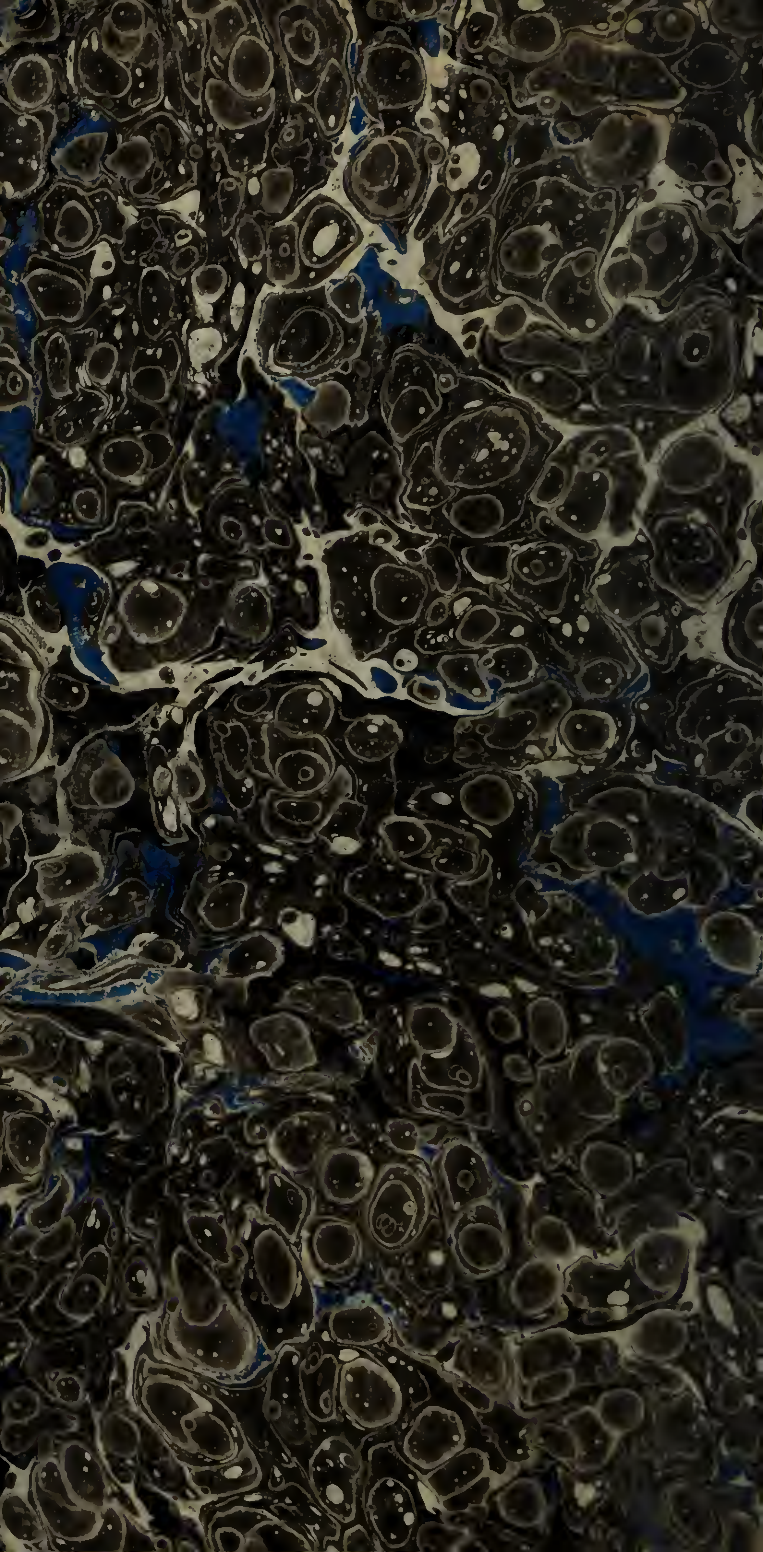
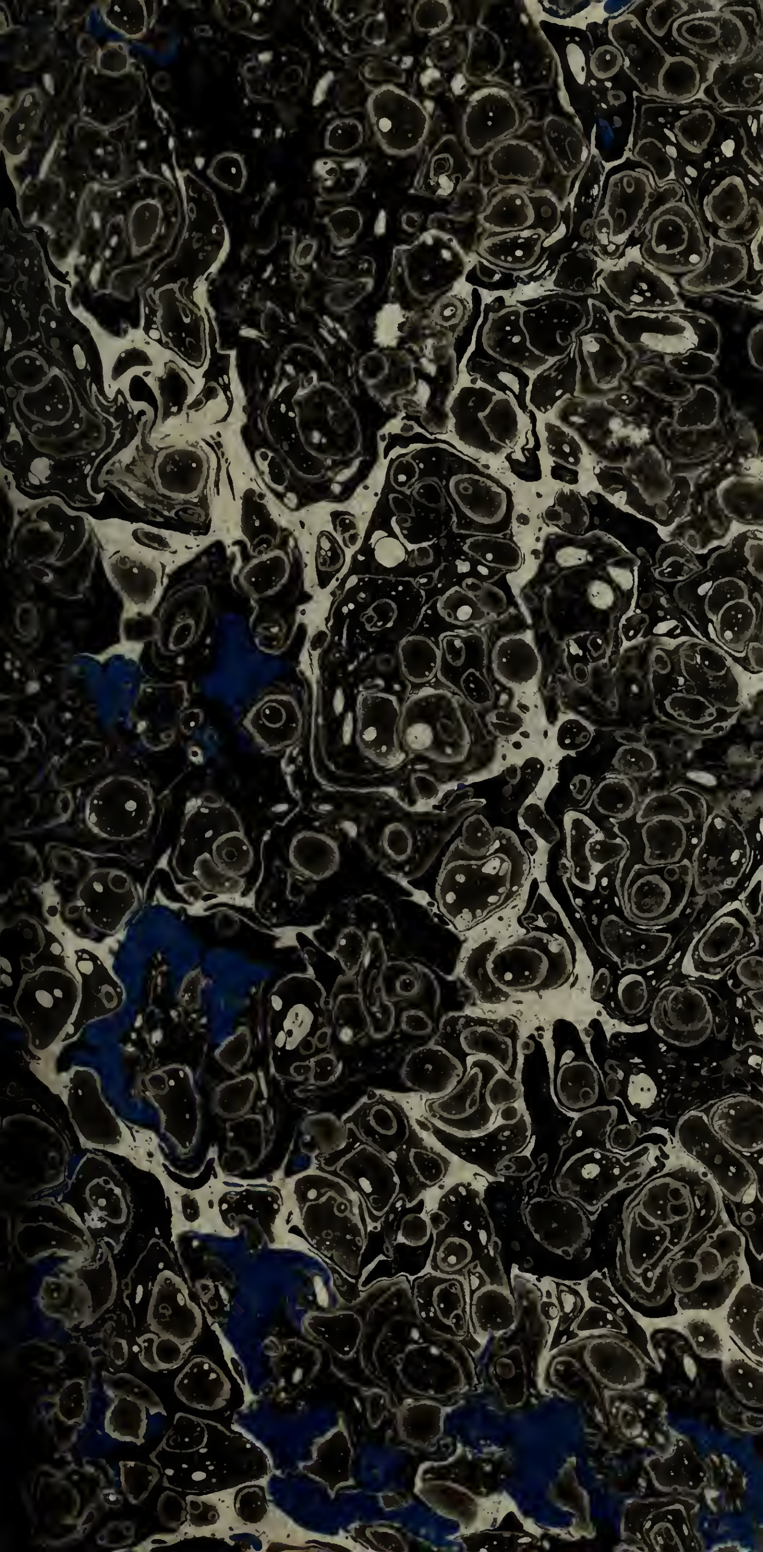






traduction
par
Cassandre
1691
livre 1er
et 2me

LA RHETORIQUE D'ARISTOTE EN FRANCOIS.

TRADUCTION NOUVELLE.

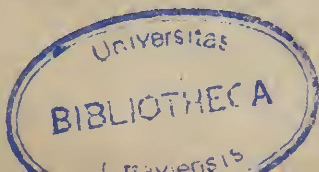


A LYON,

Chez ANTOINE & HORACE MOLIN, vis-à-vis le grand College.

M. DC. XCI.

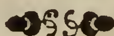
AVEC PERMISSION.





Cic. in lib. de Orat. ad Brut.

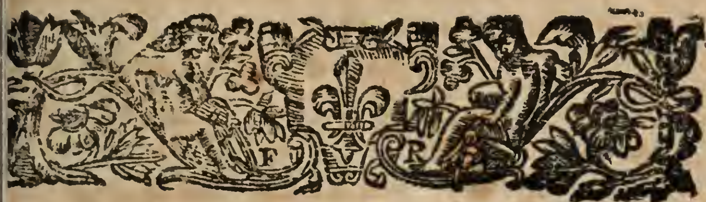
Sed quis omnium doctior, quis acutior, quis in rebus vel inveniendis, vel judicandis acrior Ariſtotele fuit?



Quint. lib. 10. *Cap.* 1.

Quid Ariſtotelem? quem debito ſcientiâ rerum, an ſcriptorum copiâ, an eloquendi ſuavitate, an inventionum acumine, an varietate operum clariorem putem.





A

MONSEIGNEUR

COLBERT,

CONSEILLER

DU ROI

EN TOUS SES CONSEILS

SECRETAIRE D'E'TAT, &c.



ONSEIGNEUR,

Quoi que cette Traduction ait paru au jour il y a plus de vingt ans, je l'ai reveuë de si prés & retouchée en tant d'endrois,

qu'en l'état où elle est j'ai crû que c'étoit un Present qui pouvoit vous être offert. Car sans dire que c'est une Copie assez fidelle du plus difficile Original que nous aions, & qui a exercé avec émulation & en plusieurs Langues les plus sçavantes Plumes ; c'est que de plus cet Original est ce riche Chef-d'œuvre d'Aristote qu'on doit appeller le Livre du Grand-monde & de la Cour, puis qu'il represente au naturel les caracteres diferens de toutes sortes de conditions & de personnes.

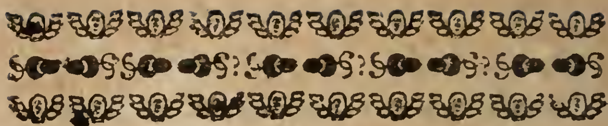
Le vôtre, MONSEIGNEUR, *n'i est pas oublié, & on le remarque aisément à ces rares Qualitez que la France regarde en vous avec admiration, & qui vous font meriter l'estime du plus grand Roi de la Terre. Et certainement où trouver tout ensemble un esprit si vaste, si éclairé, si penetrant? un jugement si solide? un zele si desinteressé? un travail si infatigable? Mais parce que les Lettres sont toute vôtre passion, & que sans elles les Actions plus qu'heroïques de l'incomparable* LOUIS, *quelques miraculeuses qu'elles soient, perdroient bientôt leur éclat; comme si tant de hauts Emplois dont vous vous acquitez si dignement étoient trop peu pour vous, vous vous êtes encore chargé de la Tutelle glorieuses des Sciences & des beaux Arts;*

Et ainsi tandis que ce Prince victorieux étonne l'Univers par ses Conquestes & fait trembler toute l'Europe, vous procurez leur avancement, vous les comblez de faveurs, & faites voir en quelque façon la Paix au milieu de la Guerre. Aussi tous ceux qui font profession des Lettres vous tiennent pour leur Protecteur, & même la plûpart viennent avec joie vous rendre compte de ce qu'ils font & de ce qu'ils peuvent faire. J'ai voulu étre de ce nombre, & vous asseurer avec combien de respect je suis,

MONSEIGNEUR,

Vôtre tres-humble, & tres-obeïssant serviteur,

F. CASSANDRE.



LETTRE

DE FEU Mr D'ABLANCOURT au Traducteur, ſur la premiere edition de cet Ouvrage.

M.....

Je ne vous ai pas donné mon LUCIEN: comme une bonne choſe, mais comme une choſe duë: Car aprés la faveur que vous m'aviez faite de me donner vôtre belle Traduction, j'étois comme obligé de vous preſenter la mienne, quelque mauvaiſe qu'elle fût. Je ne pretens donc point qu'elle vous doive ſervir de modelle, elle n'eſt pas aſſez exacte pour cela, & ne peut porter le nom de Traduction qu'improprement & parce qu'on ne lui en peut donner d'autre. Ce n'eſt pas que je croie avoir gâté ce que j'ai alteré, mais c'eſt afin qu'on ne croie pas que je veüille faire paſſer pour des regles de Traduction les libertez que j'ai priſes. C'eſt la

vôtre, M...... qui peut ſupporter la plus exacte cenſure, & qui n'a rien ôté à ſon Auteur que l'obſcurité. C'eſt pourquoi je vous conjure d'en entreprendre de nouvelles, & d'achever la Traduction de ce grand Homme qui eſt ſi peu intelligible dans les autres; car je ſoutiens qu'Ariſtote eſt beaucoup plus clair chez lui que chez les Traducteurs Latins, & que ſouvent il faut lire l'original pour entendre la verſion. Le Public vous ſera obligé du travail que vous entreprendrez, à cauſe du profit qui lui en reviendra, & moi je ferai gloire de vous en avoir donné l'envie, comme celui qui ſuis, *&c.*

PERROT D'ABLANCOURT.

A Vitry le 9. Novemb. 1654.



PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, Roi de France & de Navarre, A nos Amez & Feaux Conseillers les Gens tenants nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Baillifs, Seneschaux, leurs Lieutenants & autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra : SALUT. Nôtre Amé DENYS THIERRY Marchand Libraire & Imprimeur de nôtre bonne ville de Paris, Nous a fait remontrer qu'il a eu du Sieur CASSANDRE une nouvelle Traduction qu'il a faite de la Rhetorique d'Aristote, qui a été leuë suivant nôtre ordre par le Sieur CHARPENTIER de l'Academie Françoise, laquelle il desireroit donner au public, & mettre en vente, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres sur ce necessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons d'imprimer, vendre & debiter autant de fois qu'il voudra, & en tels volumes & caractere que bon lui semblera, ladite *Nouvelle Traduction de la Rhetorique d'Aristote*, faite par ledit sieur Cassandre, & ce par tout nôtre Roiaume, Païs, Terres & Seigneuries de nôtre obeïssance, pendant le temps & espace de dix années, à compter du jour qu'elle sera achevée d'imprimer: avec deffenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles puissent étre, d'en vendre, debiter, ni distribuer d'autre impression que de celle de l'Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, sous peine de trois

mille livres d'amande, dont mille livres seront paiées sans deport au saisissant au profit dudit Thierry par ceux qui s'en trouveront saisis, & les deux autres mille livres applicables, le tiers à Nous, l'autre tiers à l'Exposant, & le troisiéme à l'Hôpital General, & de la confiscation de tous les Exemplaires contrefaits. A la charge de mettre deux Exemplaires dudit livre en nôtre Bibliotequе, un en celle de nôtre Cabinet du Louvre, & un en celle de nôtre tres-cher & féal, Chevalier, Chancelier de France le Sieur d'Aligre, avant que de l'exposer en vente, & de faire enregistrer ces presentes au Livre du Syndic des Marchands Libraires de nôtre-dite ville de Paris; & qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit livre un Extrait des presentes, foi y soit ajoûtée comme à l'Original: SI MANDONS à chacun de vous ainsi qu'il appartiendra, que du contenu en ces presentes vous fassiez joüir l'Exposant ou ceux qui auront droit de lui, pleinement & paisiblement: Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent, sur ce requis, faire pour leur execution tous Exploits de saisie & actes necessaires; sans demander autre permission: Nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est nôtre plaisir. DONNE' à S. Germain en Laye, le 14. jour de Mars, l'an de grace 1675. & de nôtre regne le trente deuxiéme. Par le Roi en son Conseil.

MARESCHAL.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 16. Mars 1675. suivant l'Arrêt du Parlement du 8. Avril 1653.

Privilege du Roi.
& celui du Conseil Privé du Roi du 27. Février. 1665.

Signé, D. THIERRI, Syndic.

Achevé d'imprimer le 13. *Avril* 1675.

CONSENTEMENT.

SUr la requisition de CLAUDE CHIZE, à ce qu'il lui soit permis de reimprimer le Livre intitulé, *La Rhetorique d'Aristote en François*, traduction nouvelle par le Sieur Cassandres attendu que le Privilege qui a eté accordé pour dix années à Denis Thierry le 14. Mars 1675. est expiré; Veu lédit Privilege, Je consens pour le Roi à le permission requise, à Lyon le 18. Decembre 1690.

VAGINAY.

PERMISSION.

PErmis d'imprimer ledit Livre enoncé dans le consentement du Procureur du Roi l'an & jour susdit.

DE SEVE.

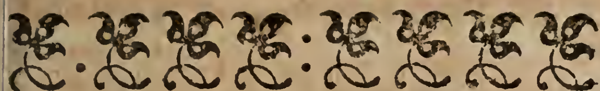


TABLE DES CHAPITRES.

LE PREMIER LIVRE.

Le Genre Deliberatif.

Le Genre Demonstratif.

Le Genre Judiciaire.

LE SECOND LIVRE.

Les Passions.

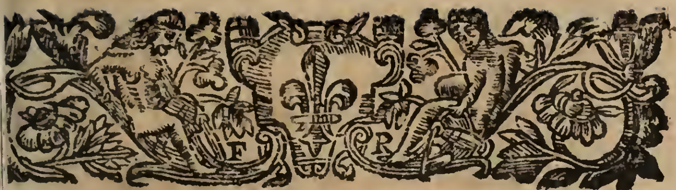
Les Mœurs.

Lieux & Preuves pour les troi Genres en commun.

LE TROISIÉME LIVRE.

La Diction.

Les Parties du Diſcours.



LA RHETORIQUE D'ARISTOTE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

Servant de Preface à tout l'Ouvrage.

Que la Rhetorique & la Dialectique se ressemblent.



LA Rhetorique & la Dialectique ont beaucoup de rapport, car toutes deux traitent de matieres, qui, pour étre communes, tombent en quelque façon sous la connoissance de tout le monde, & ne sont renfermées dans les bornes d'aucune Science particuliere : d'où vient aussi qu'il n'i a personne qui n'ait quelque usage de l'une

& de l'autre, puis que chacun selon sa portée & jusqu'à un certain point, tâche d'examiner, & de soûtenir une raison; d'accuser,& de defendre.

Que la Rhetorique est un Art.

PARMI le peuple, quelques-uns reüssissent à ces choses par hazard, d'autres parce qu'ils s'y sont habituez. Que si cela se fait de toutes les deux façons, sans doute on peut avoir des regles là dessus, & trouver une methode asseurée pour y réüssir toûjours; puis qu'enfin il y a lieu de découvrir la cause pourquoi,& ceux qui font ceci par un pur hazard, & ceux qui le font par habitude, arrivent au but qu'ils se proposent: Or on m'avoüera que c'est à l'Art à donner ces Regles,& que c'est là proprement son ouvrage.

Que l'adresse principale de la Rhetorique consiste aux preuves.

TOus ceux au reste qui jusques à present ont écrit de la Rhetorique, n'ont presque rien fait de ce qu'il faloit faire; parce que toute l'adresse de cet art est renfermée dans la Preuve, le reste n'en est que l'accessoire: Cependant ils ne parlent point des Enthymémes & des Argumens, qui sont tout le corps de la preuve; & se sont amusez à des choses éloignées de leur art,& purement étrangeres: Car l'invective, la compassion, la colere, & les autres passions de cette nature, dont ils traittent fort au long, ne sont point du fait de l'Orateur, mais regardent le Juge; de sor-

te que si dans toutes les Justices on faisoit son devoir & que par tout on se gouvernât ainsi qu'en quelques Republiques, & particulierement les mieux policées, il se trouveroit que ces gens-là, lors qu'ils voudroient parler en public, n'auroient rien á dire. Ce n'est pas que cela ne passe pour un abus, & qu'on ne croye qu'il devroit y avoir des Loix pour s'opposer à cette licence ; mais peu de gens le mettent en pratique, & ce n'est qu'en certains lieux qu'il est expressément defendu aux Orateurs de sortir de leur sujet & de ne rien dire d'inutile, comme à Athenes, encore n'est-ce que pour les jugemens qui se rendent dans l'Areopage. Et certainement ceux qui le font, ont grande raison d'en user ainsi, puis que jamais il ne faut pervertir un Juge, ni le porter ou à la compassion, ou à la colere, ou à l'envie ; vû que c'est faire la même chose que celui qui courberoit une regle dont il se voudroit servir. D'ailleurs, il n'y a personne qui ne voye que l'emploi de celui qui plaide & à quoi il doit s'étudier, est de monstrer simplement. Que la chose dont il s'agit, est, ou n'est pas, Qu'elle a esté faite, ou ne l'a pas esté ; car de sçavoir. Si elle est de consequence, ou non ; Si veritablement elle est juste, ou injuste, au cas que le Legislateur ne s'en soit pas expliqué, c'est au Juge à le connoître, sans l'apprendre de ceux qui parlent devant lui.

On voit par là qu'il seroit à souhaitter, Que les Loix sagement établies, fussent si exactes, qu'elles remarquassent jusqu'aux moindres circonstances, afin de laisser peu de chose à la discretion des Juges ; & cela pour plusieurs raisons.

Premierement, *eu égard aux personnes*, atten-

du qu'il n'eſt pas ſi aiſé de trouver d'habiles gens, & que pour un ou deux qu'on rencontre capables de faire des Loix & d'exercer la Judicature, il y en a cent qui ne le ſont pas.

Secondement, *à raiſon du temps*, vû que les Loix dans leur êtabliſſement dépendent d'une longue obſervation & de l'experience de pluſieurs ſiecles, au lieu que les Jugemens qui ſe rendent ſe ſont ſur le champ; de ſorte qu'en cet état il eſt difficile aux Juges, & à ceux qui déliberent dans les grandes Aſſemblées, de ſatisfaire entierement à l'interêt public, & à celui des Parties.

La derniere raiſon & la plus importante, eſt tirée *des choſes mêmes*; puiſqu'enfin tout Legiſlateur n'a point à prononcer ſur des matieres particulieres, ni pour des perſonnes qui ſoient preſentes; mais en general, & pour les perſonnes qui ne ſont pas encore: Le Juge au contraire & ceux qui déliberent, ne connoiſſent que des faits particuliers, où le plus ſouvent leur propre interêt ſe rencontre; & ne regardent que des perſonnes preſentes, pour qui tantôt ils ont de l'amour, & tantôt de la haine; d'où vient qu'alors la paſſion les aveugle, & les empéche de bien voir la verité.

Il eſt donc à propos, comme nous venons de remarquer, que le Legiſlateur laiſſe peu de choſe au pouvoir des Juges, afin, s'il eſt poſſible, qu'ils n'aient qu'à examiner ſi ce qu'on leur dit, eſt, ou n'eſt pas; s'il arrivera, ou S'il ne doit point arriver; qui ſont des cas qu'un Legiſlateur ne peut prévoir, & que neceſſairement il faut laiſſer à la connoiſſance des Juges.

QUE ſi cela eſt ainſi, l'on voit manifeſtement que ceux-là ſortent du ſujet de la Rhetori-

que, qui enseignent par exemple, Cõment il faut faire un Exorde, une Narratiõ, & ainsi de châcune des auttes parties d'un Discours; parce que tout ce qu'ils font en telle rencontre, ne tend qu'à alterer l'esprit du Juge, & ne montre point en quoi consiste l'artifice de la Preuve, qui est de cultiver le raisonnement, & de rendre un homme fort en Enthimêmes. Aussi est-ce pour cette considera-tion, qu'encore qu'il y ait deux Parties principales dans la Rhetorique, dont l'une regarde les Déliberations, & l'autre les matieres du Barreau; & même que la partie qui sert à déliberer, soit beaucoup plus noble & plus Politique que celle qui s'arrète seulement à examiner les clauses d'un simple Contract; tous neantmoins ont abandonné la Déliberation, sans en dire le moindre mot; & pour l'autre, c'est à qui en traittera plus au long, & à qui donnera plus de preceptes. Et la raison qui les y a portez, est, Qu'il est peu avantageux de sortir de son sujet en parlant dans un Cõseil, cette Partie donnant beaucoup moins d'entrée à la malice & à la finesse, que ne fait pas le Plaidoié, à cause que l'interêt qu'elle regarde est un interêt commun, & que celui qui écoute est Juge en sa propre Cause; de sorte qu'ici l'Orateur n'a qu'à montrer simplement que ce qu'il dit est veritable. Il en va autrement du Barreau, où il ne suffit pas de prouver que la chose est, mais encore il est bon de gagner l'esprit de l'Auditeur, & de le faire tourner de son côté; vû qu'il s'agit là de l'interêt d'autrui, & qu'il n'a point à prononcer sur des choses qui le touchent; & ainsi cõme il ne regarde que sa propre satisfactiõ, & qu'il n'écoute que pour faire faveur, il se laisse aisément emporter aux discours de ceux qui plaidét, & ne fait plus l'office de Juge. C'est aussi pour cela, comme nous disions auparavant, qu'en beaucoup de lieux la

Loi defend aux Orateurs de parler hors de leur ſujet ; ce qu'il n'a point été neceſſaire de faire dans la Déliberation, à cauſe que c'eſt une choſe qui s'obſerve là aſſez d'elle-même.

Que les plus fortes Preuves de la Rhetorique dependent des Enthimêmes.

DONC puiſqu'il eſt certain,

Que tout l'artifice de la Rhetorique conſiſte dans la Preuve.

De plus que la Preuve eſt une ſorte de Demonſtration.

Que le plus puiſſant moien qu'il y ait pour demonſtrer c'eſt l'Enthimême.

Qu'enfin l'Enthimême eſt une maniere de Syllogiſme.

En un mot,

Puiſque c'eſt ou à la Dialectique toute entiere ; ou à l'une de ſes Parties à traitter du Silogiſme pleinement ;

Il ſenſuit,

Que quiconque ſera bon Dialecticien, c'eſt à dire qui ſçaura comment le Sillogiſme ſe fait & de quelles propoſitions il eſt composé ; Celui-là encore aiſément pourra faire des Enthimêmes ; n'aiant plus qu'à obſerver ſur quelles matieres ils s'appliquent, & en quoi ils ſont differens des Sillogiſmes de la Logique.

Et cela d'autant que c'eſt à la même Faculté qui s'attache au *Vrai* qui eſt l'objet du Sillogiſme, de connoître encore le *Vrai-ſemblable*, qui eſt l'objet de l'Enthimême : Joint que tous les hommes naturellement ſont aſſez portez aux Sciences,

& à la connoiſſance du Vrai ; & qu'aſſez ſouvent hors ce qui regarde les Sciences, ils découvrent la verité en beaucoup de choſes. Tellement que pour tirer de ſimples conjectures, & découvrir la Vrai-ſemblance dans les matieres douteuſes, il ne faut point d'autre adreſſe ni d'autre lumiere, que celles qui dans les matieres certaines & infaillibles, nous font raiſonner regulierement, & trouver toûjours la verité.

IL paroît donc évidemment Que ceux qui ont écrit de la Rhetorique juſques à preſent, n'ont point traité ſon ſujet ; Et nous avons dit pourquoi ils ont quitté le *Genre Deliberatif* pour s'attacher au *Judiciaire.*

Que la Rhetorique eſt Utile.

ON ne peut pas douter que la Rhetorique ne ſoit utile, puis qu'elle a pour but de faire rendre la Juſtice, & de faire connoître la verité, qui eſt une choſe avantageuſe & toute les autre fois qu'on ne juge pas comme il faut, cela n'arrive que parce que l'injuſtice & le menſonge ont prévalu ſur la Juſtice & ſur la verité, ce qui merite punition.

De plus la Rhetorique eſt de telle conſequence, Que quand nous ſerions les plus ſçavans du monde, neanmoins il nous ſeroit difficile en parlant à certaines perſonnes de les perſuader, à cauſe que les Sciences ont une façon particuliere de s'expliquer & certains termes, dont il eſt impoſſible de ſe ſervir devant des ignorans ; de

sorte que pour se faire entendre à eux & pour les persuader il faut avoir recours à des notions generales, ou *lieux communs*, ainsi que nous avons remarqué dans nos Livres des Topiques, en traittant De la maniere de parler au Peuple.

Un troisiéme Avantage de la Rhetorique, est qu'il faut étre capable de persuader les deux parts contraires, de même que dans la Dialectique on doit sçavoir argumenter de part & d'autre; non pas à la verité qu'il faille faire tous les deux, car jamais on ne doit persuader ce qui est mauvais, mais la chose est importante, afin qu'au moins on n'ignore pas comment cela se fait, & qu'en même temps on puisse répondre à ceux qui voudroient s'en servir pour favoriser l'injustice: Or est-il que de tous les Arts il n'i a que la Dialectique & la Rhetorique qui fassent profession de defendre les deux partis contraires. Ce n'est pas pourtant qu'il faille croire, que les matieres qui se traitent en telles rencontres soient également probables, puis qu'absolument parlant tout ce qui est veritable & meilleur de soi, est aussi & plus aisé à étre prouvé, & plus capable de persuader.

Aprés tout, il seroit ridicule de s'imaginer qu'il y eût de la honte à ne se pouvoir aider de son corps, & qu'il n'y en eût point à étre privé du secours de la parole, dont l'usage bien plus que celui du corps, appartient à l'homme naturellement.

De dire que la Rhetorique peut beaucoup nuire, si l'on s'en veut mal servir; c'est une objection qui regarde en commun toutes les bonnes choses & les plus utiles mêmes, excepté la Vertu; par exemple, la force, la santé, les ri-

chesses, les armes ; puisque selon l'usage qu'on en fera, bon ou mauvais ; il en viendra un grand mal ou un grand bien.

De tout ce que nous avons dit jusques ici, il se voit en premier lieu, Que la Rhetorique est utile, & qu'elle n'a point un sujet particulier ny déterminé non plus que la Dialectique.

En second lieu, Que l'ouvrage de la Rhetorique ne consiste point à persuader absolument, mais à découvrir en chaque chose ce qui est capable de le faire, & en cela convient-elle avec tous les autres Arts ; Par exemple, la Medecine ne promet pas de guerir infailliblement, mais seulement de contribuer à la santé autant qu'il est possible ; puisqu'on ne laisse pas de bien traitter certains malades, encore que la santé ne leur puisse étre renduë.

Enfin il se voit, Que c'est à la Rhetorique à considerer également & ce qui est capable de persuader en effet, & ce qui ne le peut faire qu'en apparence ; comme c'est à la Dialectique à traitter du Sillogisme apparent, & du veritable. Je dis que c'est à la Dialectique à traitter du Sillogisme apparent, afin qu'on ne croie pas que cela soit reservé au Sophiste ; veu que ce qui donne la qualité de *Sophiste* à un homme, n'est point cette connoissance & cette adresse de pouvoir user de semblables argumens ; mais bien le but qu'il se propose & le dessein qu'il a de n'argumenter que pour tromper. Veritablement il y a cette difference entre la Rhetorique & la Dialectique quant à ce poinct, Que dans la Rhetorique autant est *Orateur* celui qui n'emploie que de faux argumens, & qui

n'en veut point emploier d'autres ; que celui qui ne se sert que de bons, & qui ne tâche qu'à faire connoître la verité, Pour la Dialectique il n'en va pas ainsi, puisque là le dessein de tromper & de ne s'attacher qu'à de vaines subtilitez, est proprement ce que nous appellons étre *Sophiste*; au lieu que le *Dialecticien* ne s'attache qu'à l'Art & à la verité.

Mais traittons tout de bon maintenant de la Rhetorique, & voions de quelle façon nous pourrons venir à bout des choses que nous avons proposées. Comme si donc nous n'avions encore rien dit de cet Art, commençons par sa définition, & ensuite nous examinerons le reste.



CHAPITRE II.

Ce que c'est que la Rhetorique.

POSONS que la Rhetorique est *un Art ou une Faculté qui considere en chaque sujet ce qui est capable de persuader*; car il n'est point d'Art qui fasse la même chose, puisque tous les autres Arts & toutes les autres Facultez ne traittent que leur sujet & ne persuadent que là dessus. Par exemple; la Medecine ne raisonne & ne persuade que sur ce qui regarde la santé & la maladie; la Geometrie, que sur les changemens & les differences remarquables qui arrivent aux grandeurs; & enfin l'Arithmetique, que sur ce qui touche le nombre: Ainsi en est-il des autres Arts & des autres Sciences. Mais pour la Rhetorique, quelque sujet qu'on lui propose, elle a droit pour ainsi dire, d'y voir ce qui peut persuader: Aussi avons nous remarqué qu'elle n'a point un sujet particulier ni determiné sur lequel elle travaille.

Qualité des preuves de la Rhetorique.

LA Rhetorique a deux sortes de Preuves. Les unes sont *Artificielles*, & les autres *sans artifice*. J'appelle preuves sans artifice, celles qui

ne dépendent point de nôtre industrie, mais que nous trouvons toutes faites, comme sont les témoins, les réponses faites à la Torture, les Contracts & autres choses semblables; Et je nomme artificielles : toutes celles que nous pouvons trouver de nous-mêmes, & par les regles de la Rhetorique; de sorte qu'il faut inventer celles-ci, au lieu qu'on se sert simplement des autres.

Pour les preuves *Artificielles*, il s'en trouve de trois especes.

La premiere est fondée sur les Mœurs & la bonne opinion qu'on a de celui qui parle.

La seconde vient de la disposition de l'Auditeur, & d'avoir preparé son esprit d'une certaine façon.

Et la derniere enfin nait du discours, soit que veritablement on ait démonstré son sujet, ou seulement en apparence.

L'ORATEUR persuade à l'occasion de sa personne & de ses Mœurs, lors qu'il parle de maniere, qu'il se rend digne de foi; car la Vertu est d'un tel credit, qu'absolument nous ajoûtons toûjours plus de foi & plûtôt aux gens de bien qu'aux autres; & cela generalement en tout, mais particulierement dans les matieres douteuses, & où l'esprit de part & d'autre ne voit point de raison qu'il puisse suivre avec seureté; veu qu'alors nous nous abandonnons à eux entierement, & croions tout ce qu'ils disent. Or il faut remarquer que ce credit doit aussi venir de l'adresse de nôtre discours, & non pas simplemẽt de la préocupation de l'Auditeur, ni parce qu'il avoit déja cette bõne opiniõ de nous, avant que de nous écouter: Car enfin on ne doit point s'arrêter à ce que disent quelques-uns de ceux qui ont

de la Rhetorique, qui à propos des bonnes mœurs, & de cette probité qui doit éclater dans le discours de l'Orateur, soûtiennent. Qu'absolument elle est inutile & ne contribuë de rien à gagner l'esprit ; mais tant s'en faut que cela soit, que même c'est un des plus forts & des plus puissans moyens qu'il y ait pour persuader.

On persuade à l'occasion de ses Auditeurs, lors que par le discours on les porte à quelque passion ; aussi jugeons nous bien autrement quand nous sommes tristes, que quand nous sommes joyeux ; & bien autrement quand nous aimons, que quand nous avons de la haine : Or, comme il a déja esté dit, c'est la seule chose que tous les Rhetoriciens d'aujourd'hui se sont efforcez de traitter ; mais il en sera parlé plus particulierement, quand nous serons au discours des Passions.

Enfin on persuade par la force du discours, lors qu'employant tout ce qui peut servir à prouver le sujet que l'on traite, on fait voir, Que la chose dont il s'agit, est veritable en effet, ou en apparence.

QUe si les preuves *Artificielles* dépendent de ces trois points, il est certain qu'il faudra s'etudier à trois choses. Premierement, à sçavoir faire des Syllogismes. Secondement, à connoître les mœurs & les vertus de châcun. Et en dernier lieu, à connoître les Passions. Par exemple, Quelle est la nature de châque passion en particulier ; sa difference, ce qui la fait naître, & comment on le peut faire : de sorte qu'il se voit par là que la Rhetorique est comme un germe & un rejetton, non seulement de la Dialectique ; mais encore de cette Partie de la Morale qu'on peut avec raison nommer Politique. Et de fait

c'est pour cela que la Rhetorique affecte de paroitre sous un habit emprunté & de passer pour Politique ; aussi bien que ceux qui font profession d'Orateur, qui d'ordinaire se flattent de cette vanité en partie par presomption, en partie par ignorance, & en partie pour d'autres considerations humaines.

Je dis que la Rhetorique est comme un rejetton de la Dialectique, parce qu'elle en est une partie & une image, ainsi que nous avons remarqué des le commencement ; veu que ni l'une ni l'autre, ne sont point des Sciences qui s'attachent à un sujet particulier, mais bien certaines Facultez qui cherchent à trouver des raisons dans toutes sortes de matieres. Mais c'est assez parler de leur pouvoir, & du raport qu'elles ont.

De l'Exemple & de l'Enthimème, & de leur rapport avec le Sillogisme & l'Induction.

QUANT aux Preuves qui en effet démontrent une chose, ou qui semblent la démontrer. Tout ainsi que pour démontrer dans la Dialectique l'on se sert toûjours de l'*Induction* & du *Sillogisme*, soit veritable ou apparent : De même pour démontrer dans la Rhetorique, l'on se sert toûjours de l'*Exemple*, qui est la même chose que l'Induction, & encore de *l'Enthimême* qui répond au Sillogisme : Aussi est-ce pour cette raison que je nomme l'Enthimême & l'Exemple, l'un le Sillogisme ; & l'autre l'Induction de la Rhetorique.

Et de vrai pour montrer leur parfait rapport ;

c'eſt que tout Orateur qui prouve une choſe par démonſtration, apporte toûjours ou des Exemples, ou des Enthimêmes, n'i aiant point dans la Rhetorique d'autres moiens pour démontrer que ceux-là. Et par conſequent ſi la même neceſſité ſe rencontre dans la Dialectique, & que là il ſoit impoſſible de rien prouver démonſtrativement, quelque choſe même que ce puiſſe être, ſans ſe ſervir du Sillogiſme & de l'Induction, comme nous l'avons fait voir dans nos Livres des Analitiques; Il s'enſuit que châcun de ces deux moiens à l'égard des deux autres, je veux dire que le Sillogiſme à l'égard de l'Enthimême, & que l'Induction à l'égard de l'Exemple, ne feront qu'une même choſe.

DE ſçavoir maintenant la difference qu'il y a entre l'Exemple & l'Enthimême, nous l'avons enſeigné dans nos Topiques. Car toutes les fois qu'on veut montrer que quelque choſe eſt d'une certaine façon, & qu'on apporte pour preuve un grand nombre d'autres choſes toutes ſemblables, dans la Dialectique cela s'appelle *Induction*, & dans la Rhetorique, *Exemple.* Mais lors qu'on établit certaines propoſitions, & que par une conſequence neceſſaire on vient à tirer une autre propoſition toute differente, à cauſe ſeulement que ces premieres propoſitions ont été établies; & cela indiferemment ſoit que telles propoſitions ſoient vraies: ou qu'elles ne ſoient que vrai-ſemblables; dans la Dialectique, cela s'appelle Sillogiſme; & dans la Rhetorique Enthimême.

De là il paroit que l'un & l'autre de ces deux moiens, quand on ſçait bien s'en ſervir, ſont de tres-grand uſage & tres-conſiderables, chacun d'eux contenant en ſoi comme une eſpece de

Rhetorique à part : Car ce que nous avons remarqué de la Dialectique dans nos Livres des Methodes touchant sa façon de prouver, est encore ici remarquable pour la Rhetorique ; attendu que la Rhetorique aussi bien qu'elle, a deux styles distinguez ou deux manieres differentes, dont l'une prouve tout par les Exemples, & l'autre par les Enthymêmes ; comme il se trouve des Orateurs qui ne se servent que d'Enthymêmes; & d'autres qui n'employent que des Exemples : Et certainement les discours qui prouvent par les Exemples, ne persuadent pas moins que les autres ; toute la difference qu'il y a, c'est que ceux qui prouvent par les Enthymêmes, font une plus forte impression sur l'esprit & troublent davantage. La raison en sera dite ailleurs, quand nous monstrerons de quelle façon il se faut servir de tous les deux;pour maintenant il suffit de nous expliquer & de debroüiller ces matieres.

Sur quelles matieres s'appliquent les Enthymémes.

DONC ;

Puisque tout ce qui est propre à persuader est relatif aux personnes, c'est à dire, *propre à persuader quelqu'un.*

De plus,

Puisque ces choses-là sont de deux sortes, les unes capables de persuader d'elles-mémes & croïables d'abord ; les autres simplement parce qu'elles semblent établies sur des preuves de la qualité de ces premieres.

Enfin,

Puisqu'il n'est point d'Art qui s'arrête à considerer la nature d'aucun Particulier ni qui en fasse son objet : Car la Medecine par exemple ne se propose point de connoître en particulier ce qui est bon pour la santé de Socrate, ou de Callias ; mais seulement de tels en general, & de tels, qui different de temperament, ou qui ont telles maladies ; vû que c'est-là proprement où l'Art se fait voir, n'étant pas possible à quelque Science ni à quelque Art que ce soit de connoître tous les particuliers, le nombre en étant infini.

De là il s'ensuit,

Que la Rhetorique ne se proposera pas non plus, & ne considerera point ce qui est probable à l'égard d'un tel particulier & qui pourra le persuader ; Par exemple ce qui sera probable à l'égard de Socrate, ou d'Hippias ; mais bien ce qui le sera à l'égard de telle ou de telle sorte d'esprits, qui ont des mœurs & des inclinations differentes.

Et cela à l'imitation de la Dialectique, car la Dialéctique ne s'amuse pas à argumenter ni à faire des Sillogismes sur tout ce qui se presente indifferemment, pour probable même qu'il puisse être à certaines personnes; vû qu'il y a des choses qui peuvent paroître probables à certains particuliers, par exemple à des fous & à des extravagans mais seulement elle argumente sur les matieres qui ne sont pas assez établies d'elle-mêmes, & qui ont besoin de preuve.

Pour la Rhetorique, elle s'attache seulement aux matieres qui ont accoûtumé de tomber en déliberation, car c'est-là proprement son ouvrage que d'examiner les choses sur lesquelles ordinairement nous déliberons, & de qui nous n'a-

vons aucun Art ; & même encore en presence de certains Auditeurs, qui pour étre peu éclairez ne sont pas capables de comprendre ce qui embrasse plusieurs choses à la fois, ni suivre de l'esprit un raisonnement de longue haleine.

Sur cela il faut remarquer, Que jamais nous ne déliberons que sur ce qui nous paroît arriver diversement, n'y ayant point d'autre occasion de déliberer que celle-là; puis que jamais on ne met en déliberation, ni le Passé, quand il ne s'est pû faire autrement qu'il a esté fait; ni l'Avenir, quand il est impossible qu'il arrive d'une autre façon; ni le Present, quand on ne peut pas empêcher qu'il ne soit comme il est ; du moins tandis qu'on demeure dans cette opinion & que la chose est creuë ainsi.

La maniere d'argumenter en Rhetorique.

POUR ce qui est d'argumenter & d'établir une chose par Syllogysmes & par Consequences on s'y prend en deux manieres : Car ou l'on tire des consequences de propositions qui ont déja été prouvées par d'autres Syllogismes & par d'autres argumens ; ou bien de propositions qui ne l'ont pas esté, mais qui ont besoin de l'étre parce qu'elles ne sont pas probables d'elles-mêmes. Or est-il que ni l'une ni l'autre de ces deux manieres n'est point propre à la Rhetorique: La premiere, comme trop difficile à suivre à cause de sa longueur vû qu'on suppose que l'Auditeur est simple & peu intelligent : & l'autre incapable de persuader parce qu'elle avance des choses qui ne sont pas avoüées de tout le monde, & qui n'ont aucune vrai-semblance.

DE ces observations il s'ensuit premierement touchant la matiere de l'Exemple & de l'Enthymême, Que toûjours ils seront emploiez sur des matieres incertaines & sur des choses qui pour l'ordinaire arrivent de differente façon; L'Exemple, dis-je, qui comme il a esté déja remarqué, est la même chose que l'Induction ; & l'Enthymême la même chose que le Syllogisme.

De plus il s'ensuit quant à la forme de l'Enthymême. Que d'ordinaire il ne pourra pas avancer tant de choses, ni étre composé de tant de propositions que le Syllogisme parfait ; attendu que si quelqu'une de ces propositions est connuë, il faut l'obmettre, puis que l'Auditeur de lui-méme la suplée alors: Par exemple, on veut faire sçavoir que Dorieus, ce fameux Athlete, a vaincu aux Jeux Olympiques, & a esté couronné ; il suffit de dire que ce Dorieus a gagné le prix sans qu'il soit besoin d'ajoûter cette proposition generale, Que ceux qui remportent la victoire à ces Jeux y sont couronnez ; parce qu'on sçait bien que cela se fait toûjours.

De quelle sorte de propositions sont composez les Enthymémes.

DONC,

Puis qu'entre les Propositions dont la Rhetorique forme ses Syllogismes il s'en trouve peu de Necessaires, car la plusṗart des matieres qui se jugent dans le Barreau, & qui se traitent dans les Déliberations sont incertaines pour la plusṗart & peuvent arriver de differente fa-

çon ; vû qu'on ne délibere jamais que ſur les choſes qu'on veut entreprendre , & qu'on propoſe de faire ; toutes les actions qui ſe font dans le monde étant de cette nature , & n'y en ayant pas une , pour ainſi dire , qui porte un effet neceſſaire & dont l'évenement ſoit certain.

De plus.

Puis que les propoſitions Contingentes & qui ne ſont vraies que pour l'ordinaire , doivent toûjours étre prouvées par d'autres de même nature & incertaines comme elles ; & tout au contraire les Neceſſaires , par des Neceſſaires, ainſi que nous avons fait voir dans nos Livres des Analytiques.

Il s'enſuit,

Que les matieres d'où ſe tirent les Enthymêmes ſeront pour la pluſpart Incertaines ou *Contingentes, & qu'il y en aura fort peu de Neceſſaires.*

De vrai tous les Enthymêmes qui ſe font ont toûjours leur preuve fondée ou ſur le *Vrai-ſemblable* ou ſur les *Signes* ; en ſorte qu'il fau que ces *Signes* , & ce *Vrai-ſemblable* , eu égarc au *neceſſaire* & à l'*Incertain* ou *Contingent* n ſoient entr'eux qu'une même choſe. Et de fait proprement le *Vrai-ſemblable* , eſt ce qui ſe fai d'ordinaire ; non pas à la verité abſolument, comme le pretendent quelques-uns dans la définitio qu'ils en donnent, entendant par là indifferemmen tout ce qui peut-étre compris ſous le mot d Vrai-ſemblable , de quelque nature que ces choſes-là puiſſent étre , ſoit que la qualité d'Univerſel leur convienne ou ne leur convienne pas Si bien que dans la Rhetorique le Vrai-ſemblable ſe doit ſeulement entendre des choſes qu n'arrivent pas toûjours de la même façon

& de plus se rapporter à celles à l'égard desquelles il passe pour Vrai-semblable, de la méme sorte que l'Universel se rapporte au Particulier.

Des Signes & de leur difference.

POUR les *Signes* ils sont de deux sortes; les uns se rapportent aux choses à qui ils servent de signes, comme le Particulier se rapporte à l'Vniversel, c'est à dire que la preuve en est la même que si l'on prouvoit une proposition generale par une proposition particuliere; les autres au contraire ont le rapport d'un Universel à un Particulier; Et de ceux-cy quelques-uns sont necessaires, à qui on donne le nom de *Tecmerium*; τεκμήριον les autres ne sont pas necessaires, & sont simplement appellez Signes, sans avoir d'autre nom qui les distingue. J'appelle *Signes necessaires* ceux qui peuvent servir de matiere au Syllogisme, & dont la preuve est convainquante; & c'est pourquoi le Signe appellé *Tecmerium* est mis au nombre de ceux-là: Aussi toutes les fois qu'un Orateur allegue pour preuve des choses ausquelles il ne pense pas qu'on puisse répondre, alors il qualifie ces preuves du nom de *Tecmarïum*, comme qui diroit une preuve démonstrative & qui termine tout le differend; car le mot de *Tecmar*, τέκμαρ, d'où est tiré celui de *Tecmarium*, anciennement signifioit la même chose que le mot de *Terme*.

MAIS donnons des exemples de ces Signes, & premierement de celui que nous avons remarqué avoir le rapport du Particulier à l'Universel. Si donc on raisonnoit ainsi,

Un Signe que tous les habiles gens sont gens de bien, c'est que Socrate qui étoit un habile homme, a esté tres-homme de bien.

Veritablement alors ce seroit apporter un Signe pour sa preuve ; Un tel Signe neanmoins ne seroit pas necessaire ni convainquant, étant facile d'y répondre : La raison est, qu'on n'en peut pas faire un Syllogisme, puis que le Syllogisme ne tire jamais une conclusion universelle d'une simple proposition particuliere.

Mais si quelqu'un venoit à raisonner de cette autre façon,

Un Signe que cet homme est malade, c'est qu'il a la fiévre, ou bien

Un signe que cette femme est mere, c'est qu'elle a du lait aux mamelles,

Cette sorte de Signe seroit necessaire, & le seul que nous appellons *Tecmerium*: car quand un Signe est de telle qualité, que lui seul suffit pour faire connoître que ce qu'on dit est vrai ; pour lors la preuve est convainquante & ne souffre point de réponse.

Quant aux autres Signes qui ont le même rapport qu'a l'universel au Particulier, mais qui ne sont pas necessaires, c'est comme si quelqu'un disoit.

Un Signe que cette personne a la fiévre, c'est qu'elle respire comme si elle étoit hors d'haleine,

Certainement ce Signe seroit veritable; il est aisé neanmoins d'y répondre, puis qu'il arrive quelque fois qu'un homme est hors d'haleine qui pourtant n'a pas la fiévre.

NOus avons donc enseigné ce que c'est que Vrai-semblable, & ce que c'est que Signe; & de plus nous avons remarqué la difference qu'il y a

ntre les Signes necessaires & ceux qui ne le sont as. Mais ces choses-là ont esté expliquées & plus lairement & plus au long dans nos Livres des nalytiques, où nous avons touché les raisons ourquoi quelques-uns de ces Signes peuvent ervir de matiere aux Syllogismes, & pourquoi s autres en sont incapables.

De l'Exemple, & comment il s'en faut servir.

POUR ce qui est de l'*Exemple* nous avons remarqué. Qu'il étoit la même chose que l'Inuction, & de plus nous avons fait voir en quoi onsistoit l'Induction. Au reste il ne faut pas conderer l'Exemple à l'égard des choses à qui il rt d'Exemple, comme le Particulier est consideré l'égard de l'Universel; ou comme l'Universel est à l'égard du Particulier; encore moins comme n Universel le peut-étre à l'égard d'un autre Uniersel: Mais bien toûjours comme une chose Particuliere est considerée à l'égard d'une autre Particuliere, & comme un Semblable l'est à l'égard 'un autre Semblable. Toutes les fois donc que eux choses se trouvent sous un même Genre, que l'une est plus connuë que l'autre, celle ui est la plus connuë est proprement ce que ous appellons Exemple: Car si je voulois monter que Denys de Syracuse a dessein de se faire yran lors qu'il demande des Gardes; Je dirois ue Pisistrate, comme lui, demanda des Gares d'abord, & que si tôt qu'il en eut, il se saisit u Gouvernement d'Athenes. Je dirois que Theaene fit la méme chose à Megare, & allegueois ensuite les autres qu'on sçauroit étre ve-

nus à la Tyrannie par telle voie, qui tous ſerviroient d'exemple à l'égard de Denys de Syracuſe, dont il ne paroîtroit pas encore ſi veritablement c'eſt à ce deſſein qu'il demande des Gardes. Or tous ces Exemples particuliers ſont compris ſous cette propoſition generale, que *Quiconque penſe à la Tyrannie & à ſe ſaiſir du Gouvernement, demande des Gardes.*

Nous avons donc monſtré en quoi conſiſtent les preuves de la Rhetorique qui paroiſſent demonſtratives.

De la difference des Enthymémes.

QUANT aux Enthymêmes, leur difference eſt ſi grande, qu'il y a peu de perſonnes qui ſe puiſſent vanter de les bien connoître, puis qu'enfin cette difference eſt la même que celle des Syllogiſmes de la Dialectique; attendu que quelques-uns ſont particuliers à la Rhetorique, ne plus ne moins qu'entre les Syllogiſmes quelques-uns ſont particuliers à la Dialectique; les autres appartiennent aux autres Arts, & aux autres Facultez, tant de celles qui ſont à inventer, que de celles que nous connoiſſons & qui ſont déja inventées; ce qui fait qu'ils paroiſſent obſcurs à l'Auditeur, & que ceux qui s'en ſervent autrement que la Rhetorique ou la Dialectique n'enſeignent, s'écartent de leur Art, & ne raiſonnent plus alors ni comme un Dialecticien doit faire, ni en qualité d'Orateurs.

Mais ſans doute que ceci ſera plus clair quand nous l'aurons davantage expliqué. Il faut donc ſçavoir que les Syllogiſmes que j'attribuë à la Dialectique ſont ceux à qui nous aſſignons des

Lieux

Lieux : Or il y a deux sortes de Lieux, les uns *Communs*, & les autres *Propres*, J'appelle Lieux communs ceux qui servent à prouver diverses matieres, comme de Jurisprudence, de Physique, de Politique, & de beaucoup d'autres qui different d'espece. Tel est le Lieu commun qui traitte du *Plus* & du *Moins* ; parce que de ce Lieu-là nous pouvons aussi-tôt tirer des Sillogismes & des Enthymêmes sur des matieres de Droit, ou de Phisique, que de quelqu'autre Science que ce soit; Or est-il que toutes ces matieres sont distinguées d'espece & differentes entr'elles. Pour les Lieux propres, ce sont ceux qui sont particuliers à châque genre & à châque espece de propositions. Par exemple, il y a des propositions tellement dépendantes de la Phisique, qu'on n'en sçauroit faire d'Enthimêmes ni de Sillogismes pour prouver aucune proposition de la Morale ; & d'autres au contraire tellement dépendantes de la Morale, qu'on ne s'en pourroit pas servir pour prouver aucune proposition de la Physique: Ce qui se doit entendre également de toutes les autres propositions particulieres & specifiques.

IL y a ceci à remarquer touchant les *Lieux Communs*, Que jamais ils ne peuvent nous rendre sçavans sur aucune matiere particuliere ; à cause qu'ils sont vagues & ne traittent point un sujet déterminé. Il en est tout au contraire des *Lieux propres*, car plus les propositions que nous en tirerons seront choisies & particulieres au sujet que nous traittons, & plus insensiblement nous nous éloignerons de la Dialectique & de la Rhetorique pour nous approcher d'une autre Science; parce qu'enfin si nous ramenons ces propositions jusqu'aux principes, a-

lors nôtre raiſonnement & nôtre preuve ne feront plus l'ouvrage de la Dialectique ni de la Rhetorique ; mais ſeulement de la Science dont nous aurons touché les principes.

Ici nous obſerverons encore, Que la plûpart des Enthymêmes ſe tirent des Lieux propres ſeulement, & qu'il y en a fort peu qui ſoient tirez des Lieux communs. Nous diviſerons donc ici les Enthymêmes de la même façon que nous avons déja fait dans les Topiques, ſçavoir en autant de Lieux propres qu'il y a de ſortes de propoſitions d'où ils peuvent être tirez. Au reſte j'appelle *Lieux propres d'Enthymêmes*, les propoſitions qui ſont particulieres à châque Genre de la Rhetorique ; Et je nomme *Lieux communs*, les propoſitions communes à tous les Genres, & qui ſervent à prouver toute ſorte de matieres. Parlons donc premierement des Lieux propres des Enthymêmes, mais auparavant des Genres de la Rhetorique, afin qu'ayant monſtré combien il y en a, nous puiſſions voir en particulier. Quels ſont les *elemens* de chacun, & les propoſitions qui leur conviennent.



CHAPITRE III.

Que la Rhetorique a trois Genres.

LA Rhetorique a sous soi trois Genres, puisqu'il se trouve autant de sortes d'Auditeurs. Car il faut sçavoir que tout Discours regarde trois choses, Celui qui parle, le sujet que l'on traite, & la personne à qui on parle, que nous appellons *l'auditeur*, & auquel se rapporte tout le Discours.

Tout auditeur au reste doit être necessairement ou simple Auditeur, ou Juge. S'il est Juge, il faut que ce soit, ou de choses qui aient été faites déja, ou de choses qui ne le soiét pas encore.

L'Auditeur qui a son jugement à donner sur ce qui n'est pas encore arrivé, mais qu'on propose de faire simplement, est par exemple. Le peuple d'Athenes assemblé pour deliberer sur les affaires de la Republique.

Celui qui a à juger du Passé & de ce qui a été fait, est proprement le Magistrat ou le Juge.

Enfin le simple Auditeur est celui qui ne vient que pour contenter sa curiosité & pour avoir le plaisir d'entendre un excellent Orateur.

De maniere qu'il faut par necessité qu'il y ait trois Genres dans la Rhetorique qui répondent à ces trois sortes d'Auditeurs.

Le *Genre Deliberatif*. Le *Genre Judiciaire*.
Le *Genre Demonstratif*.

LE Genre Deliberatif a deux Parties, la *Per-*

ſuaſion & la *Diſſuaſion* ; car toujours ceux qui deliberent font l'une de ces deux choſes , ſoit qu'ils deliberent ſur leurs affaires particulieres, ou ſur les affaires publiques.

Le Genre Judiciaire a auſſi deux Parties ſous ſoi ; *l'Accuſation* & la *Defenſe* ; car il eſt neceſſaire qu'en plaidant les Advocats faſſent l'un ou l'autre,Qu'ils defendent,ou Qu'ils accuſent.

Le Genre Demonſtratif pareillement comprend deux Parties, la *Loüange* & le *Blâme*.

CHACUN de ces Genres a auſſi *un Tems* qui lui eſt particulierement affecté.

L'Avenir appartient au Deliberatif, car tout homme qui delibere, ſoit qu'il conſeille ou diſſuade, delibere toûjours ſur ce qui n'eſt pas encore arrivé.

Le *Paſſé* convient au Judiciaire,car on n'accuſe & l'on ne defend jamais que les actions qu'une perſonne a faites.

Enfin le *Preſent* eſt le plus propre au Genre Demonſtratif, puis qu'on ne loüë ou ne blâme que ce qui eſt effectivement. Ce n'eſt pas neanmoins qu'aſſez ſouvent en telle rencontre les Orateurs ne faſſent auſſi mention du Paſſé afin d'en renouveller la memoire;& même par avance de ce qui n'eſt pas encore, comme par un prejugé de l'avenir.

DE plus châcun de ces Genres ſe propoſe un but & une fin particuliere. De ſorte que comme il y a trois Genres, il ſe trouve auſſi trois Fins differentes.

Celui qui delibere ſe propoſe pour but ce qui eſt *Utile*, ou *Nuiſible* ; car tout Orateur qui entreprend de perſuader une choſe, la propoſe toûjours comme la meilleure ; Et s'il veut la diſſua-

der, il tâche de faire voir que c'eſt la pire. Ce n'eſt pas qu'il ne ſe ſerve encore de tout le reſte que les autres Genres ſe propoſent, afin d'en fortifier ſa preuve ; Par exemple il tâche de montrer Que cette même choſe eſt encore juſte ou injuſte;Honnête,ou contre l'honneur.

Ceux qui plaident ſe propoſent toûjours de faire voir Que la choſe dont il s'agit eſt *Juſte* ou *Injuſte* ; Et pareillement ſe ſervent de tout le reſte pour ce deſſein.

Enfin ceux qui ont à loüer ou à blâmer, pretendent ſeulement de monſtrer Que ce qu'ils loüent ou blâment eſt *Honnête* ou *Honteux*, Et tout de même y rapportent les autres choſes que nous venons de dire.

Et une preuve certaine Que châcun de ces Genres ne ſe propoſe point une autre Fin que celle dont nous venons de parler ; C'eſt que bien ſouvent il n'i auroit point de conteſtation touchant les autres points. Par exemple, Ceux qui plaident demeurent ſouvent d'accord qu'une choſe a été faite, & même qu'elle a porté prejudice;mais jamais ils n'avoüent qu'ils aient fait une injuſtice,autrement il ſeroit inutile de plaider.Le même ſe peut dire de ceux qui Deliberét.Souvent ils accordent tout le reſte, mais jamais ils n'avouënt Que ce qu'ils perſuadent de faire ſoit inutile, ou que l'entrepriſe dont ils veulent détourner ſoit avantageuſe. De ſçavoir maintenant ſi ce qu'ils conſeillent eſt contre la Juſtice ou non : Par exemple d'aſſujettir des peuples voiſins & qui n'ont jamais fait de tort, c'eſt bien ſouvent à quoi ils ne penſent pas ſeulement, tant ils s'en mettent peu en peine. Il en eſt de même de Ceux qui louënt ou blâment quelqu'un, Tant s'en faut qu'ils examinent S'il a fait des choſes qui lui aient apporté du profit ou de la perte, Que bien ſou-

rent ils le loüent davantage quand il a méprisé son propre interêt pour entreprendre quelque action glorieuse.Par exemple, ils donnent des loüanges à Achille, de ce qu'étant asseuré de perdre la vie en vengeant la mort de Patrocle son meilleur ami , il aima mieux mourir que de laisser cette mort impunie. Cependant il est certain,que si d'une part cette mort lui fut glorieuse , d'un autre côté la vie lui étoit utile.

De la necessité des Lieux propres & des Lieux communs.

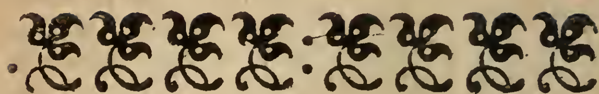
ON voit par ce qui a été dit , Qu'il faut avoir premierement un certain fonds ou amas de propositions sur toutes les matieres dont nous venons de parler qui appartiennent aux trois Genres:Et de plus on se doit souvenir,Que les propositions dont la Rhetorique se sert sont toutes tirées des Signes,tant simples que necessaires,& du Vrai-semblable.La necessité au reste d'avoir ainsi des propositions toutes prêtes,vient de ce qu'absolument on ne sçauroit faire de Sillogismes sans propositions ; Et ainsi l'Enthymême étant une espece de Sillogisme , il faut aussi qu'il soit composé de propositions,mais de propositions de la qualité de celles que nous avons remarquées.

MAIS parce qu'on ne peut pas dire Que ce qui est du tout impossible puisse jamais avoir été fait, ni qu'il le puisse être;veu que cela n'appartient qu'aux choses qui sont possibles de leur nature. Outre cela parce qu'il est encore impossible Que ce qui n'a point été , ou qui jamais ne doit être, ait été fait déja , ou soit fait à l'ave-

nir ; Il sera encore necessaire à l'Orateur, soit dans une Deliberation, soit en plaidant, soit dans les sujets qui regardent le Genre demonstratif, d'avoir un autre fonds ou amas de propositions, tant sur la matiere du *Possible*, que sur celle de l'*Impossible*, afin de pouvoir connoître, Si une chose aura été faite ou non ; Si elle arrivera ou n'arrivera pas.

ET dautant encore que tout Orateur, soit Qu'il louë ou blâme, Qu'il accuse ou défende, Qu'il persuade ou dissuade, ne tâche pas seulement de prouver les matieres que nous venons de dire ; mais assez souvent même de faire voir, Qu'une chose qui est bonne ou mauvaise, honnête ou deshonnête, juste ou injuste ; est encore grande ou petite ; de consequence ou non ; Et cela indifferemment, soit qu'il considere ces choses-là en elles-mêmes, ou qu'il les compare entre elles : Il est certain qu'il sera encore necessaire d'avoir des propositions & en general & en particulier, tant sur la *Grandeur* & la *Petitesse* ; que sur ce que nous appellons *plus Grand*, & *plus Petit* ; afin de sçavoir Quel bien en particulier sera plus grand, ou plus petit qu'un autre ; Quelle action sera plus juste, ou plus injuste, & ainsi du reste.

NOus venons donc de montrer Quelles sont les matieres d'où se doivent tirer necessairement les propositions dont il se faut servir. Parlons ensuite de châcune en particulier ; Sçavoir de celles qui appartiennent au Genre Déliberatif premierement. En second lieu, de celles qui appartiennent au Genre Démonstrâtif. Et enfin des autres qui regardent le Genre Judiciaire.



LE GENRE DELIBERATIF

CHAPITRE IV.

Des Matieres qui tombent en Deliberation.



ANS ce Genre ici ce qu'il y a à faire premierement c'est, D'avoir égard à la qualité des *Biens* & des *Maux* que celui qui a à deliberer examine d'ordinaire, & sur lesquels il donne son avis; Car assurement il ne les examine pas tous, n'i aïant que les incertains ausquels il s'arrête, & qu'il juge également pouvoir arriver & ne pas arriver; puis que jamais on ne met en deliberation ni tout ce qui arrive necessairement & de la même façon; ni ce qui de toute impossibilité ne peut être.

Il est encore certain, Qu'on ne met pas en deliberation tous les Biens qui sont incertains absolument, puis qu'il y en a qui dependent de la Nature, & d'autres de la Fortune, qui tantôt arrivent & n'arrivent pas, sur lesquels il seroit inutile de deliberer. D'où il est facile de voir Quels sont au vrai les Biens ou les Maux qui peuvent tomber en deliberation.

Ce sont donc tous ceux qui de leur nature se rapportent à nous, & qui sans nous n'arriveroient point, comme aïant en nous-mêmes le principe de leur production; car d'ordinaire nous deliberons sur une chose jusqu'à ce que nous aïons reconnu si elle est en nôtre pouvoir, ou s'il nous est impossible de la faire.

Au reste, ce n'est pas ici le lieu de faire une exacte recherche, ni un denombrement particulier de toutes les choses dont les hommes ont accoutumé de déliberer, bien loin d'en traitter à fonds & d'en donner une parfaite connoissance; puisque cet emploi appartient à un Art & plus excellent, & plus intelligent que la Rhetorique : Car tant s'en faut que la Rhetorique soit capable de rien traitter à fonds, que même on lui a attribué beaucoup plus de connoissance qu'il ne lui en appartient naturellement : Aussi ce que nous avons remarqué au commencement est-il vrai, Que la Rhetorique est composée premierement de l'Analitique, qui est une portion de la Logique; En second lieu, de cette partie de la Politique qui s'attache aux mœurs; & de plus Qu'elle ressemble à la Dialectique en partie, & en partie à la maniere trompeuse de raisonner des Sophistes. Mais la plus forte preuve qu'on ait qu'elle ne peut rien traitter à fonds, c'est que plus un Orateur prendra à tâche d'emploïer ou la Dialectique ou la Rhetorique, non pas comme de simples Facultez qui raisonnent en general, mais comme des Sciences exactes, & plus sans y penser il détruira leur nature; puis qu'alors s'en servant comme de Sciences, il les renfermera dans de certains sujets, au lieu qu'elles font profession de discourir sur toutes sortes de matieres. Ne laissons pas neanmoins de traitter ces choses, de sorte, que nous n'obmetions rien

de tout ce qui peut servir à nôtre dessein, & qu'il en demeure encore assez pour occuper la Politique.

Les matieres qui tombent en délibération dans un Etat.

IL y a donc cinq poincts principaux qui donnent lieu aux Assemblées publiques, & sur lesquels tout le monde délibere : car on délibere toûjours,

Ou sur *la matiere des Finances*,

Ou touchant *les affaires de la Guerre & de la Paix*,

Ou pour *la Garnison des Places*,

Ou sur *le fait des Vivres & des Marchandises qu'on apporte de dehors & qui se transportent ailleurs*,

Ou enfin pour *l'Etablissement des Loix*.

DE maniere que si un Orateur est obligé de parler *sur les Finances*, il faudra qu'il sçache en premier lieu, Quels sont les revenus de l'Etat, & à combien ils montent ; afin que si quelque fonds est diverti, on le rétablisse ; ou, si quelque droit à été diminué, qu'on l'augmente. Il faudra qu'il sçache encore tout ce que l'Etat depense chaque année, afin que si quelqu'une de ses dépenses est superfluë, on la retranche, ou qu'on diminuë celle qui sera trouvée trop grande : car non seulement on devient plus riche quand on ajoûte à ce qu'on possede déja, mais même quand on retranche les dépenses inutiles. Or pour parler pertinemment de toutes ces matieres, il ne suffira pas simplement de ce qui sera arrivé dans l'Estat où l'on est, mais encore il sera necessaire de sçavoir tout ce qui aura été inventé là-dessus, & tout ce qu'en disent les Histoires.

AINSI en doit-il être si nous avons à déliberer touchant *les affaires de la Guerre & de la Paix*. Il faudra connoître la puissance de l'Etat, combien il a de forces presentement, & jusqu'à quel point on les peut accroître ; de plus en quoi elles consistent, & celles qu'il y faudroit ajoûter. Il sera bon encore de sçavoir les Guerres que l'Etat a soutenuës autrefois, & comment il les a terminées : Et non seulement il les faudra sçavoir en particulier, mais encore celles de tous les autres Etats voisins. Il ne faudra pas non plus ignorer Quels sont les Peuples à qui il sera glorieux de faire la guerre, afin que faisant la paix avec ceux qui seront plus puissans que nous il soit apres en nôtre disposition de prendre les armes contre les autres qui seront plus foibles. Il faudra aussi pouvoir faire comparaison de nos forces avec celles des ennemis, afin de connoître si elles sont égales ou inégales ; puis qu'en ce point consiste assez souvent le gain ou la perte des Batailles. Or pour cela il ne suffira pas d'avoir fait reflexion sur toutes nos Guerres en particulier, ni d'en avoir remarqué les évenemens ; mais encore il sera necessaire d'avoir fait la même chose sur toutes les Guerres des autres Peuples, vû que d'ordinaire les entreprises qui se ressemblent ont des succés semblables.

POUR ce qui est *des Garnisons*, non seulement il ne faudra pas ignorer comment une Province est gardée, mais encore il faudra connoître & la qualité de la Garnison, & le nombre de ceux qui la composent, & la situation même de châque Place forte ; afin que si quelque Garnison est foible, on la renforce ; ou si quelqu'une est trop grosse, qu'on la diminuë ; & encore afin que les Places les plus importantes soient aussi les mieux gardées. Or est-il qu'il est impossible de sça-

voir toutes ces choses, si l'on n'a une connoissance particuliere du Païs.

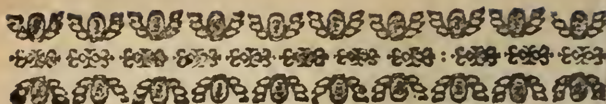
QUANT aux *Vivres*, il faudra sçavoir, & la quantité qui sera necessaire pour l'entretien de l'Etat, & la qualité de ceux qui croissent dans le Païs, ou qu'on apporte d'ailleurs ; & de plus Quelles sont les Marchandises qui viennent de dehors, ou qui doivent être transportées : Et le tout, afin que nous fassions alliance & amitié avec les Peuples, ou qui emporteront ce que nous aurons de trop, ou qui nous fourniront les choses necessaires à la vie : car il se faut donner de garde principalement d'offenser deux sortes de personnes, Ceux qui sont plus puissans que nous, & Ceux qui nous sont absolument utiles. Voila pour ce qui regarde la seureté d'un Etat, & qu'il faut qu'un Orateur connoisse.

IL nous reste à parler du dernier point qui n'est pas moins considerable, & que celui qui delibere ne doit pas non plus ignorer; sçavoir est, de *l'Etablissement des Loix*: Car c'est principalement de l'observation des Loix & de leur établissement que depend le salut d'un Etat. Il faudra donc qu'il sçache encore, Combien il y a de formes de Gouvernemens, ce qui convient à châcun, & ce qui les détruit; soit que ces choses-là leur soient propres & essentielles, soit que de leur nature elles leur soient contraires. Je dis que les Etats peuvent être détruits par les choses mémes qui leur sont propres & qui les établissent; puis que si nous en exceptons l'Etat seul qui est veritablement parfait, on peut dire, qu'il n'i en a pas un qu'on ne puisse détruire en lui donnant trop de ces choses, ou en ne lui en donnant pas assez. Par exemple, si nous donnons à l'Etat populaire, plus ou moins de liberté qu'il ne faut, aussi-

tôt il s'affoiblit & dégenere en Oligarchie : Car il en est de même que des Nez que nous appellons Camus & Aquilins ; non seulement ajoûtant aux uns & ôtant aux autres on les ramene à la mediocrité, mais encore si l'on s'efforce de les rendre toûjours plus Camus ou plus Aquilins, on les met en tel état, qu'à la fin il ne leur reste pas même la moindre apparence de Nez. Or pour ce qui est de l'Etablissement des Loix, ce ne sera pas assez à l'Orateur de connoître par ce qui s'est passé dans l'Etat où il parle, Quelle façon de gouverner est la meilleure; mais encore il faudra qu'il sçache par une exacte lecture de tout ce qui s'est fait chez les autres peuples, Quelles sortes de Loix sont plus propres à telles ou à telles sortes de personnes.

D'où il s'ensuit evidemment deux choses. La premiere, Que pour être capable d'établir des Loix, les voyages sont utiles ; puis que c'est principalement dans les voïages & en pratiquant plusieurs Nations, qu'on fait experience des Loix. La seconde, Que pour être en état de persuader dans les Assemblées publiques, il faut être versé dans l'Histoire. Or tout cela est l'ouvrage de la Politique seulement, & n'appartient en aucune façon à la Rhetorique.

Nous avons donc remarqué, Quels sont les points principaux que doit connoitre l'Orateur qui a à deliberer ; parlons desormais de ce qu'il doit emploïer, non seulement afin de pouvoir persuader sur ces mêmes points, ou dissuader ; mais encore afin de le pouvoir faire sur quelque autre matiere qui se presente.



CHAPITRE V.

Du souverain Bien, & de ses parties.



IL n'i a presque personne, soit en commun soit en particulier, qui dans la vie ne se propose un certain but; Et pour arriver à ce but, que sans cesse on a en vcuë, chacun de son côté fait tout ce qu'il peut afin d'acquerir & d'éviter certaines choses. Or ce but en un mot, est ce que nous appellons, *Souverain bien*, *Felicité*, *Souverain bonheur* & tout ce qui en dépend. Afin donc qu'on en ait quelque idée disons en gros ce que c'est que cette Felicité ou ce souverain Bien, & ce qui en fait partie; puisque tout ce qu'on emploie & à persuader & à dissuader, regarde toûjours ou la Felicité elle même ou ce qui se rapporte à elle, ou qui lui est opposé. Et de fait tout ce qui est capable de nous rendre heureux absolument ou en partie, ou qui d'un petit Bien en peut faire naître un plus grand, est toûjours ce que nous devons nous proposer de faire comme nous devons toûjours nous abstenir d'entreprendre les choses qui peuvent detruire nôtre bon-heur ou l'empêcher, ou nous faire passer à un état contraire.

SUPPOSONS donc que la Felicité se rencontre,

A mener une vie dont toutes les actions reüssissent au contentement de celui qui les fait, san

pourtant s'éloigner en rien de la vertu ni du devoir d'un honnête homme.

Ou encore,

A se voir en tel état qu'on n'ait affaire de rien.

Ou bien,

A passer si agreablement ses jours que les plaisirs n'en puissent être troublez.

Ou enfin,

A joüir d'une possession si parfaite de toutes choses qu'on soit en puissance également & de les conserver dans le besoin, & de les acquerir de nouveau si elles étoient perduës?

Car sans doute tout le monde demeure d'accord que le Souverain bien consiste, ou dans la possession de quelqu'une de ces choses, ou de plusieurs ensemble,

QUE si la Felicité est veritablement ce que nous venons de dire, on doit mettre au nombre de ce qui en fait partie, *la Naissance, le Credit, l'Amitié des honnêtes Gens, les Richesses, l'Avantage d'avoir des enfans parfaits & en grand nombre*, & enfin *la Joüissance d'une vieillesse exempte de toute sorte d'incommoditez.* De plus il y faudra ajoûter *toutes les qualitez excellentes du Corps*, par exemple *la Santé, la Beauté, la Force, la Taille, l'Adresse à toutes sortes d'exercices*; Et encore, *la Gloire, les Honneurs, la bonne fortune*; bref *la Vertu, & tout ce qui en depend*, sçavoir *la Prudence, la Valeur, la Temperance, la Justice*; Car il est certain qu'un homme sera souverainement content lors qu'il se verra possesseur, & des Biens qui se trouvent dans nous-mêmes & que nous possedons en propre; & de ceux qu'on emprunte d'ailleurs & qui sont hors de nous; puis qu'apres ces deux sortes

de Biens il n'en faut point chercher d'autres. J'appelle *Biens qu'on trouve dans soi-même*, tout ce qui sert à l'embellissement de l'Ame, & à perfectionner le Corps : Et j'appelle *Biens étrangers & hors de nous*, *la Noblesse*, *les Amis*, *les honneurs*, *& les Richesses*. Outre ces avantages neanmoins nous croïons encore que pour asseurer entierement le bonheur de nôtre vie, il est bon d'*Avoir de la puissance & d'être favorisé de la Fortune*.

Examinons en particulier Quelle est la nature de toutes ces choses, & premierement en quoi consiste la Noblesse.

Les parties qui composent le souverain Bien.

LA *Noblesse* se peut considerer en deux façons, ou à l'égard de tout un Peuple, ou d'un particulier seulement. Un Peuple sera remarquable par sa Noblesse s'il est originaire du Pais qu'il habite, ou du moins fort ancien ; Si ses Fondateurs ont été illustres, & s'il en est sorti quantité de grands hommes qui aient éclaté par leur sagesse, par leur valeur, par leur justice & par tous les autres avantages qui donnent de l'émulation. La Noblesse d'un particulier peut venir ou du côté des hommes, ou du côté des femmes, ou de tous les deux ensemble, sur tout si sa naissance est legitime ; Et cette Noblesse sera toûjours d'autant plus considerable, si de même que nous venons de remarquer touchant les Fondateurs des Etats, les premiers de sa race ont été illustres pour leur vertu ou leurs grands biens, ou pour quelqu'une des autres choses

qui ont du credit dans le monde ; Et non seulement si les premiers de sa race ont été illustres, mais encore si depuis on en peut compter beaucoup d'autres dans sa famille, aussi bien parmi les femmes, que parmi les hommes ; parmi les jeunes gens, & les vieillards, qui aient ajoûté à cette premiere gloire.

IL n'est pas difficile de connoître en quoi consiste ce que nous appellons *Etre heureux en enfans*. En general donc ce bonheur se rencontre dans une Ville ou dans un Etat, s'il y a beaucoup de jeunesse, & qui ait de bonnes qualitez ; soit que ces qualitez regardent le Corps, comme sont *la Taille, la Beauté, la Force, l'Adresse à toutes sortes d'exercices* ; soit qu'elles regardent l'Ame, comme *la Temperance* & *la Valeur* : car à proprement parler, ces deux vertus appartiennent aux jeunes gens. En particulier nous appellerons un homme heureux en enfans, celui qui en aura un grand nombre, tant de l'un que de l'autre sexe, & remarquables par toutes les qualitez que nous venons de dire. Au reste les qualitez qui rendent les femmes recommandables, premierement quant au Corps, sont la *Beauté*, & la *Taille* : en second lieu, pour l'Ame & pour l'esprit, nous recherchons aux femmes particulierement la *Temperance*, & de plus *cet Amour du ménage qui ne tient point de la bassesse & qui n'est pas indigne d'une femme de condition*. De quelque façon donc que nous considerions la possession des enfans tant de l'un que de l'autre sexe, soit que nous la considerions en general ou en particulier, jamais elle ne pourra être heureuse entierement, si ces enfans, autant les filles que les masles, n'ont toutes les vertus & toutes les qualitez que

nous avons remarquées : Et pour cela peu
on assurer de tous ceux qui ont des filles & d
femmes aussi mal élevées que les Lacedemonier
en ont, Qu'ils ne sont heureux en enfans qu'
demi.

QUANT aux *Richesses*, ce qui en fait part
c'est *l'Argent comptant*, la *quantité des her*
tages & des belles terres ; *les Meubles*, *les Trou*
peaux, *les Esclaves*, sur tout s'ils sont remarqua
bles par la grandeur, par la beauté, & par le nom
bre. Or non seulement pour être riche il faudi
posseder toutes ces choses, mais encore il faudi
que la possession en soit *seure*, *honnête* & *profita*
ble tout ensemble. Une chose est profitable, loi
qu'elle est de rapport ; & elle est honnête, loi
qu'on ne s'en sert que pour le plaisir. J'appell
possession de rapport celle dont nous tirons d
revenu, & je nomme possession pour le plais
simplement, celle qui n'a rien de plus considera
ble que l'usage. Enfin nous possedons *en asseu*
rance une chose, lors que nous en joüissons e
tel lieu & de telle sorte que nous pouvons en us
comme il nous plaît ; & de plus quand la pro
prieté nous en appartient. On possede en propr
une chose lors qu'on la peut aliener ; j'appell
aliener, la vendre, ou la donner. Apres tout
ne faut pas penser que la qualité de Riche dépen
de plus de la possession des Richesses que de leu
usage ; car tant s'en faut que cela soit, que mêm
se servir de son Bien, est proprement ce que nou
appellons être Riche.

LA *Gloire & la Reputation* consistent à passe
pour homme de bien dans l'esprit de tous le
hommes. Et encore a être crû possesseur d'u

antage ou que tout le monde souhaite passionment, ou du moins les plus honnêtes gens, ou s personnes d'esprit.

'*Honneur*, est un témoignage d'estime qu'on _rend à ceux qui sont bien faisans; de là vient l'on honore principalement les personnes qui nt du bien : Et quoi qu'il fût juste de ne por- : de l'honneur qu'à ces gens-là, on ne sse pas d'honorer encore ceux qui sont en issance de bien faire : Au reste le Bienfait garde toûjours, ou la vie & tout ce qui peut e cause de sa conservation, ou les richesses, enfin quelqu'un des autres avantages dont cquisition est difficile à faire, soit absolument, t en certain lieu, ou en certain tems : Et st aussi pourquoi souvent nous voïons ren- : beaucoup d'honneur & faire de grandes sou- ssions à des personnes pour de tres petites cho- en apparence, seulement à cause que l'occa- n ou la difficulté de les faire les avoient ren- ës considerables. Les parties de l'Honneur, ou manieres differentes d'honorer sont, *les Sa- fices, les Inscriptions publiques soit en vers ou prose, les Recompenses, les Lieux consacrez, Préseances, les Tombeaux, les Statuës, les nsions qu'on a du Public*; à quoi l'on peut oûter ce que pratiquent les Nations étrangeres iand elles veulent honorer quelqu'un; par emple, *Se prosterner contre terre*, ou *Se retirer chemin quand on passe*. Il faut encore met- : *les Presens* au nombre des choses qui sont en onneur. De vrai le Present est de telle natu- , qu'en même tems il est & la donation une chose & une marque d'estime ; aussi les vares & les Ambitieux en sont-ils grands ama- urs; à cause qu'ils y trouvent ce qu'ils cherchent.

Les Avares y rencontrent l'acquisition, & Amb tieux l'honneur ; qui est ce que tous d demandent.

LA *Santé* est proprement la vertu du Cor il faut neanmoins la posseder de maniere nous puissions faire toutes sortes de fonct sans en être malades ; car il y en a beaucoup jouïssent de la Santé comme faisoit Herodic qu'on ne peut pas dire être heureux en cet ét à cause qu'il faut qu'ils s'abstiennent de tout qui rend nôtre vie commode & agreable, ou la plus grande partie.

POUR la *Beauté*, elle est differente à rai des âges differens. La Beauté d'un je homme est d'avoir le Corps propre à toutes s tes d'exercices, soit à la Course, & aux aut actions qui demandent de la force. Il faut enc qu'il soit agreable à voir, & si agreable mê qu'on ne puisse se lasser de le regarder:Pour ce raison les Athletes propres à la Course & à battre, sont tres-beaux. La beauté d'un hom fait, est de pouvoir supporter toutes les fatig de la guerre, & d'avoir je ne sçai quoi dans visage qui le rende agreable à voir & redouta tout ensemble. Enfin celle d'un vieillard consi à pouvoir faire toutes les fonctions necessair & cela sans se plaindre, comme ne sentant auc ne des incommoditez qui affligent d'ordinaire vieillesse.

LA *Force* consiste à tourner & manier qu qu'un comme on veut ; ce qui se fait cinq façons, Ou en le tirant, ou en le poussa ou en l'élevant, ou en le terrassant, ou l'étraignant : car on ne peut pas dire qu'

mme soit fort, s'il ne fait tout ceci, ou une
tie.

A L'EGARD de la *belle Taille*, c'est quand
on surpasse presque tous les autres, ou
hauteurs, ou en largeur, ou en grosseur; en
te neanmoins que cet excés ne rende pas le
rps plus pesant ni plus tardif dans tous ses
ouvemens.

POUR reussir au métier *d'Athlete* qui comprend trois sortes d'exercices, sçavoir la
ite, la Course, & le Combat des poings; Le
rps doit avoir ces trois avantages, la *Taille*, la
rce, & l'*Agilité*: car tout homme qui est agile
fort. Au reste

Quiconque peut jetter les jambes d'une cer- δρομικὸς.
ne maniere, les avancer loin & promptement,
propre à la Course.

Celui qui peut étraindre son homme & le tenir παλαιστικὸς.
rme, est né pour la Luite.

Enfin pouvoir à force de poings repousser un πληκτικὸς.
versaire & le faire toûjours reculer, c'est ce
'il faut au combat des poings.

Entre les Athletes quelques-uns reussissent aux παγκρατιαστικὸς.
ings & à la luite tout ensemble, & d'autres πενταθλος
nt adroits à toutes ces trois sortes d'exercices.

A *Vieillesse commode* est celle qui vient tard
& qui ne fait rien souffrir. Pour en joüir
nc il ne faudra pas vieillir de trop bonne heu-
; aussi ne suffira t'il pas de vieillir tard si en
ême tems on n'est exempt de toutes sortes
incommoditez. Or cet avantage ne dépendra
s seulement des qualitez excellentes du Corps,
ais encore de la bonne Fortune : Car qu'un

homme soit sujet aux maladies & de foible com
plexion, le moïen qu'il ne souffre jama s?
s'il a à être incommodé, comment est-il possib
que sans un grand bonheur il pu sse vivre long
tems en cet état? J'avouë ver tablement qu
sans la santé & la bonne constitution, on n
laisse pas de vivre quelquefois assez long-tems
puis que tous les jours il se voit des gens priv
de tous les avantages du Corps arriver à d
longues années: Mais ce n'est pas ici qu'
faut donner une exacte connoissance de cet
matiere.

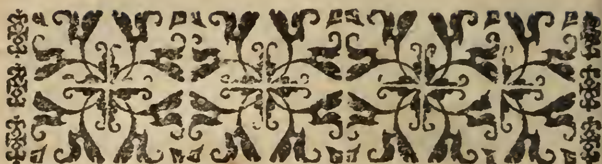
POUR ce qui est *du Credit, & d'avoir l'A
mitié des honnêtes Gens*, ceci sera facile
connoître quand nous aurons declaré ce qu
nous entendons par le mot d'Ami. Tout homm
donc qui tâchera par toutes sortes de moïens d
procurer à un autre ce qu'il juge lui être avanta
geux sans autre motif que de le vouloir oblige
& seulement parce qu'il l'aime, c'est là propre
ment ce que nous appellons être Ami. Or quicon
que aura beaucoup de personnes disposées d
cette sorte à son égard, se pourra vanter d'*Avo
du Credit & beaucoup d'Amis*; & si ces mêm
personnes ont du merite & de la vertu, pour lo
il aura *l'Amitié des honnêtes Gens*.

ON appelle *bonne Fortune* quand il arrive
une personne, ou qu'il lui est arrivé tous l
Biens & les avantages dont la Fortune est la cau
se ordinairement; ou du moins quand de tous c
Biens il lui en est arrivé la meilleure partie, o
les plus considerables. La fortune au reste quel
quefois peut être cause des mêmes Biens & nou
procurer les mêmes avantages que ceux que nô
tre adresse & les Arts nous procurent, quoi qu

'ordinaire la plûpart de ceux qui viennent d'elle e soient nullement au pouvoir des Arts, comme ont tous les Biens de la Nature. Quelquefois encore elle est cause de certains Biens qui arrivent xtraordinairement & en quelque façon contre le essein de la Nature même; Par exemple, la Forune est quelquefois cause de la Santé qui est un ien dependant de la Medecine; & cette même ortune bien souvent est cause de la Beauté, & de . Taille, qui sont des avantages purement déendans de la Nature. Mais en general, on peut ommer Biens de la Fortune, tous ceux qui sont ujets à l'Envie. Outre ces Biens la Fortune en onne encore d'autres quelquefois contre toute rte de raison & d'apparence, comme il arrive, uand entre plusieurs freres qui sont tres laids, il en rencontre un parfaitement beau. Ou lors que e plusieurs qui cherchent un tresor, il n'i en a u'un qui le trouve. Ou encore quand une fléche ui a été tirée, épargne celui-ci & en blesse un ut contre. Ou enfin lors qu'une personne qui oit accoûtumé d'aller seule en certain lieu, abstient d'i aller dans le tems que plusieurs qui étoient allez pour la premiere fois y perissent; r il semble que toutes ces choses là soient de ırs effets de la bonne Fortune.

Touchant *la Vertu*, parce qu'elle regarde la Loüange particulierement, nous remettons . faire sçavoir ce que c'est quand nous ferons au enre Démonstratif.





CHAPITRE VI.

De la Fin du Genre Deliberatif, & des Lieux pour prouver Qu'une chose est bonne ou utile.



PRESENTEMENT l'on voit Quelles sont les choses à quoi il faut avoir égard lorsqu'on a à persuader, soit que ces choses-là soient arrivées, ou aïent à arriver. Et de même en est-il pour dissuader, puis qu'il n'i a qu'à prendre le contraire.

Mais parce que Celui qui delibere a toûjours pour but ce qui est *Utile*. D'ailleurs que jamais personne ne delibere de la *Fin*, mais seulement des *Moïens* pour y arriver; & que ces moïens là c'est ce qui est utile touchant le dessein qu'on a. Enfin parce que ce qui est utile, est toûjours un Bien & un avantage. Pour cela il faut que nous donnions ici quelques notions du *Bien* en general, & de ce qui est *Utile*, afin d'en tirer des propositions.

Supposons donc,

Que le Bien est une chose souhaitable à cause d'elle même.

Ou, qui pour l'avoir, oblige à en rechercher d'autres ausquelles on ne penseroit jamais.

Ou generalement que c'est ce que souhaite Tout ce qui est au monde, ou du moins Tout ce qui a du sentiment

sentiment ou de la raison ; Et même ce que souhaiteroit Tout ce qui est privé de raison s'il en avoit.

Disons encore,

Que le Bien est tout ce que la Raison nous represente comme tel.

Et encore,

Que tout ce qu'elle nous represente comme un Bien en chaque rencontre particuliere ; cela même nous est toûjours avantageux.

Ajoutons,

Que le Bien est ce qui par sa presence fait qu'on se trouve tout autre, & si content qu'on ne souhaite rien au delà.

Ou

Ce qui tout seul nous suffit.

Et même,

Que c'est ce qui peut être cause de tous ces Biens que nous venons de dire, Ou qui les peut conserver, Ou qui en est toûjours suivi.

Supposons enfin,

Que le Bien est Tout ce qui peut esloigner ou détruire ce qui est contraire aux avantages que nous avons remarquez,

En passant nous observerons Qu'une chose peut être Suivie d'une autre en deux manieres, ou *en même tems*, ou *quelque tems aprés*. Par exemple l'Etude est suivie de la Science quelque tems aprés, parce que pour être sçavant il faut auparavant avoir étudié. Et la Vie suit toûjours la Santé en même tems, puis qu'il n'est pas possible qu'on joüisse de la santé, & qu'en même tems on soit privé de la vie.

Nous observerons aussi Qu'une chose peut être Cause d'une autre en trois façons. Ou *formelle-*

ment & par elle même, ainsi la Santé est toûjours cause qu'une personne est saine. Ou *en reparant ce que cette chose perd*, ainsi les alimens sont cause encore de la Santé. Ou bien enfin *en la conservant*, & de cette sorte l'Exercice est cause de la Santé, parce que d'ordinaire la Santé en dépend.

SUPPOSE' donc que le Bien soit veritablement ce que nous venons de dire, il sera necessaire de tirer ces consequences : Premierement,

I. *Que l'acquisition d'un Bien & la delivrance d'un Mal, seront des choses avantageuses*,

puis que d'un côté acquerant un Bien, on n'aura pas en même tems le mal qui lui est contraire : Et d'un autre côté qu'étant delivré d'un Mal, on aura aprés le bien qui le suit.

En second lieu,

II. *Que l'échange d'un petit Bien pour un plus grand, ou l'échange d'un grand Mal pour un plus petit, seront encore de grands avantages*;

puisque d'une part il sera vrai d'asseurer, Qu'autant que ce grand Bien aura d'avantage sur le petit, autant de Bien aura-t'on acquis qu'on n'avoit pas ; Et d'une autre part, Qu'autant que ce petit Mal sera moindre que le plus grand, d'autant de mal sera-t'on delivré qu'on n'aura plus.

On pourra aussi inferer.

III. *Que generalement toutes les Vertus seront des Biens*,

puisque ceux qui les possedent se trouvent contens en cet état, & que d'ailleurs elles sont cause qu'il leur arrive en suite beaucoup d'autres avantages; & même qu'elles les rendent capables de faire du

bien aux autres. Mais nous parlerons de cette matiere à part en un autre endroit, où il ſera traitté de chaque Vertu en particulier, & de ſa difference.

De plus on ſoûtiendra,

Que le Plaiſir eſt un Bien, IV.

parce que naturellement tous les Animaux le recherchent.

Et par la même raiſon,

Toutes les belles choſes & qui ſont agreables, V.

car tout ce qui eſt agreable nous apporte du plaiſir. Quant aux choſes qui ſont Belles, il faut remarquer que les unes ſont agreables ſimplement, & les autres honnêtes & ſouhaitables pour l'amour d'elles mêmes.

Enfin pour ne rien oublier, & pour nommer tous les Biens les uns aprés les autres, il faudra mettre encore au nombre des Biens; Premierement,

Le ſouverain Bien, VI.

veu qu'il eſt ſouhaitable à cauſe de lui-même & qu'il peut ſatisfaire pleinement, & que pour l'acquerir nous n'épargnons rien de tout ce qui eſt en nôtre pouvoir.

Secondement, il y faudra mettre

La Juſtice, la Valeur, la Temperance, la Grandeur de Courage, la Magnificence, & pareilles habitudes, VII.

à cauſe que ce ſont là les Vertus de l'Ame.

Il y faudra encore ajoûter

La Santé, la Beauté, & telles choſes ſemblables. VIII.

puiſque non ſeulement ce ſont les Vertus du

Corps & les qualitez qui le perfectionnent, mais encore parce qu'elles ſont capables de nous faire entreprendre beaucoup de choſes, & même de les executer. Par exemple la Santé eſt un Bien, parce qu'elle eſt la ſource de tous les Plaiſirs & de la Vie même ; auſſi eſt-ce principalement ce qui la fait paſſer pour un Bien excellent, à cauſe qu'elle eſt en même tems le principe des deux ſeules choſes que le vulgaire eſtime le plus au monde, qui eſt de vivre, & de vivre avec plaiſir.

IX. *LES Richeſſes encore ſont à mettre au rang des Biens*, puis qu'il y a de la vertu à s'en bien ſervir, & que par leur moïen on peut faire bien des choſes.

Pareillement

X. *Les Amis & L'amitié*, car un Ami eſt toûjours ſouhaitable à cauſe de lui-même, joint qu'il peut beaucoup ſervir.

XI. *L'honneur encore & la gloire ſont des Biens*, car outre qu'il eſt agreable de les poſſeder, & qu'ils nous peuvent ſervir beaucoup ; c'eſt qu'il arrive d'ordinaire, que les mêmes choſes qui nous font rendre de l'honneur ſe trouvent veritablement en nous.

XII. *Sçavoir Parler & agir ſont encore des Biens*, puiſque ces choſes-là peuvent nous procurer de tres-grands avantages.

Il faut dire le même

XIII. *Du bel Eſprit, de la Memoire, de la Docilité, de la Vivacité, & de telles autres qualitez*,

car tout cela peut beaucoup contribuer à nôtre fortune, & nous mettre en état de faire de grandes choses.

On doit aussi mettre au rang des Biens,

Toutes les Sciences, & les Arts, comme aussi la Vie, X I V.
puisque quand nous n'aurions autre avantage que de vivre, il ne faudroit pas laisser de souhaiter la vie à cause d'elle même.

Enfin nous devons tenir pour Bien,

Tout ce qui est Juste, X V.
attendu qu'il regarde l'utilité publique.

Voilà pour les choses qui sans contredit passent chez tous les hommes du monde pour de veritables Biens.

Biens douteux ou controversez, & pour les faire valoir.

QUANT aux autres choses à qui la qualité de Bien est contestée, la preuve s'en pourra faire ainsi,

Premierement,

Que tout ce qui a pour son contraire un Mal, est un Bien. I.

En second lieu,

Tout ce qui a pour son contraire une chose dont les Ennemis tirent de l'avantage. I I.
Par exemple s'il est utile aux Ennemis que nous soïons poltrons, sans doute la Valeur nous sera fort avantageuse.

Et generalement enfin,

Tout ce qui sera contraire aux choses que les I I I.
Ennemis souhaitent, ou qui leur donnent de la

joie ; apparemment nous doit être utile.
De là vient que Nestor dans Homere, voulant reconcilier Achille & Agamemnon, de qui la division alloit ruiner l'entreprise des Grecs devant Troie, allegue d'abord comme un moïen tres-capable de les toucher.

Iliad. 1. *Quelle joie à Priam, s'il apprend ce discord ?*

Il faut pourtant remarquer que ceci n'est pas toûjours vrai, mais seulement pour l'ordinaire, puisqu'enfin rien n'empêche que quelquefois une même chose ne soit utile à deux Ennemis en meme tems ; d'où est venu le Proverbe : *Que souvent les Maux portent à la reconciliation, & rendent les hommes amis* : ce qui se doit entendre lors que la même chose est dommageable également aux uns & aux autres.

De plus il y aura lieu de soutenir,

IV. *Que tout ce qui n'est point dans l'excés est un Bien, puisque tout ce qui est excessif & plus grand qu'il ne faut, est un Mal.*

V. Comme encore

Tout ce qui nous aura fait prendre beaucoup de peine, ou obligé à une grande despense.

Et certainement pourroit-on dire que ces choses-là n'eussent pas toutes les apparences d'un veritable Bien, puisqu'en effet elles seront le but & la Fin de toute cette dépense & de tous ces grands travaux? Car ce qui tient lieu de Fin est toûjours un Bien. Aussi est-ce la raison qui oblige Homere de faire dire à Junon lors que les Grecs sont prêts de s'en retourner, & de lever honteusement le siége de devant Troie.

Quoi-donc de leur retour les Grecs trop desireux
Oublirent en fuïant tant d'exploits genereux ?

Les Troyens à leur honte auront donc la victoire,
Et Priam pour jamais se verra plein de gloire ?

Il fait dire encore à Ulisse en un autre endroit parlant à l'Armée des Grecs pour les faire opiniâtrer à ce Siege.

Quelle honte Guerriers, à tant de combattans, Iliade 2.
De n'étre pas vainqueurs aprés un si long-tems,
Et de s'en retourner sans honneur & sans gloire?

C'est encore ce qui a donné lieu au Proverbe,

Casser sa cruche à la porte.

On pourra soûtenir de même,

Que ce que quantité de personnes souhaitent passionnément, ou qui merite en apparence qu'on en dispute la possession & qu'on se batte pour l'avoir, est un Bien. VI.

Cette proposition doit passer pour certaine, suivant une des dêfinitions du Bien que nous avons données, veu qu'alors il a été dit, *Que le Bien étoit une chose que generalement tous les hommes souhaitoient* : Il est vrai que cette proposition est conceuë en des termes moins universels ; mais quand on dit *un grand nombre*, ou *la plûpart*, il semble en quelque façon qu'on veüille dire, *Tout le monde*.

Ce raisonnement encore sera plausible, VII.

Que tout ce qui est loüable est un Bien,

à cause que personne ne se met en peine de loüer une chose qui n'a rien de bon en soi.

Toute action encore passera pour bonne

Qui tire des loüanges de la bouche même des Ennemis, & des plus Méchans. VIII.

Car qui pourroit dire alors Que cette action ne fût pas dans une approbation generale, quand ceux qui ont le plus d'interêt d'en dire du mal

pour leur avoir été prejudiciable, eux-mêmes en disent du bien ? Il est certain que jamais ils n'en auroient fait cette estime, si la verité ne les y avoit forcez. Ce fondement est si vrai, que c'est par cette raison qu'on tient pour méchans ceux qui sont blâmez de leurs Amis, & tout au contraire pour honnêtes Gens & pour vertueux ceux qui obligent même leurs propres Ennemis à les loüer ; & c'est de cette maniere que Simonide loüa un jour les Corinthiens dont neanmoins ils se tinrent fort offensez; c'est quand il dit,

Et quoique tu sois Grecque, ô fameuse Corinthe,
Ce n'est point contre toi qu'Ilion fait sa plainte.

On pourra encore proposer comme excellent,

IX. *Tout ce qu'une personne tres-sage, ou un tres-homme de bien, ou une honnête femme auront jugé tel,*

Ainsi nous dirons d'Ulisse, *Qu'il faut que ç'ait été un excellent homme, puisque de tous les Grecs il n'i en a eu pas un que Minerve ait plus estimé que lui.* Ainsi encore dirons-nous, *Qu'Helene a deu être une parfaitement belle femme, attendu que Thesée la jugea seule digne de son choix & de son affection.* On assurera de même du jeune Pâris, *Que sans doute il fut extraordinairement judicieux, puisque trois Déesses considerables le voulurent avoir pour Arbitre de leur differend.* On maintiendra aussi *Qu'Achille a été un tres vaillant Capitaine, à cause que le divin Homere l'a fait le premier Heros de son Poëme.*

On mettra encore de ce rang,

X. *Tout ce que d'ordinaire on prefere aux autres choses :*

Or ce qu'on prefere d'ordinaire c'est, ou de faire

ce que nous avons remarqué être avantageux, ou ce qui peut nuire à nos Ennemis, ou être profitable à nos Amis; ou enfin ce qui est possible. Au reste on tient une chose *Possible* pour deux raisons, ou quand elle s'est faite déja, ou quand elle est facile à faire. Une chose est facile à faire, lors qu'on la fait sans peine, ou en fort peu de tems; car la difficulté d'une entreprise se mesure toûjours, ou à la longueur du tems qu'on emploie à l'executer, ou au mal qu'elle donne.

Il y aura lieu encore de soûtenir,

Que tout ce qui se fait comme on veut, est un Bien. XI.

Et de fait ce que les hommes veulent toûjours c'est ou de n'avoir point de mal absolument, ou d'avoir peu de mal pour beaucoup de bien. Ainsi un méchant homme se porte à une action punissable, dans la pensée, ou qu'il n'en sera point puni, ou s'il vient à l'être, que la punition sera legere.

Cet autre raisonnement encore pourra servir

Que les choses que nous possederons en propre, ou que personne n'aura que nous, ou qui excelleront par dessus toutes les autres, seront bonnes, XII.

à cause qu'il y aura plus d'honneur à les posseder.

Comme aussi

Tout ce qui nous conviendra particulierement: XIII.

Par exemple tout ce qui nous sera bien-seant ou à cause de nôtre naissance, ou à cause de nos grands emplois,

Pareillement

XIV. *Toutes les choses que nous croirons nous manquer, pour petites qu'elles soient.*

Puis qu'on ne se met pas moins en peine d'acquerir celles-là, que les autres qui sont d'une plus grande importance.

On fera passer encore pour de bonnes choses.

XV. *Celles dont on peut venir à bout aisément*; car non seulement elles sont possibles, mais encore faciles à faire. Au reste nous croïons pouvoir aisément venir à bout d'une chose, lors que tout le monde l'a déja faite, ou quantité de personnes, du moins nos pareils, ou ceux qui ne nous valent pas.

Une chose encore paroîtra avantageuse & à entreprendre,

XVI. *Qui sera agreable à nos Amis, ou fera dépit à nos Ennemis.*

Et encore:

XVII. *Tout ce que les personnes d'un haut merite & qu'on estime infiniment au dessus des autres d'ordinaire se proposent de faire.*

De plus

XVIII. *Toutes les choses pour lesquelles il semble qu'on soit né, ou dont on a une tres-grande experience,*

Puis que c'est d'ordinaire en de telles rencontres que les hommes se promettent plus de succés.

XIX. Nous pourrons encore faire valoir

Tout ce que les personnes de neant & de bas

condition ne peuvent faire.

Veu qu'alors il y aura d'autant plus de gloire à entreprendre ces choſes, qu'elles ſeront hors du commun & au deſſus de la portée des hommes ordinaires.

Enfin l'on fera paſſer pour bon

Tout ce qu'ordinairement on ſouhaite, XX.

Car outre qu'on y trouve du plaiſir, c'eſt que même on ne croit pas qu'il y ait rien de meilleur.

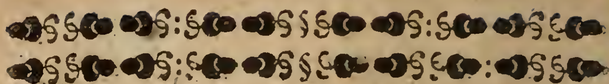
Mais ſur tout une choſe ſera aisée à propoſer comme excellente à une perſonne,

Si c'eſt particulierement ſa paſſion & ce qu'elle ſouhaite le plus au monde ; XXI.

Par exemple comme eſt la Victoire à un Ambitieux; l'Argent, à un Avare; & ainſi des autres.

Ce ſont donc là les Lieux qui doivent fournir des propoſitions quand on aura à montrer Qu'une choſe eſt Bonne & Utile.





CHAPITRE VII.

Lieux pour connoître Quand un Bien est plus grand ou plus petit qu'un autre.

MAis parce qu'assez souvent il arrive Que les mêmes personnes qui demeurent d'accord que deux choses veritablement sont *Utiles*, ne laissent pas d'être en contestation sur *le Plus* & *le Moins*; Il faut encore que nous enseignions à connoître Quand un Bien sera *plus Grand* qu'un autre, & Quand une chose sera *plus Utile*.

Supposons donc premierement, *Que tout ce qui surpasse une chose en quoi que ce soit, est ce qui déja contient en soi tout autant que cette chose-là contient; & qui a encore quelque chose de plus.* Et au contraire, *Que tout ce qui est surpassé & moindre, est ce qui est renfermé & compris dans la chose qui le surpasse.*

Supposons en second lieu, *Que tout ce qu'on dit être* ou *plus grand*, ou *en plus grand nombre* n'est tel qu'à cause qu'on en fait comparaison avec quelque chose qui est plus petite. Et tout de même, Qu'autant de fois qu'on se sert des termes de *Grand* & de *Petit*, de *Peu* & de *Beaucoup*, c'est toûjours à l'occasion de choses qu'on fait rapporter à d'autres dont on veut faire sçavoir la grandeur & en quelle quantité elles sont.

Supposons enfin, *Que tout ce qui surpasse une autre chose*, est proprement ce que nous appellons *Grand*; Et au contraire, *Que tout ce qui en est surpassé* est proprement ce que nous appellons *Petit*; & ainsi du *Peu* & du *Beaucoup*.

DONC puisqu'il a été remarqué,

Que le Bien est une chose qu'on doit souhaiter à cause d'elle même, & non pas à cause d'une autre.

Et encore,

Que c'est generalement ce que desire tout ce qui est au monde, ou qui a de la raison, ou que rechercheroit tout ce qui est privé de raison, s'il avoit de la connoissance & du jugement;

En un mot,

Que c'est tout ce qui est capable de nous procurer de pareils avantages, ou de nous les conserver, Ou qui en est suivi.

Supposé encore ce que nous avons dit,

Qu'une chose à laquelle nous en rapportons d'autres, tient toûjours lieu de Fin,

puisque c'est à la Fin seule à quoi on rapporte tout ce qu'on fait, & pour laquelle tout le reste est recherché.

Supposé en dernier lieu,

Que tout ce que chaque particulier se propose comme un Bien, jamais à son égard il ne peut étre tel qu'il n'ait en lui quelqu'une des bonnes qualitez que nous venons de dire:

Tout cela présupposé, on pourra tirer les consequences qui suivent.

PREMIEREMENT,

Que plus de choses qu'une seule prise à part 1.

ou qu'un petit nombre ; & cela comparé de sorte l'un avec l'autre que dans ce plus grand nombre se trouve aussi compris ce même petit nombre ou cette seule chose ; sans doute le plus grand nombre en cet état l'emportera & sera à preferer.

En effet les deux conditions que nous avons remarquées, pour avoir l'avantage & être consideré comme le meilleur, s'i rencontrent : Car deja de soi & en qualité de plus grand nombre, on ne peut pas douter qu'il ne les surpasse. Et d'ailleurs ces autres choses ici, pour être comprises en lui, en sont surpassées.

Secondement cette consequence sera bonne,

II. *Que si une chose, qui est la plus excellente dans son Genre, l'emporte sur une autre qui soit aussi la plus excellente dans le sien ; sans difficulté le Genre de la plus excellente l'emportera sur le Genre de l'autre.*

Et reciproquement,

III. *Que si un Genre est plus excellent qu'un autre Genre, Ce qu'il y aura de plus excellen[t] dans ce plus parfait Genre, l'emportera sur tou[t] ce qu'il y aura de plus excellent dans l'autre[.]*

Par exemple s'il est vrai de dire en particulier Que le plus excellent de tous les hommes e[st] plus parfait que la plus excellente de toutes le[s] femmes ; En general il sera vrai de dire encor[e] Que tous les hommes seront plus parfaits qu[e] toutes les femmes generalement.

Et au contraire par la même raison, Si l'on pe[ut] dire Que tous les hommes generalement so[nt] plus excellens & plus parfaits que toutes le[s] femmes en general ; on pourra dire en particuli[er] aussi Que le plus excellent de tous les homm[es] sera plus parfait que la plus excellente de tout[es]

les femmes ; puisque les degrez d'excellence de chacun Genre, & des choses qui sous eux tiennent le premier rang ont toûjours un parfait rapport entr'eux, & sont dans une juste proportion.

De plus on pourra inferer

Qu'un bien qui en aura un second à sa suite, vaudra mieux qu'un autre qui n'en aura point. IV.

A cause que joüissant de l'un on joüira aussi de celui qui le suit. Au reste nous avons déja fait sçavoir, Qu'une chose peut venir en suite d'une autre en deux façons ; Ou *en même tems*, Ou *quelque tems aprés*. Il se remarque encore une troisiéme façon que nous appellons *Suivre en puissance*. Donnons des exemples.

La Vie suit la santé en même tems, Il n'en est pas toûjours de même de la Santé à l'égard de la Vie.

La Science encore suit l'Etude, mais ce n'est que quelque tems aprés.

Enfin le Larcin suit en puissance le Sacrilege, puisque quiconque a la hardiesse de voler sur les Autels & de piller les Temples, Celui-là ne fera pas difficulté de dérober ailleurs.

Cette consequence aussi aura lieu,

Que de deux choses qui en surpasseront une troisiéme, celle qui la surpassera de davantage sera la meilleure. V.

attendu que pour être en cet état il est necessaire qu'elle surpasse aussi l'autre qui étoit plus grãde.

On pourra dire encore

Que tout ce qui produira un plus grand Bien vaudra mieux & sera plus digne de nôtre choix, VI.

puis que c'est à cela principalement qu'on

connoît quand un Bien eſt plus grand qu'un autre.

Et reciproquement,

VII. *Tout ce qui ſera produit par une plus excellente choſe,*

car ſi tout ce qui eſt bon pour la Santé eſt plus ſouhaitable, & eſt un plus grand Bien que ce qui apporte ſimplement du plaiſir; la conſequence eſt nette, Que le Plaiſir eſt bien moins conſiderable que la Santé.

Il y aura lieu encore d'inferer,

VIII. *Que tout ce qui ſera ſouhaitable de ſoi-même, vaudra mieux que ce qui ne ſera ſouhaitable qu'à cauſe d'une autre choſe.*

Par exemple la Force doit être tenuë pour un plus grand Bien que tout ce qui regarde la Santé ſeulement; puiſque ſans la Santé on ne ſouhaiteroit jamais pas une de ces choſes; Au lieu que la Force eſt toûjours deſirable d'elle-même, en quoi nous avons dit que conſiſtoit principalement la nature du Bien, entre les definitions que nous en avons données.

On pourra auſſi pretendre,

IX. *Que tout ce qui tient lieu de Fin eſt meilleur que ce qui n'eſt point conſiderable en cette qualité,*

veu que celui-ci n'eſt recherché qu'à cauſe d'une autre choſe, & que l'autre eſt recherché pour l'amour de lui-même. Par exemple l'Exercice le doit ceder à la Santé, à cauſe qu'on n'aime à faire de l'exercice, qu'afin de ſe bien porter.

Cette conſequence encore ſera bonne,

X. *Que ce qui n'aura pas tant de beſoin d'une choſe ou de pluſieurs qu'un autre, ſera meilleur.*

attendu qu'il sera beaucoup plus parfait & plus capable de satisfaire tout seul. Au reste une chose a moins de besoin qu'une autre en deux manieres, Ou quand elle n'a pas affaire de tant, ou que ce qui lui manque est plus aisé à trouver.

On aura aussi raison d'asseurer

Que de deux Biens dont l'un sera tellement dépendant de l'autre, que sans lui il ne seroit pas ou ne pourroit étre ; l'autre au contraire ne dépendra point de ce Bien en aucune façon, l'Indépendant vaudra beaucoup mieux. XI.

car comme il n'aura que faire de rien, c'est une marque qu'il sera & plus capable de satisfaire tout seul & plus parfait de lui-même.

La même consequence encore aura lieu à l'égard de deux choses comparées ensemble,

Si l'une a la qualité de Principe & que l'autre ne l'ait pas. XII.

Et tout de même de deux autres,

Si l'une est Cause, & l'autre non. XIII.

veu qu'on sera obligé d'en faire d'autant plus d'état, qu'absolument il est impossible que sans aucune Cause & sans aucun Principe, quelque chose que ce soit puisse étre jamais, ni être faite.

Cette consequence aussi sera necessaire

Que de deux Biens qui reconnoîtront chacun un Principe different, celui qui sera produit par le plus excellent Principe sera aussi le plus excellent. XIV.

Et encore celle-ci,

Que de deux Biens qui reconnoîtront chacun une Cause differente, celui qui sera l'effet de la plus noble Cause sera aussi le plus noble. XV.

Et reciproquement il sera vrai de dire en ren-

versant ces deux mêmes consequences,

XVI. *Que de deux Principes differens, celui qui pr[o]duira un plus grand Bien sera aussi le meilleu[r].*
Comme aussi,

XVII. *De deux Causes celle qui produira un pl[us] grand effet.*

Parce que nous venons de dire il se voit, Q[ue] de quelque façon qu'on puisse raisonner en [ce] sens, toûjours de part & d'autre il sera aisé [de] faire paroître une chose plus consid[e]rable; c[ar] non seulement un Bien en paroîtra plus consid[e]rable, *Si étant reconnu pour Principe on le com[pare] avec un autre qui ne soit pas tel*; mais en[core], *Si n'étant point Principe on en fait compa[raison] avec un autre qui soit Principe veritable[ment].* Et de fait dans tout ce qu'on se propose, [la] Fin est toûjours la chose la plus considerable [&] ce qui tient le premier rang; cependant ce n'e[st] point un Principe. Donnons quelque exempl[e]. Leodamas accusant Callistrate soûtenoit Que *ce[lui] qui avoit conseillé de faire une mauvai[se] action étoit plus coupable que celui qui l'avo[it] commise; parce,* disoit-il, *que cette action n'au[roit] jamais été faite, si premierement elle n'avo[it] été conseillée.* Ici le Conseil est consideré comm[e] le Principe de l'Action. Et tout au contraire u[ne] autre fois le même accusant Chabrias soûtin[t] Que *celui qui avoit commis une injustice, éto[it] beaucoup plus coupable que celui qui l'avoit con[]seillée, puisque tout Conseil demeure inutile, si u[n] autre ne l'execute, & que ceux qui conseillent a[de] faire une chose la conseillent toûjours à dessei[n] que d'autres la mettent à execution.* Ici l'Execu[]tion est considerée comme la Fin.

On pourra encore tirer cette consequence

Que ce qui se trouve rarement est plus excellent que ce qui se trouve communement & en abondance. XVIII.

insi l'Or est plus excellent que le Fer; car quoi-l'on n'en tire pas tant d'usage que du Fer, il mble neanmoins plus precieux à cause que l'acusition en est plus difficile à faire.

ans un autre sens aussi on pourra soûtenir.

Qu'une chose qu'on aura en abondance sera meilleure qu'une autre qui sera plus rare, XIX.

uisqu'en effet on se servira beaucoup plus de une que de l'autre; & que tout ce qui sert tres-ouvent, vaut mieux que ce qui ne sert que quelue fois & tres-peu. C'est ce qui a fait dire à Pinare dans une de ses Odes,

Il n'est rien de si bon que l'eau. Pind. Ode 1. Olimp.

Et tout de même on pourra pretendre,

Que ce qui est plus difficile à acquerir est preferable à tout ce qui s'acquiert aisément XX.

arce qu'il sera plus rare que l'autre.

Et tout au contraire,

Que ce qui est plus facile à acquerir vaut mieux que ce qui ne peut être acquis qu'avec difficulté, XXI.

uisque nous avons ces choses-là comme nous oulons & quand bon nous semble.

Pareillement,

Tout ce qui aura pour son contraire un plus grand Mal. XXII.

Et encore

Toutes les choses dont la privation nous apportera plus de dommage ou plus d'incommodité. XXIII.

On prendra aussi,

XXIV. *Que tout ce qui est Vertueux vaut mie[ux] que ce qui n'est point une Vertu.*

XXV. Et au contraire

Que ce qui est Vicieux est pire que ce qui n'[est] point un Vice & qui n'i a aucune dispositio[n]
attendu que ces choses sont arrivées à leur ter[me] & à leur Fin; & que les autres ne sont pas en [cet] état-là.

XXVI. Cette consequence encore aura lieu,

Que ce qui produira des effets plus loüabl[es] ou plus blâmables, sera aussi plus blâmable [ou] plus loüable lui-même.

Et par la même raison,

XXVII *Que les plus hautes Vertus & les plus gran[ds] Vices produiront aussi des actions & plus [vi]cieuses & plus vertueuses,*
puisque ce qu'un Principe & une Cause sont [à] l'égard de leurs Effets, tels sont toûjours les [ef]fets à l'égard de leurs Principes.

XXVIII. De plus on pourra raisonner ainsi,

Que toutes les choses, dont l'excés sera [ou] plus souhaitable ou plus honnête, ces choses seront elles-mêmes & plus honnêtes & plus sou[]haitables.

Par exemple, à cause qu'il est plus souhaitab[le] d'avoir une excellente veuë, que d'avoir l'od[o]rat excellent; il s'ensuit Que la bonne Veuë [est] quelque chose de plus souhaitable que le parfa[it] Odorat.

Et pareillement,

XXIX. *Que s'il est beaucoup plus honnête d'aimer [à] faire des Amis, que d'aimer à acquerir d[es] richesses, l'amour des Richesses sera moins hon[]nête que l'amour des Amis.*

Et reciproquement on pourra dire en renver-
nt les deux propositions precedentes ,

Que plus une chose sera excellente & honnête , & plus l'excés en sera honnête & excellent. XXX.

: tout de même ;

Que plus le desir d'un Bien sera honnête & raisonnable , & plus ce Bien là aussi sera honnête. XXXI.

ır il est certain Que plus les choses que nous
›uhaitons sont grandes en elles-mêmes, & plus
proportion nos desirs croissent & sont grands
our l'ordinaire.

Tout au contraire on dira ,

Que d'autant plus qu'une chose sera honnête & bonne , d'autant plus aussi le desir en sera bon & honnête. XXXII.

t encore ,

Que plus une Science sera honnête & belle, & plus les matieres qu'elle traittera seront belles aussi & honnêtes, XXXIII.

ıttendu que Telle qu'est la nature d'une Science,
elle est sa Doctrine ; puisque chaque Science
ı'enseigne rien que ce qui est de son sujet.

Et par la même raison à cause de l'analogie &
lu parfait rapport ,

Que plus une chose sera belle & honnête , & plus la Science qui en traittera sera telle. XXXIV.

CE raisonnement encore aura lieu ,

Que tout ce que des hommes prudens & tres-judicieux, ou tous les hommes , ensemble, ou un fort grand nombre de personnes , ou la plûpart, ou les plus habiles gens d'une professiō, jugeroient sans doute , ou auront déja jugé être un Bien XXXV.

ou un plus grand Bien ; asseurément ce doit passer pour tel : Au reste il n'importe qı ç'ait été simplement leur advis, ou qu'ils aie rendu ce jugement en qualité de Maistres (d'Experts.

Or non seulement on pourra se servir de cet proposition, quand il sera question de juger si ı Bien sera plus grand qu'un autre; mais encore (quelque matiere que ce soit ; Car on s'en pour servir également & en raisonnant sur la natu d'une chose, & en traittant de sa Quantité, (sa Qualité, & ainsi du reste ; puisque toûjours y aura lieu d'asseurer, Qu'une chose ne sera ja mais autre que ce que la Prudence, ou la Scien qui en doit juger, en aura déterminé : ce qı nous avons déja remarqué être vrai entre les d finitions du bien que nous avons données ; v(qu'il a été dit, *Que le Bien étoit une chose qı tout ce qui est au monde rechercheroit, s'il avc du sens & de la prudence.* D'où il s'ensuit, Qu'ı Bien sera toûjours d'autant plus grand & à soı haiter, que celui qui le jugera tel aura de pruder ce & de jugement.

Sur ce fondement on pourra dire encore,

XXXVI. *Que tout ce qui se rencontre dans les honn tes gens, soit absolument, soit en qualité d'hoı nêtes gens, est plus à rechercher.*

Par exemple à cause que la Valeur se rencont plus ordinairement dans un honnête homme qı la force du Corps; il sera vrai de dire que la V. leur est quelque chose de plus considerable qı la Force.

XXXVII *Que ce que le plus homme de bien choisirc & prefereroit à toute autre chose, soit absolume*

soit en qualité de plus homme de bien; on le doit croire meilleur

Ainsi nous pourrons asseurer, Qu'il vaut mieux souffrir l'injustice que de la faire, à cause que le plus homme de bien qui soit au monde sera de ce sentiment.

On pourra dire encore,

Que ce qui donnera plus de plaisir sera preferable à tout ce qui en donnera moins, XXXVIII

Car ce raisonnement paroîtra d'autant plus vrai, qu'il n'i a rien dans le monde qui ne recherche le Plaisir, & qu'on souhaite toûjours le Plaisir à cause de lui-même; qui sont deux qualitez essentielles que nous avons attribuées au Bien & à la Fin en apportant leurs definitions. Au reste une chose apporte plus de plaisir qu'une autre en deux façons, Et quand elle est accompagnée de moins de douleur, Et quand le plaisir qu'elle donne est d'une plus longue durée.

Il y aura lieu encore de conclure,

Que ce qui sera plus honnête vaudra mieux que ce qui le sera moins, XXXIX.

Veu que tout ce qui est honnête ou apporte du plaisir, ou est souhaitable à cause de lui-même.

Et pareillement

Que tout ce que nous aimerions mieux nous procurer à nous-mêmes ou à nos amis, sera un plus grand avantage, X L.

Comme au contraire un plus grand Mal,

Tout ce que nous aimerions mieux éviter, ou faire éviter à nos amis. X L I.

Il y aura lieu encore de soûtenir,

Que ce qui sera d'une plus longue durée doit être preferé à ce qui ne durera pas tant. XLII.

Et tout de même,

XLIII. *Que ce qui sera moins sujet au changement, vaudra mieux que ce qui sera d'une nature plus changeante ;*
attendu que l'usage de ces deux choses l'emportera sur celui des deux autres. Puis que ce qui sera d'une plus longue durée apportera plus d'utilité, à cause qu'on s'en servira plus long tems. Et par la même raison, Tout ce qui sera d'une nature moins changeante; veu que nous aurons la liberté de nous en servir toutes & quantes fois qu'il nous plaira : car c'est seulement de ce qui ne change point qu'on se peut servir quand on veut parce qu'on le trouve toûjours en même état.

On pourra dire encore,

XLIV. *Que telles que seront entre elles deux choses comprises sous quelqu'un des termes que nous appellons* Conjuguez *&* de Cas semblables, *telles seront entre elles aussi toutes les autres qui seront de leur suite & de leur dépendance.*
Par exemple s'il est vrai de dire Que ce que signifie le mot *Vaillamment*, qui est un terme conjugué, est quelque chose de plus honnête & plus à souhaiter que ce qui est signifié par ce mot *Temperamment* qui est un autre terme conjugué Il faudra conclure Que la *Valeur* sera plus souhaitable que la *Temperance* ; & Qu'être *Vaillant* sera une Vertu beaucoup plus considerable Que d'être *Temperant*.

Ce raisonnement encore pourra servir,

XLV. *Qu'une chose que tout le monde souhaitera ou beaucoup de personnes, vaudra mieux qu'une autre que tout le monde ne souhaitera pas, ou peu de personnes seulement.*
Et cela conformément à la définition du Bien que nous avons donnée: Car s'il est vrai *Que le Bien soi*

oit une chose que tout le monde souhaite generalement; la consequence est necessaire, que tout ce qui sera davantage souhaité sera aussi un plus grand Bien.

On pourra encore faire valoir ce raisonnement,

Que ce que nos Parties adverses, ou nos Ennemis, ou nos Juges, ou des Experts aiant commission d'eux de nous juger, auront declaré être un plus grand Bien, sans doute il doit passer pour tel. XLVI.

Car quant à l'approbation de nos Parties adverses & de nos Ennemis; on pourra soûtenir qu'elle doit tenir lieu d'une approbation generale, & que c'est autant que si tout le monde en étoit demeuré d'accord. A l'égard des Juges, leur jugement encore sera tres-considerable, tant parce qu'il n'y aura qu'eux qui aient authorité de prononcer sur de semblables matieres; que parce qu'ils y seront tres-intelligens.

Quelquefois encore on pourra soûtenir,

Qu'une chose à laquelle tout le monde participe est digne d'une plus grande estime, XLVII.

puis qu'en quelque façon il y a de la honte à n'y pas participer comme les autres.

Quelquefois le contraire aura lieu; par exemple si une chose est de telle qualité,

Qu'aucun autre ne la possede que nous, ou fort peu de personnes, XLVIII.

attendu qu'elle en sera beaucoup plus rare.

On pourra dire encore,

Que ce qui est plus digne de loüange est aussi plus considerable, XLIX.

puis que pour étre tel, il faut qu'il soit plus honnête.

Et tout de même,

Qu'une chose à qui on rend plus d'honneur
I. *doït étre plus estimée*,

à cause que l'honneur qu'on lui rend fait comme voir ce qu'elle vaut.

Et par la méme raison au contraire,

Que tout ce qui est suivi d'un plus grand
II. *châtiment est un plus grand mal.*

Et encore il sera aisé de representer comme meilleur,

Ce qui surpassera une chose reconnuë gene-
III. *ralement pour un tres-grand avantage, ou du moins qui paroîtra telle.*

POUR rendre une chose plus grande qu'une autre en apparence, on se pourra servir d'Adresse, qui est de la diviser en plusieurs parties; parce que toutes ces parties la feront paroître comme multipliée, & surpasser par un plus grand nombre d'effets. De cette Adresse s'est servi le Poëte à l'endroit où la femme de Meleagre veut persuader à son mari de prendre les armes pour la defense de son Païs; car faisant la peinture du malheur d'une Ville prise par force, c'est ainsi qu'elle parle :

Hom. 9. Iliad.
Helas! combien répand & de sang, & de
larmes,
Une Ville exposée à la fureur des armes?
Par tout ce n'est que meurtre, & que feu
allumez,
Maisons, Temples, Palais brûlent, sont con-
sumez,

On voit traisner captifs par des troupes barbares Femme, filles, enfans. . . . .

On se pourra aussi servir de l'adresse contraire, en assemblant plusieurs choses en une & en les entassant, comme fait Epicharme; Et cela pour la méme raison que nous venons d'alleguer touchant la division d'une chose en ses parties; car d'assembler ainsi plusieurs choses, non seulement l'objet grossit à la veuë & paroît beaucoup plus; mais encore on se figure, Qu'il cause de tres-grands effets.

Outre ces Adresses, parce que nous avons remarqué Qu'un Bien qui est plus difficile à acquerir, ou plus rare, est aussi ordinairement plus considerable; on pourra encore faire paroître une chose plus grande en faisant valoir toutes les circonstances qui l'accompagnent, comme sont *les occasions*, les *lieux*, *temps*, *l'âge*, & *les forces* des personnes qui l'auront faite: Car si quelqu'un par exemple a réussi dans une entreprise qui passoit de beaucoup ses forces & son âge; Ou à laquelle pas-un de ses Pareils n'eût jamais osé penser; Ou encore s'il l'a executée d'une certaine façon, Ou en certain lieu; sans doute qu'alors cette entreprise doit étre tenuë pour bien plus glorieuse, que si elle étoit sans toutes ces circonstances. Or non seulement cette Adresse pourra servir à faire estimer davantage une action *Juste*, *Utile*, ou qui aura été faite pour *acquerir de l'Honneur*; mais encore elle servira à rendre plus blâmable tout ce qui aura été fait au contraire. Il y a un exemple de ceci dans l'Epigrame composée à la louange du Poissonnier d'Argos qui remporta

le prix aux Jeux Olympiques : C'est lui-méme qui parle.

Auroit-on jamais crû qu'un jour j'eusse la gloire
D'obtenir en ce lieu cette illustre victoire ?
Moi qu'on vit mille fois un panier sur le dos
Et l'Espaule chargée ,
Apporter du poisson de la ville d'Argos
Pour le vendre à Tegée.

C'est de cette façon que se loüoit Iphicrate lui-méme , ce fameux General d'Armée des Atheniens , qui de fils de Savetier qu'il étoit , monta enfin à ce haut degré d'honneur ; *Qui étois-je autrefois* , disoit-il , *pour étre maintenant ce que je suis ?*

On pourra encore tirer cette consequence ,

LIII. *Que ce qui nous vient naturellement & qui nait avec nous , vaut beaucoup mieux que tout ce que nous empruntons d'ailleurs & que nous pouvons acquerir ,*

à cause que l'acquisition en est bien plus difficile, D'où vient qu'Homere fait dire à Phémius,

Odiss. l. 22. *Ce que je sçai , je le sçai de moi-même.*

Cette consequence encore sera bonne ,

LIV. *Que la partie la plus considerable d'une chose qui de soi est considerable , doit étre plus estimée que pas-une des autres parties.*

C'est aussi sur ce fondement que Pericles dans l'Oraison funebre qu'il fit à l'honneur de ceux qui étoient morts au service de l'Etat, dit *Que la perte d'une Jeunesse si vaillante n'étoit pas moins considerable à la Republique d'Athenes, que le seroit à l'Année le retranchement du Printemps.*

Il faudra mettre encore au rang des plus grands Biens.

Les choses qui nous serviront davantage dans nôtre plus grand besoin, L V.

Par exemple dans nôtre vieillesse, ou lors que nous serons malades.

On pourra aussi pretendre

Que de deux choses qui se rapportent à une même Fin, celle qui touche de plus prés cette Fin est la meilleure. L V I.

Et encore il y aura lieu d'asseurer,

Qu'un Bien qui nous regardera particulierement, vaut mieux qu'un autre qui sera simplement un Bien en general: L V I I.

Et tout de même,

Qu'un Bien qui sera en nôtre puissance d'acquerir si nous voulons, sera preferable à un autre que de toute impossibilité nous ne sçaurions jamais avoir, LVIII.

Attendu que l'un nous regarde & que nous en pouvons joüir, mais non pas de l'autre.

De plus ce raisonnement pourra servir,

Que les Biens qu'on ne pourra obtenir que sur la fin de ses jours seront beaucoup plus à estimer, L I X.

à cause qu'étant plus proches de la Fin, ils sembleront plus participer à sa nature.

On dira aussi,

Que ce qui tient plus de la Verité, vaut mieux que tout ce qui ne dépend que de l'Opinion. L X.

Or pour sçavoir quand une chose dépendra seulement de l'opinion, il faut examiner si celui qui la fait voudroit la faire au cas qu'elle ne vinst à la connoissance de personne. Ainsi on pourra dire *Que recevoir du Bien de quelqu'un, est plus à sou-*

haiter, que d'en faire, à cause que volontiers on receuroit d'autrui, si l'on étoit asseuré que cela fust toûjours secret: Il n'en est pas de méme de donner, veu qu'il semble que jamais on ne voudroit rien donner, si en donnant l'on croioit que cette liberalité demeurât toûjours cachée.

On pourra encore faire passer pour meilleur & plus avantageux,

LXI. *Tout ce que l'on aimeroit mieux avoir en effet qu'en apparence*,

Puisque ces choses là tiendront davantage de la Verité. D'où vient que quelques-uns soûtiennent: *Que la Justice est une Vertu dont on ne doit pas faire grand estat; à cause*, disent-ils, *Qu'on aimeroit beaucoup mieux paroître juste que de l'étre.* Il n'en est pas ainsi de la Santé, puisqu'il vaut mieux se bien porter en effet, que de n'avoir la Santé qu'en apparence.

On pourra encore avancer,

LXII. *Que ce qui sera utile à plus de choses, doit être davantage estimé.*

Par exemple ce qui en même temps contribuëra, non seulement à nous faire vivre, mais encore à nous faire vivre agreablement, à nous donner la joüissance de toutes sortes de plaisirs, & à nous faire entreprendre de grandes choses. Aussi est-ce pour cela que les Richesses & la Santé sont si estimées dans le monde, parce qu'en elles se trouvent tous ces grands avantages.

On dira le même,

LXIII. *De tout ce qui est à la fois & exempt de douleur, & accompagné de plaisir*,

Car sans doute deux Biens ensemble valent mieux qu'un. Or le plaisir est un bien, & aussi l'Indo-

lence. Par *Indolence* j'entends la privation de toute sorte d'incommodité & de douleur.

Il y aura encore lieu d'inferer.

Que de deux Biens dont l'un ajoûté à une certaine chose fera un Tout plus considerable que si on y ajoûtoit l'autre, celui qui fera un Tout plus considerable, sera beaucoup meilleur. LXIV.

Et tout de même on dira

Qu'un bien qui se fait sentir & appercevoir aussi-tôt qu'õ l'a, sera preferable à un autre qui ne se fait pas sentir ny appercevoir davantage quand on l'a, que quand on ne l'a pas, L X V.

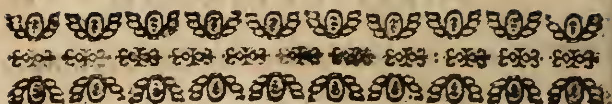
Car l'un sans doute tient beaucoup plus de la Verité que l'autre : aussi estime t'on un bien plus grand avantage d'étre Riche en effet, que de le paroître simplement.

Enfin on soûtiendra,

Que les choses qu'on tient plus cheres que d'autres, seront aussi beaucoup plus estimables : Et plus sans doute à Ceux à qui il n'en restera plus qu'une de plusieurs qu'ils avoient auparavant; qu'aux autres qui n'en ont pas pour une seule. LXVI.

D'où vient aussi que la Loi est beaucoup plus severe à un homme qui creve l'œil à un autre qui n'avoit que celui-là; que s'il le crevoit à un qui eût encore ses deux yeux ; parce qu'en effet il le prive alors d'une chose qui lui étoit d'autant plus chere, que c'étoit la seule qui lui restoit.

VOILA à peu prés les preuves dont il se faut servir quand on aura à persuader ou à dissuader.



CHAPITRE VIII.

De l'Autorité Souveraine, & de chaque sorte d'Etat en particulier.



PRE's tout le plus excellent Moien & le plus fort pour persuader & parler avec succez dãs une Assemblée publique où l'on delibere, c'est de connoitre toutes les formes de Gouvernement qu'il y a, & les Mœurs de chacune ; Et encore de sçavoir distinguer leurs Loix, leurs Coûtumes & tout ce qui est utile à un Etat : Car les hommes ont cela, Qu'ils se laissent aller à leur interêt quand on leur propose des choses qui doivent leur apporter de l'utilité. Or est-il que dans un Etat tout ce qui sert à le maintenir est ce qui est le plus utile. Faisons donc connoitre en peu de mots Quelle est la nature de chaque Etat en particulier ; & premierement en quoi consiste l'Authorité Souveraine.

L'AUTHORITE' ou *la Puissance Souveraine*, n'est autre chose que ce qu'établissent & ordonnent dans un Etat ceux qui y commandent & qui en ont la conduite : Cette Authorité au reste se divise en autant d'especes qu'il y a de formes de Gouvernement ; car autant qu'il y a de Gouvernemens differens, autant y a t'il de Souverainetez differentes.

TOUCHANT les Formes du Gouvernement, il s'en trouve quatre,

La Democratie,
L'Oligarchie;
L'Aristocratie,
La Monarchie,

De maniere, que ce qui commande dans ces Etats & qui a l'authorité en main, y doit étre consideré, ou comme partie simplement, ou comme le Tout : C'est à dire que cette authorité Souveraine est ou partagée en plusieurs, ou renfermée toute entiere en une seule personne.

La Democratie ou l'Etat populaire, est une Forme de Gouvernement où les Charges se donnent au sort.

L'Oligarchie ou le Gouvernement de peu de personnes, est un Etat où celui qui possede davantage a le plus d'authorité.

L'Aristocratie est une Forme de Gouvernement où commandent ceux qui ont eu une meilleure Education; Par *Education* j'entens cette instruction & ces Mœurs que les Loix d'un tel Etat prescrivent : Car il faut sçavoir que dans l'Aristocratie il n'y a que ceux qui ont été parfaits observateurs des Loix qui montent aux Charges & qui prennent le maniment des affaires. Et parce que des personnes qui vivent ainsi paroissent tres-honnêtes gens; cette Forme de Gouvernement a emprunté son nom de là; car le mot *d'Aristocratie* proprement veut dire un Etat où les plus honnêtes gens ont l'authorité.

Il est aisé de connoître ce que c'est que *la Monarchie*, par le nom qu'elle porte, puis qu'il marque un Etat où un seul homme commande à tous les autres. Il y a pourtant cette difference

à faire, Que lors que Celui qui gouverne observe quelque ordre on l'appelle *Roïauté*; Et *Tyrannie* au contraire quand celui qui commande, gouverne à sa fantaisie sans observer ni regles ni Loix.

POUR être capable encore de persuader dans une Assemblée publique, il ne faudra pas ignorer qu'elle Fin se propose en particulier chacune de ces formes de Gouvernement; puis que tout ce qui se fait dans un Etat est toûjours rapporté au but & à la Fin que cet Etat se propose.

La *Fin* que se propose la Democratie c'est la Liberté.

L'Oligarchie se propose les Richesses.

L'Aristocratie, la bonne education & l'exacte observation des Loix.

Et la Tyrannie a pour but d'entretenir des Gardes pour la seureté de celui qui commande.

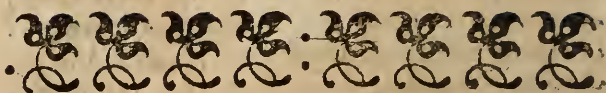
Pour persuader donc dans les Assemblées où l'on delibere, il faudra sçavoir distinguer les Loix, les Coûtumes, & tout ce qui est utile & qui se rapporte à la Fin que se propose chaque Etat; puis qu'on n'entreprend jamais rien dans quelque Etat que ce soit, qu'on ne le rapporte toûjours au but & à la Fin particuliere que cet Etat se propose.

MAIS parce que l'Orateur ne persuade pas seulement quand il demonstre & prouve son sujet, mais encore lors qu'il parle de sorte qu'on peut juger de ses Mœurs par son Discours; Et de fait souvent il arrive que nous n'ajoutons foi aux paroles d'un hôme qu'a cause qu'il nous paroît tel en particulier, je veux dire honneste homme, ou affectionné, ou tous les deux ensem-

ble : Pour cette raiſon il ſera encore à propos de ſçavoir, Quelles Mœurs conviennent à chaque Forme du Gouvernement ; vû qu'il n'eſt rien de plus puiſſant pour perſuader que de faire paroître en ſa perſonne des Mœurs conformes à celles de l'Etat où on parle. Ainſi ce ſont ces Mœurs-là même qu'il faudra prendre pour modelle, & ne point recourir ailleurs. Or ce qui les donnera à connoitre, eſt la façon d'agir qu'affecte chaque Etat dans tout ce qu'il entreprend & ce choix particulier auquel il ſe détermine : car ceci ſe rapporte toûjours au but & à la Fin qu'ils ſe propoſent tous.

A l'égard donc des *Choſes* que doit connoître l'Orateur qui a à deliberer, ſoit qu'elles ne ſoient pas encore arrivées, ou le ſoient déja : De plus pour ce qui eſt des *Propoſitions* dont il ſe doit ſervir quand il aura à monſtrer Que tel ou tel Moien qu'il propoſe eſt utile & avantageux: Enfin pour ce qui regarde les *Mœurs*, les *Loix*, les *Coûtumes de chaque forme de Gouvernement*, nous en avons parlé autant qu'il étoit à propos de le faire à preſent, puiſque cette matiere a déja été examinée ailleurs & traitée à fonds dans nos Livres de la Politique.





LE GENRE DEMONSTRATIF.

CHAPITRE IX.

De la Vertu en general & en particulier.

PARLONS maintenant *du Vice & de la Vertu*, De ce qui est *Honnête & Deshonnête*; puisque c'est le but que se proposent ceux qui ont à loüer ou à blâmer quelqu'un. Au reste en traitant ces matieres, il se rencontrera qu'en méme temps nous ferons connoitre les choses dont il se faut servir pour se mettre bien dans l'esprit de l'Auditeur & lui faire avoir bonne opinion de nos Mœurs; Qui est la seconde sorte de preuve Artificielle que nous avons remarquée: Car enfin les mêmes moiens que doit emploier un Orateur pour faire croire honnête homme & vertueux celui qu'il a dessein de loüer, ces mêmes Moiens-là lui serviront encore pour faire croire qu'il est honnête homme lui-même.

Et parce qu'assez souvent il nous arrive de loüer aussi bien par plaisir que serieusement, non seulement un Homme, ou une Divinité; mais même les choses qui n'ont point de vie, ou des

Animaux le premier venu ; Il est necessaire encore que nous fassions ici comme nous avons déja fait dans le Genre Deliberatif, c'est à dire, Etablir des Propositions sur toutes les matieres de la Loüange ou du Blâme, afin qu'elles nous servent. Mais auparavant donnons quelque idée de ce que nous appellons *Honnête* & de ce que nous apellons *Vertu*.

PAR le mot *d'Honneste* on entend

Une chose qui étant souhaitable à cause d'elle même merite qu'on la loüe.

Ou si l'on veut encore

Une chose qui étant un Bien en soi, outre cela est agreable à cause que c'est un Bien.

Que si cette supposition est vraie, il s'ensuivra,

Que la Vertu est une chose Honneste, 1.

Puisqu'étant un Bien, elle merite encore qu'on la loüe. Au reste à juger de la Vertu seulement par ce qu'elle nous paroit, elle peut étre definie.

Une puissance capable de nous faire acquerir de tres-grands avantages, & de nous les conserver.

Ou encore,

Une puissance capable d'obliger beaucoup, & en des occasions importantes : Et même à qui rien n'est difficile dans ce qu'elle entreprend, & qui peut tout en toutes choses.

Les Parties de la Vertu, ou les Vertus en particulier, sont, *La Justice, la Valeur, la Temperance, la Magnificence, la Magnanimité, la Liberalité, la Mansuetude ou la Clemence, la Prudence, & la Sagesse.*

Or supposé que la Vertu soit telle que nous venons de dire, il faudra mettre au nombre des

Vertus les plus hautes,

II. *Celles qui sont tres-utiles aux autres*, Puisque le propre de la Vertu c'est d'obliger. Aussi est-ce pour cette raison que les Peuples honorent principalement les Hommes Justes, & les Vaillans; à cause que la Justice leur est utile en temps de Paix, & la Valeur durant la Guerre. Aprés ceux-ci, le Liberal est la personne qu'on honore le plus; puisque loin de quereller pour l'Argent, que tous les autres recherchent avec tant d'avidité, jamais au contraire il n'est plus joyeux que lors qu'il le donne & qu'il en fait des largesses.

QUANT aux definitions de chaque Vertu en particulier, premierement *La Justice* est définie une Vertu qui conserve à châcun ce qui lui appartient conformément aux Loix & aux Ordres établis dans châque Etat.

L'Injustice au contraire est un Vice qui nous fait usurper & retenir le Bien d'autrui contre l'ordonnance & l'intention de ces mémes Loix.

La Valeur ou *le Courage* est une Vertu qui au milieu des plus grands perils fait entreprendre de belles actions; ce qui se doit entendre lors que toutes les circonstances que les Loix prescrivent sont exactement observées. Le *Courage* aussi paroît à faire valoir les Loix & à les maintenir dans leur vigueur.

La Lâcheté est le vice contraire.

La Temperance est une vertu qui fait que nous nous reglons sur la Loi touchant les plaisirs sensuels.

L'Intemperance ou *la Débauche*, est le vice opposé.

La Liberalité est une Vertu qui ne regarde les richesses que pour en faire du bien & pour obliger.
L'Avarice est le contraire.

La Magnanimité est une Vertu qui se plaît à obliger dans les grandes choses & aux occasions importantes.
La Pusillanimité ou *Bassesse d'Ame*, est un vice qui lui est opposé.

La Magnificence est une vertu qui aime l'éclat & à faire de grandes dépenses.
La Mesquinerie est tout le contraire.

La Prudence enfin est une Vertu de l'esprit, qui touchant les Biens & les Maux que nous avons dit contribuer à nous rendre heureux ou Malheureux, nous les fait distinguer afin de ne pas prendre l'un pour l'autre.

Lieux communs pour la Loüange.

APRES avoir consideré le Vice & la Vertu en general & en particulier autant qu'il étoit à propos de le faire pour nôtre dessein ; il ne sera pas difficile de passer au reste, & de tirer des consequences. Premierement donc il sera necessaire de conclure.

Que tout ce qui contribuë à nous rendre vertueux est honnête, II.
Puisqu'il se rapporte à la Vertu.

Secondement

II. *Tout ce qui vient de la Vertu, & qui en est une suitte.*

Comme sont tous les Signes & les marques qu'on a de la Vertu; & tout ce qu'elle produit.

Que si tout ce qui sert de Signe pour faire connoître la Vertu en general, même si tous les effets qu'elle produit, & tout ce qu'on peut souffrir à son occasion, est honnête; Il sera vrai d'assûrer encore de chaque Vertu en particulier, par exemple de la Valeur,

III. *Que tout ce qui sera un Effet, ou une Marque de Valeur; & tout ce qui aura été souffert en se portant vaillamment sera honneur.*

On en dira autant de la Justice & de tous ses effets, à l'exception neantmoins d'une partie des choses qu'elle fait souffrir; car c'est de la Justice seulement qu'il n'est pas toûjours vrai de dire, Que ce qu'elle fait souffrir soit honnête; attendu qu'il est beaucoup plus honteux d'être justement puni, que de l'etre injustement. Au reste ce que nous remarquons ici de ces deux Vertus, se doit entendre également de toutes les autres.

Il faudra mettre encore au rang des choses honnêtes,

IV. *Toutes les actions à qui l'honneur sera proposée pour recompense.*

Comme aussi,

V. *Celles qui nous apporteront beaucoup plus d'honneur que de profit.*

On en doit dire autant;

VI. *De toutes les choses qui sont à rechercher pour elles-mémes, si celui qui les fait, ne les fait point pour lui, mais pour d'autres.*

Et ainsi en est-il, VII.

De celles qui seront bonnes simplement en general.

Par exemple, tout ce qu'une personne entreprendra pour le salut ou la gloire de sa Patrie, au préjudice de son interêt.

On asseurera la même chose,

De tout ce qui est bon naturellement. VIII.

Et encore,

De tout ce qui ne sera pas bon pour soi, & dont on ne tirera aucun usage, IX.

Puis qu'on ne le possedera point par interêt ni en sa propre consideration.

Il en sera de méme,

De tout ce qui arrivera à une personne plûtôt aprés sa mort que durant sa vie, X.

Attendu que tout ce qu'on fait pour un homme durant sa vie, & toutes les déferences qu'on lui rend, viennent ordinairement de gens interessez qui regardent moins le merite & la vertu de celui qu'ils honorent que son credit & le pouvoir qu'il a de les obliger.

Il faudra encore tenir pour honorable,

Tous les Ouvrages publics & ce qui se fait pour les autres. XI.

Puisque l'autheur de telles choses y aura le moins de part.

Et pareillement,

Toutes les entreprises que nous aurons achevées heureusement, & toutes les affaires que nous aurõs conduites avec succés où il n'i alloit XII.

nullement de nôtre interêt, mais seulement de l'interêt d'autrui.

Comme encore,

XIII. *Tout ce que nous aurons fait à l'avantage des personnes à qui nous serons obligez,* à cause que c'est une chose juste d'étre reconnoissant.

Les Bien-faits encore seront de cette nature,

XIV. Puisque tout Bien-fait regarde autrui, & qu'il n'en revient rien à celui qui le fait.

On fera passer encore pour honnête,

XV. *Tout ce qui est contraire aux choses qui font rougir & donnent de la honte.*

Car tout homme qui témoigne de la honte & qui rougit, c'est toûjours pour des choses sales & des-honnêtes; soit qu'en effet il soit trouvé s'en entretenant, ou qu'il les fasse; ou seulement qu'il soit prêt de les faire, ou de les dire. Ce qu'a fort bien remarqué Sappho à l'endroit où elle introduit Alcée qui lui parle en ces termes.

ALCÉE.

Je voudrois bien, Sappho, vous dire quelque chose,
Mais un respect honteux à mon desir s'oppose.

SAPHO répond,

C'est trop me dire, Alcée, un si honteux respect
Accuse ton desir, & me le rend suspect;
Si ce desir étoit un desir legitime,
Si ta langue trop prompte à se charger d'un crime
N'avoit à mettre au jour un propos vicieux,
Tu n'abaisserois pas honteusement les yeux,
Et tu serois hardi dans une cause juste.

Il faudra encore tenir pour honnête,

Tout ce qui nous donne de l'inquietude & du soin, sans pourtant qu'en cét état nous nous trouvions saisis d'aucune apprehension, XVI.

'uisque cela ne pourra venir que d'emulation :ulement, & de ce que nous nous serons proosé d'acquerir quelqu'un de ces Biens & de ces vantages éclatans qui regardent la reputation c la gloire.

On pourra asseurer aussi,

Que les vertus & les œuvres des personnes plus parfaites, seront aussi plus remarquables plus dignes d'honneur. XVII.

'ar exemple celles de l'Homme, plus que celles le la Femme.

Ét encore,

Toutes celles qui seront plus pour la joüissance & le profit des autres, que de celui en qui elles se trouveront. XVIII.

D'où vient que la Justice particulierement est en nonneur, & tout ce qui est juste.

Il en sera de même

Du dessein qu'on aura de se venger de ses ennemis plûtôt que de faire accord avec eux. XIX.

Car il est juste de rendre la pareille à ses Ennemis ; Et si la chose est juste, il y a de l'honneur ; joint que le propre d'un homme genereux est de ne point ceder à ses Ennemis, & de ne souffrir jamais d'en étre vaincu.

Il faudra encore conclure,

Que la Victoire & l'Honneur seront fort à estimer. XX.

Car puisque ce sont des choses à souhaiter quand

bien même elles seroient infructueuses & qu'il n'en reviendroit rien ; nous aurons encore cet avantage en les possedant , qu'elles feront paroître en nous un merite extraordinaire & un excés de vertu.

On fera encore passer pour honnête

XXI. *Tout ce qui peut entretenir la memoire d'un homme, & faire parler de lui aprés sa mort.*

D'où non seulement il s'en suivra ,

XXII. *Que plus une chose sera capable de produire un tel effet, & plus elle sera honorable ;*

Mais encore ,

XXIII. *Tout ce qui ne pourra arriver à une personne qu'aprés sa mort.*

Comme aussi ,

XXIV. *Tout ce qui sera suivi d'honneur, de gloire & de reputation.*

Pareillement

XXV. *Toutes les choses extraordinaires & qui excellent.*

Enfin

XXVI. *Tout ce qui ne sera possedé d'aucun autre que de nous.*

Car comme ces choses-là seront plus remarquables d'elles-mémes , aussi seront-elles plus propres à faire parler de nous & à nous mettre en estime.

On pourra encore proposer comme honnête ,

XXVII. *Toutes les acquisitions qui ne seront d'aucun rapport ,*

Puisqu'elles feront éclater davantage la liberalité de celui qui les aura en sa possession.

Il en sera de méme

XXVIII. *De tout ce qui sera particulier à chaque peuple & à châque Nation.*

Comme aussi

De tout ce qui servira de marque à chaque Peuple des choses qui sont particulierement en estime chez lui. XXIX.

Par exemple c'est un honneur chez les Lacedemoniens de porter de grands cheveux, à cause qu'ils les prennent pour une marque de Liberté & d'Independance. Et sans doute il y a quelque raison à cela, puis qu'enfin il n'est pas aisé à un homme qui a les cheveux grands de faire rien de servile. Ainsi encore en est-il chez eux de n'exercer aucun Art mecanique, comme étant encore de la Liberté de ne dépendre point d'autrui & de n'êttre assujetti à personne.

Adresses pour loüer ce qui ne sera pas loüable.

OUTRE les Propositions & les consequences que nous venons d'alleguer, on se pourra encore servir d'Adresse. Premierement donc au lieu des Qualitez veritables qui se trouveront en la personne qu'on voudra loüer ou blâmer, on se servira de celles qui leur ressemblent, ou en approchent. Par exemple si nous avons à parler contre un homme *Vaillant en effet*, mais qui, à la Guerre, emploie plus ordinairement la ruse que la force, nous dirons, *Que c'est un poltron, & qu'il n'a du courage que quand il faut prendre en trahison, & dresser des embuscades.* Au contraire si nous avons à loüer *un Sot & un Niais*, nous ferons passer sa niaiserie pour une Bonté ; Et encore nous appellerons *Doux & Pacifique* un homme Insensible à

toutes ſortes d'injures. En un mot nous tâcherons de faire prendre en bonne part chaque defaut & chaque vice, en leur attribuant le nom des choſes qui les accompagnent d'ordinaire & qui ſont de leur ſuite. Ainſi parlant à l'avantage *d'un Colere* & *d'un Rebarbatif*, nous dirons Que c'eſt un homme Ouvert, & qui ne peut diſſimuler. De même nous dirons *d'un Orgueilleux* & *d'un Arrogant*, Que ſa façon d'agir eſt noble & ſent ſa perſonne de qualité.

Une ſeconde Adreſſe dont on ſe pourra ſervir, c'eſt d'attribuer la qualité de Vertueux à des perſonnes qui pechent par excés, comme de nommer *Vaillant*, un Temeraire ; ou d'appeller *Liberal*, un Prodigue : Car outre que bien des gens y ſeront trompez, c'eſt qu'il y aura lieu méme d'apporter un faux raiſonnement pour le faire croire tout de bon : Et de fait on dira,

Un homme qui court au danger ſans neceſſité que ne fera-t'il point quand l'Honneur l'y appellera ?

On en dira autant du Prodigue en raiſonnant de la méme ſorte.

Celui qui donne à tout venant & qui ne peut refuſer à perſonne, eſt-il croiable qu'il abandonne ſes amis au beſoin, & qu'il ne ſoit avare que pour eux ?

Et veritablement il ſemble que faire ainſi du bien à tout le monde eſt l'effet d'une Vertu extraordinaire, & d'une Bonté qui va juſqu'à l'excés.

Une autre obſervation encore à faire pour la Loüange, c'eſt de prendre garde. Qui ſont ceux devant qui on doit parler : Car ce n'eſt pas ſans raiſon que Socrate diſoit : *Qu'il n'étoit pas dif-*

ficile de loüer les Atheniens, en parlant aux Atheniens. Ainsi donc selon les personnes devant qui on aura à paroître, il faudra voir quelles choses particulierement seront chez elles en estime, & alors en parler comme si veritablement elles étoient à estimer; Par exemple chez les Scythes, au cas qu'on ait à parler devant eux, ou chez les Lacedemoniens, ou devant des Philosophes. En un mot il faudra ramener à l'Honnête & faire passer pour tel, ce qui ne sera que simplement Honorable & estimé de quelques personnes: Et de fait il semble qu'il n'y ait pas grande difference de l'un à l'autre.

Outre ceci quand on aura à loüer quelqu'un, il sera bon encore d'examiner S'il a fait en sa vie des actions, & bienseantes, & qui conviennent à une personne de sa qualité. Par exemple s'il a fait des choses dignes de sa naissance & de ses Ancestres; ou si ce qu'il vient de faire répond à ses actions passées & à l'attente qu'on avoit de lui: car non seulement il y a du bonheur à augmenter toûjours sa reputation, & à entasser honneur sur honneur, mais encore c'est une chose glorieuse.

Il sera encore bon d'examiner le contraire: car sans doute c'est une tres-belle occasion de loüer un homme, que d'avoir à monstrer qu'il a été vertueux au dela méme de ce qu'on en devoit attendre, & que ce qu'il a fait, il l'a toûjours fait de mieux en mieux; comme de dire, *Qu'au milieu de la prosperité il ne s'est point oublié & qu'il a été aussi modeste que devant.* Ou au contraire, *Que dans l'adversité & le malheur de ses affaires il s'est toûjours soûtenu, & n'a pas moins paru genereux.* Ou enfin, Qu'*étant sorti*

de bas lieu, à mesure qu'il est monté aux Charges & aux Honneurs il n'en est devenu que plus honnête homme & plus facile à aborder. Et de vrai c'est là-dessus qu'est fondée la Loüange qu'Iphicrate se donnoit à lui-méme, comme nous avons déja remarqué, lors qu'il disoit: *Qui étois-je autrefois pour étre maintenant ce que je suis?* Et encore celle qu'on lit dans l'Epigramme du Poissonnier d'Argos qui remporta le prix aux Jeux Olympiques,

Auroit-on jamais crû qu'ũ jour j'eusse la gloire..
Moi qu'on vit mille fois un panier sur le dos.....

Telle est encore la loüange que Simonide donne à Archedicé qui se montra si bonne & si obligeante à tout le monde, quoi qu'elle fût d'une tres-haute Naissance, & comme il l'asseure lui-méme,

Et Fille & Femme & Sœur de Monarques puissans.

Apres tout, parce que la Loüange regarde principalement les actions de la vie, & que le propre d'un homme vertueux c'est d'agir toûjours de dessein; il faudra tacher en loüant une personne de monstrer que toutes les actions qu'elles a faites, elle ne les a point faites par hazard, mais de dessein, de propos déliberé. Pour cela donc il sera necessaire de faire voir que souvent elle a fait de méme; & alors on ramassera tout ce qui lui sera arrivé en sa vie, ou fortuitement, ou par bonheur, le faisant valoir comme des choses qu'elle avoit resoluës de faire & ausquelles elle s'étoit étudiée particulierement; car quand on peut alleguer d'une méme personne plusieurs actions toutes semblables, c'est en quelque façon un préjugé & une preuve certaine que cette personne est vertueuse effectivement, & qu'elle n'a rien fait que

que de deſſein & apres s'être propoſé de le faire.

Eſpeces differentes de Loüange.

AU reſte il y a pluſieurs ſortes de Loüanges ; La premiere eſpece regarde les vertus Heroïques & confirmées par de longues habitudes : Elle eſt definie *Un diſcours qui donne à connoître une tres-haute Vertu.* Or pour faire qu'on puiſſe ajoûter foi à une Loüange de cette qualité, il faudra montrer Que toutes les actions de la perſonne qu'on loüe viennent d'habitude, & ſont des effets d'une Vertu éminente. ἔπαινος.

La ſeconde eſpece de Loüange regarde les Oeuvres & chaque action loüable en particulier. Pour tout le reſte qui a acoûtume d'entrer dans la Loüange, comme ſont les circonſtances ; cela ſert ſeulement à rendre une choſe croïable & la perſuader plus aiſément : Telles ſont la Naiſſance & l'Education, pour ce qu'il eſt vraiſemblable qu'un homme qui eſt ſorti d'honnêtes gens eſt honnête homme ; Et encore que celui qui a eu une telle éducation, eſt tel qu'on l'a élevé. Auſſi pour cela toûjours loüons-nous bien d'avantage ces perſonnes quand elles font des actions qui répondent, ou à leur éducation, ou à leur naiſſance ; puis qu'alors il y a lieu de faire voir Que de ſemblables actions viennent d'une nature confirmée au bien, & procedent d'habitude. Ce fondement eſt ſi veritable, que même nous ne laiſſerions pas de loüer un homme, quoi qu'il n'eût rien fait de remarquable en ἐγκώμιον.

ſa vie, ſi nous étions aſſeurez qu'il fût tel que nous venons de dire.

μακαρισμός.

εὐδαιμονισμός.

La troiſiéme eſpece de Loüange à qui les Grecs donnent deux noms, quoi qu'en effet ces deux noms n'aïent que la même ſignification, conſiſte à feliciter une perſonne & à la loüer comme ſouverainement heureuſe. Cette Loüange eſt differente des deux autres, en ce qu'elle ſe propoſe un ſujet plus vaſte & plus étendu; Car tout ainſi que le ſouverain Bonheur & la Felicité comprennent en ſoi la poſſeſſion de toutes ſortes de Vertus, de même cette eſpece de Loüange renferme les deux autres; puis qu'elle n'a pas ſimplement pour objet une habitude vertueuſe comme la premiere, ou quelque act on loüable en particulier comme la ſeconde; mais toutes les Vertus generalement & les riches qualitez de l'Ame.

Reſſemblance du Genre Demonſtratif avec le Deliberatif.

UNE obſervation á faire touchant la Loüange & le Conſeil, c'eſt que tous deux ont beaucoup de conformité; Car enfin ce qu'on propoſe en conſeillant quelqu'un & tout ce que l'Orateur alors met en avant comme des advis à ſuivre; cela même peut ſervir de Loüange en changeant ſimplement la façon de parler: D'où il s'enſuit qu'aïant la connoiſſance, comme nous avons, de tout ce qu'il faut qu'un homme faſſe pour être loüé, & des qualitez qu'il doit poſſeder, il nous ſera tres-facile de former des preceptes de toutes ces matieres de

Loüange, puisqu'il n'y aura qu'à changer un peu la phrase. Donnons quelque exemple : Si donc on disoit ainsi,

Jamais il ne se faut prévaloir, ni tirer avantage des biens que la Fortune nous donne, mais seulement de nôtre Vertu, & des biens qui nous appartiennent en propre.

Cela sans doute exprimé de la sorte est un precepte & un Conseil tout pur : cependant qu'on change un peu la façon de parler, ce sera une Loüange, car il n'i aura qu'à dire,

Jamais cet homme n'a tiré avantage des faveurs qu'il a reçeuës de la Fortune, & quand il s'est voulu faire valoir, il ne s'est servi que de son merite & de sa propre Vertu,

Toutes les fois donc que vous aurez à loüer quelqu'un, prenez garde au conseil que vous lui donneriez si vous aviez à lui faire entreprendre quelque belle action; Et au contraire quand vous aurez à donner un conseil, ou quelque advis, jugez en vous même & examinez Quelle action meriteroit en effet d'être loüée. A la verité l'expression sera differente, & doit être opposée necessairement ; car pour le Conseil, il faut qu'elle soit prohibitive, & pour la Loüange il ne le faut pas.

De l'Amplification.

CE ne sera pas encore une petite Adresse quād on voudra loüer quelqu'un d'user *d'Amplification*, & de se servir des circonstances qui agrandissent une action & la font paroître plus considerable : comme de dire, Qu'il a été le seul, ou le premier qui ait osé faire une telle

entreprise ; ou de montrer Qu'il l'a executée avec fort peu de monde ; ou Qu'il n'i en a point qui s'i soit plus signalé que lui ; car ces circonstances sont glorieuses à remarquer, & meritent une loüange particuliere.

Le *Tems* encore & les *Occasions* peuvent beaucoup faire valoir une Action, parce qu'alors elle paroîtra extraordinaire, & sera regardée comme une chose qui a passé l'attente de tout le monde & l'esperance qu'on en avoit conceuë.

On pourra aussi agrandir la loüange d'un homme, en faisant voir Qu'il a souvent reussi dans les mêmes entreprises ; Car outre que l'action en sera plus considerée & se fera davantage admirer ; jamais on ne pourra croire qu'elle ait été faite par hazard, & on l'attribuëra toûjours à l'adresse & à la Vertu de celui qui y aura reussi.

Il sera encore avantageux de remarquer Si quelqu'une des choses, qui sont faites pour donner de l'émulation & pour porter les hommes aux belles actions, ont été inventées & établies pour faire honneur à celui que nous aurons à loüer : ou S'il est le premier à qui on ait donné des Eloges en public, comme il est arrivé à Hippolochus ; enfin Si sa gloire peut être égalée à celle d'Harmodius & d'Aristogiton, qui furent les premiers à qui les Atheniens dresserent des Statuës dans la Place publique. Or non seulement ceci aura lieu pour embellir une action & la faire davantage valoir, mais encore pour faire le contraire ; pouvant servir également à enlaidir la vie & les actions de ceux que nous voudrons blâmer.

Adresses pour loüer un homme qui n'a rien fait de loüable.

MAIS s'il arrive que la personne que nous aurons à loüer n'ait rien fait qui puisse fournir de matiere pour en parler glorieusement, en ce cas il faudra avoir recours aux paralelles,& la comparer à d'autres;Ce qu'Isocrate a fait souvent pour n'avoir pas pratiqué le Barreau, ni s'être étudié au Judiciaire. Il y a ceci à observer touchant ces comparaisons, Qu'il faut que les personnes qu'on choisit soient illustres & d'une haute reputation,à cause qu'il n'i a rien qui agrãdisse davantage la loüange d'un homme, que de faire voir Qu'il a des qualitez plus éclatantes, & qu'il a fait des actions plus vertueuses,que ceux-même qui passent pour être tres-vertueux.

Or pour montrer que ce n'est pas sans sujet que l'Amplification a lieu particulierement dans la Loüange,c'est que la Loüange aime l'excés,& ne cherche que ce qui est excellent & qui passe l'ordinaire ; or est-il que nous avons déja remarqué Que tout ce qui est excellent & qui passe à un excés loüable est du nombre des choses honnêtes. Pour cela donc, si celui que nous aurons à loüer n'est pas assez considerable de lui-même pour être comparé à des personnes illustres,il ne faudra pas laisser de le comparer à d'autres;Car enfin de quelque façon qu'on éleve un homme au dessus d'un autre, toûjours cette élevation & ce degré d'éminence témoignent Qu'il a du merite.

Les choses qui sont particulieres à chaque Genre.

EN un mot donc, & pour prononcer en general sur chaque Partie de la Rhetorique, nous pouvons dire Que de tous ses trois Genres il n'i en a pas-un à qui l'*Amplification* soit plus necessaire & plus propre qu'au Genre Demonstratif. La raison est Qu'un Orateur qui loüe, prend toûjours pour son sujet des actions veritables, & reconnuës telles de tout le monde : De sorte que ce qu'il lui reste à faire, c'est d'embellir ces actions là & de leur donner de l'éclat.

Pour les *Exemples* ils s'accommodent mieux avec le Genre Déliberatif, puis que les jugemens que nous formons dans nos entreprises & dans tous nos desseins se fondent sur les conjectures que le Passé donne de l'Avenir, & sur le rapport qui se remarque entre ce qui s'est déja fait & ce qui se peut faire.

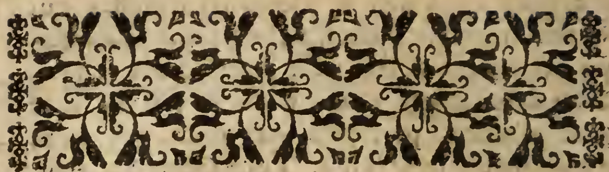
Quant aux *Enthimêmes*, ils sont plus propres au Genre Judiciaire ; car comme là il s'agit de Fait, & de juger du Passé, qui est une chose qu'on ne connoît pas toûjours & qui aisément peut étre revoquée en doute ; pour cela il est besoin de rendre raison particulierement, Pourquoi une chose a été faite, & d'en faire la preuve.

VOILA à peu pres ce qui se peut dire sur le sujet du Blâme & de la Loüange, & tout ce que l'Orateur se doit proposer quand il aura à loüer, ou à blâmer quelqu'un : En un

mot tous les Lieux & toutes les Adresses qui peuvent servir à embellir, ou à enlaidir quelque action que ce soit ; car pour blâmer & parler au desavantage d'une personne, il ne faut point d'autres preceptes que ceux que nous avons donnez pour loüer. Tout Contraire aïant cela de propre, de donner la connoissance de son Contraire en même tems qu'il se fait connoître.

Le Blâme donc aura pour son sujet tout ce qui est contraire & opposé à la matiere de la Loüange.





LE GENRE JUDICIAIRE

CHAPITRE X.

Ce que c'est que Faire tort ou injure.



AINTENANT il s'agit de *l'Accusation* & de la *Defense*, & de donner à connoître le nombre & la qualité des Lieux, dont le Genre judiciaire se sert pour tirer ses Argumens : mais auparavant il est important de sçavoir ces trois Points.

Quelles choses portent les hommes à se nuire ; Et combien il y en a.

Qui sont ceux qui le font, & les dispositions qu'ils ont à ceci.

Enfin, A quelles personnes ils s'attaquent, & en quel état il faut qu'ils les trouvent.

Ce que nous tâcherons d'éclaircir aprés avoir expliqué ce que c'est que *Faire injure à quelqu'un*,

On appelle Faire injure *Quand volontairement on nuit à un autre contre la defense de la Loi.* Or il y a deux sortes de Loix, les unes *Particulieres*, & les autres *Communes*; J'appelle Loix Par-

ticulieres, celles qui sont écrites & qui servent de regle dans un Etat; Et j'appelle Communes, toutes celles qui ne sont point écrites, & qui semblent avoir éte établies du commun consentement de tous les Peuples.

Toute personne au reste *Agit volontairement* lors qu'elle sçait bien ce qu'elle fait, & qu'elle n'i est point forcée. Ce n'est pas que tout ce qui se fait volontairement, se fasse toûjours de dessein & de propos déliberé; mais bien ce qui se fait de propos deliberé & de dessein, se fait toûjours volontairement & avec connoissance de cause; puisqu'enfin il n'ést pas possible Qu'un homme ignore la chose qu'il se propose de faire plûtôt qu'une autre & à laquelle il se determine,

Or de sçavoir pourquoi on est porté à faire du mal & à nuire contre la deffence des Loix; cela vient de deux Causes, *du Vice* ou *de la Passion*. Car il se remarque Que tous les vicieux generalement, soit qu'ils aient plusieurs vices, ou qu'ils n'en aïent qu'un, jamais presque ne sont injustes ni mal-faisans, qu'en ce qui touche le vice qui leur commande. Ainsi *l'Avare* n'ést gueres porté à mal faire, qu'à cause de l'Argent; ni le *Dêbauché*, que parce qu'il espere joüir de quelque plaisir; ni le *Faineant*, qu'afin d'avoir dequoi flater sa paresse; ni le *Poltron*, que pour éviter quelque danger (car la crainte fait toûjours abandonner aux Lâches leurs compagnons dans le danger) ni *l'Ambitieux*, que lors qu'il y va de l'honneur; ni un *homme Prompt*, que dans les transports de sa colere; ni *Celui qui aime à vaincre* que lors qu'il s'agit de la victoire; ni un *Vindicatif*, qu'a cause de la vangeance; ni *celui qui n'a point d'esprit*, que par sa bétise & sa stupi-

dité; pour ne pas discerner ce qui est juste d'avec ce qui ne l'est pas, & sans cesse s'i tromper; ni *l'Effronté* enfin & *l'Impudent* que parce qu'il a toute honte perduë & qu'il se mocque de la reputation: Et ainsi en est-il de tous les autres vicieux à l'égard du vice auquel ils sont sujets. Tout ceci au reste nous est déja connu en partie par ce qui a été dit de la Vertu, & le sera pleinement quand nous aurons à traiter des Passions. Il nous reste à faire voir, Pour quelle raison, & de quel esprit sont portez ceux qui font du tort, & à quelles personnes ils s'attaquent.

Actions humaines, & leurs Causes.

DONNONS donc à connoître en premier lieu les choses, que souhaitant d'avoir ou d'eviter, ensuite nous tâchons de nuire à nôtre prochain & lui faire tort. Car sans difficulté tout Advocat qui accuse doit regarder principalement combien de ces choses là qui tentent les hommes & les portent à faire du tort donnent prise sur sa Partie adverse. Comme au contraire c'est à l'Advocat qui defend, d'examiner en sa Partie combien elle est éloignée de soupçon touchant ces choses-là, afin de la justifier.

Il faut donc sçavoir, *Qu'absolument il n'i a rien que les hommes ne fassent*, & Que de tout ce qu'ils font, il y en a une partie *Qu'ils ne font point d'eux-mêmes*; & l'autre, *Qu'ils font d'eux-mêmes & de leur propre mouvement.*

De plus, Que ce qu'ils ne font point d'eux-mêmes, une partie se fait *par hazard*, & l'autre *par necessité.*

Et enfin Que ce qu'ils font par neceſſité, il y en a encore une partie où *ils ſont violentez* ; & l'autre qu'ils font *par Nature.*

De maniere, Que tout ce que les hommes ne font point d'eux-mêmes, peut être rapporté à trois Cauſes principales, *au Hazard, à la Nature, & à la Contrainte.*

Pour *les Choſes que les hommes font de leur propre mouvement, & dont ils ſont eux-mêmes les Autheurs*, elles ſont de quatre ſortes. Car il y en a une qu'ils font *par Coûtume*, & l'autre *par Inclination & parce que leur Appetit les y porte* : mais comme il y a deux ſortes *d'Appetits* dans l'homme, l'un *d'Animal* ou *Senſuel*, & l'autre *Raiſonnable* ; il ſe trouve que tantôt ils ſuivent l'Appetit Raiſonnable & tantôt le Senſuel.

L'Appetit raiſonnable au reſte n'eſt autre choſe que nôtre *Volonté*, qui eſt definie, un *Appetit ou un Deſir du Bien conduit & reglé par la Raiſon* ; car il eſt certain Que jamais perſonne ne veut une choſe, que parce qu'il croit que c'eſt ſon bien.

L'Appetit ſenſuel ſe partage en deux & reconnoît deux Principes differens; l'un de la *Colere*, & l'autre de la *Convoitiſe*.

L'Appetit Iraſcible & L'Appetit Concupiſcible.

SI bien qu'à examiner les Cauſes de toutes nos actions, il ne s'en trouve que ſept, puis qu'enfin Tout ce que les hommes font en leur vie doit être rapporté,

Ou *au Hazard*,
Ou *à la Contrainte*,
Ou *à la Nature*,
Ou *à l'Accoûtumance*,
Ou *au Raiſonnement*,

Ou *à la Colere*,

Ou *à la Convoitise*,

Car de faire une plus longue division & de vouloir encore distinguer les Actions des hommes par les Ages differens, par les Habitudes; & par telles autres qualitez, ce seroit une chose superfluë Etant certain Que s'il arrive aux Jeunes gens d'être coleres ou adonnez à leurs plaisirs, ce n'est point à leur jeunesse qu'il s'en faut prendre; mais à leur Passion boüillante & à leur Convoitise dereglée. Ainsi en est-il des Riches & des Pauvres, car ce n'est point leur Pauvreté ni leurs Richesses qu'il faut accuser: Et quoi qu'on puisse dire Que quelquefois les Pauvres ne souhaitent avec passion d'avoir de l'Argent, qu'à cause qu'ils sont dans la necessité; ni les Riches, que parce qu'étant dans l'abondance, & en puissance de faire tout ce qu'ils veulent, ils viennent alors à former une infinité de vains desirs, & à rechercher des plaisirs qui ne sont point necessaires; Ce n'est pas une consequence pour cela Que de tels desirs soient des effets de leurs richesses simplement, ou de leur pauvreté; mais bien de leur Passion, & de leur Convoitise. On doit asseurer le méme des personnes Justes, & Injustes; & generalement de tous ceux que nous disons agir par quelque habitude de cette qualité; veu que tout ce que ces gens là font ne peut être rapporté à d'autres Causes qu'à celles qui ont été remarquées; puis qu'il faut toûjours que ce soit, Ou *parce qu'ils sont persuadez de quelque Raison*, Ou *parce qu'ils se laissent emporter à leurs Passions*. Toute la difference qu'il y a, c'est que les uns ont des Mœurs & des Passions loüables, les autres au contraire en ont de mauvaises. A la verité je demeure d'accord Que chaque habitude aïant toûjours des accompa-

gnemens & des suites conformes à sa nature, d'ordinaire il arrive que telles ou telles actions en particulier ne sont faites, que parce qu'un homme a contracté telle ou telle habitude ; Car par exemple il se peut faire Que cet homme ici qui est Temperant, n'aura d'abord tels desirs honnêtes, & ne sera persuadé des sentimens qu'il faut avoir touchant les plaisirs de la vie, que parce qu'il est Temperant ; Et tout au contraire Que ce Débauché n'aura tels desirs & tels sentimens deshonnêtes que parce qu'il est attaché à la débauche : neanmoins comme ces distinctions ne sont pas considerables, on les peut laisser là.

Ce que nous aurions à faire ici maintenant, ce seroit d'examiner ce qui a accoûtumé d'arriver à telles, ou telles sortes de personnes, ensuite de telle ou telle Qualité ; Et cela à cause que tout ce qui met de la difference dans les hommes n'apporte pas toûjours du changement dans leurs sentimens & leurs Mœurs : car par exemple, Qu'un homme soit blanc ou noir, grand ou petit, tout cela de soi n'exige point Qu'il ait telles mœurs en particulier, ni telles passions ; mais bien S'il est vieux ou jeune, S'il est homme de bien ou méchant: En un mot nous aurions à examiner tout ce qui arrivant à une personne pour la fortune, fait que d'ordinaire elle vient à changer de mœurs & de sentimens ; comme quand cette personne s'imagine qu'elle est riche, ou pauvre; Heureuse, ou malheureuse ; Mais ce n'est pas encore ici le lieu de traitter cette matiere.

Achevons seulement d'expliquer ce qui nous reste à dire touchant les Principes & les Causes des Actions humaines.

PREMIEREMENT donc on attribuë une chose à la *Fortune*, & l'on croit qu'elle a été faite par hazard, Quand la Cause qui l'a produite est purement incertaine & indeterminée; Ou qu'on ne voit pas, ni à quel dessein ni pourquoi elle a été faite; Ou quand elle n'arrive ni toûjours ni d'ordinaire de cette façon-là; Ou enfin Quand elle ne se fait point reglement & avec un certain ordre : Toutes lesquelles conditions ont été remarquées exactement dans la définition que nous avons données ailleurs du Hazard & de la Fortune.

En second lieu la *Nature* est cause d'une chose, lors que cette chose a au dedans d'elle-même le Principe qui la produit, & que ce Principe en la produisant observe un certain ordre; au reste il n'importe que telle chose arrive necessairement, ou pour l'ordinaire; puis que de quelque façon qu'elle arrive, toûjours elle se fera de la même sorte. Quant aux effets extraordinaires de la Nature & qui semblent violer ses regles, ou n'arriver pas selon son dessein, ce n'est point ici le lieu de les examiner particulierement, ni de voir si leur production se fait veritablement selon le dessein de la Nature, ou s'il faut en rechercher une autre Cause; quoi qu'aprés tout on puisse dire, Qu'assez souvent tels effets sont un pur ouvrage de la Fortune & du Hazard.

A l'égard *de la Force & de la Contrainte*; nous tenons qu'une chose est faite avec Contrainte & par force, quand celui qui la fait agit contre sa propre inclination, ou contre son advis.

Un homme agit *par Coûtume* Quand il ne fait une chose, que parce qu'il l'a déja faite plusieurs fois.

On agit *par Raisonnement*, lors qu'on ne fait une chose qu'en intention d'acquerir quelqu'un des biens que nous avons remarquez devoir apparemment apporter du profit & de l'avantage; soit qu'on borne ses pretensions à posseder un tel Bien, & qu'on se le propose pour but & pour Fin; soit qu'on ne le considere que comme un Moïen pour arriver à quelqu'autre chose qui tienne lieu de Fin & qui soit de plus grande importance. A condition neanmoins, comme j'ai dit, que cela se fasse à dessein seulement d'en tirer de l'utilité. Car il ne faut pas ici confondre ce que nous voïons faire assez souvent aux Débauchez, qui en apparence semblent faire beaucoup d'entreprises pour le gain seulement & pour le profit; puis qu'en effet leur intention alors n'est autre, que de joüir apres plus à leur aise des plaisirs qu'ils aiment, & pour donner lieu à une plus longue débauche.

Pour ce qui est de *la Colère & de l'Animosité*, elles regardent simplement la vangeance. Or il faut remarquer qu'il y a grande difference entre *la Vangeance* & *le Châtiment*; puis que le Châtiment est toûjours pour le bien de celui qu'on châtie; & qu'au contraire la Vangeance n'a pour but que la satisfaction & le contentement de celui qui se vange. De sçavoir maintenant ce que c'est que la Colere, & ce qui la fait naître; nous en parlerons amplement quand nous serons au Traité des Passions.

Enfin on fait par *Convoitise* tout ce qui en apparence doit donner du plaisir. Au reste je mets au nombre des choses agreables & qui donnent du plaisir, toutes celles qu'on a accoûtumé de faire, & ausquelles on s'est habitué : car l'Accoûtumance a cela Qu'elle fait trouver du plaisir méme dans ce qui n'est point plaisant à faire, si-tôt qu'on y est accoûtumé.

DONC pour trencher en un mot cette matiere, il est certain,

Que de toutes les choses que les hommes font d'eux-mêmes, il n'i en a pas-une qui ne soit ou veritablement Bonne *&* Utile, *ou telle en apparence : Et encore qui ne soit ou en effet, ou apparemment* Agreable.

Et parce que tout ce que les hommes font d'eux-mémes, ils le font toûjours volontairement: Et au contraire, Que ce qu'ils ne font point d'eux-mêmes, c'est toûjours contre leur volonté & malgré eux qu'ils le font : Il est certain encore, à l'égard de ceux qui agissent volontairement;

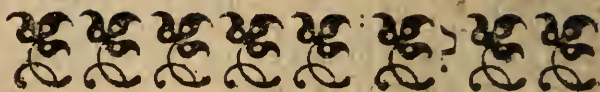
Que de tout ce qu'ils se proposent de faire, il n'i a rien qui ne soit en effet, ou apparemment Utile *: Et encore qui ne soit, ou* Agreable *veritablement, ou du moins en apparence.*

Apres tout, je mets au nombre des Biens & des avantages, non seulement la delivrance de quelque Mal que ce soit, reel ou apparent; mais aussi l'échange d'un grand Mal pour un petit, parce que tout cela est à souhaiter. Et tout de même, je mets au nombre de ce qui est *Agrea-*

ble la Delivrance de tout ce qui eſt *Fâcheux* ; ſoit qu'en effet il ſoit tel, ou ſeulement en apparence ; Et encore l'Echange d'une choſe tres *Fâcheuſe* pour une qui ſera moins.

AINSI donc, Puiſque ce qui eſt *Utile*, & ce qui peut apporter du *Plaiſir*, eſt toûjours ce qui porte les hommes à faire ce qu'ils font : Pour cela l'Orateur doit s'étudier à connoître & le Nombre, & la Qualité des choſes qui ſont *Utiles*, & qui ſont *Agreables*. Pour ce qui eſt de l'Utile nous en avons déja parlé en traittant du Genre Déliberatif ; il ne reſte plus qu'à faire voir celles qui ſont Agreables & qui apportent du plaiſir. J'advertirai ici en paſſant qu'on ne doit pas prendre garde de ſi prés aux definitions que nous donnons, puis qu'il importe peu à la Rhetorique qu'elles ſoient ſi exactes, pourveu qu'elles ne paroiſſent pas obſcures.





CHAPITRE IX.

Des choses Agreables & qui donnent du plaisir.



Osons pour fondement que le Plaisir est, *Une certaine Emotion de l'Ame, ou un changement qui arrive tout à coup, qui se rend sensible, & qui met la Nature en l'état qu'elle demande.* Et pour la Douleur, Que c'est tout le contraire. Que si le Plaisir est tel que nous venons de dire, il s'ensuit

I. *Que tout ce qui sera capable de nous mettre en l'état que nous venons de remarquer, sera tres-agreable.*

Et au contraire, tres-fâcheux,

Tout ce qui détruira ce même état, ou qui sera cause que nous tomberons dans l'autre qui lui est opposé,

Il s'ensuivra aussi,

II. *Que pour l'ordinaire c'est une chose agreable de se sentir arriver à cet état où nous devons être naturellement, sur tout quand ce qui se fera selon le desir de la Nature aura attaint toute la perfection qu'il peut avoir.*

Il faudra mettre encore au nombre des choses qui apportent du plaisir.

Toutes sortes d'Accoûtumances, III.
Puis que l'Accoûtumance est en quelque façon une chose qui a passé en nature. Aussi n'y a-t'il rien qui ressemble davantage à la Nature que l'Accoûtumance; par la même raison qu'il n'y a rien qui approche plus de ce qui se fait toûjours que ce qui se fait tres-souvent; Et de vrai *l'Accoûtumance* est pour les choses qui se font tres-souvent; & la *Nature* pour celles qui se font toûjours,

De plus il s'ensuivra,

Que tout ce qui ne se fera point avec violence, sera agreable, IV.
Puis que la violence est ennemie de la Nature. Et c'est pour cette raison que toutes les Contraintes sont fâcheuses, & toutes les occasions où il y a necessité de faire quelque chose. Ce qu'un Poëte a tres-bien remarqué lors qu'il a dit,
Tout ce qu'on fait par force incommode toûjours. Evenus.
Or si cela est, il faudra encore tenir pour Fâcheux, *les Inquietudes*, *les Soins*, *l'Estude*, *les fortes Applications d'esprit*, en un mot *toutes sortes d'Efforts*, à cause que de semblables actions tiennent toûjours de la Contrainte, si l'on n'y est accoûtumé; veu qu'en ce cas l'Accoûtumance les adoucit & les rend agreables.

D'où il faut conclure,

Que ce qui sera contraire à tout ce que nous venons de dire apportera du plaisir. V.
Par exemple *la Paresse*, *l'Oisiveté*, *la Negligence*, *les Divertissemens*, *le Repos*, *le Sommeil*, puis qu'il n'y a rien de plus éloigné, ni de plus affranchi de la Contrainte que cela.

Il faudra encore tenir pour Agreable,

V I. *Toutes les choses où le desir & l'Appetit nous portent,*

Veu que le Desir n'est qu'un Appetit de joüir de ce qui est agreable, & qui peut donner du plaisir. Or comme nous avons déja remarqué, il y a deux sortes d'Appetits dans l'Homme, l'un Sensuel ou d'Animal, & l'autre Raisonnable : Par *Appetit Sensuel* j'entends tout ce que les hommes desirent sans faire de reflexion dessus ni l'examiner : Ces sortes de Desirs s'appellent proprement Naturels, & ne regardent que la satisfaction & les necessitez du Corps.

Tels sont Premierement, *la Faim* & *la Soif*, qui sont donnez au Corps pour lui faire songer en general aux alimens necessaires á l'entretien de sa vie ; Et tous les autres encore qui regardent châque espece de Nourriture en particulier.

Tels sont en second lieu les Desirs qui tendent à l'Amour, & à la bonne chere ; Bref tous ceux qui flatent les autres Sens, & qui peuvent contenter le toucher, l'odorat, l'oreille, & la veuë.

J'appelle *Appetit Raisonnable*, Ce qui fait desirer une chose seulement à cause qu'on est persuadé de sa bonté ; Car il se trouve beaucoup de choses dont on ne vient à desirer & la veuë & la possession, que parce qu'on en a oüi faire de l'estime, & que veritablement on croit qu'elles meritent d'être possedées.

Or puis que le Plaisir consiste, à se sentir émouvoir en soi-même, & à être touché de quelque passion ; Outre cela que nôtre Imagination, à la bien considerer, soit je ne sçai quelle sorte de sentiment debile & imparfait ; En un mot puis qu'il n'est pas possible d'esperer, ni de se souvenir

de quoi que ce soit, qu'en même temps on ne forme dans son imagination l'idée & l'image de la chose qu'on espere, ou dont on se souvient; Cela présupposé, il s'ensuit,

Qu'il y aura du plaisir à se souvenir parfaitement d'une chose, & à étre dans une tres-grande esperance de l'avoir, VII.

Puis que, selon ce que nous venons de dire, ce sera en joüir alors en quelque sorte & l'avoir presente à ses sens. Tellement qu'il est necessaire que rien ne nous puisse donner du plaisir qu'en l'une de ces trois façons, Ou quand il sera present à nos sens & qu'en effet nous en joüirons; Ou quand il nous souviendra qu'autrefois nous en avons joüi; Ou enfin lors que nous aurons esperance d'en joüir quelque jour : car la *Joüissance* regarde toûjours le Present, la *Memoire* le passé, & *l'Esperance* l'Avenir.

La *Memoire* donc ne represente jamais rien qu'elle n'apporte du plaisir : car non seulement elle donne du plaisir lors qu'elle rappelle les images des choses qui étoient agreables dans le temps qu'on en joüissoit; mais méme encore lors qu'elle en represente d'autres d'une nature toute contraire & qui autrefois étoient tres-fâcheuses à supporter; principalement quand les personnes ont changé d'état, & qu'à leurs travaux passez & à toutes leurs disgraces a succedé un grand repos ou beaucoup de gloire. C'est aussi ce qui a fait dire a Euripide,

D'un peril évité le souvenir est doux.

Et encore à Homere,

Quiconque a veu ses jours autrefois traversez, Odiss. 15.
Prend plaisir de songer à ses malheurs passez,
Sur tout quãd son adresse, & son propre courage,
Apres beaucoup d'efforts, ont surmonté l'orage.

Et la raison de ceci est qu'il y a même du plaisir à n'avoir point de mal.

Quant à *l'Esperance*, il est certain encore qu'on ne sçauroit jamais rien esperer de tout ce qui semble, ou devoir réjoüir par sa presence, ou apporter quelque grand avantage ou simplement être utile sans incommoder, qu'en même temps il n'en vienne du plaisir. En un mot tout ce qui par sa presence cause de la joie, pour l'ordinaire apporte du plaisir à ceux qui s'en souviennent, ou qui sont dans l'esperance de l'avoir. Et de fait c'est pour cela encore,

VIII. *Qu'il y a un tres-grand plaisir à se mettre en colere,*

Comme Homere a fort bien remarqué, quand parlant de cette passion il a dit,

Iliade 18. *Lors qu'en nous elle accroist son feu sedi ieux,*
Le miel n'est pas si doux, ni si delicieux.

à cause que jamais on ne se met en colere contre les personnes, de qui en apparence il est impossible de se vanger; non plus que contre ceux qui ont incomparablement plus de pouvoir & de credit que nous: car s'il arrive que nous nous mettions en colere contre eux; c'est toûjours bien moins que contre d'autres.

Il est certain encore,

IX. *Que la plûpart de nos desirs seront accompagnez de plaisir,*

Car soit qu'alors on se souvienne d'avoir joüi autrefois de ce que l'on souhaite, ou qu'on espere d'en joüir bien-tôt; toûjours en cet état on vient à goûter je ne sçai quel plaisir; par exemple, Ceux qui sont travaillez de la soif pendant une fiêvre, soit qu'alors il leur souvienne d'avoir

beu autrefois à souhait étant extrémement alterez, ou qu'ils espérent de boire encore de même, toûjours à cela ils trouvent je ne sçai qu'elle joie. Le même se remarque en ceux qui sont passionnez d'amour ; car soit que dans l'entretien ils viennent à parler de la personne qu'ils aiment, soit qu'ils lui écrivent, qu'ils songent à elle, ou qu'ils fassent quelqu'autre chose qui la regarde ; toûjours alors ils sont joieux ; & ce qui fait leur joie en toutes ces rencontres, est qu'aiant cette personne presente à la memoire, il leur semble que veritablement ils sont avec elle : Aussi est-ce à cela principalement qu'on reconnoît si l'amour commence à prendre empire sur l'esprit, Quand non seulement on se plait à demeurer avec la personne qu'on aime, mais encore lors que l'affection persiste dans l'absence, & qu'on ne se peut empêcher d'y songer; & tout de même lors qu'en étant éloigné on s'attriste de ne la plus voir.

Il faut dire encore,

Qu'il y aura je ne sçai quel plaisir au milieu des plaintes & des soûpirs, X.

Car si d'un côté la tristesse nous donne un déplaisir sensible d'avoir perdu pour jamais la personne que nous pleurons ; d'un autre côté elle nous fait trouver du plaisir & de la consolation à nous la representer telle qu'elle étoit dans toutes ses actions, & comme si nous l'avions encore devant nos yeux. Ce qu'Homere justifie par ces vers,

Il dit, & son discours fit lors trouver des charmes, Iliade 23.
A pousser des soûpirs & répandre des larmes.

On ne peut pas douter non plus,

Que la vangeance ne soit tres-douce, X I.

Puis qu'autant qu'il est fâcheux de ne pouvoir ve-

venir à bout de ce qu'on souhaite, autant y a-t'il de douceur à le voir reüssir : Or est-il que ceux qui sont en colere se fâchent toûjonrs extraordinairement, lors qu'ils perdent l'occasion de se vanger; & témoignent au contraire étre tres-contens lors qu'ils conçoivent le moindre espoir de vangeance.

Il faudra encore conclure,

XII. *Que la victoire sera agreable*,

Non seulement à ceux qui aiment à vaincre, mais encore à toutes sortes de personnes; puis qu'alors on s'imagine qu'on est plus excellent qu'un autre, qui est une chose pour laquelle tous les hommes sont passionnez; à la verité les uns plus, & les autres moins.

Que si en effet il se trouve du plaisir à vaincre, il s'ensuivra encore,

XIII. *Que toutes sortes de Jeux & de divertissemens où il y aura Deffi & Partie faite, seront tres-agreables*,

Et cela sans distinction, soit que la partie ait été faite entre Musiciens ; Athletes, ou Sçavans ; puisqu'il arrive toûjours en ces rencontres de remporter la Victoire.

Il en sera de même,

XIV. *Des Dez, de la Paume, des Eschets.*

Et encore,

XV. *Des Jeux les plus serieux & les plus graves*,

Car quoi qu'ils ne soient pas tous divertissans d'abord, on ne laisse pas neantmoins d'y trouver du plaisir si-tôt qu'on y est accoûtumé. Ceux qui d'abord apportét du plaisir sont la Chasse, & toute autre Adresse à prendre des Animaux. Ce qui fait

fait donc qu'on trouve du plaisir à toutes ces sortes d'occupations, c'est que par tout où il y a du combat, là il y a de la Victoire.

Et ainsi il se voit encore,

Que la profession du Barreau, & la dispute des E'coles sont tres-agreables à ceux qui y reüssissent & y sont accoûtumez. XVI.

De plus il faudra mettre au nombre des choses qui apportent un tres-grand plaisir,

L'Honneur & la Reputation, XVII.

à cause de l'opinion qu'alors chacun a de soi-même Que veritablement il est honnête homme & tel qu'on le publie: à laquelle opinion on se laisse toûjours aller d'autant plus aisément, qu'on pense que ceux chez qui on est en estime ne loüent que parce qu'en effet c'est leur sentiment & qu'ils croient dire la verité: Tels que sont des Voisins plûtôt que ceux qui sont éloignez; Et plûtôt encore les personnes avec qui on converse familierement, ou qui sont de connoissance, ou de la même Ville; que des Etrangers & des gens de dehors; Et encore plûtôt ceux qui sont vivans, que ceux qui ne sont pas encore au monde; Bref les personnes sages & d'une haute prudence, plûtôt que des étourdis & des gens sans jugement; Et enfin quantité de personnes, plûtôt qu'un petit nombre: Parce qu'en effet il y a toujours plus d'apparence que ces personnes là disent la verité, que non pas les autres. Et pour montrer que toute sorte d'estime n'est pas également considerable, c'est qu'on ne se soucie point d'être estimé ni honoré de ceux que tout le monde méprise & dont on ne tient compte; comme sont les Enfans & les

Bêtes ; au moins eu égard ſimplement à leur eſtime & aux honneurs qu'ils peuvent rendre ; puiſque s'il arrive quelquefois qu'on temoigne faire cas de leur eſtime & de s'en mettre en peine, c'eſt toûjours par interêt, ou pour quelqu'autre raiſon,

Il faut dire encore,

XVIII. *Que la poſſeſſion d'un Ami eſt une choſe tres-douce,*

à cauſe qu'il y a beaucoup de plaiſir à aimer ; & de fait qui eſt l'yvrogne & la perſonne aimant le vin, qui ne ſe plaiſe pas à voir du vin ?

D'oû il s'enſuit.

XIX. *Qu'il y aura auſſi du plaiſir à être aimé,*

à cauſe qu'on ne peut être aimé ſans s'imaginer en même tems Qu'on a en ſoi quelque bonne qualité, dont tous ceux qui ont la connoiſſance ſont amateurs. *Etre aimé* au reſte, proprement veut dire, être cheri pour ſa perſonne, & non point par interêt.

XX. *Etre admiré encore doit étre tres-agreable,*

puis qu'on ne peut pas être admiré ſans être honoré en même tems.

XXI. *Etre flatté auſſi & avoir des Flatteurs, plaît encore beaucoup,*

car tout Flatteur paroît en même tems, & Admirateur, & Ami de celui qu'il flatte.

On pourra ſoûtenir encore,

XXII. *Que faire les mêmes actions tres-ſouvent apporte du plaiſir,*

puiſque, comme nous avons déja remarqué, l'Accoûtumance eſt agreable.

Et tout au contraire,

Qu'il y aura du plaisir à ne pas toûjours faire la méme chose, & à changer par fois. XXIII.

vû que tout changement semble s'accommoder au dessein de la Nature. Et de vrai, Faire toûjours la même chose engendre un certain dégoût, & témoigne je ne sçai quel excés dans l'habitude qu'on a contractée : Ce qui a fait dire à un Poëte,

Le changement nous plaît en toutes choses. Eurip. in Orest.

En effet c'est par cette raison Que tout ce qu'on est quelque tems sans voir, par exemple un homme, ou quelqu'autre chose, en paroît plus agreable : Car outre que ce qu'on n'a pas veu il y a long-tems, apporte du changement par sa presence; c'est que même il en paroît plus rare, à raison qu'on ne le voit pas toûjours.

Apprendre encore, & avoir de l'admiration pour quelque chose, d'ordinaire apporte du plaisir, XXIV.

puisque tout ce qu'on admire, fait naître à l'instant le desir de sçavoir ce que c'est? de sorte qu'on peut asseurer Que tout ce qui se fait admirer est souhaitable. En apprenant aussi on a cet avantage que l'Esprit se perfectionne, & arrive à cet état excellent où il aspire de sa nature.

Ce sont encore deux choses tres-agreables, que d'obliger & d'être obligé. XXV.

puisqu'on ne peut être obligé qu'en même tems on n'acquiere ce qu'õ desire. Et de plus qu'ẽ obligeant on fait voir, Que non seulement on a dequoi obliger; mais méme qu'en ce point on surpasse celui qu'on oblige; qui sont deux avan-

tages que tous les hommes souhaitent passionnement.

Or les mêmes raisons qui font dire Qu'il y a du plaisir à obliger, les mémes font dire encore,

XXVI. *Qu'il est tres-agreable de remontrer à son prochain, & de le corriger de ses fautes.*

Comme aussi,

XXVII *D'achever quelque chose qui aura été commencé,*

Que s'il y a du plaisir à Apprendre, à Admirer, & autres choses semblables; Il s'ensuivra encore,

XXVIII *Que tout ce qui sera imité parfaitement, sera tres-agreable,*

comme sont les ouvrages de Peinture, de Sculpture, de Poësie; en un mot tout ce qui consiste en Imitation, quand bien même ce qui auroit été imité seroit tres-desagreable en soi: car enfin le plaisir qu'on a de voir une belle imitation ne vient point precisément de ce qui a été imité, mais bien de nôtre Esprit qui fait alors en lui-méme cette reflexion & ce raisonnement. *Qu'en effet il n'est rien de plus ressemblant, & qu'on diroit que c'est la chose même, & non pas une simple representation,* de sorte qu'en telle rencontre il arrive qu'on apprend je ne sçai quoi de nouveau.

XXIX. περιπέτειαι. *Les Revers de Fortune encore, & ces Evenemens qui arrivent contre toute sorte d'attente, tels que d'ordinaire representent les Tragedies & les Theatres, doivent apporter du plaisir.*

Comme aussi,

De s'être veu en tres-grand danger, & si prés de perir, que peu s'en soit falu que cela ne soit arrivé, XXX.

car tout ceci est surprenant & donne de l'admiration.

Et parce que Tout ce qui est selon la Nature & qui a de la conformité avec elle, est agreable; De plus Que toutes les choses qui sont de même genre & de même nature sont tres-conformes entr'elles, il s'ensuit encore,

Que tout ce qui sera de même nature & de même genre; Et aussi Que toutes les choses qui auront de la ressemblance, se plairont entr'elles pour l'ordinaire. XXXI.

par exemple un Homme avec un autre Homme, un Cheval avec un Cheval, un Enfant avec un Enfant, & ainsi du reste: & de fait c'est de la que sont venus tous ces Proverbes,

Que chacun se plaît avec son pareil.
Qu'un semblable aime son semblable.
Qu'une Bête connoît une autre Bête & la cherche.
Que la Corneille est toûjours avec la Corneille.

& beaucoup d'autres.

Davantage parce que Toutes les choses qui se ressemblent, ou qui sont de même genre se plaisent entr'elles; & Qu'il n'i a rien qui nous soit plus semblable ou qui approche plus de nôtre nature que nous-mêmes; il sera encore necessaire de conclure,

Que tous les hommes generalement, plus ou moins, s'aimeront eux-mêmes. XXXII

puisqu'il n'i a rien qui ait plus les qualitez de conformité & de ressemblance, qu'une personne comparée à elle même.

Or s'il est vrai que tous les hommes s'aiment eux-mêmes, il s'ensuivra encore,

XXXIII. *Qu'ils aimeront tout ce qui viendra d'eux, & y prendront du plaisir.*

comme sont leurs ouvrages, leurs discours, leurs raisonnemens. Ce qui doit encore servir de preuve pour monstrer Que d'ordinaire ils aimeront les Flatteurs, & tous ceux qui auront pour eux de l'amour; enfin Qu'ils seront jaloux d'honneur, & Qu'ils auront une inclination particuliere pour leurs enfans; car il n'i a rien qui soit plus l'ouvrage d'un homme que ceux qu'ils a mis au monde.

En un mot il s'ensuivra,

XXXIV. *Que tous les hommes seront ravis & auront du plaisir d'achever un ouvrage qui aura été laissé imparfait,*

puisque l'aïant achevé il semblera qu'il leur appartienne tout entier,

Et parce que l'Autorité & le Commandement sont les choses du monde les plus agreables, il faut dire encore,

XXXV. *Qu'il y aura un tres-grand plaisir à passer pour un homme Sage & Prudent,*

puisque la Prudence & la Sagesse sont des vertu Roïales sans lesquelles on est incapable de commander. La Sagesse au reste est définie *Une Science qui éclate par la diversité & le grand nombre des Connoissances; & qui peut rendre raison des Effets les plus curieux & les plus propres à donner de l'admiration.*

De plus parce que d'ordinaire les hommes sont ambitieux & tres-aises de recevoir de l'hon-

neur, il sera encore necessaire de conclure,

Que non seulement il y aura du plaisir à reprendre autrui & à le corriger de ses fautes, comme nous avons déja remarqué ; mais encore à s'occuper aux choses où l'on croit reüssir & être plus excellent que les autres, XXXVI.

comme a fort bien remarqué Euripide à l'endroit où il dit,

Un Artisan sçavant se plaît à son ouvrage,
Il travaille sans cesse & ne perd point courage;
Le desir de la gloire & de se surpasser,
Lui fait cent fois le jour son travail repasser.

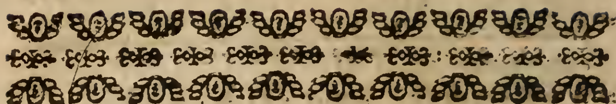
Dailleurs parce que nous avons monstré Que le Jeu est du nombre des choses qui plaisent, comme encore toutes sortes de Relâches, & aussi le Rire ; Il sera necessaire encore de tirer cette consequence,

Que tout ce qui sera facetieux & ridicule, soit hommes, discours, actions, apportera du plaisir, XXXVII

Quant au Ridicule nous en avons traitté à part dans nos Livres de la Poëtique. Voila pour ce qui regarde les choses qui sont agreables & qui apportent ds plaisir. A l'égard de celles qui peuvent être facheuses & qui attristent, il n'i a qu'à prendre le contraire.

Nous avons donc fait voir Quels sont les Motifs qui d'ordinaire portent les hommes à faire injure à leur prochain.





CHAPITRE XII.

Ceux d'ordinaire qui font injure à autrui.



FAISONS à present connoître l'état & le raisonnement de ceux qui se proposent de faire injure à autrui. Et de plus à quelles personnes ils s'attaquent ordinairement.

Les hommes donc sont portez à faire injure en quatre façons.

Ou quand ils croient Que ce qu'ils veulent entreprendre est Possible, & qu'eux-mêmes en pourront venir à bout.

Ou qu'ils pensent Qu'aprés l'avoir fait on n'en sçaura rien, & qu'ils ne seront point découverts.

Ou si l'on vient à découvrir que c'est eux, Qu'ils n'en seront point punis.

Enfin s'ils en sont punis, Que la punition n'égalera point le profit qui leur en reviendra; soit à eux en particulier, ou à ceux qui les touchent & pour qui ils s'interessent.

De sçavoir maintenant quelles choses sont *Possibles à faire*, ou *Impossibles*; c'est une matiere que nous ne traitterons pas encore si-tôt, à cause qu'elle regarde en commun toutes les Parties de la Rhetorique.

Ceux qui se promettent l'Impunité.

OR entre les personnes qui s'engagent à faire tort à autrui, *Ceux-là particulierement croient le pouvoir faire avec impunité*, qui sont Ou Eloquens, ou Entreprenans & gens d'execution; Ou qui ont acquis une grande experience dans le monde, & veu ou manié une infinité d'affaires; en un mot, Ceux qui ont beaucoup d'amis, & qui sont Riches. Mais sur tout ils se promettront l'Impunité, s'ils se voïent fortifiez de tous les avantages que nous venons de remarquer, ou du moins quelqu'un de leurs Amis, ou de leurs Associez, ou même les personnes qui dépendent d'eux & qui sont à leur service: Car par le moïen de tous ces avantages, non seulement ils executeront leur mauvais dessein, mais encore ils pourront ni être découverts, ni punis.

Ceux-là encore se promettront l'Impunité Qui seront Amis des personnes mêmes à qui ils voudront faire injure, ou des Juges devant qui ils auront à répondre. Car quant aux Amis il n'est rien de si aisé que de leur faire tort, à cause qu'ils ne s'en défient point; Joint Qu'ils sont plûtôt d'accord & reconciliez qu'ils n'ont songé à plaider ni à faire aucune poursuite en Jugement. A l'égard des Juges, il est certain encore qu'ils font toûjours faveur à leurs Amis; car de deux choses l'une, ou ils les renvoïent absous, ou ils ne les condamnent que legerement.

Ceux qui croient Qu'ils ne seront point découverts.

CEux là aussi auront esperance de n'être point découverts,de qui l'apparence sera si trompeuse,qu'à juger d'eux par l'exterieur, jamais on ne les prendroit pour avoir fait ce qu'ils auront fait effectivement ; comme quand quelqu'un en apparence tres-foible de corps en aura battu un autre outrageusement,qui paroîtra de beaucoup plus fort que lui;Ou quand un Gueux aura couché avec une Dame de condition; ou un homme tres-laid avec une fort belle femme.

Les choses encore qui sont trop en jour & exposées aux ïeux de trop de monde, pourront faire croire à un méchant homme Qu'il ne sera point découvert s'il les prend ; la raison est Que personne ne s'en donne de garde , & qu'ordinairement on ne s'imagine pas qu'il y ait des gens assez hardis pour oser seulement y penser.

De plus on croira n'être point découvert, Si le crime est de telle nature & si énorme,qu'on n'ait pas méme connoissance que jamais il ait été commis;puisque c'est une chose à laquelle on ne songe point & dont personne ne se défie : Car les hommes n'ont point accoûtumé de se preparer autrement contre les injures , qu'ils font contre les maladies ; pas-un ne craignant & ne tâchant d'éviter celles qu'il n'a pas encore éprouvées.

Tout homme encore qui n'aura point d'Ennemis , ou au contraire qui en aura beaucoup, croira n'être pas découvert : Car d'un côté n'aïant point d'Ennemis , il lui sera tres-facile

de surprendre & de faire son coup, parce qu'on ne se défiera point de lui. D'un autre côté aussi aïant beaucoup d'Ennemis, on aura de la peine à s'imaginer Qu'il ait osé s'attaquer à des personnes qui étoient sans cesse sur leurs gardes : Outre que pour sa deffense il aura cette raison à alleguer, *Qu'il se fût bien empêché d'entreprendre une action de cette qualité, quand bien même il en auroit eu envie, à cause qu'il devoit être soupçonné plûtôt qu'un autre.*

Ceux-là enfin se pourront persuader de n'être point découverts en faisant tort à autrui, qui auront moïen, ou de cacher leur larcin, ou de le détourner, ou bien de lui faire changer de forme & de nature, ou de s'en défaire promptement.

Ceux qui ne craignent pas d'être punis.

D'Autres au contraire seront asseurez d'être découverts & poursuivis en justice, qui n'entreprendront pas moins de faire du tort ; par exemple s'ils esperent, Ou d'échapper aux Juges & de décliner leur Jurisdiction, ou de faire durer le procés fort long tems, Ou enfin de gagner les Juges & de les corrompre.

D'autres encore *verront leur condemnation inévitable* ; mais parce qu'au plus il n'ira que d'une amende, ils ne s'en mettront pas en peine ; à cause qu'ils sçauront les moïens, Ou de s'en defendre & de jamais n'en rien païer ; Ou de se faire donner un long terme pour y satisfaire ; Ou bien même que leur pauvreté sera si grande, qu'ils n'auront rien à perdre.

Ceux-là encore ne craindront pas d'être con-

damnez en faisant tort, à qui le larcin promettra présentement ou bien-tôt un profit assuré, ou quelque avantage important ; & cependant si on vient à les condamner, Qu'ils en sortiront pour peu de chose; ou même Qu'il ne leur en coutera rien ; en tout cas s'il leur en doit coûter, Qu'il se passera bien du tems avant que d'i avoir satisfait.

On mettra encore de ce nombre tous Ceux qui se proposeront d'acquerir une chose si considerable, que la punition pour grande qu'elle soit, supposé même qu'elle arrive, n'égalera jamais l'avantage ni le profit qu'ils en tireront. Tel est l'avantage que semble promettre la Tirannie à ceux qui ont envie de se rédre Maîtres d'un Etat.

Ceux-là aussi n'apprehenderont pas d'être condamnez pour leur injustice, s'ils trouvent Qu'il y ait à gagner pour eux ; & quant à la punition Qu'ils en seront quittes pour un affront & pour quelque peu d'injures. Ni tous Ceux au contraire dont le crime les fera estimer, & leur tournera à honneur ; Comme quand un homme viendra à vanger en même tems la mort de son pere, ou de sa mere, ainsi qu'il arriva à Zenon; & cependant Que la punition ne pourra aller au plus qu'à une amende, ou à un simple bannissement, ou à quelqu'autre peine semblable. Car il est certain qu'en ces deux rencontres ces personnes là seront portées à executer leur mauvais dessein; quoi qu'entr'elles il y ait cette difference Que les dernieres sont loüables pour leurs mœurs, & les autres dignes de punition.

Ceux-là encore volontiers se hazarderont à faire tort, qui jamais n'auront été pris sur le fait, ni découverts ; ni punis ; Et pareillement Ceux qui auront manqué plusieurs fois leur coup : car il en prend ici comme à la

Guerre, où souvent il arrive aux vaincus de tenter la fortune de nouveau & de retourner au combat.

Ceux-là encore seront hardis qui auront esperance de joüir presentement, ou de tel plaisir en particulier, ou d'avoir un tel profit; à cause que s'il y a quelque chose à souffrir en punition, ou quelque perte à faire; ce ne sera qu'aprés: Tels sont d'ordinaire les Incontinens & les Débauchez. *L'Incontinence* au reste est un vice qui regarde les choses où nous portent toutes les Passions agreables, & le déreglement de la Cõvoitise.

Il s'en trouve d'autres qui font le contraire de ceux-ci; d'abord ils préferent d'endurer quelque chose, ou de faire quelque perte, parce qu'ils esperent à l'avenir, ou d'avoir un établissement asseuré: ou de joüir d'un plaisir tres-durable. Et c'est ce que font ordinairement ceux qui ont de la prudence, & qui ne sont pas adonnez à leur plaisir.

D'autres encore ne se soucieront pas qu'on sçache que c'est eux qui ont fait tort, à cause qu'ils ne paroîtront l'avoir fait que par malheur; Ou par necessité; Ou dans un transport & un premier Mouvement, Ou par Accoûtumance; En un mot parce qu'ils paroîtront avoir plûtôt failli qu'offensé malicieusement.

Ceux-là encore seront de ce nombre, qui espereront en la bonté des Juges & qu'on ne les traittera pas à la rigueur. Comme aussi Ceux qui seront pauvres. Or il y a deux sortes de *Pauvres* dans le monde; Les uns le sont des choses necessaires à l'entretien de la vie, comme ceux qui mendient; & Les autres des choses superfluës, comme la plûpart des Riches.

Enfin ceux-là ne craindront point de faire du

tort qui seront en tres-bonne estime ; ni Ceux au contraire qui seront tout à fait perdus de reputation : Car quant à ceux qui auront de l'estime, jamais on ne voudra croire que ce soit eux; & pour les autres, ils n'en seront pas plus décriez.

Voila ce que nous avions à dire touchant les personnes qui entreprennent de faire tort & injure à autrui. Voyons maintenant Ceux à qui on s'attaque ordinairement.

Les Personnes à qui d'ordinaire on fait tort.

LES Méchans donc d'ordinaire s'attaquent à Ceux personnes qui possedent les choses qu'ils n'ont pas & dont ils ont besoin ; soit qu'elles soient necessaires à l'entretien de la vie, ou superfluës, ou seulement pour la joüissance & le plaisir.

Ils attaquent encore également, & leurs Voisins, & Ceux qui sont d'un païs éloigné. Leurs Voisins ? parce que leur coup est bientôt fait ; Les Etrangers ? à cause que d'ordinaire la vangeance en est tardive, & qu'il leur faut beaucoup de temps pour tirer raison du tort qu'ils ont receu. Tels sont ceux par exemple qui attendent les Carthaginois au passage afin de les piller.

On fait tort encore ordinairement aux personnes negligentes & qui ne se tiennent point sur leurs gardes, ou qui sont si simples qu'on leur peut faire acroire tout ce qu'on veut ; pource qu'il y a lieu de s'imaginer qu'on ne sera point découvert.

On s'adresse encore assez souvent à ceux qui sont d'un naturel lâche & qui aiment à vivre en repos ; telles personnes n'étant pas d'humeur à s'embarasser d'un procés, à cause que la poursuite en est difficile, & qu'il faut étre agissant pour en venir à bout.

Il en est de même de ceux qui ont beaucoup de pudeur, parce qu'ils ont l'honneur en recommandation & seroient honteux de paroître en jugement pour un leger interêt, & de plaider pour peu de chose.

On s'attaque encore d'ordinaire aux personnes que d'autres ont déja attaquées ou offensées plusieurs fois, sans que jamais elles en aient fait de poursuite, comme étant du nombre de ceux que le Proverbe appelle, *La proye des Mysiens.*

Tout ceux encore à qui une personne n'a jamais fait tort, Et ceux au contraire à qui plusieurs fois déja elle en a fait ; sont en grand danger d'en étre attaquez : à cause que ni les uns ni les autres ne se tiennent point sur leurs gardes : Ceux-ci, parce qu'ils ne croient pas qu'elle leur en veüille plus faire ; les autres, parce qu'elle ne leur en a pas encore fait.

On se propose aussi de faire injure à Ceux, qui ont déja été traduits en Justice pour plusieurs crimes, ou à qui il est tres-facile de faire faire le procés ; à cause que telles gens n'oseront pas s'en plaindre, soit pour la crainte qu'ils auront des Juges, soit pour n'étre pas en état d'étre crûs. Ce qui se peut dire encore de tous ceux qui sont haïs, ou enviez de tout le monde.

D'ordinaire encore on s'attaque à ceux contre qui on a quelque pretexte & quelque raison specieuse, soit qu'on aille rechercher l'histoire de

leurs Ancêtres, & qu'on déterre des querelles mortes & ensevelies; soit qu'on se plaigne d'eux en particulier, ou de quelqu'un de leurs Amis; par exemple, Ou pour etre en état d'en recevoir presentement du tort, Ou pour en avoir déja receu plusieurs fois, soit en sa propre personne, soit en celle de ses Amis; ou de ceux de qui on prend les interêts : Car comme dit fort bien le Proverbe, *La Malice n'a besoin que de pretexte.*

On fait tort encore indifferemment, & à ses Ennemis, & à ses Amis propres; à ses Amis, parce qu'il est tres-facile de le faire; à ses Ennemis, à cause qu'il y a du plaisir.

Il en est de même de Ceux qui n'ont point d'Amis, Et des autres qui ne sont ni éloquens ni gens d'execution: car ou ces personnes-là n'auront pas seulement la hardiesse de poursuivre en Justice ceux qui leur auront fait tort; ou si elles le font, elles s'accorderont bien-tôt, ou même ne gagneront rien à plaider.

Ceux-là aussi seront sujets à étre attaquez, à qui il n'est pas avantageux de s'arrêter long-temps en un même lieu dans l'attente qu'un procés soit terminé, ou qu'ils soient dédommagez & remboursez de leurs frais : Tels sont d'ordinaire les personnes de dehors, & Ceux qui n'ont autre revenu que le travail de leurs mains; car pour peu de chose on compose avec eux, étant facile de les contenter.

On attaque encore volontiers ceux qui ont fait beaucoup de tort en leur vie, ou qui ont fait la même injure à d'autres qu'on a dessein de leur faire; à cause qu'il ne semble pas que ce soit une injustice de traitter un méchant homme de la même sorte qu'il a accoûtumé de traitter les autres; comme quand quelqu'un, qui est connu pour un querelleur & pour battre ordi-

nairement, viendra lui-méme à étre tres-bien battu.

On tâche aussi de faire injure à Ceux de qui autrefois on a receu quelque déplaisir, Ou qui ont eu dessein d'en faire, Ou qui ne manquent pas de volonté pour cela, Ou même qui s'y préparent & qui font tout ce qu'ils peuvent pour en venir à bout; Car non seulement on y trouvera du plaisir, mais même cela sera honneur; Outre qu'il ne semblera pas qu'on ait fait une injustice.

C'est encore une occasion de faire injure à quelqu'un si en l'attaquant on est asseuré de faire une chose agreable & qui plaira extremément, Ou à ses Amis, Ou à ceux qu'on estime beaucoup, Ou aux personnes pour qui on a de l'amour, Ou à ses Maîtres; En un mot à tous ceux dont on dépend, ou de qui on attend quelque faveur.

On cherche encore à nuire aux personnes qu'on a autrefois accusées de quelque crime, où à l'amitie desquelles on a renoncé, témoin ce que fit Calippe contre Dion: Et ce qui donne d'autant plus de hardiesse alors, c'est que même il ne semble pas qu'on fasse une injustice.

On attaque encore les personnes qu'on sçait que d'autres sont tout prests d'attaquer si on ne les prévient, comme n'i aiant plus lieu de déliberer si on le doit faire ou non. De là vient qu'Ænesideme envoia des presens à Gelon, pour l'avoir prévenu en la reduction de certains Peuples, qu'il avoit dessein d'assujettir lui-même.

On s'adresse encore à ceux à qui on ne doit faire qu'une seule fois du tort pour être en état de leur faire aprés beaucoup de bien; à cause qu'il sera facile alors de guerir le mal, & les recōpen-

ser de leur perte. C'étoit sur ce fondement que Jason le Thessalien avoit accoûtumé de dire, *Qu'il est bon quelquefois de faire un peu de mal, pour étre en état aprés de faire beaucoup de bien.*

Les Injustices qui se font d'ordinaire.

POUR ce qui est des Injustices, D'ordinaire on se laisse aller à celles que la plûpart, ou tout le monde fait; veu qu'alors on se persuade qu'on aura sa grace aisément.

On cherche encore a faire tort dans les choses qu'il est facile de cacher. Or ces choses-là sont de plusieurs sortes. Les unes se consument en peu de temps, comme tout ce qui est bon à manger; D'autres sont aisées à déguiser, soit qu'on leur donne une nouvelle figure, ou qu'on leur fasse changer de couleur, ou qu'on les méle. D'autres peuvent étre détournées en divers lieux, comme tout ce qui est facile à transporter, ou qui tient peu de place; Et quelques-unes enfin sont telles, que comme celui qui les veut dérober en a beaucoup chez lui toutes semblables, jamais on ne pourra les reconnoître lors qu'elles seront ensemble.

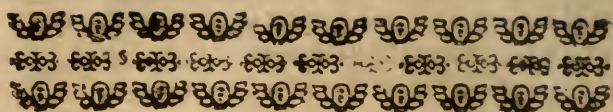
On fait encore injure dans les choses qu'on sçait être honteuses à dire aux personnes mêmes à qui l'injure est faite; comme quand on a abusé de la femme de quelqu'un; ou que lui-même ou ses enfans ont été contraints de ceder à la brutalité d'un Infame.

On fait tort enfin & injure dans les choses pour lesquelles on peut intenter des procés sans

se décrier & passer pour Chicaneur ; ou à cause qu'elles sont de peu d'importance, ou parce que ce sont des fautes pardonnables.

C'est à peu prés ce qui se peut dire sur cette matiere, Soit à l'égard de Ceux qui font tort, ou des choses qu'ils recherchent, ou des personnes qu'ils attaquent ; Soit à l'égard des motifs & des raisons qui d'ordinaire les portent à executer leur mauvais dessein.





CHAPITRE XIII.

Des Actions Justes & Injustes.



EXAMINONS à present en quoi consiste ce qu'on appelle, *Avoir Droict* ou *Tort*, & ce qui doit passer pour *Juste* ou *Injuste* parmi les hommes. Voici par où je commence.

Je suppose, ce qui a déja été remarqué, que tout ce qu'il y a de Legitime ou d'Injuste dans le monde, est toûjours estimé tel à cause qu'il se rapporte à deux sortes de Loix, & à deux sortes de Personnes.

JE dis en premier lieu, *Qu'il y a deux sortes de Loix*, les unes Particulieres & les autres Communes.

J'appelle *Loix Particulières*, celles qui servent de regle dans un Etat & que chaque Peuple s'impose à lui-même : Et de celles-ci il y en a qui sont Ecrites, & d'autres qui ne le sont pas.

J'appelle *Loix Communes* celles que la lumiere naturelle nous découvre, & qu'il semble que la Nature elle même nous ait dictées. Car il faut demeurer d'accord qu'il y a je ne sçai quoi que tous les hommes devinent & reconnoissent naturellement étre Juste ou Injuste, quand bien même il n'y auroit eu jamais de societé entr'eux, & qu'ils fussent encore à contracter pour la pre-

miere fois. C'eſt ce qu'Antigone ſemble nous vouloir enſeigner dans Sophocle, lors qu'elle ſoûtient : *Qu'il étoit juſte qu'elle enterraſt le Corps de ſon frere Polinice, quelque defenſe & quelque commandement au contraire que le Roi en eût fait ; comme étant*, diſoit-elle, *une action de Juſtice naturelle dont l'autorité eſt au deſſus des Loix, & qui abſolument ne peut être ſoumiſe à la volonté des hommes* : Car voici ce qu'elle dit.

Ce n'eſt pas d'aujourdhui que l'on commence à voir
L'uſage d'un ſi iuſte & ſi pieux devoir ;
Aux peuples de tout temps ce Droict s'eſt fait connaiſtre,
Et de tous les Mortels pas-un ne l'a veu naître.

Empedocle nous confirme cette verité à l'endroit où il prouve que c'eſt mal fait d'égorger les animaux & de leur ôter la vie, à cauſe que cela eſt contre la Juſtice & la Loi naturelle; puiſqu'enfin on ne peut pas dire qu'il ſoit permis aux uns de le faire, & qu'aux autres il ne le ſoit pas ; car c'eſt de cette ſorte qu'il s'explique,

C'eſt un Droit établi par tout cet Univers,
Il s'étend auſſi loin que l'eſpace des Airs,
Et ne ſçauroit finir, qu'où finit la Lumiere.

Cela ſe voit encore dans l'Oraiſon d'Alcidamas intitulée, *Le Meſſeniaque.*

Je dis en ſecond lieu, *Qu'à l'égard des perſonnes*, on conſidere encore les Actions en deux manieres: car tout ce qui ſe doit faire ou ne pas faire, n'eſt jamais eſtimé tel, que parce qu'il regarde deux choſes, Ou l'interêt public & tous les hommes en general d'une Societé, Ou ſimplement un particulier de cette Societé. Surquoi il faut établir cette maxime, Que tout ce qui ſe

fait, ou justement, ou injustement dans le monde, n'arrive jamais qu'en deux façons ; car ou il se rapporte à *Tel* en particulier, Ou à *Tous* en general ; & qu'ainsi ne soit, Que quelqu'un en batte un autre, ou commette un Adultere, sans doute qu'en ces rencontres il ne fait tort qu'à un particulier ; Mais s'il refuse d'aller à la guerre dans une occasion pressante, ou qu'il soit Deserteur, alors il commet un crime d'Etat & offense tout le Public.

CELA donc posé pour certain, *Que de toutes les Injustices qui se font, les unes regardent le Public, & les autres un Particulier seulement, ou plusieurs* ; Aprés que nous aurons repeté en quoi consiste l'Injustice, & ce qu'on apelle Recevoir une injure, expliquons le reste ensuite.

Donc, *Recevoir une injure* proprement veut dire, *Estre offensé, & souffrir quelque chose d'injuste d'un homme qui attaque volontairement & de propos déliberé.* Car comme il a déja été remarqué, toute Action injuste est toûjours volontaire de la part de celui qui la fait.

Or puisqu'il est necessaire que Ceux àqui on fait injure, non seulement soient offensez & qu'ils reçoivent quelque tort ; mais encore que cela leur arrive malgré eux & contre leur volonté : Il est aisé à present de connoître, par ce qui a été dit, *Quelles sont les choses qui peuvent nuire & offenser*, puisque non contens d'avoir fait un dénombrement de tout ce qui est Bon ou Mauvais il a encore été montré en quoi consiste une Action volontaire, & qu'il n'y en a point d'autres que celles qui se font avec connoissance de cause.

Tellement donc qu'il faut par necessité,

Que tout crime regarde ou le Public, ou un Particulier.

Et qu'il vienne toûjours,

Ou de personnes qui pechent par ignorance & contre leur volonté.

Ou tout au contraire,

De personnes qui agissent volontairement & sçachant tres-bien ce qu'elles font. Avec cette difference neantmoins,

Que de ceux-ci les uns le feront de sang froid, & les autres transportez de Colere & dans la passion.

Touchant la Colere, il en sera parlé quand nous serons au Traité des Passions. Quant aux Offenses qui se commettent de dessein, & méme de sçavoir de quel esprit on est toûjours porté en les commettant, c'est une matiere que nous avons amplement éclaircie.

Mais parce que bien souvent on avoüe avoir fait une chose, & qu'en méme temps on ne demeure pas d'accord ni du nom dont on la qualifie, ni de toutes les circonstances du Fait; Par exemple,

On confessera avoir pris une chose, mais que ce n'est point un Larcin;

Qu'on a frappé le premier, mais qu'on a eu raison de le faire.

Qu'on a couché avec cette femme; mais qu'on n'a point commis d'adultere;

Qu'on a dérobé, mais non pas fait un Sacrilege, puisque ce n'est point une chose sacrée ni dédiée à Dieu;

Qu'on a passé ses bornes & labouré au delà de ses terres, mais que cela ne s'est point fait dans les terres qui sont au Public;

Qu'on a eu conference avec les Ennemis, mais

Que ce n'a point été avec intelligence, ni pour trahir le Parti.

Pour cela il faudra sçavoir distinguer chaque Action particuliere, & monstrer en quoi consiste *le Larcin*, *l'Injure*, *l'Adultere*, & ainsi du reste; afin que si nous voulons prouver, qu'une personne a commis quelqu'un de ces crimes, ou qu'elle ne l'a pas commis; nous puissions dire pourquoi; & faire voir clairement ce qui est de droict ou contre la Justice. En effet dans tous les differends que nous venons d'alleguer, le nœud de la contestation & la principale difficulté se rencontrent à pouvoir dire: *Si telle action en particulier est malicieuse, ou non? Si elle a été faite avec un mauvais dessein, ou autrement:* Veu que la Mêchanceté & l'Injustice viennent de l'Intention & du but qu'on s'est proposé: Or les noms que nous avons alleguez, par exemple celui de *Larcin*, celui d'*Injure*, & ainsi des autres, renferment tous dans leur propre signification & dans leur idée, *Un choix, une Détermination, & un Dessein formé de faire une Injustice.* Et pour monstrer que cela est ainsi, & qu'il n'y a que les Actions veritablement injustes & criminelles à qui ces noms conviennent; c'est que si un homme a frappé simplement, il ne s'ensuit pas qu'il soit coupable; mais bien s'il a frappé à tel dessein & pour tel sujet: Par exemple, pour faire affront, ou pour son plaisir. Et tout de même on ne pourra pas dire qu'un homme ait fait un Larcin, pour avoir pris quelque chose en cachette; mais bien s'il l'a prise en intention de faire tort & de se l'approprier: Enfin il faut juger de toutes les autres Actions comme de celles-cy.

De-

De l'Equité.

MAIS d'autant qu'il a été montré, Que tout ce qui se fait justement ou injustement, est de deux especes ; & de plus Qu'une partie de ces Actions-là se rapporte aux Loix écrites, & l'autre aux Loix qui ne le sont pas : A l'égard des Actions que les Loix reglent & dont elles font mention, il en a été parlé. Pour celles qui ne dépendent point des Loix établies ni du Droit écrit, Elles sont encore de deux especes & reduites à deux Chefs, Les unes de telle qualité, qu'en elles il se remarque toûjours un excés de vice ou de vertu, d'où vient ensuite à la personne qui les fait, ou blâme, ou loüange ; honneur, ou infamie ; prix & recompenses ; Comme par exemple *De témoigner de la gratitude*, *De rendre la pareille à ceux qui nous ont fait du bien*, *D'être prompt à obliger ses Amis*, & choses semblables. Les autres s'attachent à l'Equité, servant comme de supplément & de derniere perfection aux Loix particulieres & écrites : car tout ce qui est Equitable paroît Juste.

L'Equité au reste n'est autre chose, *Qu'une certaine raison de Justice qui supplée au defaut de la Loi écrite, parce que cette Loi n'en fait aucune mention.* Or ce defaut arrive à la Loi en deux façons, ou volontairement de la part du Legislateur, ou contre sa volonté. Ce defaut arrive à la Loi contre l'intention du Legislateur, Quand une chose n'est pas venuë à sa connoissance ; Et il

arrive de son consentement lors que lui étant impossible de remarquer tous les cas particuliers & les incidens qui pourroient naître, il se voit reduit à la necessité de dire la chose en general, quoi que la Loi ainsi établie ne puisse être juste dans l'application que pour l'ordinaire. Et non seulement ce defaut arrive à la Loi quand il est impossible au Legislateur de faire autrement, mais encore lors que la chose est difficile,à cause du grand nombre de circonstances qu'il faudroit comprendre qui iroient à l'infini:Car si un Legislateur étoit obligé de faire cette Loi, par exemple,*Que personne n'ait à frapper avec du fer*,sans doute qu'il perdroit son tems s'il vouloit s'arrêter à remarquer,& de quelle grandeur le fer doit être,& de quelle façon;parce que ce ne seroit jamais fait.

De sorte donc Que quand un Legislateur sera obligé de faire une Loi,& que le sujet de sa Loi sera si vaste qu'il ne pourra pas lui donner des bornes ni le renfermer dans de certaines circonstances;alors il faudra qu'il s'explique en termes generaux & qu'il prononce absolument. Et sur cela on peut voir en quoi consiste l'Equité ; Car supposé que la Loi dont nous venons de parler, soit établie ainsi generalement,*Que personne nait à frapper avec du fer*,Et que par hazard il arrive qu'un homme aïant un anneau de fer à son doigt, vienne à lever la main sur quelqu'un pour le frapper;ou même le frappe;sans doute que s'arrêtant aux termes de la Loi, cet homme alors est coupable & merite d'être puni;cependant en effet & dans la verité, il est innocent.Or c'est proprement en ceci que l'Equité consiste.

Que si l'Equité se rencontre en ce que nous venons de dire, il est clair Quelles sont les choses qu'on doit croire équitables, ou non ; & Quelles sortes de personnes doivent passer pour Iniques.

L'Equité donc aura lieu premierement dans toutes les occasions où il est à propos de pardonner.

Secondement elle consiste à sçavoir distinguer une simple Faute d'avec une pure Méchanceté, & à ne les pas juger également punissables. Comme aussi à ne pas confondre une Faute, avec un simple Accident & une chose arrivée par malheur. J'appelle *Accident*, tout ce qui se fait sans malice & sans y penser. J'appelle *Faute*, ce que veritablement on fait sans malice, mais non pas sans y avoir pensé, ni avoir crû qu'il faloit faire ainsi. Enfin j'appelle *Méchanceté*, tout ce qu'on ne fait jamais ni sans y penser, ni sans malice: Au reste sous le nom de Malice, je comprends tout ce que la Passion & l'Appetit desordonné nous font faire.

De plus l'Equité se rencontre à donner quelque chose à la fragilité & à la foiblesse humaine; Et quelquefois encore, à moins considerer la Loi en elle-même, que le Legislateur qui l'a faite ; Et aussi à ne pas tant regarder ce qu'elle dit, que ce qu'il a voulu dire ; Enfin à examiner plutôt l'intention de l'Accusé, que son action.

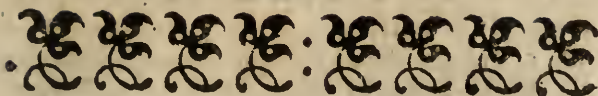
L'Equité encore consiste à ne pas s'arréter simplement au détail & au particulier d'une chose, mais au gros & au general; Et encore à juger plus volontiers du Coupable par ce qu'il a toûjours été ou d'ordinaire, que par ce qu'il est presentement; En un mot à songer plûtôt au bien qu'autrefois il

nous a procuré, qu'au tort que nous en avons receu; Et plus encore au bien que nous en avons receu, qu'à celui que nous lui avons procuré, ou fait autrefois.

En dernier lieu l'Equité se remarque à supposer que celui qui a été offensé est homme endurant, & que son dessein n'est pas de porter les choses à l'extremité; Et encore à rechercher les voies de la douceur, plutôt que celles de la force; Enfin à mieux aimer en passer par Arbitres, que de plaider : Car tout Arbitre a égard à l'Equité, au lieu que le Juge ne s'attache qu'à la Loi : Et de fait l'usage des Arbitres n'a été introduit que pour faire valoir l'équité.

C'est-là ce que nous avions à dire touchant les Actions Equitables,





CHAPITRE XIV.

A quoi l'on connoît qu'une Action est plus injuste qu'une autre.

Entre les actions injurieuses & qui font tort, celles-là sont plus criminelles qui viennent d'une plus grande injustice ; Aussi est-ce la raison pourquoi quelquefois les plus petites en effet, sont estimées les plus grandes ; Comme ce qui se voit dans Calistrate accusant Melanopus ; car l'endroit où il s'arrête davantage à exagerer la mauvaise foi de cet homme, est quand il montre Qu'aïant eu à païer de pauvres Ouvriers emploïez au bâtiment d'un Temple, il n'avoit pû s'empêcher de leur faire tort de trois demi oboles, quoi que ce fût un argent sacré & donné aux Autels. Pour les Actions de Justice c'est tout le contraire. Ce qui oblige au reste à porter ce jugement des Actions injustes, est que d'ordinaire il se remarque en elles un dessein & une volonté qui vont au delà de ce qui a été fait : Et de vrai toute personne qui dans le rencontre que nous venons de remarquer, a pû faire tort de trois demi-oboles seulement ; sans doute qu'elle ne fera pas difficulté de prendre d'avantage quand l'occasion s'en presentera. Quelquefois donc l'on juge de cette sorte de la grandeur d'une injustice, & Quelquefois le juger

ment s'en fait par le tort qu'on a receu & le prejudice qu'elle porte.

Un crime encore est bien plus grand, s'il est de telle qualité ; Que le Coupable n'en puisse être assez puni, & qu'il n'i ait point de supplice qui ne soit au dessous de ce qu'il a merité.

Une Injustice encore est estimée plus grande à laquelle il n'i a point de remede: Car non seulement la chose alors est fâcheuse en soi, mais encore il est impossible de s'en exempter.

On tient encore qu'une Injustice est tres grande, quand l'Auteur n'en peut être poursuivi en jugement ; veu qu'alors on peut dire Que le mal est sans remede. Je me sers ici du mot de *Remede*, parce qu'en effet toute Condamnation & tout Châtiment, sont à l'égard de l'Offense, ce que le Remede est à l'égard d'une Maladie.

Une Injure encore est plus atroce, quand celui qui l'a receuë de dépit s'est procuré plus de mal qu'il n'avoit, & s'est vangé sur lui-même : Car quiconque offense alors, merite indubitablement une punition plus rigoureuse. Et de fait c'est pour cela que Sophocle plaidant la Cause d'Euctemon qui pour une offense receuë, s'étoit tué lui-même de desespoir. *Quoi, Messieurs,* disoit-il aux Juges, *seriez-vous moins severes à l'endroit du Coupable qui a fait l'Injure, que celui qui l'a receuë n'a été severe à lui-même ?*

Un homme encore est plus punissable ; & son action beaucoup plus à blâmer, S'il est le seul, ou le premier qui l'ait faite; ou s'est servi de peu de monde pour l'executer.

Retomber souvent dans les mêmes fautes, est aussi une circonstance qui agrave le crime & le rend plus punissable.

Toute Action encore est plus criminelle, qui donne occasion à de nouveaux Edits, ou fait inventer de nouvelles peines pour la punir : Et de fait les Argiens punissent toûjours ceux qui sont cause qu'on fait de nouvelles Loix, & pour qui on est obligé de bâtir de nouvelles prisons.

Ce qui se fait avec plus de brutalité merite encore une plus grande punition: Comme aussi toute mechanceté qui a été meditée long-tems auparavant & à laquelle on s'est preparé de longuemain: Enfin tout crime qui donne plus d'horreur, que de pitié, à ceux qui en entendent parler.

Outre ce que nous venons de remarquer, il y a encore des Adresses dont la Rhetorique se sert quelquefois pour amplifier, & faire paroître une action plus méchante : Comme de dire, *Que celui qui l'a commise a renversé ou violé une partie des Loix, & de ce qui sert à entretenir la Justice parmi les hommes, comme sont les Sermens, l'Amitié, la bonne Foi, le Mariage*, & ainsi du reste ; veû qu'il semble alors qu'un seul crime en renferme plusieurs, & même qu'il va au dela.

C'est encore un surcroît de mechanceté, Que de commettre une injustice au lieu même où on punit les Coupables, comme font les faux Témoins: Car je vous prie en quel endroit sera-t'on retenu de faire mal, si on ne craint pas même de pecher à la face de la Justice & en la presence des Juges ?

Toute Action encore qui est particulierement honteuse à faire, sera aussi plus criminelle.

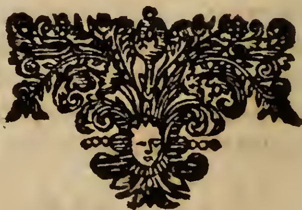
Et aussi toute offense qui est faite à son Bienfaicteur ; pource qu'alors on peche doublement ;

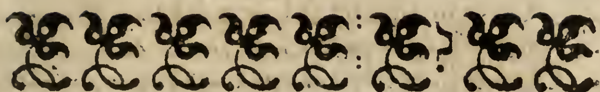
Car premierement on fait mal; Et de plus on fait tout le contraire de ce qu'on devroit.

On peut asseurer encore en un sens, *Que pecher contre les Loix qui ne sont pas écrites, est l'effet d'une ame tres-méchante; à cause que c'est le propre d'un honnête homme de se porter au bien de soi-même, & non pas par contrainte ni par necessité: Or est-il qu'il y a toûjours necessité d'obeïr aux Loix écrites, au lieu qu'il est libre d'obeïr aux autres si on veut.*

Dans un autre sens aussi on pourra dire, *Que violer les Loix écrites est l'effet de la plus haute malice, & de la derniere détermination au mal; car si un méchant Homme ne peut étre détourné de commettre une mauvaise action par la peur des supplices, difficilement pourra-t'il s'en empécher lors qu'il n'aura rien à craindre.*

VOILA ce que nous avions à remarquer touchant les sortes d'Injustices qui sont ou plus grandes, ou plus petites.





CHAPITRE XV.

Des Preuves qui ne dépendent point de l'Artifice de l'Orateur.



APRES ce qui a été dit jusqu'à present, il ne reste plus qu'à parcourir les Preuves qui ne dépendent point de l'Artifice de la Rhetorique, veu que c'est ici le lieu d'en traiter, comme appartenant toutes au Genre Judiciaire. Or ces Preuves là se reduisent au nombre de cinq : Sçavoir,

les *Loix*,
les *Temoins*,
les *Contracts*,
les *Tortures*,
le *Serment*,

Parlons donc premierement des Loix, & montrons comment il s'en faut servir, soit qu'on ait à persuader, ou dissuader ; soit qu'on entreprenne d'accuser, ou de deffendre.

LES LOIX.

DONC quand un Advocat verra que quelqu'une des Loix écrites n'est pas favorable à sa Cause & fait contre lui, il faut qu'il ait recours aux Loix communes & à l'Equité, & qu'il soûtienne : *Que ce sont des Regles incomparablement plus certaines, & beaucoup plus amies de la*

Justice. Il pourra soûtenir encore, *Que quand on dit qu'un Juge doit juger en conscience & dans l'Equité, cela ne signifie autre chose sinon, Que son autorité ne releve point des Loix écrites, & qu'il n'est pas obligé de s'i attacher servilement.* De plus il dira en faveur de l'Equité, *Que c'est un Droit qui demeure à jamais & qui ne change point non plus que les Loix Communes, à cause que ces Loix-là sont conformes à la Nature; au lieu que les Loix écrites changent le plus souvent & sont de peu de durée.* Ce qui peut être confirmé par l'Antigone de Sophocle, ou cette Princesse pour sa justification allegue, *Que si elle a contre-venu à la Loi de Creon, ç'a été pour obeïr à une Loi plus autorisée que la sienne, quoi qu'elle ne soit pas du nombre des Loix écrites* : car c'est ainsi qu'elle parle.

Ce n'est pas depuis peu que l'on commence à voir
L'usage d'un si juste & si pieux devoir . . . . .

Et un peu apres elle ajoûte,

Je ne le cele point, je l'ai fait hardiment,
Sans craindre ni Creon, ni son commandement.

Outre cela il pourra remontrer, *Que tout ce qui est Juste, doit être quelque chose de veritable & de réel, qui effectivement apporte de l'utilité aux hommes; & non pas une chose imaginaire, qui ne subsiste que dans l'opinion ou en apparence. Qu'ainsi donc ces conditions ne se rencontrant point dans la Loi dont il s'agit, on a raison de pretendre, Que même le nom de Loi ne lui appartient point, à cause qu'elle n'en fait aucunement la fonction.* En un mot il dira, *Que le Juge est établi sur les matieres qui regardent la Justice; comme un homme entendu à connoître l'Argent est sur la Monnoie; afin de faire le discernement de tout ce qui sera faux & de mauvais alloi, d'avec ce qui sera bon & autorisé.*

Enfin il soûtiendra, *Qu'il est d'un honnête homme, non seulement de faire plûtôt valoir les Loix qui ne sont pas écrites que les autres ; mais même de s'i attacher & de ne suivre qu'elles.*

Ce sera encore à l'Advocat à prendre garde si la Loi qui fait contre lui n'est point contraire à quelque autre qui soit en estime, ou si elle-même ne se contrarie pas: car quelquefois il arrive qu'une Loi ordonne par exemple: *Que toutes sortes de Conventions & de Traitez soient valables* ; & qu'en même tems une autre fait deffense, *Que personne n'ait à contracter au prejudice des Loix & des Ordonnances établies.*

Il tâchera d'observer encore, Si la Loi, dont il s'agit, n'est point ambiguë & sujette à diverse interpretation ; afin de voir de quelle façon on la pourra tourner: car s'il y a lieu de lui donner un sens, Ou qui établisse tout-à-fait son droit, Ou qui soit utile à sa Cause, alors il s'en doit servir & en tirer avantage.

De plus il faudra qu'il considere, Si la Loi qu'on lui oppose & dont on veut faire valoir l'autorité, n'a point été faite pour des considerations qui ne puissent plus avoir lieu, ou pour des choses qui ne soient plus. Car l'aïant fait voir, il doit insister là-dessus pour la détruire & lui ôter tout credit.

MAIS aussi s'il arrive que la Loi fasse pour lui, alors il peut remontrer à l'avantage des Loix écrites, *Que quand les Juges font serment de juger en leur conscience & dans l'Equité, cela ne veut pas dire qu'ils aient absolument la liberté de juger comme bon leur semble & de se dispenser des Loix; mais bien que cela se fait ainsi, afin que si par hazard le sens d'une Loi étoit si caché qu'ils ne pussent pas en avoir l'intelligence, alors ils*

se ressouvinssent de leur serment, de crainte de le violer & de commettre une injustice.

Pour faire encore valoir l'autorité d'une Loi, l'Advocat pourra soûtenir, *Que comme jamais personne ne se propose d'acquerir ce qui est bon simplement en general, mais toûjours ce qui lui est propre & utile en particulier; c'est ce qui doit davantage obliger à maintenir les Loix écrites, puis qu'elles ne sont établies dans un Etat que pour quelque necessité particuliere.*

Il pourra dire encore en leur faveur, *Qu'en vain un Legislateur établit des Loix, si jamais elles ne doivent être observées; puis que faire des Loix & ne les pas observer, est la même chose que si l'on n'en faisoit point.*

Il dira outre cela, *Que si dans tous les Arts generalement il est dangereux de vouloir paroître plus sçavant que les Maîtres, par exemple dans la Medecine de pretendre encherir sur l'advis & l'Ordonnance de son Medecin; à plus forte raison cela arrive-t'il dans les Loix, puis qu'en effet on peut dire, Que la faute du Medecin n'est jamais si prejudiciable à la guerison d'un malade, que l'accoûtumance de contrevenir aux Loix du Prince & de s'en écarter, est contraire au bien de l'Etat.* Enfin il pourra ajoûter, *Que de chercher à raffiner sur les Loix & pretendre être plus sage qu'elles, est une chose que les Loix les plus estimées ont de tout tems deffendu.*

C'est-là en gros ce qui se peut dire touchant les Loix.

LES TE'MOINS.

POUR les Témoins il s'en trouve de deux sortes, les uns sont *Anciens* & les autres *Modernes*; Et de ceux-ci il y en a qui sont en dan-

ger & qui courent même fortune que l'Accusé; Et d'autres qui sont hors de danger. J'appelle Témoins Anciens les Poëtes, & tout ce qu'il y a eu de grands hommes autrefois, dont le jugement ou les écrits sont en reputation: Et leur authorité est si considerable, que Quand les Atheniens eurent different pour l'Isle de Salamine, ils ne se servirent point d'autre témoignage que de celui d'Homere; Comme depuis peu Ceux de Tenedos ont opposé aux habitans de Sigée le sentiment du sage Periander de Corinthe : Enfin Cleophon, plaidant contre Critias & l'accusant d'être un Débordé, cita principalement une des Elegies de Solon, pour monstrer Que ce vice même lui étoit hereditaire, & que de tout temps il avoit été reproché à ceux de sa maison : car, disoit-il, si cela n'étoit vrai, quelle apparence qu'un personnage comme Solon se fût avisé de faire ce Vers ici,

Dis au blond Critias qu'il écoute son Pere.

Dis à ce beau Blondin.

Tels sont donc les Témoins Anciens, & qui font foi pour le passé. A l'égard de Ceux dont le têmoignage est considerable pour l'avenir, ce sont les Interpretes des Oracles; Ainsi l'on ajoûta foi à Themistocle quand il fit sçavoir, *Que les murailles de bois, dont parloit l'Oracle, ne donnoient autre chose à entendre sinon, Qu'il faloit équipper des Vaisseaux & se battre sur Mer.*

Les Proverbes encore, comme nous avons remarqué ailleurs, peuvent faire foi dans les rencôtres & servir de témoignage: car si quelqu'un, par exemple, vouloit conseiller à un autre. *De jamais ne faire amitié avec des personnes d'âge*, il pourroit alleguer ce Proverbe, *Ne fai jamais plaisir à un Vieillard*. Ou encore si l'on avoit à persuader, *Qu'il ne faut point laisser vivre les Enfãs dõt on a*

tué les Peres, le Vers suivant qui a passé en Proverbe serviroit de Preuve,

Sot, qui tuant le Pere épargne les Enfans.

QUANT aux Témoins Modernes, on entend par là Ceux qui aiant de la reputation, ont porté jugement & donné leur avis sur quelque chose; car sans doute leur jugement ne servira pas peu aux Parties qui auront le même different. De là vient qu'Eubulus fit en plein Barreau ~~la même~~ repartie ~~à Chares~~, que Platon avoit déja faite auparavant à Archibius, *Qu'il étoit cause qu'à Athenes on faisoit profession publique de méchanceté, & que personne ne s'en cachoit.*

Au reste entre les Témoins Modernes, ceux-là sont en danger d'être punis & courent même fortune que l'accusé, s'il paroist qu'ils soient faux Témoins & Calomniateurs; Et cette sorte de Témoins ici ne sert qu'à faire connoître, *Si un tel crime en particulier a été commis, ou non; Si telle chose est, ou n'est pas*; veu que jamais on ne prend l'avis de ces gens-là sur la qualité d'aucune action que ce soit; par exemple pour sçavoir Si telle action est criminelle, ou innocente; Si elle est avantageuse, ou porte préjudice. Il n'en va pas ainsi des autres Témoins qui ne sont pas presens au procés & qui n'i ont aucune part, puisque c'est d'eux principalement que le témoignage est considerable en ces rencontres: En effet il n'y a rien de si digne de foi que les Anciens, comme étant personnes incorruptibles & hors d'état d'être subornées; car enfin il faut demeurer d'accord que la preuve par Témoins n'est pas tout à fait inutile, & que souvent on y ajoûte foi aussi bien qu'à d'autres preuves plus fortes.

OR s'il arrive qu'un Avocat n'ait point de Témoins pour lui, il peut remonstrer alors, *Que jamais on ne doit fonder de jugement certain sur un simple rapport, mais seulement sur la force des raisons & la Vrai-semblance; & que juger de cette sorte est proprement ce qu'on appelle juger en conscience & dans l'Equité.* Il dira de plus à l'avantage de la Vrai-semblance, *Que jamais elle n'a été corrompuë par argent, & qu'on ne la sçauroit convaincre d'aucun faux témoignage.*

Un Avocat au contraire qui aura des Témoins à produire contre un autre qui n'en aura point, doit soûtenir, *Que ce seroit être ennemi de la Justice, de pretendre qu'on pût condamner un homme sur de simples conjectures, ou sur quelques raisons apparentes & Vrai-semblables; puisque la Vrai-semblance, toute trompeuse qu'elle est déja d'elle-même, n'étoit point sujette au Châtiment, comme les Temoins, il arriveroit tous les jours que la Calomnie triompheroit de l'Innocence.* En un mot il soûtiendra, *Qu'en vain les Juges auroient de tout temps introduit cet usage si necessaire de produire des Témoins, si absolument les raisons toutes seules avoient été suffisantes pour convaincre d'un crime & en faira la Preuve.*

Tout témoignage au reste regarde, Ou nôtre persone, Où la Partie adverse; & regarde encore, Ou le sujet de la Cause, Ou la vie & les mœurs; d'où il se voit, Que de quelque façon qu'on puisse rendre témoignage dans une affaire, toûjours il y aura lieu de s'en servir & d'en tirer avantage; Car si le témoignage qui aura été rendu ne fait rien au sujet de nôtre Cause, soit pour lui être favorable, ou contraire aux pretentions de la Par-

tie adverse ; Au moins fera-t'il quelque chose à la vie & aux mœurs : ou de nôtre Partie pour prouver son innocence, ou de la Partie adverse pour la charger & le rendre criminelle. Je sçai qu'il y a encore d'autres raisõs qu'õ peut alleguer touchant la personne & la qualité des Témoins, afin d'affoiblir ou fortifier leur deposition, cõme de monstrer: *Qu'ils sont amis, ou ennemis, ou qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre ; Qu'ils ont mauvais bruit, ou sont en bonne reputation, ou qu'on n'a jamais oüi parler d'eux ni en bien ni en mal*, & telles autres differences semblables ; Mais il seroit superflu d'en traiter à part, puisque pour cela il ne faut qu'avoir recours aux Lieux d'où se tirent les Enthymêmes.

LES CONTRACTS.

QUANT aux Contracts & aux Conventions; tout ce qui s'en peut dire aboutit, Ou à en agrandir la validité. Ou à en monstrer la nullité; & consiste encore, Ou à empécher qu'on n'y croïe, Ou à leur faire ajoûter foi. Que si les Contracts qu'on aura produits sont pour nous, il faut tâcher de leur faire ajoûter foi, & d'en agrandir l'authorité ; Et s'ils sont contre nous, il faut faire le contraire. De sçavoir maintenant comment on leur fera ajoûter foi ou non ? c'est la même adresse que celle qui a été remarquée en parlant des Témoins pour rendre leur témoignage croiable ou suspect ; car il est certain, Que tels d'ordinaire qu'on aura crû Ceux, ou qui auront signé un Contract, ou qui en garderont la Minute, tel sera crû ce Contract là, & la même foi lui sera ajoutée.

Que si en plaidant on demeure d'accord de la

validité d'un Contract, au cas qu'il fasse pour nous, il faut tâcher d'en agrandir l'authorité; car il y aura lieu de dire, *Que tout Contract & toute Convention sont à proprement parler des Loix, mais des Loix qui ne regardent que certaines choses en particulier, & certaines personnes. A la verité qu'il n'y a point de Conventions ni de Contracts assez considerables pour donner de l'authorité à quelque Loi que ce soit; mais au moins qu'ils ont cet avantage, qu'étant faits legitimement & dans les formes, ils deviennent aussi inviolables & authorisez que les Loix mêmes.* En un mot il faudra soûtenir, *Que châque Loi en particulier n'est autre chose qu'un Contract; de maniere que quiconque est assez injuste pour n'y avoir aucun égard & pour en empécher l'execution; celui-là s'attaque directement aux Loix, & les détruit autant qu'il peut.* On soûtiendra enfin, *Que la plûpart des affaires qui se traitent dans le monde, que les Negociations par exemple, les Societez, & tout ce qui s'établit d'un commun consentement, n'est jamais fondé que sur la bonne foi, & ne subsiste que par les Conventions; de sorte que si on veut qu'elles n'aient point de credit, l'on veut en même temps qu'il n'y ait plus ni de communication, ni de commerce parmy les hommes.* On pourra dire encore bien d'autres choses sur ce sujet que la Cause fournira d'elle-même, & dont il sera facile dans la rencontre de faire l'observation.

MAIS s'il arrive qu'un Contract fasse contre nous, & soit à l'avantage de la Partie adverse, pour le combatre il faudra premierement se servir des mêmes armes que nous avons déja données pour attaquer une Loi qui nous seroit contraire; car nous dirons alors, *Qu'il seroit étrange! si croiant, comme nous faisons, qu'il*

n'y a jamais d'obligation d'obeïr à des Loix qui n'ont pas été établies comme il faut, ou qu'un Legislateur n'a faites que par interêt & pour abuser les Peuples; nous pussions croire pourtant qu'il y eût quelque necessité de satisfaire à des Contracts frauduleux, & qui pecheroient contre les formes ? Joint que si tout Juge est dispensateur de la Justice, il est de son devoir, de ne pas tant regarder à ce qui est porté par un Contract, qu'à ce qui se doit faire & qui est davantage dans l'Equité. On dira enfin, *Que tout ce qui est juste veritablement, jamais ne peut-être perverti par aucune finesse ni par aucune violence; parcequ'il a son fondement dans la Nature : Mais pour les Conventions, Que la fourbe le plus souvent y preside, & qu'ordinairement les hommes ne contractent que parce que la necessité les y force.*

Outre ce que nous venons de remarquer, il faudra prendre garde, Si le Contract dont on se voudra servir contre nous n'est point contraire à quelqu'une des Loix écrites, ou des Loix Communes & naturelles; Et encore s'il ne choque point l'Equité, ou les bonnes Mœurs. Il faudra aussi observer si ce même Contract ne déroge point à quelqu'autre qui ait été fait depuis lui ou auparavant; car il s'ensuivra, Que si le dernier Contract est valable, le premier sera nul; & au contraire, Si le premier est bon & dans les formes, que le dernier sera frauduleux & contre la bonne foi. Pour lors donc nous nous en servirons selon que nous le jugerons à propos & qu'il sera à nôtre Cause. Enfin il faudra prendre garde de quelle utilité pourra être un tel Contract, & s'il ne contient rien de contraire aux Arrêts & à l'authorité des Juges, & telles choses semblables qu'il sera aisé de voir alors, & que la matiere qu'on traitera découvrira assez d'elle-même.

LES TORTURES.

A L'égard des Tortures & de la Queſtion, on peut aſſeurer que c'eſt une eſpece de Témoignage, auquel même il ſemble qu'on doive ajoûter d'autant plus de foi, que par leur moien un homme eſt forcé à declarer la verité. Au reſte il n'eſt pas difficile de voir ce qui s'en peut dire de part & d'autre.

Si donc il eſt avantageux à nôtre Cauſe de nous en ſervir, alors il en faudra faire valoir l'uſage & ſoûtenir, *Que de tous les Témoignages c'eſt le ſeul veritable, & qu'il n'y en a point de ſi fidelle que celui-là.*

Que ſi au contraire la Partie adverſe s'en doit ſervir contre nous, il faut tâcher d'en rendre l'uſage ſuſpect & monſtrer, Que les Tortures ne ſçauroient jamais faire connoître la verité. Et en même temps il ſera à propos de traiter en general de leur nature, car il y aura lieu de pretendre; *Que la violence des tourmens qu'elles font ſouffrir, peut auſſi-tôt porter un homme à dire ce qui n'eſt pas, qu'à dire ce qui eſt. Joint qu'il n'arrive que trop ſouvent à la Queſtion, que des Criminels, pour être robuſtes & capables de ſupporter la douleur, n'avoüent rien de leurs crimes : Et qu'au contraire des perſonnes tres-innocentes, forcées par le mal qu'on leur fait ſouffrir, s'accuſent d'abord fauſſement afin d'être ſoulagées.* Enſuite de ces raiſons, il faudra rapporter les exemples de ceux, à qui telles choſes ſeront arrivées, & dont on ſçaura que les Juges auront une connoiſſance particuliere.

LE SERMENT.

POur le Serment il peut être consideré en quatre façons, car,

Ou en même temps nous demandons que la Partie adverse ait à faire le Serment, & qu'à son refus nous soyons receus à le faire.

Ou absolument nous ne voulõs pas un des deux.

Ou bien seulement nous voulons l'un, & non pas l'autre.

Et cette troisiéme façon arrive encore en deux manieres, car,

Ou nous voulons bien nous en rapporter au Serment de nôtre Partie adverse, sans vouloir jurer nous-mêmes.

Ou nous ne voulons pas qu'elle jure, & nous demandons d'étre crûs seuls à nôtre serment.

Outre ces quatre façons, le Serment peut étre encore consideré autrement, pour sçavoir si quelqu'une des Parties a juré; & cela étant, ce sera à l'Avocat de voir si c'est sa Partie qui a juré, ou l'autre.

Donc s'il arrive que ce soit nous qui refusions de nous en rapporter au serment de la Partie adverse, alors il faudra soûtenir, *Que ce refus est legitime, puis qu'il y a si peu de gens qui fassent difficulté de se parjurer. Joint qu'ẽ matiere de prêt ce seroit un mauvais recours pour un Creancier de vouloir s'en rapporter au Serment de son debiteur, qu'on sçait ne demander pas mieux que d'avoir occasion de se parjurer afin d'être quitte. Apres tout, que nous sommes trop bien fõdez en nôtre demande, pour ne pas attendre des Juges un Arrêt favorable & qui porte condemnation cõtre la Partie adverse, sans s'arrêter à son Sermẽt ni à toutes*

ses protestations frivoles. En tout cas s'il faut hazarder, que nous aimons beaucoup mieux nous en rapporter à nos Juges, qu'à nôtre Partie ; attendu que sa mauvaise foi ne nous est que trop connuë, & qu'au contraire nous avons tout sujet de prendre cõfiance en la vertu de nos Juges & en leur équité.

S'il arrive au contraire que la Partie adverse veüille bien s'en rapporter à nôtre Serment, & que sur son offre nous refusions de jurer : Pour nôtre deffense nous alleguerons, *Qu'il est indigne d'un honnéte homme d'accepter une offre de cette qualité lors qu'il s'agit d'argent. Qu'asseurement si nous étions méchans & que nôtre demande fût mal fondée, nous n'aurions garde de laisser échaper une si belle occasion ; & d'autant plus qu'il vaut mieux étre méchant pour quelque chose, que pour rien: Or est-il qu'en cette Cause l'on voit, que nous n'avons qu'à jurer pour avoir ce que nous demandons, au lieu que ne jurant pas, nous nous mettons même en état de perdre tout. Et partant que la Partie adverse ne doit point tirer avantage de nôtre refus, puisque si nous refusons son offre, c'est parce que nous faisons profession d'honneur, & non point pour aucune crainte que nous ayions de blesser nòtre conscience ni de faire un faut serment.* Et là dessus on pourra alleguer ce que disoit Xenophanes, *Qu'en matiere de Serment il n'y a nulle comparaison à faire d'un homme de bien à un méchant homme; puisqu'alors la partie est aussi inégale, que si un homme fort & robuste demandoit à se battre contre un autre qui fût de beaucup plus foible que lui.*

Mais au cas que ce soit nous qui demandions à prêter le Serment, il faudra remonstrer, *Que ce que nous en faisons c'est par ce que nous sommes tres-asseurez de dire la verité, & que nous nous deffions de la Partie adverse.* Et pour

lors renverſant la raiſon de Xenophanes, nous ſoûtiendrons, *Que la partie n'eſt jamais plus égale, que lors qu'un méchant homme offre de s'en rapporter au ſerment d'un homme de bien, & que l'homme de bien accepte ſon offre.* Enfin nous pourrons ajoûter, *Qu'il ſeroit bien étrange que nous refuſaſſions de faire un Serment que nos Juges mêmes n'ont pas fait difficulté de faire avant nous, & ſans quoi nous ne croirions pas qu'ils fuſſent capables de nous juger.*

Que ſi c'eſt nous-mêmes qui faſſions offre à la Partie adverſe de nous en rapporter à ſon Serment, nous pourrons dire, *Qu'aſſeurément il n'eſt rien de plus digne de la pieté & de l'eſprit d'un homme de bien, que de vouloir remettre ſes interêts entre les mains des Dieux. Qu'il n'eſt pas beſoin que la Partie adverſe ait recours à d'autres Juges, puiſque nous ſommes tous prêts d'en paſſer par ce qu'elle dira. Aprés tout qu'il ſeroit ridicule qu'elle refuſaſt de préter un Serment, qu'elle même croit que ſes Juges ſont obligez de faire pour étre capables de la juger.*

Aiant la connoiſſance comme nous avons de ce qui ſe peut dire de part & d'autre touchant les quatre façons de conſiderer le ſerment, à les prendre chacune en particulier ; l'on voit encore ce qu'il y aura à dire lorſqu'on viendra à les accoupler & qu'il en faudra conſiderer plus d'une à la fois ; Par exemple, lors qu'il ſe rencontrera, *Que nous voudrons bien faire le Serment, & que nous ne voudrons pas que la Partie adverſe le faſſe.* Ou au contraire, *Lorſque nous voudrons bien qu'elle le faſſe, & que nous-mémes ne voudrons pas le faire.* Bref *lorſque nous voudrons bien tous les deux, ou que nous ne voudrons ni l'un ni l'autre.* Car comme de neceſſité tous ces accouplemens, ou combinaiſons, ſeront compoſez des

mêmes choses qui ont été remarquées separement ; sans doute aussi les raisonnemens seront les mêmes, horsmis qu'ils seront joints ensemble.

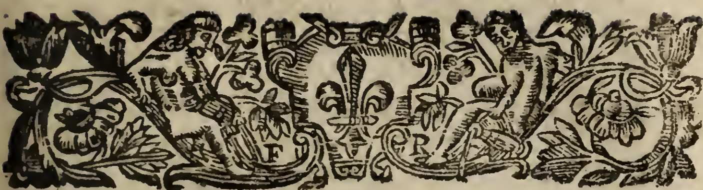
OR s'il arrive que le Serment que nous aurons fait soit contraire à ce que nous aurons dit auparavant, pour avoir sujet de nous en dédire, il faudra soûtenir *Qu'absolument en cette rencontre on ne peut pas nous accuser d'étre parjures, puisqu'en verité le Serment que nous avons fait n'a été fait que par contrainte & par surprise. Que qui dit* Parjure, *dit un homme qui fait une injustice ; & qui dit* Injustice, *dit une chose qu'on a faite volontairement. Or est-il qu'il n'y a rien de plus opposé à une action volontaire, que ce qui se fait par surprise & par contrainte.* Et là dessus il faudra conclure, *Que jamais la langue ni la parole ne sont capables toutes seules de faire un faux Serment; mais seulement l'intention, & la volonté.*

Mais au cas que ce soit la Partie adverse qui se veüille dédire de son serment, nous soûtiendrons alors, *Que c'est renverser tout ce qu'il y a de mieux établi & de plus saint parmi les hommes, que de ne se pas tenir à son Serment. Que l'usage du Serment a été crû de tout temps si necessaire & si religieux, que même on n'a pas voulu permettre aux Juges de faire leur fonction, qu'ils n'eussent auparavant juré & promis solemnellement de s'acquitter de leur devoir.* Et alors s'addressant aux Juges mêmes, *Quoi, Messieurs, il seroit dit, que vous qui étes nos Juges, vous seriés obligés étroitement de vous tenir à ce que vous avez jugé, à cause du Serment que vous avez fait ? Et à nous autres, qu'il nous sera permis de violer nôtre Serment quand bon nous semblera,*

& de nous y tenir s'il nous plaiſt ? Et telles choſes ſemblables qu'on pourra dire afin de donner plus d'averſion du Parjure, & de rendre ſa Partie odieuſe.

VOILA ce que nous avions à remarquer touchant les Preuves qui ne dépendent point de l'Artifice ni de l'adreſſe de la Rhetorique.





LA RHETORIQUE D'ARISTOTE.

LIVRE SECOND

CHAPITRE I.

Que l'Orateur doit connoître les Mœurs & les Passions.



OUR ce qui regarde les Choses qu'il faut sçavoir afin d'être en état de *Persuader ou Dissuader*; *Blâmer ou Loüer*; *Accuser ou Deffendre*; Et même pour ce qui est des *Opinions* & des *Propositions* utiles en telles rencontres afin de faire croire ce qu'on dit; c'est ce que jusques ici nous avons tâché d'expliquer, car c'est de là seulement & des Lieux que nous avons donnez que se tirent tous les argumens & les Enthimêmes que demande à part chaque Nature de Discours & chacun des trois Genres.

Mais parce que la Rhetorique est instituée pour porter l'auditeur a donner son jugement sur ce qui lui est proposé; car & les Resolutions qui se prennent en plein Conseil sont de veritables Jugemens, & le Barreau encore n'est celebre que par ses Arrêts ; Pour cela il sera necessaire, Que l'Orateur non seulement ait soin d'aporter de bonnes raisons & de prouver ce qu'il dit , mais aussi de donner une bonne opinion de lui en parlant;& de plus de gagner l'esprit de ses Juges & de les faire tourner de son côté. Car en matiere de Persuasion il est tres-important, sur tout dans les Assemblées publiques & apres dans le Barreau , Premierement de donner toûjours bonne opinion de soi en parlant à ses Auditeurs (c'est à dire de paroître tout ensemble & habile homme,& homme d'honneur, & porté pour leur bien,)En second lieu de disposer & preparer les esprits d'une certaine maniere.

Quant à l'adresse de donner une bonne opinion de soi en parlant à ses Auditeurs,elle est plus propre à la Deliberation?Et pour ce qui est de preparer les esprits,c'est un artifice qui fait plus son effet dans le Barreau & en plaidant devant des Juges. Aussi une personne prevenuë de colere, ou d'amour , prend bien les choses d'un autre biais & d'un autre esprit , que celui qui n'est touché d'aucune de ces deux Passions , & qui n'a ni haine ni colere ; attendu que les choses alors ou paroissent tout autres , ou en tout cas bien plus grandes ou bien moindres. Et de fait qu'un homme ait à juger son ami convaincu d'avoir fait une injustice , Ou il lui semblera que ce qu'il a fait n'est rien, ou que c'est peu de chose: cependant un ennemi qui auroit à juger la même personne porteroit un jugement tout contraire. Il en est de même de ceux qui souhaitent

quelque chose avec passion, ou qui sont dans l'esperance de l'avoir; car si ce qu'ils esperent, ou souhaitent, est pour leur apporter du plaisir, non seulement en cet état ils ne douteront point que cela ne leur arrive, mais encore ils s'imagineront que ce leur sera un tres-grand avantage & un tres-grand bonheur. D'autres au contraire qui regarderont la même chose avec indifference, ou qui n'en auront pas une si bonne opinion, seront tout d'un autre advis.

TRois choses donc sont cause qu'on ajoûte foi au Discours d'un Orateur; car il en faut autant pour pouvoir ajoûter foi aux paroles de qui que ce soit; je dis même sans avoir égard à ses preuves ni aux raisons qu'il apporte. Ces choses là sont,

La Prudence & Capacité de celui qui parle.

Sa Probité.

Sa Bien-veillance, ou l'Inclination qu'il semble avoir pour nous.

Car il est certain que si l'Orateur en quelque occasion manque à dire la verité touchant la matiere qu'il traite, c'est toûjours, ou pour ces trois raisons-là ensemble, ou pour quelqu'une; puisqu'enfin si les advis qu'il donne sont mauvais, cela arrive, Ou parce qu'il est ignorant & ne sçait pas juger des choses; Ou bien par mechanceté, au cas que ce ne soit par faute de connoissance; Et si ce n'est ni par malice, ni par ignorance qu'il le fait, c'est qu'il n'est point affectionné. Et voila donc toûjours pourquoi il arrive que des personnes qui pourroient donner de bons Conseils ne le font pas; car apres ces raisons ici il n'en faut point chercher d'autres.

Necessairement donc tout Orateur qui paroîtra

avoir en lui ces trois qualitez que nous venons de remarquer, sera toûjours consideré par ses Auditeurs comme un honnête homme & digne qu'on ajoûte foi à ses paroles.

De sçavoir maintenant ce qui est requis pour paroître habile homme, & homme de bien tout ensemble; cela dépend de ce que nous avons dit dans le Genre Démonstratif, en traitant des Vertus; car les mémes Lieux, & les mêmes moïens qu'un Orateur doït emploïer pour faire éclater ces qualitez en autrui, ces mêmes moïens là encore lui doivent servir pour les faire éclater en sa personne.

Touchant la Bienveillance, & la qualité d'Ami, c'est dequoi il nous faut parler; sur tout à present que nous avons à traiter des Passions. Au reste on appelle *Passions*, tout ce qui étant suivi de douleur & de plaisir, apporte un tel changement dans l'esprit qu'en cet état il se remarque une notable difference dans les jugemens qu'on rend: telles sont *la Colere, la Pitié, la Crainte*, & autres Passions semblables, y comprenant encore celles qui leur sont contraires.

Au reste pour bien traiter des Passions, il est à propos de les diviser chacune en trois parties, Je dis, par exemple, Que pour bien expliquer ce que c'est que la Colere, je dois premierement montrer,

En quel état se trouvent ceux qui sont sujets à cette Passion,

Secondement,

Contre quelles sortes de personnes ils se fachent.

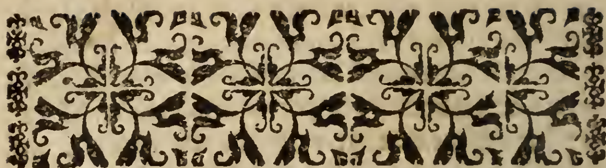
Et enfin,

A quelle occasion & pour quelle raison ils le font.

Car il eſt certain, que ſi nous ne connoiſſons qu'une ou deux de ces choſes-là, ſans les connoître toutes, il nous ſera impoſſible d'émouvoir nôtre Auditeur, & de le porter à la Colere. Il en faut dire autant de toutes les autres Paſſions en particulier.

Donc en la méme maniere que nous avons déja donné des Propoſitions ſur toutes les matieres qui ont été traitées, continuons de même & ne changeons point de Methode.



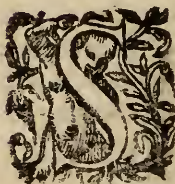


LES PASSIONS



CHAPITRE II.

De la Colere.



UPPOSONS que la Colere eſt *Un deſir de Vangeance de laquelle nous croïons pouvoir venir à bout, mais un deſir triſte & meſlé de deplaiſir, dans la penſée que nous avons qu'on nous a mépriſé & traité indignement, ou quelqu'un de ceux qui nous appartiennent.*

Que ſi la Colere eſt ce que nous venons de dire, il eſt neceſſaire premierement,

Que quiconque ſe met en Colere, s'i mette toûjours contre une certaine perſonne.

Par exemple contre Cleon en particulier, & jamais indeterminément ni contre l'homme en general : Et alors il faut qu'il ſe fâche contre lui pource qu'il lui a fait à lui-même ou à quelqu'un des ſiens, ou eſt prêt de lui faire une choſe qu'il croit ne devoir point ſouffrir.

Il eſt neceſſaire en ſecond lieu,

Que toute sorte de Colere soit suivie de quelque plaisir,

A cause de l'esperance qu'on a alors de se vanger, puisqu'il y a grand plaisir à s'imaginer qu'on aura les choses que l'on souhaite avec passion ; Et d'autant plus que jamais personne ne vient à souhaiter ce qu'il croit lui être impossible d'avoir. Or est-il que celui qui est en colere, souhaite toûjours ce qu'il croit être en son pouvoir d'executer;& ainsi il y trouve du plaisir. Aussi est-ce à ce propos qu'Homere a dit judicieusement en parlant de cette passion.

Lors qu'en nous elle accroît son feu seditieux, Iliad. 18.
Le miel n'est pas si doux ni si delicieux.

Car il est si vrai que la Colere est toûjours accompagnée de plaisir, que non seulement il le faut croire pour la raison que nous venons d'alleguer ; mais encore parce que la vangeance qu'on se propose alors, est tellement presente à l'imagination, que veritablement on croit se vanger déja ; ce plaisir-là au reste est un plaisir trompeur qui ressemble à un songe & à une réverie agreable.

Le Mêpris & ses especes.

MAIS parceque ce qu'on appelle *Mépris*, est lors qu'actuellement on vient à former cette opinion d'une chose & témoigner Qu'elle ne merite pas qu'on en fasse état : car enfin tout ce que nous jugeons être bon, ou mauvais ; ou qui regarde quelque Bien ou quelque Mal & y a du rapport ; jamais nous ne pensons qu'il le faille negliger, attendu qu'il n'y a que les choses de neant, ou de peu de consideration, dont on croie ne devoir point faire d'état ; il s'ensuit,

Qu'il y a trois sortes de Mépris, sçavoir *le Dédain, l'Importunité, & l'Affront.*

Car premierement il est constant que tout homme qui dédaigne, méprise? veu que jamais on ne dédaigne que ce qu'on croit ne rien valoir, & que tout ce qu'on croit ne rien valoir, est toûjours méprisé.

De plus toute personne qui se rend importune & qui incommode, semble toûjours mépriser alors ; puisque l'Importunité n'est autre chose, Qu'un certain empéchement ou obstacle qu'on apporte au vouloir d'autrui ; non point par interêt, mais simplement afin qu'il n'ait pas ce qu'il veut: Or si ce n'est point par interét qu'il le fait, ni afin qu'il lui en revienne rien ; asseurément c'est qu'il le méprise : puisque s'il avoit opinion que ce fût une personne à lui nuire, loin de le mépriser il le craindroit. On ne dira pas non plus qu'il le juge capable de l'obliger en rien, pource que tant s'en faut qu'alors il le méprisât, que même il tâcheroit d'en faire un Ami.

Enfin il est certain Que tout homme qui fait affront méprise, puisque l'Affront consiste à fâcher & à nuire en des choses qui tournent à deshonneur & qui font de la honte; non pas que celui qui fait affront pretende alors en devenir plus riche, ou veüille rendre la pareille; mais il le fait, parce que c'est son plaisir : Et de vrai ceux qui rendent la pareille se vangent plûtôt, qu'ils ne font affront veritablement.

Or ce qui est cause que ceux qui font affront y prennent du plaisir, c'est qu'en mal-traitant ils croient avoir un grand avantage & être bien plus que les autres: Aussi est-ce pour cette raison là que

les jeunes gens & les Riches d'ordinaire sont insolens & outrageux, à cause qu'en faisant affront ils s'imaginent se faire valoir & en être bien plus considerables. Le propre donc de l'Affront est d'ôter l'honneur, or quiconque ôte l'honneur, méprise toûjours ; Et de fait tout ce qui n'est bon à rien, est laissé là & l'on n'en tient compte, comme ne pouvant faire ni bien ni mal ; Et c'est aussi ce qui fait dire à Achille, lorsqu'il est en colere contre Agamemnon:

Eût-il pû me traitter avec plus de mépris ? Iliade 1.
L'usurpateur qu'il est, il me retient mon prix.

Homere encore lui fait dire en un autre endroit.

Ainsi que si j'étois un homme sans honneur. Iliade 9.

Or Achille dit tout ceci comme si c'étoit principalement ce qui le mit en colere.

Tous les hommes au reste ont cette opinion-là d'eux-mêmes, Qu'ils croient toûjours devoir être considerez & respectez de ceux qui leur sont inferieurs, ou en naissance, ou en credit, ou en merite ; en un mot dans toutes les choses en quoi ils excellent & qui leur donnent quelque avantage sur les autres. Par exemple un Riche pretend à cause de ses richesses Que le pauvre lui doit rendre de l'honneur. Autant en croit un Orateur de celui qui est incapable de parler en public : Il en est de même d'un Prince à l'égard de son sujet, & de quiconque qu'il a été dit ;

Des Rois enfans du Ciel la colere est extrême. Hom. Il. 2.

Le même Poëte dit encore ailleurs.

Il feint d'être appaisé pour mieux prendre son tems. Iliade 1.

Car certainement le mépris est insupportable aux Rois & aux Princes, à cause de leur dignité & du haut rang qu'ils tiennent.

Et non ſeulement nous ſommes dans cette opinion à l'égard de nos inferieurs, mais encore à l'égard des perſonnes de qui nous penſons n'en devoir attendre que de bons traittemens ; Tels que ceux à qui autrefois nous avons fait du bien, ou à qui preſentement nous en faiſons, ou quelqu'un des nôtres, ou à qui d'autres n'en font qu'en nôtre conſideration ; En un mot toutes les perſonnes à qui nous avons toûjours témoigné de la bonne volonté, ou qu'en effet nous voudrions ſervir ſi l'occaſion s'en preſentoit. De là il ſe voit en quel état ſe trouvent ceux qui ſe mettent en colere ; Et même contre quelles gens ils s'i mettent, & pour quelles raiſons.

Les Perſonnes ſujettes à ſe mettre en colere.

CERTAINEMENT tous ceux qui patiſſent & qui ſouffrent, ſont tres-aiſez à ſe mettre en colere ; a cauſe que tout homme qui ſouffre, ſouhaite quelque choſe. Et en cet état ils ſe mettent toûjours en colere, lorſque directement on s'oppoſe à ce qu'ils veulent ; comme ſi quelqu'un empéchoit de boire un homme qui eût grand ſoif ; ou ne le faiſant pas ſi ouvertement, qu'il ſemblât faire quelque choſe d'approchant.

Il en faut dire autant de tout autre, ſi ſe trouvant en pareil état que celui que nous venons de dire, quelqu'un traverſe ſes deſſeins, ou pouvant l'i ſervir qu'il ne le faſſe pas ; enfin lors qu'il lui nuira de quelque façon que ce ſoit. Auſſi eſt-ce ce qui fait que les Malades, les Pauvres; ceux que l'Amour ou la Soif travaillent, tous ceux en un

mot qui desirent quelque chose ardemment & qu'ils ne peuvent avoir, sont tres-coleres & bien plus aisez à fâcher que d'autres ; sur tout contre les personnes qui ne tiennent compte d'eux en l'état où ils sont;Par exemple un Malade se fâche toûjours pour les choses qui regardent sa maladie;un Pauvre pour celles qui regardent sa pauvreté;un Soldat à l'occasion de la guerre, un Amant pour ce qui touche sa passion ; & generalement en est il de même de tous les autres:Car il est constant que dans toutes les rencontres où nous nous mettons en colere,chacun de nous y est comme acheminé & preparé par la passion qui le travaille , & par ce qu'il sent d'affligeant en lui-même.

D'ordinaire encore on se fâche lors que tout le contraire arrive de ce qu'on attendoit;car sans doute un accident inopiné & auquel on ne s'attendoit pas,afflige bien davantage ; par la même raison qu'un bonheur qui arrive contre toute esperance & sans s'i être attendu,donne plus de joie sur tout quand il produit l'effet qu'on veut.D'où il est aisé de remarquer Quelles peuvent être les occasions,les saisons,les dispositions,les âges qui sont plus propres à mettre en colere ; & même précisement quand;& en quel lieu. Et non seulement cette remarque est aisée à faire,mais encore il paroît Que plus une personne sera sollicitée & pressée par des circonstances de cette qualité, & plus alors il sera facile de la fâcher.

Tous ceux donc qui seront en l'état que nous venons de dire, seront tres-propres à être mis en colere.

Ceux contre qui on se met en colere.

AU reste nous nous mettons toûjours en colere contre ceux qui se prennent à rire en nôtre presence, ou qui se mocquent de nous ouvertement, ou bien qui nous attaquent avec des railleries piquantes; car il est certain que ces personnes-là alors nous offensent.

On se met encore en colere contre ceux qui nuisent en des choses où il se remarque visiblement Que c'est à dessein d'offenser: Or il faut que ces choses-là soient telles qu'on ne voie pas Qu'il leur en revienne rien, ni que ce soit à dessein de se vanger: Si bien qu'alors il paroît Que c'est purement pour offenser qu'ils le font & pour faire dépit.

Nous nous fâchons encore contre les personnes qui parlent mal de nous, ou qui nous méprisent dans les choses dont nous faisons nôtre principale occupation. Par exemple, un homme passionné pour cette profession; Il en est de même d'une Dame qui se pique de beauté, si quelqu'un n'en parle pas comme elle le souhaite; Et ainsi en est-il de tout le reste. Mais sans doute leur colere s'allume bien davantage en ces rencontres, si telles personnes ont quelque soupçon, que ces choses ne se trouvent point du tout en elles, ou bien moins qu'elles ne s'imaginent; en tout cas qu'elles ne passent point pour cela: car quand quelqu'un croit exceller en la chose même sur laquelle on le raille jamais alors il ne s'en fâche.

On se fâche encore plus ordinairement contre ses Amis, que contre ceux avec qui l'on ne fait point amitié ; à cause qu'on croit devoir attendre plûtôt de ses Amis un bon traitement, qu'un mauvais.

Nous nous mettons aussi en colere contre ceux qui aiant accoûtumé de nous rendre de l'honneur, ou d'avoir soin de cultiver nôtre connoissance & de se mettre bien avec nous, cessent d'en user de la sorte ; parce qu'il y a lieu de croire alors qu'ils nous méprisent, n'y pouvant avoir d'autre raison que celle-là qui les empéche de faire encore de méme, & d'agir avec nous comme auparavant.

On se fâche encore toûjours contre ceux qui aprés avoir receu quelque plaisir, sont assez ingrats pour nous abandonner dans l'occasion, ou qui ne font pas autant pour nous, que nous avons fait pour eux ; Enfin contre tous ceux qui ont des desseins contraires aux nôtres, particulierement si ce sont personnes inferieures & bien au dessous de nous pour la condition : car il semble alors que toutes ces sortes de gens nous méprisent, Ceux-ci, parce qu'il nous traitent tout à fait d'inferieurs, & comme personnes qu'on ne se soucie pas de choquer ; Les autres, parce qu'ils vivent avec nous, comme ils vivroient avec un inferieur qui les auroit obligez.

Nous sommes encore bien plus touchez du mépris de Ceux qui ne sont en aucune consideration dans le monde, que du mépris des autres ; & cela conformément à la supposition que nous avons faite, *Que la colere vient toûjours d'un mépris indigne, & fait à des personnes qu'on devroit traiter tout autrement.* Car il est de la bienseance qu'un homme qui n'est pas tant que d'autres, respecte ceux qui sont plus que lui.

Nous nous fâchons encore contre nos amis ; lors qu'ils ne disent pas du bien de nous, ou qu'ils n'ont pas soin de nous obliger ; mais bien plus incomparablement, lors qu'ils font tout le contraire, ou qu'ils ne s'apperçoivent pas de nôtre besoin ; & c'est ainsi que Plexippe, dans Antiphon, se fâche contre Meleagre. Aussi est-ce toûjours une marque qu'on ne se soucie pas d'une personne & qu'on n'en tient point de compte ; lors qu'on ne s'apperçoit pas même qu'elle est en necessité ; puis que d'ordinaire on n'ignore pas l'état des choses dont on se soucie particulierement & qu'on estime.

Nous nous fâchons aussi contre les personnes qui se réjoüissent de nos disgraces, & generalement contre tous ceux qui ne sont point touchez des malheurs qui nous arrivent : Car c'est une preuve alors, ou qu'ils sont nos ennemis, ou qu'ils ne tiennent compte de nous.

Nous nous mettons encore en colere contre ceux qui ne se soucient pas de nous fâcher, & c'est pour cela que le message des personnes qui apportent de mauvaises nouvelles est toûjours si mal receu.

Nôtre colere encore s'allume contre ceux qui écoutent le mal qu'on dit de nous, ou qui sont attentifs à regarder celui qui nous est arrivé ; veu que telles actions semblent venir, ou d'un homme qui nous méprise, ou d'un ennemi : Car sans doute si c'étoient de vrais amis, ils compatiroient alors à nôtre affliction & la regarderoient comme la leur ; puisque jamais personne ne peut regarder ses propres maux sans s'attrister.

Nous ne pouvons encore souffrir d'étre méprisez en presence de cinq sortes de personnes, qui sont,

Nos Competiteurs & Ceux avec qui nous disputons du rang.

Ceux de qui nous faiſons une tres-grande eſtime.

Toutes les perſonnes chez qui nous voulons nous mettre en credit & en reputation.

Ceux à qui nous portons un grand reſpect.

Enfin tous ceux qui nous reſpectent.

Car il eſt certain que quand on vient à mépriſer dans quelqu'une de ces rencontres-là, le mépris alors eſt tout autrement ſenſible que devant d'autres.

Ceux-là encore nous mettent en colere qui offenſent en certaines choſes des perſonnes qu'honnêtement nous ne pouvons pas abandonner en de telles rencontres, & où il y auroit de la honte pour nous de ne pas prendre leur deffenſe; Ces perſonnes là ſont, nos peres & meres, nos enfans, nos femmes, nos domeſtiques, & tous ceux qui dépendent de nous.

Nous nous fâchons encore contre ceux qui ſont inſenſibles à nos bienfaits & qui ne nous en ſçavent pas de gré; car le mépris de telles gens eſt toûjours d'autant plus injurieux, qu'il eſt ſans fondement & contre toute ſorte de raiſon.

On ſe fâche encore contre ceux qu'on apperçoit ſe mocquer dans le temps qu'on penſe traiter ſerieuſement avec eux: car l'Ironie a cela qu'elle eſt extraordinairement mépriſante.

On ſe met auſſi en colere contre les perſonnes qui ſe monſtrent obligeantes & font du bien à tous les autres, excepté à nous; car ſans doute il n'i a rien qui faſſe plus connoître qu'on nous mépriſe, que lors qu'on ne juge pas devoir faire pour nous, ce qu'on croit devoir faire pour tous les autres.

L'oubliance encore eſt une choſe qui excite la colere, comme ſi un homme, ſe mettoit ſi peu en peine d'un Ami, qu'il oubliât ſon nom; car

il ſemble alors que cette oubliance ſoit un effet de ſon mépris, puiſque l'oubliance ne vient jamais que de negligence, & que la negligence eſt toûjours un mépris.

Nous avons donc monſtré ; non ſeulement quelles ſont les perſonnes contre qui nous nous mettons en colere ; mais encore en quel état ſe trouvent ceux qui s'y mettent, & pour quelles raiſons ils le font. Et par là il ſe voit ce que l'Orateur doit ſe propoſer ; car ce qu'il aura à faire d'abord c'eſt, De manier avec telle adreſſe l'eſprit de ſes Juges, qu'il les amene au poinct où ſe trouvent toûjours ceux qui ſont prêts de ſe mettre en colere ; En ſecond lieu de faire éclater en la perſonne de l'adverſe Partie des choſes qui aient de coûtumes de les irriter ; Et enfin ; de le repreſenter tel à leurs yeux, qu'ils puiſſent le regarder comme un de ceux contre qui ils s'emportent ordinairement.





CHAPITRE III.

De l'Humeur paisible ou Douceur d'Esprit.



Mais parce que se *Facher & s'Appaiser*, sont choses contraires, & tout de même *la Colere & la Douceur d'Esprit*; pour cela trois poincts seront à examiner. Premierement, *En quel état se trouvent ceux qui ont l'esprit doux & paisible.* En second lieu, *Avec quelles sortes de personnes on vit d'ordinaire paisiblement.* Et enfin, *A quelle occasion, & pour quelles raisons la Colere s'appaise.*

Supposons donc que la Douceur d'esprit soit, *Cet état où on se trouve lorsque la Colere cesse.* Que si cela est, & qu'on se mette toûjours en colere contre ceux qui méprisent ; de plus que le Mépris de sa nature soit toûjours volontaire : Il faut dire, Que jamais personne ne se mettra en colere contre ceux qui n'auront rien fait de semblable, ou l'auront fait malgré eux, ou paroîtront l'avoir fait ainsi.

Il est certain encore qu'on ne se mettra point en colere contre ceux qui voudroient avoir fait tout le contraire de ce qu'ils ont fait, ou qui n'auront rien fait à nôtre égard qu'ils n'aient fait souvent à eux-mêmes ; à cause qu'il n'est pas croiable qu'une personne soit pour se mépriser elle-même.

On ne se fâche pas non plus contre ceux qui reconnoissent nous avoir offensé, & s'en repentent; car comme si nous croyions alors qu'ils fussent assez punis de leur repentir, nous nous appaisons aussi-tôt. Cela se peut remarquer aux valets que nous châtions; parce que plus ils s'opiniâtrent à nous mentir & à nous contredire, & plus nous continuons à les châtier; au lieu que nôtre colere cesse lors qu'ils avoüent qu'ils sont punis justement: Et la raison pourquoi alors nous en usons ainsi, est parce qu'il y a de l'impudence & de l'effronterie à dénier une chose qu'on a veuë, ou qui est claire d'elle-méme: Or l'Impudence est toûjours une sorte de mépris & de dédain, puisqu'il n'y a que les personnes que nous méprisons beaucoup, pour qui nous manquions de respect & devant qui nous ne nous soucions pas de faire paroître de l'impudence.

Nôtre colere encore ne peut durer contre ceux qui nous font des soumissions, ou écoutent tout ce que nous leur disons sans repartir; à cause que par là ils semblent avoüer qu'ils sont nos inferieurs, Or est-il que tout homme qui se croit inferieur à un autre, craint toûjours de l'offenser; & craignant de l'offenser asseurément il ne le méprise point: Et une preuve qu'on ne peut étre en colere contre ceux qui s'humilient, c'est que les Chiens même nous le montrent, ne mordant jamais ceux qui sont couchez par terre.

On ne se fâche point encore contre les personnes qui ne tournent point en raillerie un discours serieux, à cause que faisant état en apparence de ce qu'on leur dit, il n'y a pas lieu de croire alors qu'ils nous méprisent.

Nous ne pouvons encore nous fâcher contre ceux qui nous ont beaucoup plus obligé par le passé, qu'ils ne nous ont desobligé presentement.

Non plus que contre les personnes qui nous viennent demander pardon, ou qui nous prient de quelque chose; attendu que la qualité de suppliant les abaisse, & les fait humilier devant nous.

Personne encore ne se met en colere contre ceux qui ne sont point injurieux ni mocqueurs, & qui ne méprisent jamais personne; ou bien qui aiant à mépriser quelqu'un, ne s'adressent point aux honnêtes gens, ni à ceux de nôtre sorte. En un mot le secret d'appaiser la colere est d'avoir égard à tout ce qui est contraire aux choses qui la font naître.

On ne se fâche point encore contre les personnes qu'on craint, ou pour qui l'on a beaucoup de respect; veu que la colere ne peut jamais rien sur l'esprit tandis qu'on est en cet état; étant impossible d'être saisi de peur & de colere en même temps.

On ne se fâche point encore, ou du moins tres-peu, contre ceux qui n'ont offensé que parce qu'ils étoient en colere; à cause qu'il ne semble pas alors que ce soit par mêpris qu'ils l'aient fait; veu que personne ne peut jamais mépriser dans le temps qu'il est en colere, puisque le mépris de sa nature est froid & sans trouble; au lieu que la colere est turbulente & pleine de ressentiment.

Enfin nous ne nous mettons jamais en colere contre ceux qui sont honteux en nôtre presence, & qui nous portent du respect.

Il est certain encore que les personnes qui seront dans une disposition contraire à celle où il faut étre pour se fâcher, auront alors l'esprit doux & paisible; Par exemple, tout ceux qui se divertiront à quelque jeu, qui riront, qui assisteront à une feste, qui seront dans un jour de réjoüissance, ceux à qui il sera arrivé quelque heureux succés,

ceux qui seront saouls ; en un mot les personnes qui goûteront certains plaisirs dont on ne peut pas s'offenser & qui ne font aucun tort; enfin ceux qui auront une juste occasion de bien esperer.

Ceux-là aussi seront disposez à la douceur, de qui la colere aura eu du temps pour se reposer, & même encore qui tout fraîchement ne viendront pas de s'i mettre, car le Temps appaise la colere.

C'est encore une disposition à faire perdre la colere, pour grande qu'elle soit, que de s'être vangé d'un autre un peu auparavant: Et pour cela Philocrate avoit raison, lorsque le Peuple étoit animé le plus contre lui, & qu'un certain lui demandoit, pourquoi il ne se presentoit pas pour se justifier? *Il n'est pas encore temps*, dît-il. Et comme l'autre lui eut reparti, *Et quand pensez-vous donc qu'il sera temps? Il sera temps*, répondit-il, *quand j'aurai veu faire le Procez à quelqu'autre.* Et certainement, comme j'ai dit, il avoit raison ; car d'ordinaire le Peuple en est bien plus doux, lors qu'il a déchargé sa colere sur quelqu'un, ainsi qu'il arriva à Ergophile : Car quoi que les Atheniens fussent beaucoup plus irritez contre lui que contre Callisthene, ils ne laisserent pas neantmoins de le renvoier absous, à cause que le jour d'auparavant ils avoient condamné Callisthene à mort.

C'est encore une occasion à n'être plus en colere, que d'avoir convaincu & mis à leur tort, des personnes qui nous avoient offensé ; Ou bien même d'apprendre que ces personnes-là ont beaucoup plus souffert de mal que nous ne leur en eussions fait, si nous nous fussions vangez ; veu qu'alors on se croit comme vangé de telles gens par le mal qui leur est arrivé.

Nous ne nous mettons point encore en colere, lors que nous croions avoir tort, & souffrir jus-

tement ce que nous souffrons; puis que jamais on ne se peut fâcher pour des choses qui sont justes, à cause qu'on n'a aucun sujet de se plaindre ni de pretendre étre traité indignement, en quoi principalement nous avons remarqué que consistoit la colere. C'est aussi la raison pourquoi il est toûjours à propos avant que de châtier quelqu'un; de lui faire quelque reprimende & lui remonstrer ses fautes, car il se remarque que les valets même qu'on châtie de la sorte, en sont beaucoup plus aisez à châtier & supportent la peine bien plus patiemment.

Nôtre colere cessera encore contre les personnes, de qui même nous voudrions bien nous vanger, lors que nous croirons qu'en les maltraitant, elles ne sçauroient, ni de quelle part cela leur viendroit, ni pourquoi; car la colere est de telle nature, qu'elle est toute renfermée dans le particulier, ainsi qu'il se voit par sa définitiō. C'est aussi sur ce fondement qu'Homere fait dire tres-à propos à Ulysse, lors qu'il fuit de Polyphême,

Cyclope, en cet état ayant l'œil hors du front, Odyss. 9.
Si quelques Estrangers, ou des gens de ton Isle,
Vouloient sçavoir l'Autheur d'un si cruel affrōt;
C'est Ulisse, entens-tu? ce destructeur de Ville.

Comme si Ulisse eût crû ne s'étre pas vangé de Poliphéme, s'il ne lui eût fait connoître, & pourquoi son œil avoit été crevé, & qui l'avoit fait. De sorte donc, Que non seulement on ne se fâchera point contre les personnes qui ne pourroient pas s'appercevoir qu'ō se vangeroit d'elles; mais encore contre tous les autres qui ne sentiroient pas le mal qu'on leur feroit; nō plus que contre les Morts, comme si l'on avoit cette pensée des Morts Qu'ils doivent étre épargnez pour avoir passé par la plus grādes de toutes les extrémité & éprouvé le dernier des malheurs:

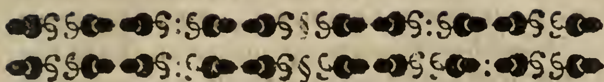
Joint à cela, qu'ils ne sont plus en état ni de souffrir, ni de rien sentir; qui sont des conditions sans lesquelles la vangeance ne peut étre douce, & que souhaitent particulierement ceux que la colere porte à se vanger. Aussi est-ce la raison pourquoi le Poëte voulant appaiser Achille qui se vangeoit encore du pauvre Hector, tout mort qu'il étoit, dit à ce propos,

Il frappe de la terre, insensible à sa rage.

Iliad. 24.

IL est donc clair que pour appaiser ses Auditeurs & pour porter leur esprit à la douceur, il ne faut point d'autres Lieux que ceux que nous venons de donner. Car premierement pour ce qui regarde la personne des Auditeurs, on n'aura qu'à preparer leur esprit de la même sorte, qu'on voit ceux qui n'ont pas sujet de se mettre en colere. En second lieu à l'égard des autres contre qui ils seront en colere, on monstrera, *Ou que ce sont gens à craindre, ou personnes qu'ils doivent respecter; ou à qui ils ont obligation, ou même que leur dessein n'étoit point de les offenser, & que ce qu'ils ont fait, ils l'ont fait malgré eux; En un mot qu'ils sont tres-fâchez de ce qui est arrivé, & voudroient que la chose n'eût point été faite.*





CHAPITRE IV.

De l'Amour & de la Haine.



OUCHANT les personnes qu'on aime ou qu'on hait, & pour quelle raison ; c'est ce qu'il faut examiner; aprés que nous aurons defini l'*Amitié*, & montré ce que c'est que d'*Aimer*.

Supposons donc qu'*Aimer*, soit, *Desirer à quelqu'un, & vouloir qu'il lui arrive tout ce qu'on croit lui devoir étre avantageux;& cela, non point à cause de soi-méme, ni pour aucune pretention qu'on ait ; mais en sa seule consideration.* Et non seulement pour l'aimer il faut lui desirer ceci, mais encore *S'emploier de tout son pouvoir afin de lui procurer.*

La qualité *d'Ami* consiste, *à Aimer & à étre Aimé reciproquement.* Or ceux-là pensent étre Amis qui se croient tels entr'eux que nous venons de remarquer.

Ceci presupposé, & qu'un veritable ami doive toûjours vouloir du bien à son ami, il sera necessaire de tirer cette consequence. Premierement,

Que quiconque témoignera à un autre de la joie lorsqu'il lui sera arrivé du bien : & au contraire qui fera paroître de la tristesse lorsqu'il lui sera arrivé du mal, celui-là sera son Ami : I.

A condition pourtant comme j'ai dit qu'il ne le faſſe point pour aucun interêt, mais ſeulement en conſideration de cette perſonne-là. La raiſon eſt que tous les hommes ont de la joie lors qu'ils voient arriver les choſes qu'ils veulent, & ont de la triſteſſe lors que tout le contraire arrive; De maniere qu'on peut dire que la Triſteſſe & la Joie ſont des marques comme infaillibles pour connoître de quel eſprit une perſonne eſt portée pour un autre, & ſi elle lui veut du bien, ou du mal.

En ſecond lieu il faudra tirer cette autre conſequence,

II. *Que ceux à qui preſentement les mêmes choſes ſont bonnes, ou mauvaiſes, ſeront Amis entr'eux.*

Comme auſſi,

III. *Tous ceux qui auront les mêmes perſonnes pour amies, ou ennemies.*

Attendu qu'il ſera neceſſaire alors qu'ils ſoient unis de volonté, & qu'ils deſirent les mêmes choſes: Tellement qu'il eſt certain *Que quiconque veut & deſire pour un autre les mêmes choſes qu'il deſire & veut pour lui-même, Celui-là paroîtra toûjours être ſon Ami.*

Les Perſonnes qu'on aime.

QUANT aux perſonnes qu'on aime d'ordinaire, on peut mettre au premier rang ceux qui nous ont fait du bien, Soit qu'ils nous en aient fait à nous-mêmes, ou aux perſonnes qui nous touchent & de qui nous prenons les interêts; Soit

Soit qu'ils nous aient rendu des services signalez, ou simplement obligé de bonne grace & sans nous faire attendre ; Soit enfin qu'ils nous aient servi en des occasions presentes, Ou qu'en faisant quelque chose pour nous, ils aient témoigné que c'étoit en nôtre seule consideration & purement pour l'amour de nous qu'ils le faisoient. Et non seulement nous aimons les personnes qui nous ont obligé en effet, mais encore tous ceux que nous croions en avoir la volonté.

Nous serons encore portez d'affection pour les Amis de nos Amis, & pour quiconque aimera les mêmes personnes que nous aimons, ou qui en sera aimé. Comme aussi nous aimerons tous ceux qui auront les mêmes ennemis que nous, ou qui haïront les mêmes personnes que nous haïssons, ou qui en seront haïs ; Et cela à cause que tout ce qui paroîtra étre un Bien à ces gens-là, semblera aussi étre un bien pour nous;de maniere qu'en cet état, il n'est pas possible qu'on ne leur souhaite du bien, qui est une chose que nous avons remarquée ne pouvoir venir que d'un ami.

Nous aimons encore tous ceux qui volontiers assistent de leur argent,ou qui ne craignent point d'exposer leur vie pour les autres : De là vient qu'on porte honneur principalement aux personnes liberales,ou qui font profession de valeur,ou qui sont amies de la Justice ; au nombre desquels l'on met Ceux qui ne vivent point aux dépens d'autrui, comme sont les gens qui gagnent leur vie à travailler;or ceux ci font deux corps,sçavoir les *Laboureurs* & les *Artisans* particulierement.

On aime aussi ceux qui sont Temperans & dont la vie est reglée ; à cause que d'ordinaire ils ne font tort à personne.Et par la même raison encore

tous ceux qui ménent une vie paiſible, & qui ne ſe mêlent de rien.

Nous aimerons encore les perſonnes avec qui nous voudrions avoir fait amitié, ſur tout s'il nous paroît que de leur côte elles ſouhaitent la même choſe. Ces perſonnes-là ordinairement ſont ceux qui éclatent par leur vertu, ou qui ont acquis de la reputation, ſoit qu'ils ſoient eſtimés de tout le monde, ou des plus honnêtes gens; ſoit de ceux que nous eſtimons beaucoup, ou qui ont une tres-grande eſtime pour nous.

On aura encore de l'inclination pour toutes les perſonnes qui ſont d'une converſation agreable, ou avec qui il y a grand plaiſir de vivre; tels que ceux qui ont l'humeur douce & facile, ou qui n'aiment pas à reprendre les fautes qu'on fait, ou qui jamais ne veulent avoir le deſſus ni l'emporter ſur les autres; En un mot qui ne ſont point opiniâtres; à raiſon que ces gens-là ne ſont ni querelleurs, ni ne ſe plaiſent à conteſter: Car tout homme qui aime à conteſter eſt toûjours fâcheux, puiſqu'il ſemble vouloir le contraire de ce qu'on veut.

Ceux-là encore nous paroiſtront aimables qui ſçauront railler avec adreſſe, ou ſouffrir une raillerie ſans ſe fâcher; pource que telles perſonnes s'étudient à deux choſes qui plaiſent extremement en compagnie, car les uns veulent bien être raillez, & les autres raillent de bonne grace.

Nous ſerons portez encore à aimer tous ceux qui feront valoir les bonnes qualitez qui ſont en nous & les loüeront; ſur tout ſi entre celles-là qu'ils loüeront, il s'en trouve quelqu'une, que nous craignions de ne pas avoir effectivement.

On aura auſſi de l'inclination pour ceux qui ſont de bonne mine, & bien-mis, ou fort pro-

pres en tout ce qu'ils font ; Et encore pour tous les autres qui ne seront point sujets à reprocher les fautes d'autrui, ni le bien qu'ils ont fait ; à raison que ceux qui font telles choses sont importuns, & cherchent à reprendre.

On aimera encore les personnes qui n'ont point de rancune, ou qui ne sont pas gens à s'offenser de peu de chose, mais avec qui il est toûjours tres-aisé de se réconcilier ; Veu qu'il y a lieu de croire Qu'ils vivront avec nous comme ils font avec les autres.

Et tout de même nous aimerons ceux qui ne sont point médisans, ou qui ne se plaisent pas à entendre dire du mal de nous, ni de qui que ce soit, mais seulement du bien : à cause qu'il n'y a que les honnêtes gens qui fassent cela.

Nous aimons encore les personnes qui ne nous resistent point quand nous sommes en colere, ni lors que nous sommes occupez serieusement à quelque chose ; parce que ceux qui font telles actions, se plaisent d'ordinaire à choquer & à contredire.

Nous aurons encore de l'affection pour tous ceux dont la façon d'agir & de se comporter avec nous témoignera, Ou qu'ils font estime de nôtre merite, Ou qu'ils nous tiennent pour gens d'honneur & de probité ; Ou enfin qu'ils se plaisent en nôtre compagnie : Mais sur tout nous serons portez à les aimer, si cette inclination & cette estime qu'ils feront paroître, leur vient pour des choses où principalement nous voulions étre considerez, ou passer pour vertueux, ou pour agreables.

Nous aimerons encore nos pareils, & ceux de même profession que nous ; pourveu qu'en ceci ils ne nous nuisent en rien ; & que leur vie & la nôtre ne dépendent pas du même exercice ; car

autrement ce que dit Hesiode des Potiers auroit lieu.

Le Potier d'ordinaire, au Potier porte envie.

Nous aimerons encore tous ceux qui souhaitent les mêmes choses que nous ; à condition que ces choses-là soient de telle nature, qu'elles puissent étre possedées, & par eux & par nous en même temps : Car autrement il arriveroit encore ce que nous venons de remarquer des Potiers.

Nous aimerons aussi les personnes avec qui nous vivrons si familierement & de sorte, que nous ne craindrons point de faire en leur presence toutes les choses qui ne sont honteuses à faire que dans l'opinion du peuple ; pourveu neantmoins que ce ne soit point par mépris que nous le fassions : Et de même encore nous aimerons ceux en presence de qui nous serions bien fâchez d'avoir rien fait qui fût honteux à faire veritablement.

Toutes les personnes aussi avec lesquelles nous aurons à contester pour le rang, Et ceux encore que nous voudrions avoir pour émulateurs, mais non pas pour envieux ; ces gens-là toûjours, ou nous engageront à les aimer, ou du moins feront souhaiter leur amitié.

Nous aimerons aussi ceux à qui volontiers nous préterions la main pour leur faire avoir les avantages qu'ils poursuivent, si ce n'étoit qu'en le faisant, il nous pourroit arriver plus de perte, ou de mal, que nous ne leur procurerions de bien.

On aura encore de l'inclination pour ceux qui aiment leurs amis, autant absens, que presens : Aussi est-ce la raison pourquoi tout le monde cherit les personnes qui se mon-

trent telles à l'endroit des Morts & qui n'enterrent point leur affection avec leurs Amis. En un mot on aimera tous ceux qui sont passionnez pour leurs amis, & qui jamais ne les abandonnent quoi qu'il arrive ; à cause que de tous les biens qui sont au monde, il n'y en a point qu'on croie comparable à celui d'avoir un parfait Ami.

On aimera encore toutes les personnes qui ne sont point dissimulées, tels que ceux qui ne cachent rien à leurs amis, non pas même leurs propres imperfections : Car comme il a déja été remarqué, jamais nous n'avons honte de dire à nos amis les choses qui ne sont blâmables que chez le vulgaire & par opinion. Sur quoi on peut fonder cette maxime en argumentant par les Contraires.

Que s'il est vrai que quiconque a honte de découvrir certaines choses à un autre, n'est pas son ami.

Il s'ensuivra,

Que celui qui n'aura pas honte de le faire & qui les lui découvrira franchement, fera paroître qu'il l'aime.

Enfin nous aimerons toutes les personnes & qui ne seront point redoutables, & En qui nous pourrons avoir confiance ; car pour ceux qui se font redouter, il est certain que jamais personne ne les aime.

Les differentes sortes d'Amitié.

L'*Amitié* au reste a sous soi plusieurs especes. Les plus remarquables sont, *la Societé, la Familiarité, la Parenté, l'Alliance & choses semblables.*

Quant à ce qui peut faire naître l'Amitié, c'est *d'Obliger & de faire du bien* ; De plus, *d'Obliger de si bonne grace, qu'on le fasse même sans en étre prié*; Et enfin, *De ne s'en pas vanter aprés l'avoir fait* : car sans doute obliger de cette sorte, donne à connoître qu'on le fait en consideration seulement de la personne qu'on oblige, & non pas pour autre raison.

La difference qu'il y a entre la Haine & la Colere.

DE sçavoir aprés cela ce que c'est que *l'Inimitié*, & en quoi consiste ce que nous appellons *Haïr* ; il est aisé de le connoître, puis qu'il n'y a qu'à prendre le contraire de ce qui a été dit de l'Amitié, & de ce qui fait aimer. A l'égard des choses qui font naître la Haine ou l'Inimitié, il s'en trouve trois, qui sont, *La Colere, l'Importunité, & la Calomnie* ou *Médisance.*

Au reste il y a une si grande difference entre la *Colere* & la *Haine*, Que jamais nous ne nous mettons en colere que pour des choses qui ont été faite à nôtre personne & qui nous regardent ; Au lieu que nous pouvons avoir de la haine, sans même qu'il nous ait été rien fait, puis qu'il ne faut qu'avoir opinion qu'un homme aït tel ou tel vice en lui, pour en avoir aversion & le haïr.

De plus la colere est remarquable en ce poinct, Que jamais elle n'en veut qu'à certaines personnes, par exemple, à Callias, ou à Socrate : Pour la haine, elle va plus loin, elle se prend

même au general & à la nature des choses; attendu qu'il n'y a personne qui n'ait de la haine pour un Larron & pour un Calomniateur, même sans les connoître. Joint que la colere est de telle qualité, que le Temps la peut guerir, au lieu que la haine est incurable.

La Colere encore a cela, que jamais elle n'en vient à l'extremité, se contentant de faire des choses qui simplement fâchent. Il n'en est pas ainsi de la Haine, car son but est plûtôt de faire du mal, que de fâcher simplement : Et de vrai le dessein d'un homme en colere, lors qu'il se vange de quelqu'un, est de lui faire sentir que c'est lui qui se vange ; mais pour celui qui a de la haine, peu lui importe que l'autre le sçache ou ne le sçache pas.

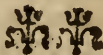
A l'égard des choses qui sont simplement *Fâcheuses*, ou tout à fait *Mauvaises*, il faut remarquer que les Facheuses sont toutes sensibles de leur nature ; & pour les autres au contraire il se trouve, Que même celles qui sont principalement Mauvaises, ne se font point sentir : car la folie & l'Injustice, qui sans contredit sont les deux plus grands maux qui puissent arriver à l'homme, ne sont nullement sensibles ; veu qu'en devenant méchant, on ne sent pas plus de douleur qu'on faisoit.

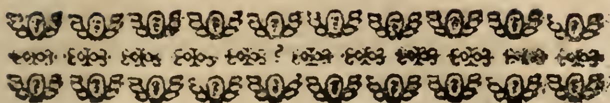
La Colere encore est differente de la Haine en ce poinct, Que celle-ci est exempte de trouble & de fâcherie ; au lieu que la Colere est toûjours dans la facherie & dans le trouble ; car enfin un homme en colere sent toûjours au dedans de lui même je ne sçai quoi qui l'afflige ; ce qui n'arrive pas à quiconque a de la haine.

Enfin l'homme en colere est si different de celui qui hait, qu'il peut se laisser aller à la compassion, au cas que son Adversaire se trouve attaqué de

plusieurs maux ; mais pour l'autre nulle consideration ne le touche, & quoi qu'il arrive, jamais il n'aura de pitié. La raison de cela est, Que celui qui est en colere n'a dessein que de rendre la pareille & de faire connoître qu'on ne s'est pas addressé à qui on pensoit; Au lieu que celui qui a de la haine veut entierement la perte de la personne qu'il hait, & n'est point satisfait qu'elle ne perisse.

PAR ce que nous venons de dire donc, & par les Lieux que nous avons donnez, il se voit, que non seulement il sera facile de monstrer quand il y aura Amitié ou Inimitié entre des personnes qui veritablement sont Amies ou Ennemies ; mais encore de faire passer pour Amis, ou Ennemis, des gens qui ne le seront point ; & même de convaincre de mensonge & de refuter les raisons de ceux qui voudroient passer pour tels & s'attribuer faussement la qualité d'Ami. En un mot, lors qu'il y aura contestation entre des personnes, & qu'à leur égard on sera en doute si une chose aura été faite simplement par la Colere, ou par Inimitié, il est évident encore de quelle adresse il se faudra servir pour porter l'esprit des Juges à croire lequel des deux on voudra.



CHAPITRE V.

De la Crainte & de l'asseurance.



POUR ce qui est des choses & des Personnes qu'on craint, & en quel état on se trouve alors ; c'est ce que nous allons faire connoître.

Supposons donc que la Crainte soit *Une certaine affliction ou trouble d'esprit, lors que nous venons à nous imaginer qu'il nous doit arriver du mal, mais du mal qui regarde nôtre perte & menace nôtre vie, ou du moins qui nous doit affliger beaucoup.* Car il ne faut pas penser qu'on craigne indifferemment toute sorte de maux; par exemple, de devenir méchant, ou d'avoir l'esprit lourd ; mais seulement on apprehende ceux qui sont capables de causer une grande affliction, ou de perdre tout à fait ; principalement si ces maux-là ne semblent pas fort éloignez, mais tout proches & comme sur le poinct d'arriver; car jamais on n'a peur d'un mal qui paroît tres-éloigné: & de vrai tout le monde sçait qu'il faut mourir, cependant par ce qu'on ne croit pas que ce doive étre si-tôt, personne ne s'en met en peine.

Que si la crainte est ce que nous venons de dire, il s'ensuit qu'il faudra craindre

Tout ce qui paroîtra étre en puissance de nous perdre, ou du moins de nous nuire en des I.

choses qui seroient capables de nous affliger beaucoup.

Et de fait c'est pour cela même que ce qui n'est qu'un Signe & une marque simplement que de semblables malheurs doivent arriver, est toûjours redoutable; à cause qu'ils semblent tout proches. Et c'est-là proprement ce qu'on appelle *Danger*, car qui dit Danger, dit l'Approche & le voisinage d'une chose à craindre. On peut donner pour exemple de tels Signes.

II. *L'Inimitié & la Colere de ceux qui sont en quelque puissance de faire du tort,*

Puis qu'alors on ne peut pas douter qu'il n'en ayent tout ensemble, & la volonté & le pouvoir: de maniere qu'en cet état on les doit toûjours considerer, comme gens tout prêts d'executer leur mauvais dessein.

De plus on pourra alleguer:

III. *L'Injustice, lors qu'elle aura de l'authorité & sera en puissance d'agir.*

à cause que tout méchant homme n'est tel, que parce qu'il a la volonté portée au mal, & ne songe qu'à en faire.

On en dira autant,

IV. *Du Merite offensé & d'un grand Courage, lors que des personnes de cette sorte viendront à avoir du credit, & se verront en puissance de se vanger.*

Car on ne pourra pas douter que ces personnes-là n'ayent protesté en elles-mémes & resolu de vanger dans le temps, & toutes les fois qu'elles se sont veuës traitées indignement: Or maintenant nous supposons qu'elles sont en pouvoir de s'en ressentir.

Enfin on mettra de ce nombre,

L'apprehension qu'aurons de nous tous ceux qui pourront nous nuire, V.

comme étant sans cesse à chercher les moiens de se défaire de nous, afin de n'avoir plus rien à craindre.

OUTRE ce que nous venons de dire, Parce que la plûpart des hommes s'adonnent plus volontiers au mal qu'au bien ; & de plus, Qu'ils sont si attachez à leur interêt qu'il n'y a rien qu'ils ne fassent pour de l'argent ; Enfin qu'ils sont lâches & poltrons dans toutes les rencontres où ils croient qu'il y a du danger; on doit conclure encore,

Que c'est une chose bien à craindre, de se voir à la merci d'autrui. VI.

Et par consequent,

Que nous n'aurons pas peu à apprehender ceux qui seront complices avec nous de quelque grand crime, ou qui nous l'auront veu commettre. VII.

A cause que nous ne serons pas asseurez qu'ils ne nous découvrent enfin, ou qu'au besoin ils ne nous abandonnent.

Il faut dire encore,

Que quiconque peut faire du mal, doit être apprehendé de ceux à qui il est aisé d'en faire, VIII.

Puis que d'ordinaire les Hommes ne laissent point échapper d'occasion de nuire quand il s'en presente.

Il faudra craindre encore également,

Et ceux qu'on aura offensé en effet, & IX.

ceux qui penseront l'avoir été,
veu que ces gens-là seront sans cesse à espier l'occasion de se vanger.

Il en est de même,

X. *Des autres qui nous auront fait autrefois du tort, s'ils viennent à être puissans*,
attendu qu'ils seront toûjours en apprehension que nous ne leur rendions la pareille : Car entre les choses que nous avons remarquées étre à craindre, il a été dit que celle-là en étoit une.

Nous aurons encore à apprehender,

XI. *Tous ceux qui seront nos Competiteurs en des choses que nous ne pourrons pas avoir tous ensemble*,
pource que sans cesse on est en guerre avec eux.

XII. *Tous ceux encore qui sont redoutables à de plus puissans que nous, le seront aussi à nous-mêmes.*
à raison qu'il leur sera plus aisé de nous faire du tort, qu'à ceux qui auront plus de credit que nous & plus de moien de resister.

On en pourra dire autant,

XIII. *Des personnes que de plus puissans que nous craindront, pour la méme raison.*

Et encore,

XIV. *De quiconque aura ôté la vie à d'autres qui avoient plus d'adresse & de force que nous n'avons.*

Et même,

XV. *De tous ceux qui en auront attaqué de plus foibles que nous.*
puis qu'alors il sera à craindre, ou que presentement ils ne nous attaquent nous-mêmes, ou

qu'ils ne le fassent quand les forces leur seront venuës.

Enfin de tous ceux que nous aurons à redouter, soit pour avoir été offensez de nous, ou pour être nos ennemis, ou simplement nos adversaires; sans doute qu'il faudra bien moins se donner de garde des personnes promptes & sujettes à se mettre en colere, ou qui disent tout ce qu'elles pensent,

Que de ceux qui ne temoigneront aucun ressentiment, ou même qui dissimuleront & ne feront pas semblant de rien, en un mot qui seront fins & malicieux. XVI.

Car comme alors nous ne pourrons pas sçavoir leur dessein, & si présentement ils ne sont point déja tout prêts de nous nuire, il n'y aura aucune apparence de croire qu'ils different leur vangeance, & que le mal qui nous doit venir d'eux soit éloigné.

Au reste entre les choses qui sont à craindre, celles-là incomparablement le sont plus que d'autres,

Que manquant une fois à faire comme il faut, on ne sera plus en état d'y remedier, XVII.
soit parce que la chose de soi sera impossible, ou qu'elle ne sera plus en nôtre pouvoir, mais au pouvoir de nos ennemis, ou de nos adversaires.

On en doit dire autant,

De celles où nous ne pourrons avoir secours de personne, ou difficilement. XVIII.

En un mot il faudra craindre,

Tout ce qui arrivant, ou étant prêt d'arriver à autrui, nous donnera de la compassion. XIX.

A l'égard donc des choses qui sont à craindre & qu'en effet nous craignons toûjours, c'est-là à peu pres ce qui se peut dire de plus remarquable. Expliquons maintenant comment sont disposez pour l'esprit, & en quel état se trouvent Ceux qui craignent.

Les Personnes qui ont de la Crainte.

DONC s'il est vrai que la Crainte nous tienne toûjours dans l'attente de souffrir quelque mal dangereux & capable de nous perdre entierement, il est sans difficulté,

I. *Que pas-un de ceux qui ne pensent pas qu'il leur doive arriver mal, n'aura de crainte.*

Et tout de même,

II. *Qu'aucun ne craindra les maux qu'il ne s'imaginera pas devoir jamais souffrir.*

Non plus,

III. *Que les personnes dont on ne se défiera point & qui ne sont nullement suspectes.*

Enfin,

IV. *Qu'on sera toûjours sans appréhension dans le temps où on s'attendra le moins qu'il doive arriver de mal.*

D'où necessairement il s'ensuit,

V. *Que non seulement ceux-là auront de la crainte, qui croiront avoir à souffrir quelque chose en general.*

Mais encore,

VI. *Tous ceux qui auront à souffrir quelque chose en particulier, ou de telle & telle personne ou précisément en tel temps.*

Ceux qui sont sans crainte.

QUANT aux personnes qui ne croient pas être en état de rien souffrir, il faut mettre de ce nombre premierement,

Ceux qui se voient dans la prosperitez & elevez à une haute fortune.

Et de fait c'est pour cela que telles gens d'ordinaire sont insolens, audacieux, & sujets à mépriser les Richesses, la Force, le Credit, le grand nombre d'Amis, & la Puissance.

Secondement ceux-là seront en état de ne rien apprehender,

Qui croiront avoir souffert tout ce qu'il y a de rude dans la vie, ou qui auront perdu toute esperance à l'avenir, tels que sont les Criminels au supplice.

Car on ne peut pas dire de ceux-ci qu'ils aient de la crainte en cet état; puisque la Crainte a cela de propre, que jamais elle n'abandonne une personne au poinct, qu'elle ne lui laisse toûjours quelque petite esperance de sortir des malheurs qui l'affligent. Et pour marque de cela, c'est que si on observe de prés la nature de la Crainte & les effets qu'elle produit, il se trouvera qu'elle nous fait toûjours consulter & penser aux moyens d'éviter les maux qui nous menacent: Or est-il que jamais personne ne consulte ni ne délibere sur les choses où il n'y a plus du tout d'esperance.

Donc toutes les fois que l'Orateur jugera être à propos & plus utile à sa Cause de porter ses Au-

diteurs à la Crainte, il faudra qu'il tâche de leur faire croire, *Qu'en l'état où ils sont, ils ont sujet d'apprehender qu'il ne leur arrive du mal; & cela pource qu'il en est arrivé à d'autres bien plus puissans qu'eux, & qui s'en pouvoient beaucoup mieux defendre*; Et là-dessus il leur representera, *Que tels, & tels qui sont leurs égaux sont en telle peine presentement, ou y ont été autrefois; & de plus que cette disgrace leur a été procurée par des personnes dont jamais ils ne se fussent doutez, & de qui ils étoient bien éloignez d'avoir une telle pensée; & même encore en des choses, & dans un temps où ils s'i attendoient le moins.*

De l'Asseurance.

OR puis qu'à present nous sçavons, non seulement *Ce que c'est que la Crainte, & quelles choses sont capables d'en donner*; mais encore *Comment sont disposez pour l'esprit, & en quel état se trouvent ceux qui craignent*; Sans doute que nous sçavons aussi par même moien, *Et ce que c'est que l'Asseurance*, *Et à l'occasion de quelles choses nous nous tenons asseurez*, *Et en quelle disposition il faut étre pour cela*: car il est certain que l'Asseurance est contraire à la Crainte, comme tout ce qui peut asseurer l'esprit est contraire à ce qui nous donne de la peur.

L'Asseurance donc peut étre définie, *Un certain espoir qui nous vient, lors que nous nous imaginons que les choses d'où dépend nôtre conservation, sont proches & sur le poinct d'arriver. Et au contraire, Que celles qui pourroient nous nuire & nous faire apprehender, ou ne sont point*

du tout, ou du moins ne sont pas prêtes de venir.
Les choses au reste qui peuvent donner de l'asseurance sont,

Premierement,

De se voir éloigné de toutes sortes de malheurs, & proche au contraire de tout ce qui peut asseurer l'esprit & chasser la crainte. I.

Secondement,

De se voir en état de reparer sa faute, & de remedier aux disgraces qui sont arrivées. II.

De plus,

D'avoir presentement ou beaucoup de secours, ou de tres-considerables, ou tout cela à la fois. III.

Et encore,

De n'avoir receu aucun tort en sa vie, & de n'en avoir jamais fait à personne. IV.

Enfin,

Dans toutes, ses pretentions, de ne se voir ni Rivaux ni Competiteurs; Ou si l'on en a, que ce soient gens sans credit; Ou s'ils ont du credit, qu'ils soient de nos amis, ou personnes qui nous aient obligation, ou à qui nous en aions; Ou si rien de tout cela ne se rencontre, qu'en recompense il y ait bien du monde interessé à prendre nôtre parti, ou du moins de plus puissans que ceux qui nous traversent, ou toutes ces deux choses-là ensemble. V.

Les Personnes qui se croient en asseurance.

AU reste toutes les Personnes dont l'esprit sera disposé de la maniere que nous allons

dire, ne craindront rien, & se croiront toûjours en asseurance :

I. Premierement,

Ceux qui pensent avoir reüssi en beaucoup d'occasions sans jamais avoir trouvé de difficulté dans ce qu'ils entreprenoient, ni rien souffert.

II. En second lieu,

Toutes les personnes qui s'étant trouvées souvent en danger & en de fâcheuses rencontres, en sont toûjours sorties heureusement.

Car il faut remarquer, qu'on ne peut étre sans crainte & mépriser les dangers, que pour deux raisons; Ou parce qu'encore on n'en a pas fait l'experience, Ou pource qu'on croit avoir assez d'adresse & de secours pour s'en tirer au besoin: Cela se voit ordinairement sur la mer lors qu'il y fait dangereux; car d'un côté ceux qui n'ont jamais veu de tempête, ne s'imaginent pas que le danger soit si grand qu'il est & croient toûjours que ce ne sera rien: Et pour les autres qui ont de l'adresse & qui sont entendus au mestier de la Navigation, il est certain encore qu'ils n'en sont pas plus étonnez, à cause de leur experience.

III. De plus ceux-là auront de l'asseurance au milieu des dangers,

Qui sçauront que tels dangers n'ont pas fait peur à leurs Pareils, ni aux personnes qui ne les valent pas, ou de qui ils n'ont pas si bonne opinion que d'eux-mêmes.

Or on a toûjours meilleure opinion de soi que d'un autre pour trois raisons; Ou lors que déja on a eu l'avantage sur lui; ou sur de plus considerables, ou sur ses Pareils.

On se tiendra encore toûjours asseuré,

Lors que de toutes les choses qui rendent les hommes redoutables quand ils les possedent avec éclat & avec avantage au dessus des autres, on croira les avoir & plus excellentes, & en plus grand nombre que qui que ce soit. IV.

Telles choses sont, D'étre riche en argent; d'avoir beaucoup d'hommes à soi, & un païs bien fortifié; d'étre puissant en Amis; Et pour ce qui regarde la guerre, de se voir tous les appareils necessaires, ou les principaux.

Ceux-là encore se tiendront asseurez,

Qui n'ont jamais fait tort à personne, ou à peu de monde, ou qui n'en ont fait qu'à certaines gens qu'ils ne croient pas devoir craindre.

En un mot on se tiendra asseuré contre les menaces & les entreprises des Méchans.

Lors qu'on se croira étre bien avec les Dieux & les avoir pour Protecteurs; particulierement si cette creance est fondée sur quelques augures favorables, ou sur la response même des Oracles.

Car il faut remarquer qu'en ces rencontres deux choses servent extremément à nous asseurer. L'une est la Colere à laquelle nous nous emportons alors: car la Colere est une passion pleine de confiance, puisque jamais on ne se met en Colere pour avoir fait une injure, mais pour l'avoir receuë. L'autre est l'espoir qu'on a en l'assistance du Ciel, pource que d'ordinaire on croit que Dieu prend en sa protection & vange tôt ou tard ceux à qui on fait injustice.

Enfin on sera toûjours hardy & plein d'asseurance,

Lors qu'attaquant le premier on s'imaginera, Ou n'être point en danger, Ou qu'il n'en pourra arriver de mal, Ou qu'on viendra à bout de son dessein.

Voilà ce que nous avions à dire touchant les choses qui peuvent donner de la Crainte ou de l'Asseurance.



CHAPITRE VI.

De la Honte, & de l'Impudence.

Ce que nous allons dire fera connoître & *Ce qui donne de la Honte ou n'en donne point* ; & *Devant quelles personnes on en a* ; & *Comment sont disposez & faits pour l'Esprit, ceux qui ressentent les effets de cette passion.*

Supposons que la Honte est, *Une certaine affliction ou trouble d'esprit qu'on a pour quelque malheur qui semble nuire à la reputation, soit que presentement un tel malheur soit arrivé, ou doive arriver.* Supposons encore que l'Impudence est, *un Mépris & une indifference pour de semblables disgraces.* Que si la *Honte* est en effet ce que nous venons de dire, il s'ensuit que nous aurons de la honte.

Pour tous les maux & les malheurs, qui en apparence doivent tourner à nôtre deshonneur: soit qu'ils nous regardent en nôtre personne, ou Ceux qui nous touchent & de qui nous prenons les interêts. I.

Et tels maux sont, Toutes les OEuvres & les Actions qui procedent de vice, par exemple,

A la guerre lors qu'il faut donner bataille, de jetter là les armes, ou de s'enfuir.

à cause que cela vient de lâcheté.

Et tout de même,

2. *De ne vouloir pas rendre un Dépôt, & de dénier qu'on l'ait receu.*

Puisqu'enfin il n'y a rien de plus injuste.

Comme aussi,

3. *De coucher avec des personnes avec qui il est deffendu; & même de coucher en certain temps, & en certain lieu avec celles avec qui il est permis.*

Parce que c'est un effet d'Intemperance, & qui monstre qu'on ne peut pas se commander.

Et encore,

4. *De tirer du profit de petites choses, ou de choses deshonnêtes, ou d'autre de telle nature qu'il semble comme impossible d'en pouvoir rien tirer, tels que sont les Pauvres, & les Morts.*

Aussi est-ce de là qu'est venu le Proverbe, *Trouver à prendre sur un Mort*, car sans difficulté tous ces gains-là sont honteux & indignes d'un honnête homme.

On en peut dire autant de toutes les actions suivantes, premierement,

5. *De ne pas assister d'argent un Ami au besoin, étant en puissance de le faire; Et même de ne l'assister pas autant qu'on devroit.*

En second lieu,

6. *De tirer de l'assistance des personnes bien moins accommodées que soi.*

En troisiéme lieu,

7. *De demander à emprunter à un homme, lors qu'on croit qu'il vient lui-même pour emprunter.*

Ou bien,

8. *De demander à emprunter de nouveau, lors qu'on pense qu'une personne vient redemander ce qui lui est dû.*

Ou même tout le contraire de cela.

De redemander sa debte, lors qu'on croit qu'une personne vient pour emprunter de nouveau. 9.

Il en sera de même,

De loüer une chose de telle sorte, qu'il semble en la loüant qu'on ait envie de la demander à donner. 10.

Et encore,

De ne pas laisser de demander en don une chose quoi qu'on ait été déja refusé. 11.

Car asseurément toutes ces actions-là témoignent de l'avarice, & qu'on à l'ame basse.

Ainsi en sera-t'il,

De loüer quelqu'un en sa presence. 12.

A cause que cela tient du Flateur.

Et même,

De trop loüer l'action d'un homme, lors qu'il a fait quelque chose de bien. 13.

Ou au contraire, lors qu'il a fait mal,

De déguiser son action, & la vouloir faire passer pour bonne. 14.

Ou bien encore,

Lors qu'une personne sera affligée, de faire beaucoup plus l'affligé qu'elle même. 15.

En un mot il en faut dire autant de toutes les autres actions de cette nature, puis que ce sont autant de marques de flaterie.

Comme encore,

De ne pouvoir endurer les mêmes choses ni supporter le même travail, que des personnes, Ou beaucoup plus âgées, Ou qui ont toûjours été nourries délicatement, Ou qui sont de plus haute condition, En un mot que d'autres sans comparaison plus foibles supportent bien. 16.

Parce que cela ſent la Molleſſe & tient de l'Effeminé.

Il en ſera de même,

17. *De recevoir trop ſouvent du plaiſir d'une perſonne.*

Et encore,

18. *De reprocher le bien qu'on a fait.*

Puis que c'eſt une marque qu'on a l'eſprit petit & l'ame baſſe.

Ce ſera toute la même choſe,

19. *De ſe loüer ſoi-même.*

20. *De promettre plus qu'on ne peut.*

21. *De s'attribuer la gloire d'une choſe qu'on n'a pas faite.*

A raiſon que toutes ces actions marquent un eſprit arrogant & plein de ſuffiſance. En un mot il en eſt ainſi de tous les autres defauts, ou imperfections qui pechent contre les belles mœurs & la maniere d'agir des honnêtes gens. Et non ſeulement ceci ſe doit entendre des actions vicieuſes & des Deffauts que nous venons de dire; mais encore de leurs moindres Signes; & même de tout ce qui en approchera, & y aura du rapport: parce qu'en effet tout cela eſt laid & honteux.

II. IL y aura encore de la honte,

De ſe voir privé des avantages honnêtes, dont tout le monde, ou ſes Semblables, ou la plûpart de ſes Pareils ſont participans.

Au reſte j'appelle *Pareils* & *Semblables* les perſonnes qui ſont de même Nation, ou de la même Ville, ou de même âge, ou de même extraction, en un mot tous ceux qui paſſent pour égaux: Car aſſeurément alors c'eſt une eſpece d'affront & de tache, de n'y pas participer comme les autres; par

Par exemple, *De n'avoir pas autant étudié qu'il est bien seant à un honnête homme*;& ainsi du reste. Mais sans doute l'affront sera bien plus grand, s'il paroît que ce soit par nôtre faute & qu'il n'ait tenu qu'à nous: puis qu'alors cela ne pourra venir que d'un vice, mais d'autant plus blâmable, qu'on verra Que c'est nous-mêmes qui sommes cause pourquoi Telles & telles choses ensuites nous sont arrivées déja, ou nous arrivent presentement, ou nous arriveront.

ON témoignera encore de la honte, lorsqu'on souffrira, ou qu'on aura souffert, ou qu'on aura à souffrir.

Des choses qui sont pour tourner à blâme, ou à deshonneur,

Comme Tous les services indignes que le Corps peut rendre, & toutes les Actions deshonnêtes sujettes à être reprochées, & qui peuvent faire affront. A la verité il y a cette difference touchant les actions *Lascives* & d'Incontinence, qu'absolument il n'i en a pas une qui ne soit honteuse & qui n'apporte de l'infamie; qu'on les souffre volontairement, ou non. Pour les autres où il y a de la *Violence* & de la force, celles-là seulement sont honteuses qu'on souffre en sa personne. La raison est, Que souffrir une injure de cette qualité sans se vanger, témoigne de la lâcheté & qu'on n'a point de cœur; puisqu'enfin il y a lieu de croire Qu'on n'auroit rien souffert si l'on avoit voulu se deffendre.

Voila a peu prés les choses á remarquer qui causent de la honte; Venons aux personnes.

Ceux devant qui on a de la Honte.

DONC puis que la Honte est *Une certaine imagination qu'on a, qui fait apprehender le scandale & la perte de la reputation*; & cela seulement *à cause d'un tel scandale, & non point pour ce qui en peut arriver.* D'ailleurs, *Puisque jamais personne ne se met en peine simplement de l'opinion qu'on peut avoir de lui; mais toûjours à cause de ceux qui viendroient à l'avoir.*

Il faudra necessairement,

Qu'on ait toûjours de la honte en presence des personnes de qui on fait état.

Ces personnes-là sont, Ceux chez qui on est en estime; ou que l'on estime soi-méme; ou de qui on veut être estimé; ou avec qui on est en contestation pour le rang & qu'on regarde avec émulation; En un mot tous Ceux de qui on ne méprise point le jugement.

Les personnes au reste *qu'on estime, & de qui on veut être estimé*, sont Ceux qui éclatent par quelqu'un des avantages qu'on honore dans le monde, ou qui sont maîtres des choses dont on a un tres-grand besoin & qu'on souhaite avec passion, comme il arrive aux Amans: Pour les autres *avec qui nous avons à disputer du rang, & que nous regardons avec émulation*, ce sont nos Pareils & nos Egaux. Enfin *Les personnes qu'on ne méprise point, & de qui nous faisons toûjours état pour le Jugement*; sont Ceux qui ont de la prudence, comme gens qui sçavent juger des choses selon la verité, tels que les Vieillards d'ordinaire & les Sçavans.

De plus il y aura lieu d'asseurer,

Que les choses qui seront à découvert & à la veuë de tout le monde, donneront de la confusion.

Aussi est-ce de là qu'est venu le Proverbe, *Que la Honte loge dans les yeux.* Et même encore c'est la raison pourquoi l'on à toûjours beaucoup plus de honte devant Ceux qui sans cesse ont a être avec nous, & qui sont pour prendre garde à toutes nos actions, que devant d'autres; pource qu'alors on est à découvert & exposé aux yeux d'autrui.

Nous aurons encore honte devant les personnes qui ne seront pas sujettes aux mêmes vices que nous, puis qu'on ne peut pas douter qu'ils ne les blament en eux-mêmes, & n'aïent des sentimens contraires aux nôtres.

Il en sera de même à l'égard de ceux qui n'excusent jamais rien, & ne pardonnent point lors qu'ils croïent qu'on a failli; car si ce qu'on dit d'ordinaire est veritable, *Que jamais un homme ne reprend son prochain des fautes qu'il fait lui-même,* asseurément il le reprendra toûjours de celles qu'il ne fait point.

De plus en faisant une chose, on se cachera toûjours des personnes qui vont redire aux autres tout ce qu'elles sçavent; car sans doute devant des personnes secrettes jamais on n'en auroit honte, à cause qu'on ne paroîtroit pas l'avoir faite; attendu qu'il n'i a point de difference, entre *Ne paroître pas avoir fait une chose, & l'avoir faite devant des personnes qui n'en diront jamais rien.* A ce propos il faut remarquer. Qu'il y a deux sortes de gens qui publient & vont rapporter aux autres tout ce qu'ils sçavent. Premierement, *Ceux qu'on a offensez*, puisqu'ils

font toûjours à épier ce qu'on fait. En second lieu, *les Médisans*, car si les Médisans disent du mal de ceux même en qui il n'i a rien à reprendre, à plus forte raison en diront-ils des autres en qui il y a à reprendre veritablement.

On se cachera encore des personnes qui mettent toute leur étude à remarquer les fautes qu'on fait, tels que sont les Bouffons & les Poëtes Comiques ; car en quelque façon on peut dire de ces gens-là, que ce sont des Médisans, & qu'ils publient tout ce qu'ils sçavent.

On aura honte encore en presence de Ceux de qui jamais on n'a été refusé, quelque chose qu'on leur ait demandée ; à cause qu'en cet état on se regarde comme aïant part à leur estime. Et cela est si vrai, que c'est pour cette raison là Que nous avons toûjours honte de refuser les personnes qui nous viennent prier de quelque chose pour la premiere fois, comme ne leur aïant point encore donné sujet d'avoir mauvaise opinion de nous. Au reste les personnes que nous avons ainsi honte de refuser sont de deux sortes ; Premierement, *Ceux qui depuis peu recherchent nôtre connoissance & témoignent vouloir être de nos Amis*, puis qu'alors il semble qu'ils ne nous connoissent que par les bonnes qualitez qui paroissent en nous & par ce que nous avons d'éclatant: car c'est là-dessus qu'est fondée cette belle réponse d'Euripide au peuple de Siracuse. En second lieu, les personnes que nous avons honte de refuser pour la premiere fois sont *Ceux que nous connoissons depuis long-tems, & qui ne peuvent pas dire que jamais ils aïent reconnu de mal en nous.*

Or non seulement on aura honte *des choses que nous avons dites être honteuses à faire*, mais encore de tout ce qui en aura l'apparence, & qui en donnera le moindre signe, par

exemple ; Non seulement on aura honte d'être trouvé couché avec une femme, mais encore de tout ce qui fera soupçonner qu'on couche avec elle : Et non seulement encore on sera honteux d'être surpris en faisant quelque chose de deshonnête, mais aussi d'être trouvé s'en entretenant. Il en sera de même à l'égard *des Personnes* ; car non seulement nous aurons honte en presence de Ceux que nous avons remarquez, mais encore de quiconque leur ira redire, comme sont leurs Valets, & leurs Amis.

Apres tout, jamais on n'a honte devant des gens de qui personne ne fait état pour le jugement, lorsqu'il s'agit de connoître une chose au vrai ; car on n'a point accoûtumé de rougir devant des Enfans, ni devant des Bêtes.

Il n'arrive point encore non plus, Qu'on soit honteux pour de mêmes choses, Ni devant ceux qu'on connoît de longue-main, Ni devant des Inconnus : Car enfin devant des personnes de connoissance, jamais on n'a honte que de ce qui veritablement est blâmable : A l'egard des Inconnus & des Etrangers, d'ordinaire c'est pour des choses qui dépendent purement de l'opinion.

Les Personnes qui ont de la Honte.

AU reste Quiconque se trouvera en l'état que nous allons dire sera sujet à témoigner de la Honte : premierement, *Tous ceux qui auront à paroître devant des personnes de la qualité de celles que nous avons remarquées à qui on porte du respect* ; Tels que ceux chez qui on est en

estime, ou qu'on estime soi-même,ou de qui l'on veut être estimé,ou de qui on attend quelque faveur que jamais on n'obtiendroit si on venoit à être mal dans leur esprit, & qu'ils perdissent la bonne opinion qu'ils ont de nous.

Or ces gens-là sont de deux sortes,sçavoir,

Ceux qui seront present à tout ce qu'on fera & le verront de leurs ïeux.

De là vient que Cidias;lors qu'il s'agissoit d'envoïer des Colonies à Samos,& de donner les possessions des habitans, aïant dessein de retenir les Atheniens par la honte & les empêcher de rien déterminer mal à propos sur cette affaire; Il les prie, avant que de passer outre, de se representer en cette action tous les Grecs assemblez autour d'eux,& que non seulement ils entendront parler du Jugement qu'ils vont rendre;mais même verront tout ce qui se passera dans ce Jugement.

Les autres dont on a honte d'être veu,sont

Ceux qui seront si proches & si voisins qu'on ne pourra rien faire qu'aussi-tôt ils ne s'en apperçoivent.

Et de fait,c'est pour cela que les personnes qui ont été dans l'éclat & élevez à quelque fortune,lors qu'ils viennent à déchoir, font tout ce qu'ils peuvent afin de ne point paroître devant ceux qu'auparavant ils traittoient d'Egaux, & pour qui ils avoient de l'émulation; car ceux pour qui on a de l'émulation & qu'on se propose d'imiter,sont gens que l'on estime.

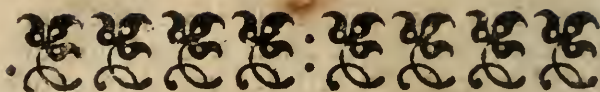
Nous serons encore disposez à avoir de la honte lors qu'en nôtre propre personne, ou en celle de nos Ancestres,ou en d'autres qui nous toucheront de prés,il se rencontrera des choses, ou des actions qui nous feront du deshonneur. En un mot,nous deviendrons honteux & rougirons pour toutes les personnes en l'honneur de qui nous

serons interessez, & dont l'affront réjallira sur nous-mêmes. Or telles personnes sont, & Celles que nous venons de remarquer; & tous Ceux qui dépendent de nous en quelque façon, ou avec qui nous avons de la liaison; par exemple, les personnes qui se seront toûjours servies de nôtre conseil ou de qui nous aurons été les Maîtres.

Ceux-là encore seront sujets à avoir de la honte, qui auront des Pareils avec qui ils seront en contestation pour le rang; car il est certain qu'en bien des rencontres la honte retient ces personnes ici de faire beaucoup de choses que sans cela elles feroient; comme elle leur en fait faire beaucoup que jamais elles n'auroient faites.

Enfin Ceux-là seront en état d'étre beaucoup plus honteux que les autres lorsque leur étant arrivé de faire quelque chose de reprochable, ils auront à être vûs souvent de gens qui le sçavent. Aussi est-ce la raison qui obligea le Poëte Antiphon, lors que par l'ordre de Denis le Tiran on le conduisoit au supplice, de dire à ceux qui devoient être executez avec lui, qu'il appercevoit se cacher le visage au sortir de la prison; *Et qu'avez-vous*, dit il, *à vous cacher? Est-ce que vous craignez que quelqu'un de ceux qui sont ici & qui vous regardent, ne vienne demain à vous reconnoître?*

C'EST-là ce que nous avions à remarquer touchant la Honte. Pour l'Impudence il n'est pas besoin d'en parler, puis qu'on sçaura assez ce que c'est en examinant le contraire de ce qui vient d'être dit.



CHAPITRE VII.

Du Bien-fait.



DE sçavoir maintenant *Qui sont ceux à qui on a obligation*, & *Pour quelles choses*, & *Ce qui les a portez à cela* ; C'est une matiere qui paroîtra facile quand nous aurons montré en quoi consiste le *Bien-fait*, & donné sa définition.

Supposons donc que le Bien-fait soit, *Une chose à l'occasion de laquelle nous disons qu'un homme qui a moïen d'obliger & est en puissance de faire du bien, en fait veritablement à un autre qui en a besoin ; Et cela non point par interêt ni parce qu'il en espere du profit ; mais simplement à cause qu'il est bien aise d'obliger cette personne-là & de lui faire du bien.*

Or il faut remarquer qu'un Bien-fait est considerable en quatre façons, Ou à raison des *Personnes que l'on oblige*, si ces personnes-là sont dans une extrême necessité ; Ou à raison des *Choses*, si elles sont importantes, ou difficiles à avoir ; Ou à raison du *Temps* ; si l'on vient à obliger en telle & telle occasion ; Ou enfin à raison de *Celui qui oblige* ; par exemple, s'il est le premier, ou le seul qui ait jamais fait une chose semblable, ou si de sa part il y a plus contribué que pas-un.

Au reste par le mot de *Necessité* ou *Besoin*,

on doit entendre tous les desirs de l'Appetit sensuel ; mais principalement ceux qui donnent de l'impatience, & qui fâchent toûjours lors qu'on n'a pas ce qu'on voudroit. Tels desirs sont celui de l'Amour ; ceux que d'ordinaire on a pendant les maladies, ou lors qu'on se trouve en danger ; car tout homme qui est en danger souhaite quelque chose en cet état ; & tout de même celui qui souffre : Aussi est-ce pour cette raison que les personnes qui sont dans une extrême necessité, ou en exil, pour peu de secours qu'on leur donne, pensent toûjours avoir beaucoup receu : Et de cela il ne faut point d'autre exemple que ce morceau de Natte qu'on donna dans le Licée à celui qui en avoit si grand besoin.

Pour faire donc plaisir veritablement, on doit obliger dans les choses, & aux occasions que nous avons dites, sinon en d'autres, ou pareilles, ou plus considerables.

OR puis qu'à present nous connoissons non seulement, *Quelles sont les occasions & les choses où on oblige* ; mais encore *En quel état se trouvent ceux à qui le plaisir est fait* ; Il est évident, Que lors qu'on aura dessein de faire croire qu'une personne a obligation à une autre, il n'i a qu'à montrer, en se servant de ces mêmes Moïens, *Que cette personne a été en telle affliction, ou a eu tel besoin ; & que celui à qui elle a obligation, en cet état là lui a donné tel secours & telle chose afin de la soulager.*

On voit encore ce qu'il faudra dire lors qu'on voudra faire évanoüir les Bien-faits d'une personne, & prouver qu'on ne lui a point d'obligation ; puis qu'il n'i aura qu'à remontrer,

Que tout ce qu'elle a fait pour nous, ou fait presentement, n'est que par interêt : ce qui ne peut être reputé un Bien-fait, selon ce que nous avons remarqué. On pourra remontrer aussi, *Que tout ce qu'elle a fait, ça été par hazard, ou par force, ou même qu'elle n'a fait que ce qu'elle devoit, attendu que nous avions fait la même chose pour elle auparavant*; Et peu importera alors qu'elle l'ait sçeu, ou non, puis que de quelque façon qu'on le prenne, il paroîtra toûjours Que c'est une chose donnée pour une autre, & un Prêté pour un Rendu : & ainsi l'on ne pourra pas dire Que ce soit un Bien-fait, à proprement parler.

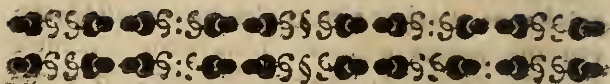
Un autre Moïen pour diminuer les Bien-faits d'une personne ou les aneantir, c'est de parcourir les Categories, & d'examiner ce qui sera en question par toutes ses circonstances : car enfin toute Obligation & tout Bien-fait supposent, Qu'une chose a été donnée, ou de telle nature, ou en telle quantité, ou de telle qualité ; ou bien en tel tems, & en tel lieu.

QUANT aux Signes simplement & aux Marques qui peuvent faire croire Qu'on n'a point d'obligation à une personne de ce qu'elle a fait, c'est de montrer, *Qu'en des occasions de bien moindre importance elle n'a jamais voulu rien faire pour nous, Ou qu'elle a fait la même chose pour ses ennemis, en tout cas autant, ou d'avantage* : car on verra par là Que tout ce qu'elle a fait de la sorte, n'a point été fait en nôtre consideration, ni à dessein de nous obliger. Il en sera de même de monstrer, *Que les choses que cette per-*

ſonne a données , elle ne les a données que parce qu'elles ne valoient rien & n'en ſçavoit que faire; veu que jamais perſonne n'eſt pour demeurer d'accord Qu'il ait pû avoir beſoin de choſes inutiles; ou qui ne valent rien.

Nous avons donc fait voir ce que c'eſt que le *Bien-fait*, & en quoi conſiſte ce que nous appellons *Obliger*, ou *ne pas Obliger*.





CHAPITRE VIII.

De la Compassion.

MONTRONS ensuite, & *Quelles choses donnent de la Compassion* : & *pour Quelles personnes on en a* ; & *En quel état il faut être pour en avoir*.

Supposons donc, Que la Compassion est, *Une certaine affliction qu'on a pour un mal qui semble menacer quelqu'un de sa perte, ou du moins de le faire beaucoup souffrir, quoi qu'il ne merite nullement qu'un tel malheur lui arrive. A condition pourtant que celui qui a de la compassion se trouve en tel état, que lui-même apprehende qu'il ne lui en arrive autant, ou à quelqu'un des siens; comme n'en étant pas trop exempt, ni bien éloigné:* car afin d'être capable de pitié, il est necessaire qu'un homme soit tel, Qu'il croie qu'en l'état où il est, il lui peut arriver ou à quelqu'un des siens, un malheur de la qualité de ceux que nous avons remarquez dans nôtre Définition; en tout cas un semblable, ou quelque chose d'approchant. Aussi est-ce la raison pourquoi ceux qui sont tout-à-fait perdus & tres-miserables, n'ont jamais pitié de personne; à cause qu'en l'état où ils se voient, ils ne croient pas avoir plus rien à souffrir, pour l'avoir déja souffert. Il en est de même de

Ceux qui pensent etre arrivez au comble du bonheur ; veu que d'ordinaire telles gens, loin d'avoir de la compassion, sont insolens & injurieux : Et de vrai puis qu'ils croient que rien ne leur manque, & qu'ils ont toutes sortes de biens à souhait ; sans doute ils doivent encore s'imaginer qu'il ne leur peut arriver de mal ; attendu que ce n'est pas un petit Bien que d'avoir cette pensée, ainsi que nous avons remarqué ailleurs.

A L'égard des personnes *qui croient avoir à apprehender pour elles-mémes le mal qu'elles voient souffrir à d'autres*, Premierement ce sont Ceux qui deja ont éprouvé la même disgrace & en sont échappez ; En second lieu les Vieillards, tant à cause de leur prudence, que parce qu'ils ont une grande experience de la vie. De plus toutes les personnes sujettes à des infirmitez, ou extraordinairement craintives, Et même encore les Sçavans ; car les Sçavans ont cela, qu'ils sont plus considerans que d'autres, comme gens qui connoissent les choses en elles-mêmes & par raison. On en doit dire autant de tous ceux qui ont pere & mere, femmes, ou enfans ; puis que ce sont personnes qui les touchent de prés, & à qui il peut arriver de pareils accidens que ceux que nous avons remarquez.

Entre les autres qui sont à mettre de ce nombre, il est certain que ce ne peuvent étre, Ni ceux qui se trouvent emportez de ces passions hardies qui donnent du courage, telle que sont la Colere & la Confiance ; veu que ces passions-là ne font jamais faire de reflexion sur l'avenir ; Ni encore les gens orgueilleux & insolens, puis que telles personnes ne songent jamais aux malheurs qui leur peuvent arriver ; Mais bien tous

ceux qui tiennent un milieu entre ces deux extremitez.

On en doit encore excepter Ceux qui seront dans une grande frayeur, à raison que tant qu'on est en cet état, jamais on n'est capable d'aucune pitié, pour être entierement possedez de cette passion, & n'avoir d'autres pensées que celle qu'elle donne.

Ceux-là enfin seront sensibles á la pitié, qui croiront qu'il se trouve des gens de bien ; puisque tout homme qui n'est pas dans ce sentiment, loin de compâtir aux afflictions d'autrui, s'imagine que toutes les personnes qu'il voit souffrir n'ont que ce qu'elles meritent.

En un mot quiconque se trouvera en tel état, qu'il lui souviendra que les mêmes maux qu'il voit devant ses yeux, lui sont déja arrivez, ou à quelqu'un des siens ; Ou croira qu'ils peuvent leur arriver, ou à lui-même; toûjours en cet état celui-là aura de la Compassion.

Nous avons donc fait voir comment sont disposez pour l'esprit, & dans quels sentimens se trouvent ceux qui sont touchez de pitié.

Les choses qui donnent de la Compassion.

De sçavoir maintenant *A quelle occasion, & pour quelles choses on est touché de pitié*, c'est une matiere qui ne reçoit aucune difficulté, aprés la definition que nous avons donnée : Car entre les choses qui sont fâcheuses & tristes à supporter, celles-là particulierement sont pitoiables,

Qui portent la corruption avec elles, ou menacent d'une totale destruction.

Comme encore,

Tous les malheurs considerables qu'on peut attribuer à la Fortune, & dont on croit qu'elle est la cause.

Les choses au reste qui portent avec elles la corruption ou détruisent entierement, sont,

Tous les genres de mort, les Blessûres, les Douleurs, & les autres incommoditez qui affligent le Corps.

Et encore,

La Vieillesse, les Maladies, & le Manque de nourriture.

Pour les Maux qui viennent de la Fortune, il faut mettre au premier rang,

Celui de n'avoir point d'Amis, ou peu;

De là vient que d'étre arraché d'entre les bras des personnes qu'on aime, ou avec qui on a accoûtumé d'étre, est toûjours une chose digne de compassion.

En second lieu il y faudra mettre,

La Laideur, la Foiblesse, la Mutilation des membres.

Comme encore,

Certaines avantures remarquables,

par exemple, lors qu'il se rencontre malheureusement pour une personne que du même endroit dont elle devroit attendre du bien, il ne lui en vient que du mal; sur tout si la chose n'arrive pas pour une fois, mais souvent.

Il en sera de méme,

Lors que le malheur en voudra tant à quelqu'un, qu'aiant à esperer un Bien qui le pouvoit garantir du mal dont il se voit pressé, ce bien ne

lui vient que quand il n'en a plus que faire & que le mal est déja souffert.

Telle fut l'avanture de Diopithes qu'on trouva mort dans le temps que les Presens du Roi de Perse lui furent apportez.

Enfin on aura pitié de toutes les personnes,

A qui jamais il ne sera arrivé de bien en leur vie, ou leur en étant arrivé, qui n'en auront pû joüir.

Ce sont là les choses qui ordinairement donnent de la Compassion.

Les Personnes de qui on a compassion.

QUANT à Ceux qui font pitié, ce sont,

Toutes les personnes de connoissance & qu'on hante,

Pourveu que ces gens-là ne nous touchent pas de trop prés; car alors nous considererions leur malheur comme le nôtre propre, & nous seroit aussi sensible qu'à eux-mêmes. De vrai l'on raporte d'Amasis, qu'il ne versa point de larmes, lors qu'il vit passer son fils qu'on menoit au supplice, & que cependant il pleura à la veuë d'un de ses Amis qu'il trouva demandant l'aumône: En effet l'avanture de celui ci étoit seulement pitoiable, au lieu que l'autre étoit effroyable pour un pere & pleine d'horreur: car il faut sçavoir qu'il y a grande difference entre une chose *qui fait horreur*, & une autre *qui ne fait que pitié*; puis que tout ce qui fait horreur, non seulement chasse la pitié d'un esprit, mais même assez souvent fait tout le contraire.

Et non seulement on aura pitié des personnes à qui il sera arrivé quelque grand malheur, mais encore,

De ceux qui en seront menacez & tout prêts d'y tomber.

Il est certain aussi,

Qu'on aura toûjours pitié de ses Semblables. Comme sont toutes les personnes de même âge, de méme humeur, qui ont contracté les mêmes habitudes, enfin qui sont de même qualité,& de pareille naissance:Et de fait en ces rencontres-là, nous avons toûjours plus grand sujet de croire que leurs malheurs nous peuvent aussi arriver; car c'est une maxime, *Que tout ce que nous craignons qu'il ne nous arrive, cela même est ce qui nous donne de la compassion quand il arrive à d'autres.*

Et dautant qu'il n'y a que les choses que nous voions de prés,ou qui semblent proches,qui donnent de la compassion;Et tout au contraire qu'un malheur tres-éloigné,par exemple, qui est arrivé il y a mille ans,ou qui n'arrivera de mille ans d'ici,soit qu'on croie qu'il doive arriver en effet,ou simplement qu'on se souvienne qu'il est arrivé autrefois, Ou ne touche point du tout, ou bien moins;Il est necessaire de tirer cette consequence,

Que toutes les personnes qu'on viendra à representer,ou du geste,ou de la voix,ou de l'habit; en un mot qu'on imitera parfaitement:sans comparaison feront plus de pitié que d'autres. A cause que m'ettant la chose devant les yeux,le malheur qui sera representé paroîtra comme tout proche; n'importe au reste qu'il doive arriver, ou qu'il soit déja arrivé autrefois.

D'où il faut encore conclure,

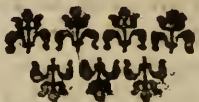
II. *Qu'un malheur qui sera arrivé il y aura fort peu de temps, ou qui sera sur le poinct d'arriver, en doit être beaucoup plus pitoiable.*

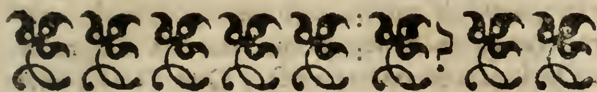
Et cela pour la même raison.

Et non seulement un malheur de cette qualité sera plus pitoiable, mais encore,

III. *Tous les Signes qu'on aura de lui, & toutes les actions qui donneront à connoître que veritablement il est arrivé à une personne.*

Par exemple, les habits tout sanglans d'un homme qui aura été tué, & choses semblables; Ou encore les plaintes & les discours d'une personne extrémement affligée; Enfin tout ce qu'on aura pû dire lors que la douleur & le mal pressoient; telles que sont les dernieres paroles étant à l'article de la mort. Mais particulierement l'affliction d'une personne sera touchante, lors qu'on monstrera qu'elle a fait paroître une grande vertu & témoigné une haute constance au milieu de ses malheurs; parce que toutes ces circonstances faisant voir les choses de prés, pour lors on a d'autant plus de compassion; qu'il semble que celui qu'on represente en cet état, n'avoit point merité qu'un tel malheur lui arrivât: Joint que ce malheur étant ainsi dépeint, on s'imaginera l'avoir devant ses yeux.





CHAPITRE IX.

De l'Indignation.



La *Pitié*, est opposé principalement ce qu'on appelle, *Avoir de l'Indignation*; car sans doute *s'affliger du malheur d'autrui; lors qu'il arrive à une personne qui en est indigne*, est une passion en quelque façon opposée *au Déplaisir qu'un homme ressent lors qu'il voit arriver du bonheur à un qui ne l'a point merité*; De plus elle part d'un même esprit & suppose les mêmes mœurs. Ces deux passions au reste viennent d'un bon principe & font voir un bon naturel; car enfin il est d'un honnête homme *D'être touché de compassion pour Ceux qui sont affligez sans l'avoir mérité*: Et tout de même, *D'avoir dépit & être indigné de voir dans la prosperité & en honneur des personnes qui ne le meritent pas*. La raison est, que tout ce qui arrive sans qu'on l'ait merité, soit bien soit mal, est une chose injuste & qui choque; & cela est si vrai, que même c'est ce qui nous fait attribuer aux Dieux l'Indignation.

On pourroit s'imaginer ici que l'Envie est aussi de la même sorte opposée à la Pitié, comme étant une même chose que l'Indignation, ou du moins pour en approcher beaucoup; mais il y a bien à dire: Car quoi que l'Envie, aussi

bien que l'Indignation, soit; *Un certain regret accompagné de trouble, & un déplaisir de voir prosperer autrui*; neanmoins elle est differente de l'Indignation en ce poinct, Que jamais elle n'en veut á une personne, parce qu'elle est indigne du bonheur qu'il lui est arrivé; mais parce que c'est un Egal & un Pareil. A la verité ces deux passions ont ceci de commun, que tous ceux qui se laissent toucher à l'Envie & à l'Indignation, jamais ne doivent étre fâchez qu'il soit arrivé du bien à quelqu'un, pource que cela leur porte prejudice & qu'il peut leur en arriver du mal; mais simplement à cause de la personne à qui ce bien arrive, & qu'ils l'ont en aversion; car autrement si ce trouble & ce déplaisir leur venoient d'apprehension qu'il ne leur en arrivât du mal; pour lors ce ne seroit plus ni Envie, ni Indignation, mais une pure Crainte.

En quoi la Pitié & l'Indignation sont semblables.

PAR là nous voions que la Pitié & l'Indignation seront toûjours suivies d'une passion contraire, car il faut de necessité, *Que quiconque s'afflige de voir arriver du mal à un homme qui ne l'a point merité*, ce qui est l'effet de la Pitié, *Le même ait de la joie, ou du moins ne soit point touché voiant arriver du mal à un autre qui le merite.* Par exemple, Jamais un honnête homme ne s'attristera de voir punir un Meurtrier, ni un Parricide; à cause que c'est une chose dont tout le monde doit étre bien aise. Et pareillement il ne s'affligera pas de voir prosperer les gens de merite & recompenser la vertu; d'autant que l'un n'est pas moins juste que l'autre, & même que

ce doit être toûjours un sujet de joie & de consolation pour un homme de bien; puis qu'alors il a une juste occasion d'esperer *Que ce qu'il voit arriver à ses Semblables, lui pourra arriver aussi.* Telles passions au reste viennent d'un bon principe, & supposent les mêmes mœurs; Comme les passions qui leur sont contraires viennent d'un principe contraire, & ont des mœurs opposées. En effet, *La même personne qui malignement se réjoüit du mal d'autrui, La même est toûjours Envieuse.* Attendu qu'il faut par necessité que quiconque s'afflige de voir arriver du Bien à quelqu'un, ou de ce qu'il est en état de cela; le même ait de la joie lorsque ce Bien là viendra à être perdu ou à deperir. Ainsi ces Passions sont incôpatibles avec la Pitié, & l'empêchent d'avoir entrée par tout où elles se rencontrent. A la verité elles sont differentes entr'elles pour les raisons qui ont été dites.

Donc toutes ces passions ici sont propres à endurcir le cœur & à empêcher qu'on n'ait de la Pitié,

---

Les choses qui donnent de l'Indignation.

FAISONS sçavoir premierement ce que c'est, qu'*Avoir de l'Indignation*; de plus *Contre quelles personnes on en a, & pour quelles raisons?* Et enfin, *En quel état on se trouve alors.* Ensuite dequoi nous traiterons des autres passions qui sont contraires à la Pitié. Au reste ce que nous avons dit jusques ici éclaircit beaucoup cette matiere: car s'il est vrai qu'*Avoir de l'Indignation*, ne soit autre chose qu'*Estre fâché, & avoir dépit qu'il soit arrivé du bien à une personne qui paroit en étre indigne*, Il s'ensuit d'abord.

I. *Qu'il n'est pas possible que toutes sortes de Biens soient capables d'attirer l'Indignation.*

Car sans doute jamais personne ne sera choqué ni ne trouvera mauvais, si quelqu'un est honnête homme; s'il est vaillant, ou s'il a quelqu'autre bonne qualité en lui; puis qu'autrement; par la maxime des Contraires, les vices opposez à ces vertus donneroient de la commiseration, ce qui n'arrive jamais: Mais bien toûjours on sera porté d'indignation contre un homme, *S'il a des Richesses & qu'il ne les merite pas, S'il a de la Puissance* & autres choses semblables, qui toutes à vrai dire devroient étre la recompense des honnêtes gens; & de Ceux encore à qui en naissant la Nature a donné certains avantages considerables, tels que sont la *Noblesse*, la *Beauté*, & ainsi des autres.

Ceux pour qui on a de l'Indignation.

ET parce que tout ce qui est ancien dans une Famille & qu'on possede depuis long-temps, semble comme naturel; & pour ainsi dire nous étre dû: Il faut conclure necessairement.

II. *Que de plusieurs qui possederont un Bien de même qualité, Ceux qui ne l'auront que depuis peu, & qui par ce moyen-là arriveront aux plus hautes Charges & aux plus grands emplois, attireront sur eux beaucoup plus d'indignation que d'autres.*

A raison qu'on trouve bien plus à redire & beaucoup plus de choses qui choquent dans la fortune des nouveaux Riches, qu'on ne fait pas en ceux qui éclatent de tout temps par leurs grands biens & les possedent de Pere en fils.

On en doit dire autant, III.

De tous ceux qui depuis peu seront venus à avoir du commandement, qui auront beaucoup de puissance ou d'amis, qui seront heureux en enfans, & ainsi du reste ; particulierement si ces avantages leur en ont procuré d'autres depuis.

A cause qu'on a beaucoup plus de peine à souffrir l'authorité des nouveaux Riches, quand leurs richesses viennent à leur donner du commandement, qu'on n'a pas des personnes qui ont toûjours été dans l'opulence: en un mot il en est ainsi de tous les autres qui depuis peu auront acquis des choses qu'ils n'avoient pas auparavant. La raison est, Que ceux qui sont en possession d'un Bien il y a fort long-temps semblent le posseder legitimement & comme leur appartenant en propre; au lieu que les autres passent pour des Usurpateurs. Et de vrai il semble que ce qui n'a jamais changé, & qu'on a toûjours veu dans le même état, est tel qu'il doit étre ; de sorte que c'est ce qui fait croire toûjours de ceux qui ne possedent un Bien que depuis peu, Qu'absolument ce Bien-là ne leur appartient point.

Et d'autant encore qu'il se remarque, Que tous les biens generalement à les prendre châcun en particulier, n'ont point été faits pour le premier venu, ni pour toutes sortes de personnes ; & qu'en cela il y a je ne sçai quel ordre & bienséance à garder : Par exemple il est certain qu'une belle paire d'Armes ne convient point à un homme de robe, mais à un homme d'épée; ni encore les hautes alliãces aux nouveaux Riches, mais seulement aux personnes de condition & d'une naissance illustre ; De là il faut

conclure, que c'est un sujet à donner de l'Indignation,

IV. *De voir arriver à un honnête homme toute autre chose que ce qu'il merite & qui est à sa bienseance.*

Comme encore;

V. *De voir un Ignorant, ou un homme mediocrement habile vouloir l'emporter sur un plus habile homme que lui, particulierement si tous deux sont de même profession, & que leur contestation soit fondée sur quelque poinct qui la regarde.*

D'où vient que le Poëte a dit de Cebrion le Troyen,

Tout brave qu'il puisse étre au milieu des alarmes
Hom. Il. 11. *Il fuit du fort Ajax la rencontre, & les armes;*
Car Jupiter s'offense, & ne sçauroit souffrir
Qu'un combat inégal vienne à ses yeux s'offrir.

Et non seulementt ceci paroîtra indigne, mais encore,

VI. *Toutes les fois qu'un Inferieur, & un qui ne sera pas tant qu'un autre pretendra faire comparaison, ou ne voudra pas ceder à un qui sera plus que lui, de quelque façon même que la chose puisse arriver.*

Comme si un simple Musicien ose s'attaquer à un homme de Justice, à cause que sans difficulté la Justice est bien autrement à considerer que la Musique.

On connoît donc maintenant parce que nous venons de dire, quelles sont d'ordinaire les personnes qu'on regarde avec indignation, & pour quel sujet; car c'est à peu prés ce qui se peut remarquer sur cette matiere.

Les

Les personnes sujettes à avoir de l'Indignation.

ENTRE les personnes qui sont sujettes à avoir de l'Indignation, on doit mettre au premier rang ;

Ceux qui aïant des qualitez à posseder ce qu'il y a de plus grand & de plus élevé, le possedent en concurrence avec d'autres qui n'ont pas le même merite. I.

Puis qu'en effet il n'est pas juste que des personnes de cette suffisance voïent tenir en même consideration & accorder les mêmes honneurs à des gens qui ne leur ressemblent point, & qui sont bien au dessous d'eux.

En second lieu il y faudra mettre,

Les honnêtes gens, & tous ceux qui aiment la vertu, II.

A cause que telles personnes sçavent juger du merite, & ne peuvent souffrir d'injustice.

Il faudra mettre encore de ce nombre,

Ceux qui ont beaucoup d'ambition & qui briguent certains Emplois afin de se mettre par là en credit ; sur tout s'il arrive que ces Emplois-là soient obtenus par d'autres qui en soient indignes. III.

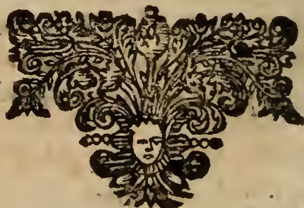
En un mot,

Tous ceux qui se croiront dignes de posseder des choses, dont ils jugeront que d'autres seront tout-à-fait indignes ; ces gens-là toûjours à l'occasion de semblables choses & contre telles personnes seront portez d'indignation. IV.

Auſſi eſt-ce la raiſon pourquoi les ames baſſes & ſerviles,les gens de mauvaiſe vie,& tous ceux qui n'aiment point l'honneur, ne ſçavent ce que c'eſt que cette paſſion ; à cauſe qu'ils ne voïent rien en eux qui leur puiſſe faire croire qu'ils ſoient dignes d'aucun rang conſiderable.

PAR ce que nous venons de montrer,il eſt aisé de voir,Quelles ſont les perſonnes de l'affliction de qui il ſe faudra rire, ou du moins n'être point touché quand quelque malheur leur arrivera , ou que leurs affaires n'iront pas bien , ou qu'elles ſeront décheuës de leurs eſperances;puis que ce qui a été dit fait aſſez connoître ſon contraire.

De maniere donc que ſi nôtre Diſcours eſt tel qu'il porte l'eſprit des Juges à croire Que ceux qui pretendent qu'on leur doit faire grace , non ſeulement en ſont indignes, mais même que tout ce qu'ils expoſent, loin d'i obliger , merite tout le contraire ; pour lors il ſera impoſſible aux Juges de pancher à la miſericorde ni d'avoir aucune pitié d'eux.





CHAPITRE X.

De l'Envie.



A Present il n'eſt pas difficile de connoître, *Ni quelles choſes d'ordinaire attirent l'Envie; Ni quelles perſonnes ſont ſujettes à être enviées ; Ni enfin quel eſt l'eſprit d'un Envieux, & quelles diſpoſitions l'acheminent à cette paſſion.*

Les perſonnes qui ſont Envieuſes.

EN effet puiſque l'Envie n'eſt autre choſe, qu'*Un chagrin & un déplaiſir qu'on a de voir ſes Egaux joüir en apparence des biens & des avantages que nous avons remarquez; Et cela non pas à cauſe qu'on y eſt intereſſé, mais ſeulement parce qu'on ne ſçauroit ſouffrir que ces perſonnes-là ſe trouvent en cet état,* Il faut dire,

Que tous ceux qui auront des Egaux, ou qui croiront en avoir, pour la plûpart seront Envieux. I.

J'appelle *Egaux*, les perſonnes ou de pareille naiſſance, ou de même famille, ou de même âge, ou de même profeſſion, ou de même reputation, ou qui ont du bien également.

Ceux-là encore seront sujets à porter envie,

II. *A qui peu s'en faudra qu'ils n'aïent tout ce qu'on peut avoir.*

De là vient que les personnes qui entreprennent les grandes choses & qui y reüssissent, sont ordinairement envieuses; à cause qu'elles s'imaginent que tout leur est dû, & qu'on ne peut rien donner aux autres sans leur faire tort.

Il faudra mettre encore au nombre des Envieux,

III. *Ceux qui pour quelque qualité recommandable se voïent traiter par tout avec grand honneur & respect; particulierement si c'est en consideration de leur sagesse, ou parce qu'ils sont dans une fortune à ne rien souhaiter au delà & où l'on fait consister tout le bonheur de la vie.*

IV. *Les Ambitieux encore sont beaucoup plus sujets à porter envie que les personnes qui n'ont point d'ambition.*

Et tout de même,

V. *Ceux qui affectent de passer pour sages.* parce qu'ils mettent-là toute leur ambition.

En un mot,

VI. *Quiconque sera passionné pour quelque chose & qui voudra se faire valoir par là, celui là toûjours à l'occasion de telle chose sera sujet à porter envie.*

Il en faut dire autant,

De tous Ceux qui ont l'ame basse & petite.

VII. A cause que tout ce qu'ils voïent leur paroît grand.

Les choses qui attirent l'Envie.

POUR ce qui regarde les Biens qui attirent l'Envie, il en a été parlé. Car enfin toutes les choses où on veut avoir la gloire d'exceller, les Ouvrages, les Entreprises, & toutes les Actions par où l'on cherche à acquerir de l'estime & où l'on met toute son ambition; Comme encore toutes les bonnes fortunes & les rencontres heureuses qui arrivent; tout cela d'ordinaire est ce qui occupe l'Envie & où elle s'attache le plus. Mais sur tout l'Envie se fait remarquer dans une personne quand c'est pour des choses qu'elle souhaite avec passion, ou qu'elle pretend lui devoir appartenir, ou dont elle a un peu plus, ou un peu moins que les autres.

Les Personnes à qui on porte Envie.

ON ne peut pas douter non plus Quelles sont les personnes à qui on porte Envie, puis qu'il en a été aussi déja parlé : car premierement ce sont Ceux de qui on est fort proche, soit à raison du tems, du lieu, de l'âge, de la reputation, & ainsi du reste. D'ou est venu le Proverbe,

Qui dit Parent, dit souvent Envieux.

En second lieu on porte envie aux Personnes avec qui on est en cõtestation pour le rang, puisque c'est toûjours avec les gens que nous venons de dire & de qui on est proche, que cela arrive; Car pour ceux qui sont tout à fait éloignez, par exemple qui vivoient il y a mille ans, ou qui ne sont pas encore

au monde, ou qui sont morts, il est certain que jamais personne ne porte envie à ces gens-là ; Non plus qu'à ceux qui habitent aux extrémitez du monde,comme aux Colomnes d'Hercule ; ou qui au jugement des autres, ou au nôtre propre passent pour être, ou beaucoup au dessous de nous, ou beaucoup au dessus. Et ce qui se dit ici des personnes, se doit aussi entendre de toutes les choses où d'autres ont trés-grand avantage sur nous, ou nous sur eux.

Et parce que jamais on n'est en contestation pour le rang qu'avec des Competiteurs ou des Rivaux,& enfin avec des personnes qui briguent & poursuivent les mêmes choses ; Il faut dire encore que telles gens seront particulierement Envieux les uns des autres ; aussi est-ce ce qui a donné lieu au Proverbe,

Et toûjours le Potier porte envie au Potier.

Hesiod.l.1. Tous ceux aussi qui verront obtenir sans peine à d'autres des choses qu'ils n'auront obtenuës qu'avec grande difficulté, ou même qu'ils n'auront pû obtenir ; telles gens toûjours seront portez d'envie contre ces personnes-là.

Ceux-là tout de même auront de l'Envie lors qu'il arrivera Que d'autres viendront à se procurer certains avantages, ou à reüssir en certaines choses,& que ce leur sera une honte de n'en pas faire autant, Tels que sont des Proches ou des Pareils;à cause qu'il paroîtra Qu'il n'a tenu qu'à eux, Et comme c'est une chose qui les fâchera, aussi les portera-t'elle à l'Envie.

On porte encore envie,Ou quand des personnes ont les mêmes choses qu'on a,Ou qu'elles en ont obtenu d'autres qu'il eût été beaucoup plus dans la bienseance qu'on eût eû qu'elles, Ou parce

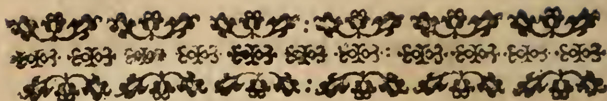
qu'elles ont à present ce qu'autrefois on a eu ; & de là vient que les Vieillards sont fort sujets à porter envie aux jeunes gens.

Enfin tous ceux qui n'auront pû avoir certaines choses qu'en faisant une tres-grande dépense, porteront toûjours envie aux autres qui pour les avoir n'auront presque rien dépensé.

DE tout ce que nous avons dit on voit sans doute, *Et quelles choses donnent de la joie aux Envieux, Et à l'occasion de quelles personnes cette joie leur viẽt, Et enfin de quelle sorte ils ont l'esprit fait en cet état.* Car si les Envieux s'affligent toûjours lors qu'il arrive à une personne toute autre chose que ce qu'ils lui souhaitent, asseurément ils doivent avoir de la joie quand tout le contraire arrivera.

Ainsi donc l'Orateur qui sçaura ménager avec telle adresse l'esprit de ses Juges qu'il les ameine au point où se trouvent les Envieux quand ils portent envie à quelqu'un ; Outre cela qu'il vienne à representer les personnes qui tâchent à les toucher de compassion, ou veulent obtenir d'eux quelque faveur, tels que sont ceux qu'on regarde toûjours avec envie , & que nous avons remarquez; il est certain que les Juges en cet état n'auront aucune pitié d'eux.





CHAPITRE XI.

De l'Emulation.



E sçavoir *Quel est l'esprit de ceux qui sont portez d'Emulation* ; *&* *Pour quelles personnes ils en ont, Et à l'occasion de quelles choses* , c'est ce que nous allons montrer.

Donc s'il est vrai que l'Emulation soit *Un certain déplaisir de voir nos Pareils & ceux à qui la Nature n'a pas été plus liberale qu'à nous, obtenir des avantages qui les font considerer , que nous pourrions avoir aussi-bien qu'eux; Et cela non pas qu'en effet nous voulussions que cela ne leur fût point arrivé, mais parce que nous serions bien aises d'en avoir autant*; Si dis-je, cette supposition est vraie, Il s'ensuit,

Que l'Emulation est une passion équitable, & qui jamais ne se rencontre que dans les honnêtes-gens ; Et l'Envie au contraire une passion maligne, & qui ne peut venir que d'un méchant esprit & adonné au mal.

Et qu'ainsi ne soit, c'est que tout homme qui est touché d'Emulation , jamais n'a d'autre pensée que de se mettre en état de parvenir aux mêmes honneurs où il voit ses Pareils, sans du tout songer à leur faire tort: Au lieu que l'Envieux , par son envie, ne tâche & ne s'étudie qu'à les deposseder, & à leur faire perdre ce qu'ils ont.

Les Personnes qui ont de l'Emulation.

AU reste ceux-là seront enclins à avoir de l'Emulation, qui se jugeront dignes d'avoir certains avantages qu'ils n'ont pas; car cela suppose qu'ils les peuvent acquerir, puis que jamais personne ne vient à s'estimer digne d'une chose quand il croit qu'il lui est impossible de l'avoir. Et de là vient que les jeunes-gens, & les personnes qui ont quelque grandeur d'âme, sont fort sujets à cette passion; Comme encore tous ceux qui se voïent possesseurs de certains Biens qui en effet ne dévroient appartenir qu'au merite, & à des gens considerables. Ces biens-là sont, *les Richesses*, *le Credit*, *le Commandement*, & choses pareilles; car comme ceux-ci alors se croient obligez de devenir honnêtes-gens, parce qu'en effet ces biens-là ne devroient point appartenir à d'autres: c'est aussi ce qui les pique d'Emulation pour les avoir.

Il en faut dire autant de toutes les personnes que d'autres jugeront dignes de posseder de semblables avantages.

Enfin tous ceux de qui les ancestres, ou les parens, ou les gens avec qui ils demeurent, ou même la Nation de laquelle ils sont, ou la Ville, seront en estime pour quelque chose; Ces gens-là d'ordinaire pour la même chose témoigneront beaucoup d'Emulation. La raison est, que non seulement ils la regardent comme un bien domestique & qui leur appartient en propre, mais encore ils s'en croient dignes.

Les choses qui donnent de l'Emulation.

QUE si les avantages qui font considerer dans le monde & mettent en honneur, meritent qu'on soit touché pour eux d'Emulation ? Il est necessaire premierement,

Que toutes les Vertus soient de cette qualité.

En second lieu,

Tout ce qui apportera de l'utilité aux autres, & nous mettra en état de faire du bien.

Puis que sur tout on honore les gens vertueux, & ceux qui sont bien-faisans.

Enfin,

Tous les Biens dont la joüissance n'est pas seulement pour ceux à qui ils appartiennent, mais qui s'étend encore aux proches.

Par exemple, les Richesses, & encore la Beauté beaucoup plus que la Santé.

Les Personnes pour qui on a de l'Emulation.

PAR ce que nous venons de dire il est aisé de voir Qui sont ceux de qui on doit être Emulateur; car d'ordinaire ce sera des personnes qui auront de pareils ou semblables avantages que ceux qui ont été remarquez, comme sont, *la Valeur, la Sagesse, les hautes Charges*; car sans difficulté tout homme qui est dans les hautes Charges & qui commande aux autres, peut obliger bien du monde.

Il faudra mettre encore de ce nombre les grands

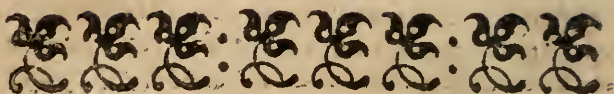
Capitaines;les Orateurs celebres;en un mot tous ceux qui ont de ſemblables avantages.

On ſera encore Emulateur de ceux à qui la plûpart du monde voudroit reſſembler, ou être de leur connoiſſance, ou avoir leur amitié. Comme auſſi des perſonnes qui ſeront dans une tres-haute eſtime,ou que nous eſtimerons particulierement,ou dont le Nom retentira dans tous les Vers,& qui ſeront le ſujet ordinaire des Panegiriques,

Or par la même raiſon qu'on a de l'Emulation pour les perſonnes que nous venons de dire,par la même raiſon auſſi on a toûjours du mêpris pour ceux qui ont des qualitez oppoſées;attendu que le *Mépris* de ſa nature eſt contraire à *l'Emulation*, comme *Avoir de l'Emulation* eſt contraire à ce que nous appellons *Mépriſer*;d'où il s'enſuit,Que quiconque ſera en état d'avoir des Emulateurs ou de l'être lui-même, celui-là traitera de mépris tous ceux qui auront des vices & des qualitez contraires aux qualitez excellentes & aux grands avantages qui donnent de l'Emulation. Et de fait voïons-nous aſſez ſouvent mépriſer des perſonnes que la Fortune a comblé de biens, à cauſe qu'il ne ſe remarque rien en eux de conſiderable que ce qu'elle leur a donné.

Voila ce que nous avions à dire touchant les Moiens qui peuvent faire naître ou appaiſer les Paſſions afin d'être plus en état de perſuader.





LES MOEURS.

CHAPITRE XII.

Le Naturel des Jeunes Gens & leur Humeur.

FAISONS maintenant connoître l'humeur des personnes, Soit à l'égard des passions qui leur commandent, ou des habitudes qu'elles ont contractées ; Soit à l'égard de l'âge, & de la fortune où elles se trouvent. Au reste j'appelle *Passions*, la Colere, la Convoitise, & autres semblables dont nous venons de parler; Et j'appelle *Habitudes*, les Vertus & les Vices, dont il a été aussi déja parlé en un autre endroit, où nous avons fait voir *Toutes les choses, & ausquelles Chacun de nous se determine particulierement, & Qu'on fait toûjours plus volontiers.* Les *Ages* sont, la Jeunesse, l'Age viril, Et la Vieillesse. Par la *Fortune* j'entends, la Naissance, les grands Biens, l'Autorité, & tout ce qui leur est contraire; en un mot, La bonne & la mauvaise fortune.

DONC quant à l'humeur des Jeunes gens, d'ordinaire ils sont attachez à leurs plaisirs & fort sensuels, ne trouvant rien de difficile quand il s'agit de contenter leur passion & cette ardente convoitise qui les presse. Mais de tous les plaisirs qu'ils recherchent, il n'y en a pas un auquel ils soient plus adonnez qu'à celui des femmes qui les tient asservis tellement, qu'ils s'y portent avec excez. Au reste fort changeans de leur naturel, & qui se lassent aisément des choses mêmes qu'ils ont le plus désirées. Ce qu'ils souhaitent c'est toûjours passionnément; mais cela ne dure gueres, à cause que tels souhaits sont beaucoup plus aigus & plus pressans, que grands en effet ni de durée; car il en est de leurs souhaits, comme de la soif & de la faim des malades.

Les Jeunes gens sont encore fort sujets à se mettre en colere, & ne sçauroient s'y mettre qu'ils ne s'emportent; & même est-il toûjours à craindre qu'ils ne suivent leur emportement & ne passent outre. Or ce qui fait que si aisément ils se mettent en colere, c'est qu'aimant l'honneur avec passion comme ils font, ils ne peuvent souffrir qu'on les méprise; Et de fait pour peu qu'ils se croient offensez, ils font éclater leur ressentiment.

Que si les Jeunes gens aiment l'honneur, ils aiment encore bien plus la victoire; car la jeunesse a cela, qu'elle est ravie d'exceller & d'avoir le dessus; ce qui se rencôtre dans la Victoire particulierement, côme n'étant autre chose, *Qu'une certaine maniere d'exceller & de passer les autres*. Mais ce qui est d'autant plus loüable en eux, c'est qu'ils ont encore beaucoup plus de passion pour ces deux choses qu'ils n'é ont pour les Richesses; & de vrai l'argent les touche si peu, qu'ils ne s'en soucient presque pas, à cause qu'ils n'ont point encore

éprouvé ce que c'eſt que la neceſſité : comme il ſe peut voir dans l'Apophthegme de Pittacus contre Amphiaraüs.

Une autre bonne qualité des Jeunes gens, c'eſt qu'ils ne ſont point malicieux ; mais ſimples & francs, pour n'avoir pas encore veu beaucoup de méchancetez en leur vie. Ils ſont auſſi fort credules, pour n'avoir pas non plus été trompez beaucoup de fois. D'ailleurs qui fondent toûjours des eſperances ſur rien ; car comme ils ſont dans un âge où on a le ſang chaud, la Nature alors fait en eux le méme effet que le vin fait dans les yvrognes : Ajoûtez à cela que ſi leur eſperance les a trompez, cela ne leur eſt pas encore arrivé beaucoup de fois.

Or non ſeulement les Jeunes gens ſont prompts à eſperer, mais même la plûpart du temps ils vivent d'eſperance ; Et ce qui en eſt la cauſe, c'eſt que comme l'Eſperance regarde l'Avenir, & la Memoire le Paſſé; les Jeunes gens venant à conſiderer l'avenir, trouvent qu'ils ont beaucoup à vivre ; & trouvent au contraire, conſiderant le Paſſé, qu'ils ont tres-peu vécu: d'où il arrive que ne tenant aucun compte du paſſé, & ne croiant pas même s'en devoir ſouvenir, comme ſi ce n'étoit encore qu'un petit commencement, & pour ainſi dire un des premiers jours de leur vie, ils viennent alors à fonder ſur l'avenir de grandes eſperances & à s'en promettre toutes choſes ; & c'eſt ce qui fait que ſi ſouvent on les trompe, à cauſe qu'il eſt aisé de les amuſer & de leur faire eſperer ce qu'on veut.

Les Jeunes gens encore ont du cœur & ſont vaillans, puiſque non ſeulement la colere à laquelle ils ſont ſujets les y porte, mais encore cette facilité qu'ils ont à eſperer & à croire que tout leur reüſſira; car d'un côté la Dolere éloigne la crainte, &

de l'autre l'Esperance asseure l'esprit, qui est tout ce qu'il faut pour avoir de la hardiesse. Et de fait quiconque est en colere ne craint rien; comme de se voir dans l'attente de quelque Bien, est ce qui rend hardi & donne de la resolution.

Les Jeunes gens outre cela sont fort sujets à témoigner de la honte;car comme ils n'ont point encore d'autre idée de l'Honneur ni de tout ce qui est loüable, que ce que l'Education ordinaire & la Coûtume leur en ont appris, ils se tiennent à cela & croient blâmable tout le reste.

D'ordinaire encore ils sont genereux & magnanimes, comme n'aiant point encore été humiliez par les disgraces de la vie, & ne sçavoir ce que c'est que de necessité. Outre que la Magnanimité consiste à s'estimer capable de grandes choses, qui est le propre de ceux qui croient devoir tout esperer,comme font les Jeunes gens.

Les Jeunes gens aussi sont loüables en ce poinct, qu'ils preferent l'honneur au profit; pource que de la façon qu'ils vivent, ils suivent beaucoup plus la Coûtume, qu'ils ne font les choses par raisonnement. Or est-il que le Raisonnement va à l'Utile; au lieu que la Vertu sur laquelle la Coûtume se fonde ne propose de faire que ce qui est Honnête.

Dans cet âge là encore il est certain qu'on cherit beaucoup plus ses Connoissances & ses Amis, qu'on ne fait pas dans les autres âges; ce qui vient de ce que les Jeunes gens aiment à vivre en compagnie,& qu'ils ne se sont pas encore avisez de considerer les choses par interêt; de sorte que ce n'est non plus jamais par là qu'ils considerent leurs Amis.

Les Fautes aussi dans lesquelles tombent les Jeunes gens sont beaucoup plus lourdes & plus grandes que celles des autres, contre le precepte

de Chilon : car il y a de l'excés à tout ce qu'ils font ; lors qu'ils aiment, ils aiment trop ; & quand ils haïssent, ils haïssent trop aussi ; & de même en est-il de toutes leurs autres actions.

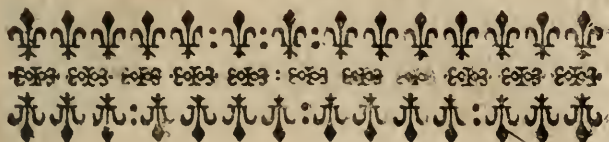
Les Jeunes gens encore ont une telle présomption, qu'ils croient tout sçavoir, & même ils ne disent jamais rien, qu'ils ne l'asseurent comme vrai ; ce qui vient encore de ce qu'ils font tout par excés.

Quand ils offensent, c'est toûjours plûtôt à dessein de faire affront que de nuire. Apres tout ils sont fort pitoyables, à cause qu'ils ont bonne opinion de tout le monde, & meilleure même qu'il ne faudroit avoir ; car comme ils n'ont point de méchanceté, ils s'imaginent qu'on n'en a pas plus qu'eux ; de sorte qu'ils ne croient jamais qu'une personne ait merité le mal qu'ils lui voient souffrir.

Enfin les Jeunes gens sont de bonne humeur, & aiment à rire, d'où vient aussi qu'ils sont railleurs : car la Raillerie n'est autre chose qu'une certaine maniere galante de dire les injures sans offenser, & sans aller contre le respect.

Telles sont donc d'ordinaire les Mœurs des Jeunes gens.





CHAPITRE XIII.

L'Humeur des Vieillards.

QUANT aux Vieillards & ceux qui n'ont plus cette vigueur accoûtumée, leurs mœurs d'ordinaire sont opposées à celles des Jeunes gens ; Car parce qu'ils ont long-temps vécu, & qu'on les a trompez plusieurs fois; Qu'assez souvent même ils se sont mépris aux choses où ils croioient le mieux reüssir ; en un mot que la plûpart des affaires qui se font sont mauvaises, pour cela jamais ils n'asseurent de rien, & rendent si difficiles, Qu'ils trouvent à redire à tout : Leur langage ordinaire, c'est de dire, *Je pense*, comme gens qui ne sçavent jamais rien ; Et parce qu'ils sont fort irrisolus dans toutes les affaires qu'ils traitent, ils ajoûtent toûjours, *Il faudra voir*, *Cela se pourroit bien faire* & jamais ne disent autrement, de crainte de s'engager & de donner une parole asseurée.

Les Vieillards aussi ont l'esprit Malin, puisque la Malignité consiste à prendre les choses en mauvaise part, & à faire un mauvais jugement de tout.

Ils sont encore fort Soupçonneux, à cause de la grande deffiance où ils sont;& ils sont deffians parce qu'ils ont de l'experiẽce.Ce qu'ils aimẽt,ils

ne l'aiment gueres ; & par la même raison ce qu'ils haïssent ils ne le haïssent gueres aussi, suivant en cela le precepte de Bias ; car ils aiment une personne, comme si quelque jour ils la devoient haïr, & la haïssent, comme si quelque jour ils devoient l'aimer.

De plus les Vieillards ont l'ame basse & petite, pour avoir été humiliez plusieurs fois & ravalez par les miseres de la vie; aussi ne souhaitent-ils jamais rien de grand ni de superflu, mais seulement les choses necessaires & dont on ne se peut passer.

Ils sont encore Avares & n'aiment pas à donner, à cause que le Bien est une des choses necessaires à la vie, outre qu'ils sçavent par experience, combien il est difficile d'acquerir; & combien au contraire il est aisé de perdre.

Les Vieillards outre cela sont fort timides, & si timides même qu'ils ont peur de tout; car leur temperament est opposé à celui des Jeunes gens; les Jeunes gens ont le sang chaud & boüillant, & les Vieillards l'ont refroidi & glacé : de sorte qu'on peut dire de la Vieillesse, que c'est elle qui la premiere a fraié le chemin à la Timidité & qui lui a donné l'entrée dans le monde ; aussi est-il vrai que la Crainte n'est qu'un certain refroidissement.

Les Vieillards encore aiment beaucoup la vie, sur tout lors qu'elle est sur le poinct de les quitter & qu'ils n'ont plus qu'un jour à vivre : Et la raison pourquoi ils aiment la vie & la souhaitent tant, c'est qu'il est de la nature du Desir de ne se porter qu'aux choses qu'on n'a pas & qui sont absentes. Joint que c'est l'ordinaire, que plus une chose manque & qu'on en a besoin, & plus témoigne-t'on de passion pour l'avoir.

Les Vieillards encore ont ce defaut, qu'ils se

plaignent ſans ceſſe, & même plus qu'il ne faudroit ; ce qui fait voir qu'ils ont l'ame petite.

Dans tout ce qu'ils font auſſi, ils n'ont rien tant en recommandation que leur interêt ; car pour l'honneur, jamais ils ne s'en mettent trop en peine, comme gens qui n'aiment qu'eux-mêmes : Auſſi y a-t'il cette difference entre une action *Honnête*, & une qui eſt *Utile ſimplement*, que celle qui eſt utile, d'ordinaire n'eſt bonne que pour celui qui la fait ; au lieu que celle qui eſt honnête eſt bonne abſolument.

Les Vieillards encore ſont beaucoup plus ſujets à n'avoir point de honte, qu'à en avoir ; car comme en toutes choſes ils font ſans comparaiſon plus d'état du profit que de l'honneur ; d'ordinaire ils ſe ſoucient fort peu quelle opinion l'on ait d'eux, pourveu qu'ils faſſent leurs affaires.

Difficilement auſſi les Vieillards mettent-ils leur eſperance à quelque choſe, à cauſe de l'experience qu'ils ont ; car ils ſçavent que la plûpart des affaires ſont mauvaiſes, & qu'ainſi le ſuccés n'en eſt pas toûjours ſi heureux qu'on s'imagine : Ce n'eſt pas que cela ne vienne encore en partie de leur timidité.

Davantage les Vieillards ont ceci de particulier, Qu'ils vivent beaucoup plus de memoire & de ſouvenir, qu'ils ne font d'eſperance ; & cela arrive ainſi, à cauſe que ce qui leur reſte de vie eſt tres-peu de choſe à comparaiſon de ce qu'ils ont vécu ; Or eſt il que l'Eſperance regarde l'*Avenir* & la Memoire le *Paſſé*. Et de fait c'eſt la raiſon pourquoi les Vieillards ſont ſi grands parleurs, car ils ont ce defaut là que jamais ils ne ſe laſſent de raconter ce qu'ils ont veu & fait autrefois, tant ils ont de joie à s'en ſouvenir.

Pour leur Colere, elle a de la pointe & quelque

aigreur, mais jamais elle n'est bien forte. Quant à leurs autres passions, une partie les a déja quittez, & l'autre qui reste est affoiblie : De maniere qu'il ne faut point considerer les Vieillards comme gens qui souhaitent les plaisirs de la vie, ni qui s'en mettent en peine ; mais comme personnes attachées au gain & qui ne pensent qu'à cela: Et c'est aussi pourquoi si souvent l'on se trompe au jugement qu'on fait d'eux, & que cette insensibilité où l'impuissance les a reduits passe pour une vertu & un effet de Temperance : car comme ils ne sont plus en état d'avoir encore ces desirs violens qui les pressoient dans la jeunesse, l'Argent alors prend un tel empire sur leur esprit, qu'ils en deviennent esclaves.

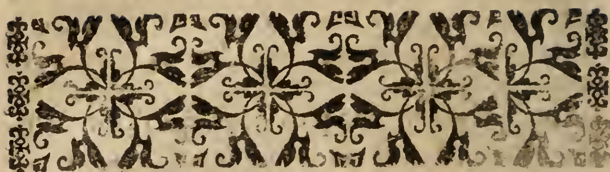
La Vie des Vieillards encore est en ce poinct contraire à celle des Jeunes gens, Que dans tout ce qu'ils font ils suivent beaucoup plus leurs maximes particulieres & le raisonnement, qu'ils ne suivent la Coûtume, & la commune façon d'agir : Or est-il que tel raisonnement est interessé & tend á l'utile ; au lieu que l'autre maniere est loüable & tient de la vertu.

Quand ils offensent c'est toûjours plûtôt par malice & à dessein de nuire, que ce n'est par bravade, ni pour faire affront. Au reste ils sont aussi pitoiables, mais par une autre raisō que les Jeunes gens; car quand les Jeunes gens se laissent aller à la compassion, c'est toûjours par un veritable sentiment d'humanité & qu'ils sont d'un bō naturel; au lieu que les Vieillards n'y sont portez que par foiblesse. En effet cette foiblesse est si grande en eux, qu'ils ne sçauroient voir de mal à personne, qu'aussi-tôt ils ne s'imaginent être à la veille d'en avoir autant ; qui est une chose que nous avons remarquée entre les principaux motifs qui portent les hommes à la compassion. Et de-

là vient aussi qu'ils se plaignent continuellement, & que tout au contraire des Jeunes gens, ils sont de mauvaise humeur & n'aiment point à rire: car il n'y a rien de plus opposé à l'esprit d'une personne enjoüée & qui aime à rire, qu'une autre qui rechigne & se plaint sans cesse.

CE sont là à peu prés les Mœurs des Vieillards & des Jeunes gens. De maniere donc que puisque tous les hommes sont ainsi faits qu'ils prestent toûjours l'oreille & se rendent aux persuasions de ceux qui paroissent de même humeur qu'eux dans leurs discours & étre de même sentiment; il n'est pas difficile de voir à present, De quelle adresse il se faudra servir quand nous voudrons paroître tels qu'il vient d'étre remarqué, & faire que nôtre Discours se trouve dans ce caractere-là.





CHAPITRE XVI.

Les Mœurs de l'Homme fait & qui a atteint l'âge de perfection.



POUR ceux qui sont dans la vigueur & la force de leur âge, on voit sans doute que leurs Mœurs tiennent le milieu entre celles dont nous venons de parler, retranchant d'ordinaire cet excés où si souvent tombent les Vieillards & les Jeunes gens.

Car premierement ils ne sont ni dans une trop grande confiance d'eux-mêmes, puis qu'alors ce seroit audace, qui est le vice des Jeunes gens; ni aussi dans une trop grande crainte, comme les Vieillards; mais d'ordinaire ils se gouvernent de sorte qu'ils gardent la mediocrité, & ne font que ce qu'un honnête homme doit faire.

Ce ne sont pas gens non plus, ni a croire indifferemment toute sorte de personnes, ni à se défier de tout le monde; mais plûtôt ils examinent châque chose en elle-même, & en jugent selon la verité.

Ils ne se piquent pas aussi tellement d'honneur, qu'ils negligent tout-à-fait leur interêt; mais ils ont soin de l'un & de l'autre.

Ils ont encore cela de bon, Qu'ils n'inclinent ni trop du côté de l'avarice, ni trop du côté de

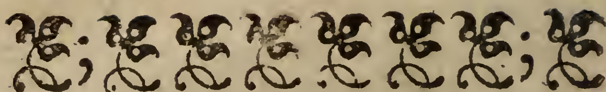
ſa profuſion; mais ils font les choſes à propos & dans la bienſeance.

Ils ne ſont pas moins judicieux à regler leur colere & leurs deſirs ; leur moderation d'ordinaire étant ſi raiſonnable, qu'elle ne les fait point manquer au devoir d'un homme de cœur ; & quand ils font paroître du courage , c'eſt avec tant de conduite, qu'ils ſont preſque toûjours à loüer pour leur moderation. Il n'en va pas ainſi des autres âges, ces qualitez étant ſeparées dans les Vieillards , & dans les Jeunes gens ; car ſi d'un côté les Jeunes gens ſont vaillans , ils ſont le plus ſouvent débauchez & travaillez de leurs paſſions ; & d'un autre côté ſi les Vieillards ont les paſſions reglées, ils manquent de cœur & ſont timides.

Enfin pour dire la choſe en un mot , Tout ce que la Jeuneſſe & la Vieilleſſe ont de bon ſeparément, d'ordinaire ceux-ci l'ont à la fois: & de plus Tout ce qui peche dans ces deux âges , ſoit par defaut, ſoit par excés ; le plus ſouvent ſe corrige dans celui-ci & eſt ramené à une certaine mediocrité qui eſt toûjours à loüer.

Au reſte il eſt à remarquer, que le Corps commence à être dans ſa vigueur depuis l'âge de trente ans juſques à trente-cinq : Pour l'Eſprit, il ſe maintient plus long-temps & continuë dans ſa force juſqu'à l'âge de quarante-neuf ans , ou environ.

VOILA ce que nous avions à dire touchant les Mœurs qui conviennent à châque âge en particulier, ſçavoir à la Jeuneſſe, à l'Age viril, & à la Vieilleſſe.



CHAPITRE XV.

L'Humeur des Nobles.



ARLONS aprés cela des Biens de la Fortune, sur tout de ceux qui sont cause ordinairement que les hommes changent d'humeur.

Et pour commencer par la *Noblesse*, il est certain que la Noblesse rend ceux en qui elle se rencontre beaucoup plus ambitieux que d'autres : car les hommes ont cela lors qu'une chose est à eux, qu'ils veulent toûjours l'augmenter & y ajoûter de nouveau ; Et comme la Noblesse est un certain honneur qui vient des Ancestres, il ne faut pas s'étonner si les Nobles cherchent toûjours à étre plus qu'ils ne sont.

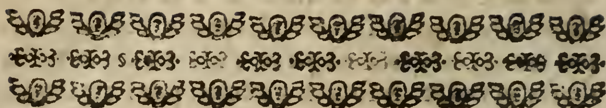
La Noblesse encore a ceci de mauvais, qu'elle porte les Nobles à mépriser les autres, sur tout ceux qui tiennent le même rang & ont les mêmes Charges que leurs peres avoient, ou qui sont en estime pour les mêmes choses: Car comme ces choses-là font plus d'honneur quand il y a long-temps qu'elles éclattent dans une Maison que lors qu'elles n'i sont que depuis peu; aussi portent elles ceux qui depuis long-temps en joüissent, à trancher beaucoup plus des Grands & à s'en faire accroire.

Au reste il y a grande difference entre un *Noble simplement*, & un qui ne *Dégenere point* ; Le pre-

mier

mier doit tout à sa naissance & à la vertu de ses Ancestres; mais le second est encore considerable par lui-même, pour ne point s'écarter de la vertu de ses peres & en soûtenir l'éclat par ses propres actions ; ce qui n'est pas ordinaire aux personnes qui se piquent le plus de noblesse, en qui la plûpart du tems il ne se remarque rien d'élevé, ni qui merite qu'on en fasse état: Car enfin les grands hommes ont ce malheur, qu'ils ne mettent pas toûjours au monde des successeurs qui leur ressemblent ; comme il n'arrive pas toûjours aux meilleures terres de produire d'excellens fruits. Quand une Race est bonne, d'ordinaire elle est quelque tems à porter des personnes rares & d'un haut merite; apres quoi elle se lasse & fait tout le contraire de ce qu'elle faisoit. Ainsi voïons nous Que les beaux esprits & qui ont le plus de vivacité, d'ordinaire apres un certain tems ne donnent plus que des Extravagans & des Frenetiques témoin les enfans d'Alcibiade, & ceux du vieux Denis de Siracuse; & tout de même Que les hommes de grand jugement & d'un esprit posé, la plûpart n'ont pour successeurs que des stupides & des sots; telle a été la posterité de Cimon, de Pericles, & celle de Socrate.





CHAPITRE XVI.

L'Humeur des Riches.



IL n'i a personne qui ne voie d'abord, Quelles sont les Mœurs qui accompagnent d'ordinaire les Richesses.

Premierement les Riches sont insolens & fort orgueilleux ; & le tout à cause des grands biens qu'ils possedent, se regardant en cet état comme des gens qui n'ont que faire de personne, & qui ont tout ce qu'on peut souhaiter: car comme les Richesses semblent renfermer en elles-mêmes le prix de toutes les autres choses, ils s'imaginent qu'il n'i a rien qu'ils ne puissent avoir pour de l'argent.

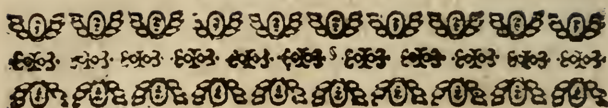
Les Riches outre cela aiment à vivre délicatement, & ont une vanité si insupportable, Qu'ils ne font que parler de ce qu'ils ont & de ce qu'ils doivent avoir. Ils aiment à vivre délicatement, à cause du luxe où ils sont, & même pour montrer qu'ils peuvent faire de la dépense & vivre comme il leur plaît. Ils sont pleins d'ostentation & arrogans, à cause qu'on a accoûtumé de s'attacher aux choses qu'ils aiment & qui seules sont dans leur estime : car ils croient tout le monde de leur humeur, & qu'on n'est pas moins passionné qu'eux pour ces choses-là. Et veri-

tablement ils ont quelque sujet de la croire, puis qu'il se trouve tant de gens qui ne sçauroient se passer de ceux qui ont du bien, & pour cela tous les jours étant obligez de les rechercher. De là vient aussi ce qui a été dit par Simonide à l'occasion des Riches & des Sçavans, car comme la femme du Roi Hieron lui eut demandé, *Lequel des deux étoit le plus à souhaiter? d'étre Riche ou Sçavant?* Il répondit, Qu'il valoit beaucoup mieux étre Riche, *puisque*, dit-il, *tous les jours à la porte des Riches on ne voit autre chose que des Sçavans.* Pour preuve encore que les Riches sont fort arrogans, c'est que d'ordinaire ils s'imaginent qu'il n'i a personne qui soit plus digne de commander qu'eux; & se l'imaginent ainsi, pource qu'ils croïent avoir les choses, qui font qu'on est digne de commander aux autres.

Enfin pour faire au vrai le portrait des Riches, Qu'on se figure un Fou à son aise & qui a tout à souhait.

Veritablement il y a cette difference entre les personnes nouvellement riches & celles qui l'ont toûjours été, Que les mœurs des premieres sont sujettes à de plus grands defauts & péchent beaucoup plus en tout que les mœurs des autres: Et de vrai, dire d'une personne Qu'elle est nouvellement riche, c'est comme si l'on disoit Quelle ne sçait pas encore se servir de ses richesses.

Apres tout il arrive rarement que les Riches offensent par malice, mais bien comme ils sont fort sensuels & insolens, d'ordinaire c'est pour faire affront, ou pour joüir de quelque plaisir; par exemple, ils feront donner des coups de bâtons, ou coucheront avec la femme de quelqu'un.



CHAPITRE XVII.

L'Humeur des grands Seigneurs.



IL n'eſt pas difficile de découvrir les Mœurs qui d'ordinaire accompagnent la Puiſſance, puis qu'en partie ce ſont les mêmes que celles qui ont été attribuées aux Richeſſes, hormis que la Puiſſance en a d'autres beaucoup meilleures.

En effet il ſe remarque Que les perſonnes d'autorité & qui poſſedent les hautes Charges, ſont plus attachez à l'honneur; & font paroitre dans leurs mœurs je ne ſçai quoi de bien plus grand & de plus noble que les Riches; car comme ils ſe voient en état de faire des choſes conſiderables, ils ne forment point de deſſeins qui ne ſoient proportionnez à leur pouvoir.

On ne voit gueres auſſi les Grands vivre dans l'oiſiveté comme font la plûpart des Riches; étant obligez d'avoir du ſoin à cauſe de leurs hauts emplois; & même pour ſe maintenir & conſerver leur credit.

Leur façon encore de converſer n'eſt pas ſi incommode, & a quelque choſe de plus familier; pour agir d'un certain air qui tient plus du Majeſtueux que du Rogue & du Fier; car comme ils ſe voïent beaucoup au deſſus des autres, pour cela ils ſont bien aiſes de faire paroitre de la modeſtie; Or cette maniere d'agir n'eſt au-

tre chose qu'une certaine gravité qui sied bien à la personne, & qui ne sent point son affectation.

Au reste il faut bien se donner de garde de choquer les grands Seigneurs, parce que quand ils desobligent ce n'est jamais en de petites choses, mais en des choses d'importance.

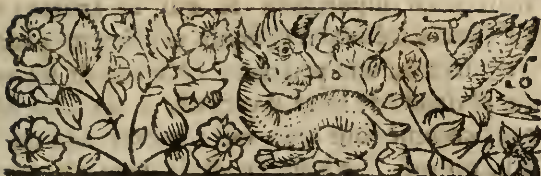
L'Humeur de ceux qui sont dans une haute prosperité.

POUR ce qui regarde la haute prosperité, c'est à dire cet état heureux où il semble que la Fortune a pris plaisir à donner tout ce qui étoit en son pouvoir; les Mœurs qui la suivent d'ordinaire sont les mêmes que celles que nous avons remarquées en particulier dans les Nobles, dans les Riches, & dans les Puissans; puis que les avantages que possedent ces personnes-là comprennent à peu prés tout ce que la Fortune peut donner de plus considerable, n'aïant gueres rien à y ajoûter, si ce n'est une Lignée heureuse & florissante, & ce qui sert à embellir le Corps, & à le contenter.

Ces gens ici au reste d'ordinaire sont insupportables pour la gloire, & fort inconsiderez; comme personnes qui se fient du tout à leur fortune. Une chose pourtant se trouve assez bonne en eux, c'est qu'ils aiment Dieu en quelque façon & sont portez à l'honorer; ce qu'ils croient devoir faire à cause des grands biens qu'ils en ont receu, & de ce que la Fortune leur a été si liberale.

VOILA ce que nous avions à dire touchant les Mœurs qui regardent l'Age & la Fortune ; car pour les autres qui leur sont opposées, dont nous n'avons point parlé, Par exemple celles des Pauvres, des personnes tout-à-fait malheureuses, ou qui n'ont aucun pouvoir dans le monde ni aucun credit; il seroit inutile de s'i arrêter ; puis que *les Contraires* ont cela que l'un fait connoître l'autre.





LIEUX ET AUTRES PREUVES QUI REGARDENT LES TROIS GENRES EN COMMUN.

CHAPITRE XVIII.

Recapitulation Sommaire de ce qui a été dit jusques ici, & De la necessité de ces Lieux.

DONC puisque tout Discours fait pour persuader, n'a d'autre Usage ni d'autre but que de porter l'Auditeur à donner son Jugement sur ce qui lui est proposé ; car une chose que nous sçavons bien & qui a passé par nôtre Jugement, n'a plus besoin d'être persuadée ni qu'on parle d'elle : Ceci au reste est aisé à prouver par tous les trois Genres, & de fait,

Qu'on ait à Déliberer, il est certain, Que non seulement l'Auditeur est Juge dans

les matieres d'importance & qui se traitent en public, mais même en châque rencontre particuliere; soit qu'une personne entretenant un autre lui persuade de faire une chose, ou l'en détourne, comme font ceux qui remontrent à quelqu'un, ou qui l'exhortent de se porter à quelque action; car il ne faut pas s'imaginer que pour n'avoir à faire alors qu'à une personne, elle en soit moins Juge pour cela; puis qu'absolument, Tout homme à qui on persuade quelque chose, est toûjours Juge de la chose qu'on lui veut persuader. Il en est de même encore du *Genre Judiciaire*, & cela generalement, soit qu'il s'agisse de se deffendre contre une Partie, ou de traiter quelque sujet inventé, veu qu'alors il n'est pas moins necessaire de bien établir son opinion & de refuter les raisons contraires, que si effectivement on avoit un Adversaire en tête. Enfin il en est de même à l'égard *du Genre Demonstratif* & des discours qui ne sont faits que pour loüer, ou blâmer: car quoi qu'ici l'Auditeur n'ait aucun interêt à tout ce qui se dit, & qu'il n'écoute que pour son plaisir; le discours neantmoins qu'il entend est toûjours conceu de sorte, qu'il semble alors que l'Orateur lui parle comme à son Juge.

Aprés tout neantmoins touchant l'Auditeur on peut dire, Qu'à proprement parler il n'y a de Juge que celui qui connoît des matieres civiles qui sont en contestation, & sur lesquelles il faut qu'il prononce; puis que ce n'est que dans le Barreau & aux Assemblées où se font les déliberations que les choses sont examinées de prés, & où l'on cherche à connoître la verité.

ET d'autant qu'en ces deux rencontres, mais sur tout lors qu'il s'agit de déliberer, il est

tres-important à l'Orateur de passer pour honnête homme, & qu'il ne sçauroit donner cette opinion là de lui qu'en faisant paroître des mœurs conformes à celles de l'Etat dans lequel il parle : Pour cela donc, en traitant du Genre Déliberatif, il a aussi été traité des mœurs qui conviennent à châque Etat ; de sorte qu'à present on ne peut plus douter, ni de la maniere, ni des moiens qui doivent être emploiez pour donner bonne opinion de soi, & faire paroître à l'Auditeur des mœurs qui lui agréent.

ET d'autant encore que châque Genre a un but & une Fin à part qu'il se propose, & qu'il a été donné des Lieux particuliers où se trouvent recueillies toutes les opinions & les propositions dont les Orateurs se servent & apportent toûjours pour preuve ; soit qu'ils plaident, qu'ils louënt, ou qu'ils déliberent ; Enfin parce que tout ce qui regarde les Mœurs de châcun & l'adresse de les faire éclater dans le discours, a été suffisamment expliqué ; il ne nous reste plus qu'à parler des matieres & des Lieux qui sont communs à tous les Genres.

Lieu touchant la Possibilité.

A L'égard du premier Lieu qui examine ce qui est *Possible* ou *Impossible* : il est certain qu'il n'y a point d'Orateur qui se puisse passer des preuves qui font connoître si une chose est possible ou non. Les uns, comme ceux qui plaident, aiant toûjours besoin de montrer que telle chose est arrivée, ou a été faite ; Les autres, comme ceux qui déliberent, aiant à faire voir que telle chose se fera, ou arrivera infailliblement.

Lieu du plus & du Moins.

A L'égard encore du second Lieu,qui est pour examiner Si une Affaire est *Considerable*,ou *de peu d'importance*,il est certain que la matiere n'en est pas moins commune ni moins necessaire à tous les Genres,que la precedente : Car tout Orateur , soit Qu'il persuade ou dissuade ; Qu'il accuse,ou deffende ; Qu'il louë ou blâme,se sert toûjours d'Amplification,tantôt agrandissant une chose , & tantôt la faisant paroitre plus petite qu'elle n'est.

Au reste apres que ces matieres ici auront été expliquées ; nous tâcherons ensuite de traiter *des Enthimêmes en commun*,& *des Exemples*;afin que passant au reste,il ne manque rien au dessein que nous nous sommes proposez dés le commencement,& que nous nous acquittions de nôtre promesse.

OR quant à ces deux Lieux communs dont nous venons de parler , il faut sçavoir Que celui de l'Amplification est plus necessaire au Genre Démonstratif,ainsi qu'il a déja été remarqué ailleurs.A l'égard de l'autre,comme il a deux parties,& qu'il embrasse deux tems, le *Passé* & *l'Avenir*; La partie qui fournit des preuves pour connoître *Si une chose s'est passée ou non ?* est plus propre au Genre Judiciaire; Et l'autre qui donne des conjectures pour l'Avenir,& qui fait connoître *Si une chose arrivera ou n'arrivera pas?* cellelà sert davantage au Genre Déliberatif & lui est plus utile,

CHAPITRE XIX.

Lieu pour connoître si une chose est Possible ou Impossible.



Parlons premierement de ce qui est *Possible* ou *Impossible*. Pour prouver qu'une chose est Possible, on raisonnera ainsi,

Que de deux choses Contraires, si l'une peut être, ou être faite, aussi pourra être l'autre. I.

Par exemple, si un homme a peu revenir en santé, il a pû être malade; puis que telle est la nature des Contraires, Que même, en qualité de Contraires, un sujet qui est en puissance de recevoir l'un, est toûjours en puissance de recevoir l'autre.

Et tout de même,

Que de deux choses Semblables, si l'une est possible, l'autre aussi le sera. II.

De plus ce raisonnement aura lieu.

Que si ce qui est plus difficile à faire, peut être fait; le plus facile aussi se pourra faire. III.

On soûtiendra encore,

Que si on peut faire une chose fort bonne, ou fort belle; on pourra aussi la faire simplement, IV.

vû qu'il est plus facile de faire une simple Maison que d'en faire une belle,

Cette consequence encore sera bonne.

V. *Que si le commencement d'une chose se peut faire, aussi se pourra faire la fin.*

Attendu que ce qui est du tout impossible ne sçauroit ni jamais étre, ni jamais commencer; Par exemple, que pour le diametre d'un quarré on puisse trouver une mesure qui lui soit commune avec les côtez du même quarré, c'est ce qui ne se fit jamais & qui jamais ne se fera.

Et tout de même au contraire,

VI. *Que si la fin d'une chose se peut faire, aussi se pourra faire le commencement,*

Pource que rien ne se fait au monde sans commencer par quelque chose.

On pourra encore inferer,

VII. *Que si une chose, qui dans l'ordre de l'étre ou de la Generation est posterieure à une autre, se peut faire; aussi se pourra la premiere.*

Par exemple, *Si l'Homme peut étre, l'Enfant peut étre*; à cause qu'on ne sçauroit arriver à l'âge d'Homme, sans passer par l'enfance. Et reciproquement *Si l'Enfant peut étre, l'Homme peut étre*, puisque l'Enfance est le commencement pour arriver à cet âge de perfection.

On mettra encore au nombre des choses possibles,

VIII. *Celles que naturellement nous aimons, & que nous souhaitons avoir,*

Vû que d'ordinaire personne n'aime, ni ne desire ce qui est impossible.

Il sera vrai encore,

IX. *Qu'une chose pourra étre ou se faire, qui sert d'objet à quelque Art ou à quelque Science.*

De plus une chose sera toûjours faisable à nôtre égard,

Si ceux en qui reside l'adresse & le pouvoir de la faire, sont personnes que nous puissions contraindre à cela, ou du moins les y engager par nôtre persuasion. X.

Ou pour être en cet état il faut, ou que nous aions avantage sur eux pour l'esprit, ou qu'ils dépendent de nous, ou soient de nos amis.

Il y aura lieu encore de soûtenir,

Que si une chose peut être faite en ses parties, elle pourra aussi l'être en son total; & si en son total, pareillement en ses parties. XI.

Car sans doute si on peut faire l'empeigne, le quartier, & la semelle d'un soulier, on pourra bien faire aussi une paire de souliers: Et si on peut faire une paire de souliers, on pourra faire en particulier la semelle, le quartier & l'empeigne.

On soutiendra encore,

Que si le Genre d'une chose se peut faire, aussi se pourra faire l'Espece; & si l'Espece, le Genre. XII.

Par exemple, si on peut faire un Navire, on pourra faire une Galere; Et si une Galere, un Navire.

Ce raisonnement encore peut servir.

Que de deux choses Relatives & qui se regardent respectivement si l'une peut être, aussi peut être l'autre. XIII.

Par exemple, si le Double de quelque chose se peut faire, aussi se pourra faire la Moitié; Et si la Moitié, le Double tout de même.

XIV. Cette consequence encore sera bonne.

Que si une chose se peut faire sans art, ou sans préparatif; à plus forte raison quand on y emploiera beaucoup d'art & de soin,

De là vient qu'Agathon a dit,

On voit beaucoup d'effets arriver par hazard;
Mais pour le Nècessaire, on a recours à l'Art.

XV. On pourra encore ainsi raisonner,

Que si une chose peut être faite par des personnes ou beaucoup inferieures, ou qui n'ont ni adresse ni jugement à comparaison d'autres; à plus forte raison le pourra-t'elle être par ceux qui seront à considerer tout au contraire.

Et c'est en ce sens là qu'Isocrate disoit; *Qu'il eût été bien étrange qu'un homme comme Euthyme eût pû apprendre une chose, & que lui n'eût pas été capable de l'inventer.*

POUR prouver qu'une chose est *Impossible*, il ne faut que prendre le contraire de ce que nous venons de dire.

Pour sçavoir si une chose a été faite ou non.

A L'égard du *Passé*, & de sçavoir, *Si une chose aura été faite, ou non.* Voici comme on peut raisonner: Premierement,

I. *Que si une chose, qui naturellement n'est pas si faisable qu'une autre, a pû être faite; sans doute la plus faisable l'aura aussi été.*

On pourra encore tirer cette consequence,

Que si ce qui n'a accoûtumé de se faire qu'aprés quelqu'autre chose, a été fait; ce qui se fait toujours auparavant, l'aura été aussi, II.

Par exemple, il est vrai de dire, Que quiconque a oublié une chose qu'il sçavoit, il l'avoit apprise autrefois.

Et tout de même on soûtiendra,

Que si quelqu'un a voulu faire une chose, & qu'il l'ait pû faire, infailliblement il l'a faite, III.

puis que quand on peut quelque chose & qu'on la veut faire, jamais on n'y manque; n'y aiant rien alors qui en empêche.

Il en sera de même,

Si une personne a voulu faire une chose, & que rien ne l'en ait empêché au dehors. IV.

Et encore,

Si pouvant la faire, elle s'est mise en colere pour cela, V.

Comme aussi,

Si elle l'a désirée, & qu'elle l'ait pû faire. VI.

Vû que d'ordinaire les hommes se portent aux choses qu'ils desirent, quand ils le peuvent, Les vicieux parce que la passion les emporte; Les gens de bien parce qu'ils se plaisent à faire de bonnes actions & que c'est tout leur contentement.

On pourra encore pretendre qu'une chose a été faite,

Si tout s'est trouvé disposé pour cela, & que quelqu'un ait été tout prêt de la faire, VII.

étant vrai-semblable qu'un homme qui se prepare à faire une chose ne change pas de dessein.

Il y aura lieu d'en dire autant de toute autre chose,

VIII. *Si ce qui de sa nature se doit faire auparavant ou à cause d'elle, a été fait.*

Par exemple, S'il a éclairé, on peut dire qu'il a tonné; Et si quelqu'un s'est efforcé de faire quelque chose, cela a été asseurément.

Et tout au contraire,

IX. *Que si des choses, qui ne se doivent faire qu'aprés une autre ont été faites, ou celle pour qui ces choses-là se font toûjours; tout ce qui se fait auparavant ou à l'occasion de celle-ci, l'aura aussi été.*

Par exemple, S'il a tonné, on peut dire qu'il a éclairé; Et tout de même, Si quelqu'un a fait une chose, on peut asseurer qu'il ne l'a pas faite sans auparavant s'en étre mis en peine, ni avoir fait son possible pour en venir à bout.

Au reste touchant la qualité de toutes les propositions que je viens d'apporter, il faut sçavoir qu'il n'y en a qu'une partie qui prouve necessairement, & que l'autre est purement probable.

POUR connoître *Si une chose n'a pas été faite*, l'on voit qu'il n'y a qu'à prendre le contraire de ce qui vient d'étre dit.

Pour connoître quand une chose arrivera.

A L'égard de *l'avenir*, les conjectures qu'on en doit tirer sont fondées sur les mémes Propositions que nous venons d'apporter. Car enfin il sera vrai d'asseurer,

Que si un homme a la volonté de faire une chose & qu'il la puisse faire, il la fera asseurément. I.

Comme aussi qu'il la fera,

S'il l'a desire, & que la colere jointe au pouvoir, ou son interêt l'y portent. II.

Et tout de même on tiendra pour chose faite,

Tout ce qui sera sur le poinct de se faire, ou dans l'acheminement. III.

Parce que d'ordinaire les choses qui sont en tel état se font bien plûtôt que celles qui n'y sont pas; comme devant arriver, & les autres, non.

Il en faudra dire autant,

De tout ce qui n'a accoûtumé de se faire qu'aprés certaines choses, si ce qui se fait auparavant l'est déja. IV.

Par exemple, si le Temps est couvert, vrai-semblablement il pleuvera.

Enfin cette consequence sera bonne,

Que si une chose, qui ne se fait jamais qu'à cause d'une autre, est faite; apparemment celle pour qui elle est faite, se fera aussi. V.

Par exemple, Si le fondement d'une Maison est déja fait, sans doute la Maison ne mettra gueres à étre faite.

Lieu Commun du Plus & du Moins.

POUR ce qui est de la *Grandeur* d'une chose, & de sa *Petitesse*; De ce que nous appellons *Plus grand* ou *Plus petit*: Et enfin de tout ce qui a la qualité de *Petit* ou de *Grand*;

c'est une matiere qui maintenant n'a pas besoin d'étre éclaircie aprés ce qui a été dit ; puis que dans le Genre Déliberatif il a été donné des Lieux, non seulement pour juger de l'importance & de la grandeur de quelque Bien que ce soit, mais encore de tous ceux qui comparez à d'autres doivent étre rejettez comme moindres, ou préferez comme plus considerables. Or cela étant, & de plus Puisque châque Genre se propose toûjours pour but un certain Bien, par exemple, ou ce qui est *Utile*, ou ce qui est *Juste*, ou ce qui est *Honnête* ; l'on voit manifestement que quelque sujet qu'on ait à traitter où il faille user d'Amplification, on ne doit point consulter d'autres Lieux que ceux que nous avons donnez ; Car de vouloir chercher quelque chose au dela, & de pretendre encherir sur ce qui a été dit de la Grandeur en general, & de tout ce qui peut faire considerer un Bien plus qu'un autre; ce seroit parler en l'air & se donner de la peine inutilement, attendu que pour l'usage il vaut beaucoup mieux s'attacher à son sujet, & se restraindre au particulier, que de recourir au general.

DONC pour connoître si une chose est Possible, ou Impossible; Si elle a été faite, ou non? Si elle arrivera, ou n'arrivera pas ? De plus pour sçavoir en quoi consiste la grandeur d'une chose & sa Petitesse, ce que nous avons dit suffit



CHAPITRE XX.

De l'Exemple.



PRES avoir traité des Preuves qui regardent châque Genre separément, il ne reste plus qu'à parler de celles qui sont communes à tous les Genres ensemble,

Or de ces Preuves-là qui sont generales il y en a deux ; *l'Enthymême* & *l'Exemple* : Car pour la *Sentence*, comme ce n'est qu'une partie de l'Enthymême, elle n'est point à mettre au rang des Preuves. Parlons donc premierement de l'Exemple, puis que l'Exemple est semblable à l'Induction, & que l'Induction en est le commencement.

Ses Especes.

L'*Exemple* donc comprend deux Especes. La premiere est lors qu'on allegue pour preuve des choses qui veritablement sont arrivées. La seconde, quand on a recours à la fiction & qu'on en invente ; Et celle-ci est encore de deux sortes : l'une s'appelle *Parabole*, & l'autre *Fable*, telles qu'en a fait Esope, & que sont *les Fables Africaines*.

Voici à peu prés de quelle façon doit étre un *Exemple*, comme si donc quelqu'un avoit à prou-

ver aux Grecs, *Qu'il est de leur interêt de s'opposer aux desseins du Roi de Perse & d'empêcher qu'il ne se rende maître de l'Egypte*; Premierement il montreroit, *Que Darius ne voulut point attaquer la Gréce, qu'auparavant il n'eût assujetty l'Egypte, & que si-tôt qu'elle fut à lui, en même temps il tourna ses armes contre les Grecs.* Il diroit la même chose de Xerxes, *Que ce Prince n'osa rien entreprendre contre les Grecs, qu'il n'eût l'Egypte, & ne l'eut pas si-tôt qu'il passa en Grece avec une puissante Armée; de sorte*, ajoûteroit il, *Qu'il ne faut point douter que celui-ci n'en fasse autant, si une fois il peut venir à bout de son dessein. Ainsi, Messieurs, c'est ce qu'il ne faut point souffrir.*

La Parabole.

LA *Parabole* est cette maniere de prouver dont Socrate se servoit si ordinairement. Comme si quelqu'un avoit à montrer, *Qu'on ne doit pas tirer les Magistrats au sort*, Il diroit, *Que faire telle chose est tout de même que si un homme qui auroit affaire d'Athletes, au lieu de choisir les plus excellens, faisoit tirer au sort & prenoit les premiers venus.* Ou encore il pourroit dire, *Que c'est la même chose, que si un Maître de Navire aiant besoin de Pilote, pour en avoir un, faisoit tirer ses Matelots à qui le seroit; comme si c'étoit-là ce qu'il faudroit faire & non pas choisir un habile homme & le plus entendu à conduire un Vaisseau.*

La Fable.

ON peut juger de la *Fable*, par celle de Stesichore contre Phalaris, ou de cette autre d'Esope pour un Magistrat. Voici celle de Stesichore. Stesichore voiant que les Himeriens non seulement avoient élû Phalaris pour leur General avec plein pouvoir, mais encore qu'ils étoient tout prêts de lui donner des Gardes pour sa personne; aprés leur avoir remontré la faute qu'ils faisoient, il ajoûta cette Fable.

Autrefois, dit-il, *le Cheval avoit un Pré qui étoit à lui seul; le Cerf un jour y étant entré & gatant tout le foin, il vient trouver l'Homme, & lui propose S'il n'y auroit pas moien, se joignant ensemble, de faire repentir le Cerf de ce qu'il avoit fait. L'Homme répondit qu'oüi; pourveu qu'il voulût souffrir un mords & permettre qu'il montât sur lui l'arc à la main & des fléches pour tirer. Ceci accordé, il arrivera qu'au lieu de punir le Cerf, le Cheval se vit assujetti & contraint depuis de servir l'Homme. Messieurs les Himeriens*, ajoûta Stesichore, *prenez garde qu'en voulant vous vanger de vos Ennemis, il ne vous en prenne comme au Cheval: Vous avez déja un mords, aiant éleu un General avec plein pouvoir: que si avec cela vous lui donnez des Gardes, & lui permettez de monter sur vous, sçachez que c'est fait de vôtre liberté, & qu'il faudra que vous reconnoissiez Phalaris pour vôtre Maître.*

Esope aussi étant à Samos, où il avoit à deffendre un des premiers Magistrats de l'Isle qu'on vouloit condamner à mort pour ses concussions, se servit de cette Fable.

Un Renard, dit-il, *traversant une riviere tomba dans une fosse d'où ne se pouvant tirer, il y demeura fort long-temps à beaucoup souffrir, certaines Mouches fâcheuses s'étant attachées à lui qui le piquoient de tous costez. Un Hérisson qui passoit par là, le voiant en cet état, en fut touché; & lui demanda s'il ne vouloit pas bien qu'il chassast ces Mouches qui l'incommodoient: Le Renard le remercia de sa bonne volonté, & ne voulut en aucune façon qu'il lui touchât. Le Hérisson étonné en voulut sçavoir la Raison.* C'est dit le Renard, *que ces Mouches ici sont déja saoules & ne me piquent presque plus; or si, tu les chassois, il en viendroit d'autres affamées qui acheveroient de succer si peu de sang qui me reste. Messieurs de Samos*, ajoûta Esope, *ce que je viens de dire du Renard, se peut dire de vous aujourd'hui: Cet homme que vous voulez condamner, tout coupable qu'il est, est à present en un état où il ne vous fait plus gueres de tort, parce qu'il est riche & comblé de biens; Que si vous le faites mourir, il en viendra d'autres à sa place qui seront pauvres, & qui pour s'enrichir acheveront par leurs larcins d'épuiser vôtre Epargne.*

L'Usage de la Fable & de l'Exemple.

L'Occasion au reste où la Fable est plus de mise & où l'on s'en peut servir avec plus de succés, est lors qu'on a à parler devant le Peuple

& qu'il s'agit de deliberer ſur quelque grande affaire. De plus elle a ceci de bon que l'Exemple n'a pas, c'eſt que comme il eſt difficile de trouver dans l'Hiſtoire des choſes qui aient un parfait rapport avec celles qu'on doit prouver ; Tout le contraire ſe trouve de la Fable, qui de ſoi eſt aiſée à inventer;puis qu'enfin pour feindre une Fable, il ne faut point s'y prendre autrement que pour feindre une Parabole, tout homme étant capable d'y reüſſir qui ſçaura connoître en quoi conſiſte une reſſemblance;ce qui n'eſt pas difficile à quiconque eſt un peu versé dans la Philoſophie.

Il eſt donc conſtant que la Fable eſt plus aisée à trouver que l'Exemple ; mais auſſi l'Exemple la ſurpaſſe en ce poinct,Que les Preuves comme les ſiennes,qui ſont fondées ſur la verité de l'hiſtoire & qui alleguent des évenemens certains,ſont d'un plus grand effet dans les Deliberations, & beaucoup plus propres à perſuader ; & cela à cauſe de la grande reſſemblance qui ſe remarque dans la pluſpart des choſes qui arrivent, en ſorte qu'on peut dire, Que le Paſsé d'ordinaire eſt un préjugé de l'Avenir, & que rien preſque ne ſe fait que comme il s'eſt fait autrefois.

Ce qui eſt à obſerver touchant l'uſage des Exemples, c'eſt que ſi l'on n'a point d'Enthymêmes pour ſa preuve, mais des Exemples ſimplement ; alors il s'en faudra ſervir au lieu d'Enthimêmes, & les faire valoir comme ſi c'étoient autant de Démonſtrations & de preuves convainquantes. Que ſi l'on a des Enthymêmes,pour lors les Exemples leur doivent ceder la place & étre mis aprés cōme de ſimples Témoignaages afin de confirmer ce qui aura été établi : car de les mettre devant il y auroit cela de mal, qu'il ſembleroit que ce fût une Induction ; ce qu'il faut

éviter avec d'autant plus de ſoin que l'Induction n'eſt point propre à la Rhetorique, n'y pouvant être emploiée que rarement: Or cet Inconvenient n'arrivera pas, ſi l'on fait préceder les Enthimêmes, & que les Exemples ſoient mis aprés; étant comme j'ai dit pour ſervir ſimplement de Témoignage, & confirmer ce qui aura été prouvé; ce qu'on ne peut pas dire être une choſe inutile, puis que le Témoignage eſt une preuve qu'on admet par tout, & qu'il n'i a point de rencontre où un Témoin ne ſoit écouté. Ajoûtez à cela, que ſi l'on mettoit les Exemples les premiers, on ſeroit obligé d'en apporter pluſieurs; au lieu qu'étant aprés, un ſeul ſuffit; car enfin le Témoignage eſt conſiderable à ce poinct, que pourveu qu'il vienne d'une perſonne croiable, un ſeul même n'eſt pas de petite authorité.

Voila pour ce qui regarde l'Exemple & ſes eſpeces; Et de plus l'occaſion & la maniere avec laquelle il s'en faut ſervir.



CHAPITRE

CHAPITRE XXI.

Des Sentences.



UANT à l'usage *des Sentences*, nous n'aurons pas plûtôt fait sçavoir ce que c'est que Sentence & donné sa définition qu'il sera aisé de connoître, non seulement Sur quelles matieres elles s'appliquent, & en quel temps il s'en faut servir; mais encore quelles sont les personnes à qui il est bien-seant de les emploier dans le discours.

La Sentence donc proprement est *Une certaine maniere de dire les choses affirmativement & en forme de verité*; non pas en particulier, comme de faire sçavoir *Quel homme c'est qu'Iphicrate?* mais en general; & encore faut-il distinguer, puis qu'enfin cela ne se doit pas entendre de toutes sortes de matieres en general, comme de dire, *Que tout ce qui est Droit est contraire à ce qui est Courbé*, mais simplement des choses qui regardent les actions de la vie, & que les hommes se proposent dans tous leurs desseins, comme à fuïr, ou à rechercher. Or parce que tous les Enthimémes presque sont autant de Sillogismes qui s'appliquent sur telles matieres; il s'ensuit que toutes les Conclusions des Enthimêmes, & les Propositions qui leur servent de fonde-

ment, la forme du Syllogisme en étant separée, seront autant de Sentences ; par exemple qui diroit ainsi.

Eurip. In Medea.

L'Homme bien avisé qui se voit des enfans,
Doit empécher sur tout qu'ils ne sçient trop sçavans.

Cela sans doute est une Sentence toute pure; que si l'on vient à ajoûter la raison, & montrer pourquoi telle chose se doit faire ; alors le tout pris ensemble sera un Enthyméme ; Par exemple,

Outre qu'ils sont oisifs tout le temps de leur vie.
De tout le monde encore ils s'attirent l'envie.

Il en sera de même du Vers qui suit.

Eurip. In Hecuba.

Personne absolument ne se peut dire heureux.

Et encore de cet autre.

Ibid.

Il n'est point d'homme libre en sa condition.

Pource qu'à en demeurer là c'est une Sentence, mais y ajoûtant la suite, alors c'est un Enthiméme : Par exemple,

Car chacun obeït à quelque passion,
Esclave de l'Argent, ou bien de la Fortune.

Qu'il y a plusieurs sortes de Sentences.

QUE si la Sentence est ce que nous venons de dire, il s'ensuit qu'il y en aura de quatre sortes, puisqu'il s'en trouve qu'on ne sçauroit alleguer *sans Preuve & sans donner une raison* ; & d'autres qu'on allegue *toutes seules sans rien ajoûter.*

Toutes les Sentences qui tiennent du Paradoxe, c'est à dire qui avancent quelque chose de contraire à l'opinion commune, ou qu'on peut re-

voquer en doute; celles-là ont toûjours besoin de preuve & d'une raison.

Pour les autres qui ne contiennent rien de semblable & qui ne soit conforme au sentiment de tout le monde, elles s'alleguent toutes seules, & n'ont que faire de preuve.

Or ces dernieres ici sont differentes entr'elles: car il faut de necessité *Qu'elles n'aient pas besoin de preuve* pour deux raisons, Ou parce qu'elles avancent des choses dont l'Auditeur étoit déja persuadé & qu'il connoissoit auparavant: comme si quelqu'un venoit à dire,

Le plus grand avantage qu'un homme puisse avoir au monde, c'est de se bien porter & d'avoir la santé;

Car sans doute il y a peu de gens à qui ceci ne paroisse vrai. Ou bien enfin *Elles n'ont que faire de preuve*; à cause qu'elles sont si claires, qu'il ne faut qu'étre attentif quand on les prononce pour en demeurer d'accord; comme celle-ci.

Ce n'est point bien aimer, que d'aimer pour un temps.

Les Sentences qu'on ne sçauroit alleguer sans donner une raison, sont aussi de plus d'une sorte; attendu qu'il y en a *qui sont partie d'Enthiméme*; par exemple celle que nous avons déja alleguée.

L'Homme bien avisé qui se voit des enfans.

Et d'autres *qui valent presque autant qu'un Enthymême, & qui n'en font point partie*; Et celles-là sans difficulté sont les plus estimées, à cause qu'elles contiennent la raison de ce qu'elles avancent, comme il se peut voir en la suivante.

Mortel ne garde point une haine immortelle.

Car de dire seulement; *Qu'il ne faut pas toûjours garder sa colere*, c'est une sentence toute simple mais d'y ajoûter le mot de *Mortel*, pour lors cela

augmente le sens & montre pourquoi la chose ne doit point étre faite. En voici une pareille.

Il ne faut pas qu'une personne qui est sujette à la mort ait l'insolence d'aspirer à l'immortalité, ni qu'elle porte ses pensées aux choses qui sont tout-à-fait au dessus d'elle.

PAR ce que nous venons de dire il se voit, non seulement Combien il y a d'espéces de Sentences, mais encore quelle est la maniere de s'en servir. Car premierement pour celles qui sont douteuses ou paradoxes, il est certain que jamais on ne les doit alleguer toutes seules & sans donner une raison ; ce qui se peut faire en deux façons, Ou plaçant la raison devant, & se servant de la Sentence apres en forme de conclusion ; comme si quelqu'un venoit à dire ainsi,

Quant à moi, puisque je reconnois qu'il ne faut ni s'exposer à l'envie, ni vivre dans l'oisiveté ; pour cela je soûtiens qu'on doit laisser là les Sciences, & ne s'y point amuser.

Ou tout au contraire cela se fait en mettant la Sentence devant, & la Raison apres.

Pour les autres Sentences qui n'avancent rien d'extraordinaire ni de paradoxe, mais qui ont ce defaut-là seulement de n'étre pas assez claires; il ne faudra pas manquer non plus en les alleguant d'apporter une raison, neantmoins avec adresse & d'une façon un peu fine : Et pour cela il sera bon d'imiter les Lacedemoniens dans leur maniere de dire les choses, Ou bien de se faire entendre en termes couverts & par enigme, à peu prés comme fit Stesichore pour détourner les Locrois de faire injure à leurs voisins; car voici de quelle façon il s'y prit.

Messieurs, leur dit-il, *Il n'y a pas lieu de*

faire tant les mauvais, ni d'attaquer personne; de crainte qu'enfin les Cigales ne fussent contraintes de chanter à terre.

L'Usage des Sentences.

APres tout il ne faut pas penser qu'il soit libre à tout le monde d'user de Sentences, attendu que cela n'apartient qu'aux personnes d'âge, & encore faut-il que ce soit sur des matieres qu'ils connoissent & où ils soient experimentez. Et de vrai il n'i a rien de si indécent que de voir un jeune homme, & tout autre à qui l'âge ne donne aucune authorité, se méler de dire des Sentences; & tout de même de faire application de Fables: Comme il n'y a rien de plus sot ni de plus impertinent, que d'en apporter sur des matieres où on est tout-à-fait nouveau & sans experience: ce que font assez voir les Villageois qui entr'autres sont grands forgeurs de Sentences & en disent à tout propos.

Une seconde observation à faire touchant les Sentences, c'est que jamais on ne doit énoncer en termes generaux une chose particuliere; si ce n'est dans une plainte, ou quand il s'agit d'exagerer quelque crime; & pour lors il faudra que cela se fasse d'abord, ou apres que la chose aura été prouvée.

Ce qui doit étre sceu encore touchant les Sentences, c'est qu'on se peut servir des plus triviales & des plus communes, pourveu qu'elles soient utiles & fassent au sujet; car même d'étre com-

munes, c'eſt ce qui fera qu'elles en ſeront mieux receuës puiſqu'on les prendra pour des veritez approuvées de tout le monde: Par exemple, un Capitaine qui auroit a attaquer les ennemis, n'aiant auparavant ni conſulté les Augures, ni fait des ſacrifices ; pour ôter ſes ſoldats de ſcrupule & les encourager à bien faire, pourroit alleguer ce vers qui eſt ſi commun,

Hom. Il. 12.

Defendre ſon Païs eſt un tres-bon augure.

Un autre auſſi qui voudroit combattre des ennemis plus forts que lui & en plus grand nombre, n'auroit qu'à dire à ſes ſoldats pour leur donner du cœur, *Les armes ſont journalieres.*

Il en ſeroit de même d'un homme qui voudroit faire mourir les enfans de ſes ennemis quoi qu'innocens & qu'ils ne lui euſſent jamais fait de tort ; car pour trouver quelque pretexte à ſa cruauté il pourroit alleguer ce vers qui a paſſé en Proverbe.

Sot qui tuant le pere êpargne les enfans.

Outre ces differentes ſortes de Sentences que nous avons remarquées, il ſe trouve encore certains Proverbes qui ſont de veritables Sentences; & dont on ſe peut ſervir en cette qualité. Par exemple celui qui ſe dit communêment à l'occaſion des mauvais voiſins, *Voiſinage d'Athenien.*

OR non ſeulement on ſe pourra ſervir des Sentences les plus communes & les plus triviales, mais encore quelquefois il ſera permis de les choquer & d'en alleguer de contraires; à la verité il faudra bien prendre garde de le faire à propos, puiſque cela n'a lieu que dans la paſſion, ou quand on cherche à paroître honnête homme en apportant de meilleurs ſentimens que les

autres. Au reste j'appelle Sentences proverbiales celles-ci.

Connoi-toi toi-même.

Rien de trop, & ainsi du reste.

Voici un exemple de ce qui se pourroit dire dans la passion. Comme si donc quelqu'un étoit en colere, il pourroit soûtenir contre cette premiere Sentence que nous venons d'alleguer,

Qu'absolument il est faux de croire qu'il se faille connoître soi-même, car, diroit-il, *si cela étoit, & que celui-ci* (en designant une certaine personne) *se fût bien connu, jamais il n'eût eu la hardiesse de demander la conduite de l'Armée qu'il commande à present.*

Pour ce qui est de donner bonne opinion de soi & de faire paroître de meilleurs sentimens que ceux qu'on a d'ordinaire, c'est comme si quelqu'un venoit à dire contre ce qui s'allegue communément de l'Amitié,

Qu'il faut aimer comme si quelque jour l'on devoit haïr. Mais bien plûtôt, diroit-il, *doit-on haïr comme si quelque jour l'on devoit aimer.*

Apres tout quand on en viendra là, il faut bien prendre garde à l'expression, afin de faire paroître que c'est du cœur qu'on parle & qu'on est persuadé de ce qu'on dit; autrement on seroit obligé d'apporter une raison & de faire sçavoir pourquoi? Par exemple de cette sorte,

Oüi, Messieurs, j'avoüe qu'on doit aimer, mais non pas de la façon qu'il se dit d'ordinaire, Comme si quelque jour l'on devoit haïr, *Mais bien plûtôt comme si l'on devoit toûjours aimer; car sans doute aimer de l'autre sorte, est plûtôt aimer en Traître, qu'aimer veritablement.*

Ou bien encore cela se pourroit dire ainsi,

Pour moi je ne sçaurois approuver ce qu'on dit d'ordinaire de l'Amitié, Qu'il faut aimer comme si quelque jour l'on devoit haïr; *Car tant s'en faut que cela soit, que je soûtiens au contraire, Qu'un veritable Ami doit aimer son Ami avec la même tendresse, que si leur amitié devoit durer eternellement.*

Il pourroit aussi choquer l'autre Proverbe de même sorte.

Tant s'en faut, diroit-il, *qu'on puisse asseurer* qu'on ne doit rien faire de trop, & que l'excés est à condamner en tout; *Que je soûtiens au contraire, Qu'on ne sçauroit jamais trop haïr les Méchans.*

L'avantage qu'apportent les Sentences.

AU reste à bien considerer les Sentences, il s'y trouve deux avantages qui ne sont pas petits, pour faire valoir un Discours. Le premier vient de la sotte vanité de l'Auditeur, qui est ravi quand disant une chose en general, on vient à faire paroître qu'on est de même opinion que lui touchant certaines choses dont il est persuadé. Mais sans doute que ce que je dis sera plus clair en l'expliquant d'une autre façon; Outre que par même moien on sçaura comment il se faut prendre à chercher des Sentences & à les trouver.

Donc, comme nous avons fait voir, la Sentence proprement est *Une sorte d'Enonciation ou maniere de s'exprimer, qui prononce obsolument & dit les choses en general*; De plus nous avons remarqué, qu'il n'i a rien qui donne davantage

de joie à l'Auditeur, que quand il entend prononcer en general ſur les choſes qu'il croit vraies dans le particulier, & dont il a formé une opinion. Par exemple, ſi quelqu'un avoit de mauvais voiſins, ou des enfans deſobeïſſans; ſans doute qu'il préteroit volontiers l'oreille à quiconque viendroit à dire,

Qu'il n'i a rien de ſi importun que du voiſinage.

Ou bien.

Que c'eſt la plus ſotte choſe du monde d'avoir des enfans.

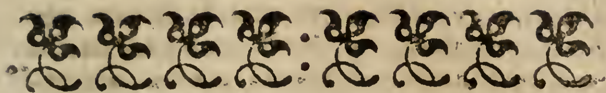
De là il s'enſuit que le veritable ſecret de trouver des Sentences, c'eſt de tâcher à découvrir les ſentimens de ſes Auditeurs, & les opinions particulieres dont ils ſont prévenus; & quand on l'aura découvert, de faire aprés des maximes generales de ces opinions-là particulieres, & les alleguer comme ſi elles étoient vraies abſolument. Voila un des avantages qu'apportent avec ſoi les Sentences quand on ſçait bien s'en ſervir.

Un autre avantage encore qui s'i rencontre, mais beaucoup plus conſiderable que celui-ci, eſt que dans le diſcours elles laiſſent aprés elles un certain caractere des mœurs de celui qui parle, & font juger quel il eſt. Ce caractere au reſte eſt viſible dans le diſcours, toutes les fois que l'Orateur donne à connoître ſes propres maximes, & les actions que dans ſa vie il ſe propoſe de faire plûtôt que d'autres; or eſt-il que c'eſt principalement ce que font voir les Sentences; puiſque tout homme qui dit une Sentence, en la diſant ne fait rien davantage que de prononcer en general ſur les choſes qui regardent nôtre choix dans la conduite de la vie, & que

nous nous proposons de faire ou de ne pas faire. D'où il s'ensuit. Que si les Sentences qu'on apporte sont loüables pour le sentiment, & tiennent des bonnes maximes, alors elles font paroître celui qui parle, homme de bien, & en donnent bonne opinion.

VOILA ce que nous avions à dire touchant la Sentence, non seulement afin de connoître quelle est sa nature, & Combien il s'en trouve d'especes; mais encore pour sçavoir Comment il s'en faut servir, & à quoi elle est utile.





CHAPITRE XXII.

Des Enthimêmes en general.

PARLONS maintenant des Enthymêmes en general, & de la methode dont il se faut servir pour les trouver ; Aprés cela nous donnerons les Lieux d'où ils se tirent, car ce sont matieres differentes, & qui doivent être traitées separément.

Au reste que l'Enthiméme ne soit une sorte de Sillogisme, non seulement c'est ce qui a déja été montré ; mais encore nous avons remarqué de quelle façon la qualité de Syllogisme lui convient, & même en quoi il est different des autres Sillogismes de la Dialectique. Car l'Enthimême a cela de particulier, Que jamais ses preuves ne veulent être tirées de loin ; Non plus que pour venir à sa conclusion il ne faut pas énoncer toutes ses propositions, ni dire tout ce qui se pourroit dire ; Le premier pour être obscur, à cause de sa longueur & de la suite d'Argumens qu'il traîne apres soi ; Et l'autre importun, pour dire des choses que tout le monde sçait, & qui sont claires d'elles-mêmes. Aussi est-ce la raison pourquoi d'ordinaire nous voions que les personnes qui n'ont aucune étude, lors qu'il s'agit de parler en public, sont plus persuasifs, ou pour parler aux termes des

Poëtes, *ont un discours plus Harmonieux & gagnent plûtôt l'oreille*, que ceux qui sçavent une infinité de choses & qui ont beaucoup étudié. Et ce qui en est cause, est que les Sçavans ont recours à l'universel, & se jettent dans les Lieux communs; au lieu que les autres ne s'écartent point de leur sujet, & ne parlent que de ce qu'ils sçavent.

Tellement que la veritable façon de prouver en Rhetorique n'est pas d'alleguer toute sorte de preuves, quelques probables qu'elles soient; mais simplement celles qui sont receuës & approuvées, par exemple, Ou des Juges devant qui on a à parler. Ou de ceux dont ils font estime; & cela encore pourvû qu'il paroisse que tous sont pour en demeurer d'accord: ou la plûpart.

De plus ce qui est à observer touchant les Enthimémes, c'est que non seulement leur preuve doit étre fondée sur des propositions certaines & necessaires, mais encore sur la Vrai semblance & ce qui n'est vrai que pour l'ordinaire.

POur raisonner donc sur une matiere & argumenter, premierement il faut sçavoir, que quelque sujet qu'on ait à traiter où il soit besoin d'emploier la force des Argumens, n'importe au reste de quel endroit soient tirez tels argumens, soit qu'ils soient tirez de la Politique, ou d'ailleurs; absolument il sera necessaire de connoître toutes les choses qui appartiennent à ce Sujet-là, ou du moins la plus grande partie; car enfin si on n'a rien, le moien de rien prouver & de fonder aucun argument? Je dis, par exemple, comment pourrions-nous faire connoître aux Atheniens, *S'il est à propos qu'ils fassent la guerre, ou non*, si nous ne sçavons au vrai les forces qu'ils

ont ; Si c'eſt par mer qu'ils ſont puiſſans, ou par terre ; ou tous les deux enſemble. Et non ſeulement cela, mais auſſi ſi nous ne ſçavons preciſément le nombre de leurs Troupes, & de leurs Vaiſſeaux ; l'Argent qui a accoûtumé d'entrer dans leur Epargne, & tous ceux qu'ils ont pour Alliez, ou pour Ennemis ; Et même encore ſi nous ne ſommes inſtruits de toutes leurs Guerres ; de quelle façon ils s'y ſont conduits, & avec quel ſuccés, & ainſi du reſte.

Ce ſera la même choſe ſi nous avons à les *Loüer* ; car comment en venir à bout ? Si nous ne ſçavons ce qui ſe paſſa à la journée de Salamine, & à celle de Marathon ; ce qu'ils firent en faveur des Heraclides, & telles autres actions remarquables : Et de fait tous ceux qui loüent ne font point autrement, & n'emploient pour loüer que ce qu'ils trouvent de loüable dans leur ſujet, ſoit qu'en effet la choſe ſoit telle, ou ſeulement qu'elle en ait l'apparence.

C'eſt encore la methode de tous ceux qui *Invectivent* & *Blâment*, horſmis que la matiere qu'ils traittent eſt opposée ; puiſque leur principal ſoin eſt de voir ce qu'il y a de blâmable dans leur ſujet, ſoit qu'en effet ce ſoit la verité, ou qu'il y ait lieu de le croire ainſi. Par exemple, aiant à parler contre les Atheniens, ils leur reprocheront leur injuſtice, d'avoir aſſujetti les autres Grecs, ſur tout les Æginétes & les Potidiates, qui s'etoient montrez ſi ſecourables à repouſſer l'Ennemi commun, & qui avoient fait des merveilles. Et ainſi en feront-ils de leurs autres actions qui peuvent étre blâmées, & de tout le reſte en quoi ils paroîtront avoir failli.

La même chose encore se pratique par tous ceux qui *Defendent* ou *Accusent*; pour ce que jamais ils n'entreprennent d'accuser ni de defendre quelqu'un, qu'aprés avoir examiné en lui ce qui est capable de le faire paroître criminel, ou de le justifier; Enfin cela est si vrai qu'il n'importe quel sujet l'on traite, puisque la chose aura lieu également, soit qu'on ait à parler des Atheniens, des Lacedemoniens, d'un Homme d'une Divinité, en un mot de quelque matiere que ce soit: car, par exemple, qu'on ait à donner conseil à Achille, ou si vous voulez qu'on ait à le loüer, ou le blâmer; à l'accuser ou le defendre; il est certain qu'il ne faudra se servir d'autre chose que de ce qui se rencontre effectivement en sa personne, ou du moins qui paroît s'y rencontrer. Ainsi pour le loüer ou le blamer, il faudra voir ce qu'il a fait de glorieux; ou de blâmable en sa vie, Pour le defendre, ou l'accuser, on prendra ses plus justes actions, ou les injustices qu'il a faites; Enfin pour lui donner conseil dans quelques entreprises, on regardèra quels sont ses interêts ? afin de lui faire connoître si ce qu'il veut entreprendre lui est avantageux ou préjudiciable. Et ce que je dis ici d'Achille se doit entendre de tout autre sujet: par exemple de la Justice, qui est une vertu: car pour sçavoir si en effet c'est une bonne chose, ou non? il faudra avoir recours aux qualitez qui lui sont propres, ou à la nature du Bien en general.

CELA étant donc, & puis que par la pratique de tous ceux qui se meslent de prouver démonstrativement une chose & par argument, de quelque façon même qu'ils s'en acquittent, soit qu'ils le fassent avec plus d'exactitude, ou plus foiblement, (car on sçait qu'il n'est pas au choix

de l'Orateur de prendre tout ce que bon lui semble, mais seulement ce qui se rencontre dans son sujet) puisque, dis-je, c'est une methode approuvée & suivie par tout ce qu'il y a d'Orateurs, & même si certaine, que la raison nous montre qu'il est impossible d'en user autrement, Il s'ensuit que pour bien traiter une matiere il sera necessaire premierement, ainsi qu'il a déja été remarqué dans les Topiques, d'examiner châque partie de son sujet, & de faire choix des preuves qui y viennent le mieux & qui sont plus à propos. Et pour ce qui est des rencontres inopinées, où on est obligé de parler sur le champ, on doit encore s'i prendre de la même sorte; puis qu'alors il ne faudra point recourir à des preuves vagues & indeterminées, mais regarder ce qui sera au sujet, & comprendre le plus de particularitez qu'on pourra : car plus on aura de choses de cette qualité, & plus il sera facile de prouver ce qu'on aura envie de prouver; & méme plus ce qu'on alleguera sera précis & approchant de son sujet, & plus les preuves seront propres, & moins communes. J'appelle *Preuves Communes*, par exemple, *De loüer Achille de ce qu'il est homme*, *De ce que sa naissance l'éleve au rang des demi-Dieux*; *De ce qu'il a été de ceux qui furent au Siege de Troie*; parce qu'en effet toutes ces choses-là lui sont commune avec beaucoup d'autres : de sorte que qui loüeroit ainsi Achille ne diroit pas plus à son avantage que s'il parloit de Diomede. J'appelle au contraire *Preuves particulieres & Propres*, tout ce qui n'est arrivé à pas-un autre qu'à lui; comme *D'avoir tué Hector le plus vaillant des Troiens*; *D'avoir tué ce fameux Cycnus, qui pour être invulnerable, empêcha lui seul toute l'Armée des Grecs de décendre des vaisseaux & de mettre pied à terre*. Comme aussi *D'être venu*

fort jeunes à cette guerre, D'y avoir persisté jusqu'à la fin quoi qu'il fut simple Volontaire, & telles choses semblables.

Voila donc un des Lieux à consulter pour le choix des Enthimêmes & des argumens en general ; mais un Lieu si considerable, qu'il tient le premier rang entre ceux qu'enseignent les Topiques.

Elemens d'Enthimémes.

VENONS maintenant aux Elemens des Enthimêmes. Par *Elemens* j'entends la même chose que ce que j'entends par le mot de *Lieu* : mais avant que d'en venir là, commençons par le plus necessaire.

Il faut donc sçavoir qu'il y a deux sortes d'Enthimêmes ; Les uns pour prouver *Qu'une chose est, ou n'est pas* ; Les autres pour *Refuter simplement* ; Et sont à peu prés differens entr'eux, comme dans la Dialectique l'Argument qu'on appelle *Elenque* est different du Sillogisme.

L'Enthimême Demonstratif & qui sert à prouver, fonde toûjours ses consequences sur des propositions qu'on a accordées & qui passent pour vraies. *L'autre* au contraire *qui Réfute*, infere toutes consequences absurdes, & n'assemble que des propositions qui se contredisent.

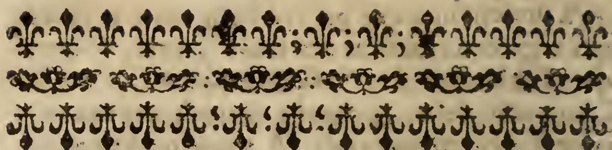
Or touchant ces Elemens ou Lieux d'Enthimêmes il se peut dire, Que c'est une matiere épuisée & traitée à fonds, puisqu'il a été donné des Lieux presque pour toutes les choses necessaires à châque Genre ; car enfin il n'i en a pas un qui

n'ait ſes propoſitions à part & choiſies : de ſorte qu'à preſent quelque preuve dont on ait affaire qui regarde la matiere des trois Genres, & quelques Enthimêmes qu'il faille emploier, il y a des Lieux pour cela, & choiſis exprés ; par exemple pour ſçavoir *Si une choſe eſt Bonne*, ou *Mauvaiſe*, ou *Blâmable* ; *Juſte* ou *Injuſte*. Et non ſeulement il y en a pour ces matieres ici ; mais encore pour les *Mœurs*, pour les *Paſſions*. & pour toutes ſortes *d'Habitudes*.

CE qui nous reſte à faire, c'eſt de parler encore de tous ces Lieux-là en general, mais d'une autre façon que nous n'avons pas fait ; aiant deſſein à meſure que nous les examinerons, de faire remarquer ceux qui ne ſont que pour refuter, & les autres qui ſervent à prouver. Et non ſeulement ceci, mais encore de donner à connoître tout ce qu'il y a de lieux d'Enthimêmes faux, c'eſt à dire de ces Enthimêmes qui n'en ont que l'apparence & le nom puiſque méme la qualité de Sillogiſme leur manque. Et aprés que nous aurons montré ces choſes, nous traiterons des *Solutions* en ſuite, & expliquerons ce que c'eſt qu'*Objection* & *Inſtance*, avec la maniere de s'en ſervir pour oppoſer à quelque Enthimême & argument que ce ſoit.







CHAPITRE XXIII.

Lieux pour les Enthimêmes veritables & qui prouvent.

II. ONC *Un des Lieux* propres á établir une chose par raisonnement & a fournir d'Enthimême démonstratif & qui prouve, c'est d'*Argumenter par les Contraires*; & pour lors il faudra voir si l'un des Contraires n'est point compris dans son Contraire, c'est à dire si l'un ne s'ensuit pas necessairement de l'autre. Que si la Raison des Contraires a lieu, l'Argument servira à celui qui prouve; Sinon il ne sera propre que pour celui qui refute. Par exemple, ce sera bien raisonné de dire,

Que commander à ses passions, & mener une vie reglée, est une fort bonne chose; puisqu'enfin il n'y a rien de si nuisible ni qui fasse plus de tort, que d'étre attaché à son plaisir & de suivre aveuglément ses passions.

Ou bien encore comme il se lit dans l'Oraison intitulée *La Messeniaque*,

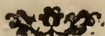
S'il est vrai que la Guerre est cause de tous les desordres & de tous les maux que nous voions à present; asseurément il n'y a que la Paix qui puisse rétablir les Affaires, & remettre les choses en l'état qu'elles étoient auparavant.

Ou même comme a dit un Poëte.

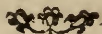
Si jamais on n'a droict de se mettre en colere,
Quand quelqu'un fait du tort, un malheur l'y forçant ;
Nul ne doit d'un Bienfait être reconnoissant,
Si celui qui le fait, est contraint de le faire.

Et encore,

Si par fois un Discours est trompeur à ce poinct,
Que pour faux qu'il puisse être, on le croit veritable,
L'on peut dire au contraire être assez vrai-semblable,
Qu'il est des Veritez souvent qu'on ne croit point.



UN *autre Lieu* est celui qu'on appelle *des Cas semblables*, autrement *des termes Conjuguez*; mais il faut bien prendre garde que ce qui se dira d'un seul de ces Termes se puisse dire de tous les autres ; soit qu'on tienne l'Affirmative, ou la Negative. Pour exemple, aiant à montrer, *Que tout ce qui est juste n'est pas toûjours un Bien ni une chose à souhaiter*; On diroit qu'il s'ensuivroit de là, *Que tout ce qui nous arriveroit justement seroit un avantage. Or est-il qu'il n'est point avantageux, de souffrir la mort justement.* II.



UN *troisiéme Lieu* est celui *des Relatifs*: car on pourra pretendre à l'égard de deux personnes, III.

Que s'il a été juste ou glorieux à l'une, d'avoir fait une chose ; il n'y aura pas moins de justice ni de gloire pour l'autre de l'avoir soufferte.

Et de même en sera-t'il.

De quiconque aura commandé de faire quelque chose, & d'un autre qui aura executé son commandement.

Car c'est ainsi que pretendoit se justifier Diomedon le Partisan,& avec lui tous ses Associez, lors qu'un jour le peuple lui reprochoit ses grands biens & l'appelloit Maltotier.

Quoi, Messieurs, disoit-il, *s'il ne vous est pas honteux de traiter avec nous, ni de nous vendre les choses que vous nous vendez? pourquoi faut-il qu'il nous soit honteux de les acheter & de traiter avec vous?*

Et tout au contraire sur ce même fondement on pourra dire,

A la Guerre c'est une chose égalemẽt glorieuse de blesser ou d'être blessé.

Que s'il est juste & glorieux à une personne, d'avoir receu tel tort & tel dommage; Il le sera encore à celui qui le lui aura fait.

Et reciproquement,

S'il est glorieux & juste pour celui qui l'a fait, il le sera aussi pour celui qui l'aura receu.

Il faut pourtant remarquer que ce raisonnement ici n'est pas toûjours si vrai, qu'il ne s'y trouve quelquefois de la fausseté: Car encore bien qu'on ne puisse pas nier, *Que tout homme qui est mort justemẽt, n'ait souffert justemẽt ce qu'il a souffert;* Neantmoins il se pourroit rencontrer que vous en particulier qui l'auriez fait mourir, auriez grand tort de l'avoir fait. Pour cela dõc il sera bon d'examiner chacune de ces choses separémẽt,& voir d'un côté, *Si celui qui a souffert la mort, avoit merité de la souffrir;*& d'un autre côté, *Si celui qui la lui a fait souffrir avoit droit de le faire*; & aprés en venir à l'applicatiõ selon qu'il sera jugé à propos & que cela fera à la Cause; car il est certain q; ces choses là ne s'accordẽt pas toûjours, puisque

rien n'empêche que par fois il n'arrive ce qui se voit dans *l'Alcmeon* de Theodecte. Et de vrai Alphesibée voulant persuader à Alcmeon Qu'il avoit bien fait de tuër sa mere, alleguant pour raison, *Que c'étoit une tres-méchante femme, Que même il y avoit eu Arrêt de mort donné contr'elle, & Qu'enfin elle étoit haïe de tout le monde:* car c'est ainsi qu'elle parle.

Se voioit-il quelqu'un qui n'eût ta mere en haine?

A cela Alcmeon répond, *Qu'elle a tort de vouloir ainsi confondre les devoirs, & de ne pas faire distinction des personnes:* Et comme là-dessus Alphesibée témoigne de ne pas entendre ce qu'il dit s'il ne s'explique, Il ajoûte,

Un Arrêt, il est vrai, demandoit son trépas,
Mais il n'ordonnoit point que ce fût par mon bras.

Il se trouve encore d'autres exemples sur ce sujet, Comme ce qui arriva au jugement de Demosthene de ceux qui avoient tué Nicanor; car aiant été jugé *Que leur action étoit juste, & qu'ils avoient eu raison de le tuër,* Pour cela tout le monde crût depuis qu'il étoit mort justement, & n'avoit eu que ce qu'il meritoit. La même chose encore s'est veuë au procez de celui qui avoit été tué à Thebes, où l'on ordonna, *Qu'il seroit informé si le Défunt avoit merité qu'on le fist mourir?* comme voulant donner à connoître, Qu'absolument ce n'est point une injustice d'ôter la vie à un homme qui a mérité la mort,



Un *autre Lieu* est d'argumenter *du Plus au Moins:* Par exemple qui raisonneroit ainsi, IV.

S'il est vrai que les Dieux mêmes, tout éclairez qu'ils sont, ne peuvent pas tout sçavoir? à plus forte raison les Hommes.

Car ceci eſt le même Argument que de dire en termes plus generaux,

Que ſi une choſe qui dévroit plûtôt ſe rencontrer en certain ſujet ne s'y rencontre pas; elle ſe rencontrera bien moins ailleurs où elle ne doit pas ſi-tôt ſe rencontrer.

Pour l'autre exemple qui ſuit,

Que quiconque a la hardieſſe de battre ſon Pere, ne fera plus grande difficulté de battre ſes autres Parens,

C'eſt un Argument tiré *du Moins au Plus*, & qui eſt pris de cette autre Régle plus generale.

Que ſi une choſe à l'endroit où elle ſe dévroit bien moins rencontrer, s'i rencontre; A plus forte raiſon ſe rencontrera-t'elle ailleurs, où elle doit bien plûtôt ſe rencontrer.

Telle ſorte d'Argument au reſte peut ſervir *Pour* & *Contre*, & être auſſi bien emploié pour montrer *Qu'une choſe eſt*, que pour montrer *Qu'elle n'eſt pas.*



V. UN *autre Lieu* eſt, celui *de Parité*, lorſqu'on argumente ſur des choſes égales entr'elles & où il ne ſe trouve ni *Plus* ni *Moins*. D'où vient qu'un Poëte a dit,

Que ſi ton Pere eſt plaint pour ſon ſort rigoureux,
D'avoir à regretter deux Fils ſi genereux;
Quoi? le triſte Oeneus ne ſera pas à plaindre?
Lui qui pleure un trépas, qu'il ne pouvoit trop craindre,
De ce Fils, l'ornement & la gloire des Grecs,

Les raiſonnemens qui ſuivent ſont tous de cette qualité.

Si Theſée ne peut étre blamé ni accusé d'injuſtice pour avoir enlevé Helene; Ni Pâris non plus pour avoir fait le même enlevement.

Si Castor & Pollux ne sont point à condamner pour l'enlevement des Filles de Leutippe; Ni Pâris non plus pour le ravissement d'Helêne.

Si Hector est loüable d'avoir tué Patrocle, aussi le sera Pâris d'avoir tué Achille.

Et tout de méme Ceux-ci.

S'il ne se treuve pas que les autres Professions soient à blâmer, pourquoi blâmer celle des Philosophes?

Si un General d'Armée ne perd rien de sa reputation pour avoir quelquefois du pire à la guerre; Un Sophiste non plus ne perdra rien de son estime, pour étre quelquefois vaincu à la dispute.

Ou bien encore comme il fut dit en pleine Assemblée des Atheniens.

Que si, Messieurs, il n'y a point de Particulier qui ne soit obligé de faire son possible pour maintenir vôtre gloire & vôtre reputation, Sans doute aussi qu'il n'i a personne qui ait plus d'obligation de maintenir celle des Grecs, & qui doive en avoir plus de soin que vous.



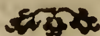
UN *autre Lieu* est d'*Avoir égard au Temps.* VI.
C'est ainsi qu'Iphicrate en use dans l'Oraison contre Harmodius.

Quoi, Messieurs, dit-il aux Atheniens, *s'il est vrai que la statuë que je demande aujourd'hui que vous m'erigiez, est une récompense si juste, que vous n'eussiez fait aucune difficulté de me l'accorder si je vous l'avois demandée avant que d'entreprendre ce que j'ai fait; Quoi à present que l'action a réüssi & que je vous en fais la priere, il sera dit que vous me refusez? Certes, Messieurs si cela est, Jamais ne promettez*

rien aiant à esperer quelque faveur, si en même temps que vous l'aurez receuë, vous ne faites état de tenir parole, & d'executer ce que vous aurez promis.

Un autre Exemple de ceci est, quand Philippe de Macedoine demanda passage aux Thébains par leurs terres pour entrer dans l'Attique; car afin de l'obtenir on se servit de ce raisonnement.

Que si ce que demande le Roi à Messieurs de Thébes est une chose si juste, qu'elle lui eût été accordée sans difficulté, si dans le temps qu'ils avoient besoin de son secours contre les Phociens il se fût avisé de la demander: Ne seroit-il pas étrange & ridicule à present, à cause qu'en ce temps-là il a negligé de la demander, & qu'il s'est fié à eux; pour cela qu'ils voulussent aujourd'hui la lui refuser;



VIII. UN *autre Lieu* est, De *retourner contre l'Adversaire les choses mêmes qu'il aura avancées contre nous.* La maniere au reste en est excellente, comme il se peut voir dans *le Teucer.* Iphicrate s'est servi de la même adresse contre Aristophon qui l'accusoit d'avoir trahi pour de l'argent la Flotte qu'il commandoit, car il lui demande à lui même, *S'il auroit été personne à faire une trahison de cette qualité?* Et comme l'autre eut répondu, *Que non, & qu'il étoit trop homme d'honneur.* Là-dessus Iphicrate repartit. *Quoi, vous qui n'étes qu'Aristophon, vous ne l'auriez pas fait; & moi qui suis Iphicrate, je l'aurois pû faire?* Or il faut remarquer que pour en venir là, il est necessaire d'avoir de la reputation, & être asseuré que les Juges

ges à qui on parle ne sont point en doute, Que si l'occasion se presentoit de commettre une injustice l'Averse Partie ne fût personne à la faire plûtôt que nous; autrement la chose paroîtroit ridicule: par exemple, comme si ce qui vient d'être dit contre Aristophon, avoit été dit contre Aristide, supposé qu'il fût l'Accusateur ; car enfin telle adresse n'a été inventée que pour empêcher qu'on n'ajoûtât foi aux paroles d'un Accusateur, & pour le rendre suspect; ce qui a d'autant plus de fondement, Qu'absolument tout Accusateur veut & doit paroître plus homme de bien que celui qu'il accuse; De sorte que ce que l'Accusé se doit proposer, c'est de tâcher de trouver à reprendre à ce qu'il dit; & par-là donner à connoître qu'il n'est pas si homme de bien qu'on le croit ; Et de vrai celui-là est bien impertinent qui veut se méler de reprendre en autrui les choses mêmes qu'il fait, ou ne feroit pas difficulté de faire; Ou encore de conseiller aux autres de faire ce qu'il ne fait pas ou ne voudroit pas faire absolument.



VIII. UN *autre Lieu* est, d'*Argumenter par la Definition*; Par exemple, comme ce qui a été dit à l'occasion du Démon de Socrate contre ceux qui l'accusoient d'étre un Impie & de ne croire point de Dieux; car se servant de la définition du mot de *Démon*, on argumentoit ainsi.

De deux choses l'une, Ou ce que vous appellez Démon, est un Dieu effectivement, Ou l'ouvrage d'un Dieu? or est-il que quiconque admet l'ouvrage d'un Dieu , celui-là necessairement croit qu'il y a des Dieux.

On peut encore alleguer ce que répondit Iphicrate à un certain Noble de la famille d'Har-

modius qui lui reprochoit la bassesse de sa Naissance.

Mon Ami, lui dit-il, *celui-là est le plus Noble qui est le plus Vertueux & le plus honnête homme; Et de vrai Harmodius dont vous faites vanité d'être descendu, & Aristogiton même, n'ont commencé à être Nobles, que depuis qu'ils ont commencé à faire de belles actions*: & ajoûta. *C'est bien*, dit-il, *plûtôt à moi à me vanter d'être de la race d'Harmodius & d'Aristogiton, que non pas à vous; puis qu'enfin les actions que j'ai faites approchent bien plus de celles de ces grands hommes que les vôtres.*

Ou bien encore comme il se trouve dans l'Oraison intitulée *Alexandre*, où il est dit pour la justification de ce Prince,

c'est à dire Paris

Que cette forte inclination qu'il avoit à l'Amour, n'étoit point une passion brutale ni qui sortit des regles, comme quelques-uns se l'imaginent; puisque tout le monde doit demeurer d'accord Que l'Amour n'est dereglé dans un homme, que lors qu'il ne se peut contenter d'une seule Beauté, & qu'il lui en faut plusieurs pour satisfaire sa passion.

C'est encore là-dessus qu'est foudée la réponse de Socrate, lorsqu'il refusa d'aller trouver le Roi Archélaüs qui l'en sollicitoit par toutes sortes d'offres.

Parce, dit-il, *qu'il n'est pas moins honteux à un honnête homme, d'être sans deffense contre les Biens-faits que contre les Injures, & de ne pas rendre la pareille.*

Car tous ceux que nous avons alleguez dans ces Exemples, aïant premierement établi la définition de la chose sur laquelle ils ont à raisonner, & montré ce que c'est; ils viennent ensuite à former leur Argument.

I



UN *autre Lieu* encore est, *d'apporter les differentes Significations d'un mot quand il en a plusieurs*, comme il se peut voir dans nos Topiques sur le mot *Orthos*. I



UN *autre Lieu* est, *d'user de Division*. Par exemple. X.

Il est certain que tous ceux qui font tort ou injure à quelqu'un, ni sont jamais portez que par l'un de ces trois motifs, Ou par celui-ci, Ou par celui-là, Ou par cet autre? or est-il qu'il est impossible que ma Partie ait pû faire ce qu'on pretend par aucun des deux premiers; Et pour le dernier, c'est ce que nos Adversaires même ne disent pas.



UN *autre Lieu* est, quand on se sert *d'Induction*, comme dans l'Oraison intitulée *Peparethias*, où il s'agit de connoître, Si c'est aux Meres à qui il se faut rapporter, pour sçavoir à qui appartient un Enfant. L'Orateur soûtient par une Induction qu'il fait, Que c'est un usage receu par tout, & qu'il n'i a point de Lieux où cela ne se fasse. XI.

Car, dit-il, *à Athénes, lors que l'Orateur Manthias pretendoit que l'Enfant qu'on lui vouloit faire prendre, n'étoit point à lui; pour lors on s'en rapporta à ce que dit la Mere. La méme chose arriva à Thébes, lors qu'Ismenias & Stilbon étoient en contestation pour sçavoir à qui appartenoit Thessaliscus; car Dodonis Mere de l'Enfant, venant à declarer qu'il étoit à Ismenias,*

Isménias alors fut crû le veritable Pere & l'Enfant lui fut adjugé.

Ou bien encore comme il se trouve dans Theodecte en l'Oraison pour *la Loi.*

S'il est vrai, dit-il, *qu'on ne se fie pas volontiers à un homme pour ses propres Chevaux quand on sçait qu'il a eû peu de soin de ceux des autres. Et si encore personne ne veut donner ses Vaisseaux à conduire à celui qui en a déja fait échoüer plusieurs. En un mot, s'il en est ainsi de toutes les autres choses, certainement on auroit tort de remettre le soin de son salut entre les mains de gens qui n'auroient servi qu'à faire perdre ceux qui se seroient fiez à leur conduite.*

Et tout de même comme fait Alcidamas pour prouver que les Sçavans sont estimez & honorez de tout le monde.

Car, dit-il, *ceux de Pare ont honoré particulierement le Poëte Archiloque, quoi que médisant. Autant en ont fait pour Homere ceux de Chios, bien qu'il fût étranger & né hors de leur Isle. Autant les Mitilénéens pour Sappho, encore que ce ne fût qu'une femme. Les Lacedemoniens même, quelque mépris qu'ils fissent des Lettres, furent touchez à ce point du merite de Chilon, que pour l'honorer davantage ils l'admirent au nombre de leurs Senateurs. De plus on sçait quel honneur l'Italie a rendu à Pithagore, Et quel état ont fait d'Anaxagore les Lampsaciens tout étranger qu'il étoit; qui non contens de lui dresser un tombeau magnifique apres sa mort, ont encore aujourd'hui une particuliere veneration pour sa memoire.*

Il se trouve encore une autre Induction pour prouver Que les Etats sont heureux où les Philosophes commandent; car là il est remarqué,

Que les Atheniens n'ont jamais été plus heureux ni leur Republique plus florissante, que tandis qu'ils ont été attachez aux Loix de Solon. Que la même chose est arrivée aux Lacedemoniens, quand ils ont exactement observé les Loix de Licurgue. En un mot, que Thebes n'a commencé à être heureuse que depuis que les Philosophes lui ont commandé & ont eu les premieres Charges.



VN *autre Lieu* est, quand on se sert *De ce qui a été jugé*; Par exemple pour montrer, XII.

Ou que la même chose à déja été jugée, ou une semblable, ou tout le Contraire; Particulierement s'il se trouve que tout le monde l'ait jugée ainsi, & toûjours; sinon la plûpart, ou les plus habiles gens, Et cela soit que ç'ait été leur avis à tous, ou seulement du plus grand nombre, ou des plus gens de bien.

Ou encore pour montrer,

Que c'est la même chose que ce que les Juges à qui on parle ont déja jugé, ou ceux de qui ils suivent les sentimens en tout, ou à qui ils n'oseroient avoir contredit, Tels que sont leurs Souverains, & tous les autres à qui par respect il n'est pas bien-seant de faire paroître qu'on est d'avis contraire au leur; comme sont les Dieux, un Pere, un Maître, & ainsi du reste.

Aussi c'est là dessus que se fondoit Autocles pour obliger Menexides à venir plaider à l'Areopage, dont celui-ci vouloit décliner la Jurisdiction, car il disoit.

Quoi, Messieurs, si des Déesses (parlant des Eumenides) *n'ont pas crû qu'il fût indigne d'elles de paroître devãt ce Senat auguste & d'en subir*

le Jugement ; Quelle raison aujourd'hui peut avoir Menexides pour ne vouloir pas faire la même chose ?

Ou bien encore comme raisonne Sappho, quand elle pretend prouver que la Mort est un mal.

Car, dit-elle, *c'est une chose si veritable, que les Dieux même l'ont ainsi jugé ; puis qu'enfin pas-un d'eux n'a encore voulu mourir.*

Ou bien de la maniere qu'Aristipe reprit un jour Platon lors qu'il lui entendit dire je ne sçai quoi qui tenoit un peu du suffisant, à ce qu'il croioit. *Oüi mais*, dit-il, *nôtre Ami n'a jamais parlé comme vous faites*, entendant par là Socrate, qui avoit été leur Maître à tous deux, & de qui la façon d'agir étoit tout-à-fait éloignée de la suffisance & de la presomption.

Ce que fit encore Hegesippe est de méme, lors qu'il fut à Delphes consulter l'Oracle, apres avoir déja consulté celui d'Olimpe ; car il demanda à Apollon, *S'il pourroit étre d'un autre advis que son Pere touchant la difficulté qu'il avoit à lui proposer ?* comme s'il eût crû que ce fût une honte à Apollon, & paroître injurieux à Jupiter, d'avoir des sentimens opposez aux siens & d'avancer le contraire de ce qu'il auroit dit.

C'est encore une pareille preuve que ce qu'Isocrate écrit d'Helene lors qu'il la veut faire passer pour une personne tres-vertueuse ; *A cause*, dit-il, *que Thesée avoit porté d'elle ce jugement.*

Il en est de méme de ce qu'il dit à l'avantage de Paris,

Qu'il faloit que ce fût un excellent homme ; puisque trois Déesses le voulurent avoir pour Juge de leur different ?

De même en est-il encore de ce qu'il dit d'Evagoras,

Qu'asseurément ce devoit étre un honnête homme, veu que Conon dans le tems de sa disgrace & le malheur de ses affaires, aima mieux se retirer chez lui, que chez pas-un autre Prince de ses Amis.



UN *autre Lieu* encore pour prouver est, *De prendre les Parties d'une chose*, comme il se peut voir dans nos Topiques où il est examiné Quelle sorte de mouvement doit être attribué à l'Ame, XIII.

Car, disions-nous alors, *si l'Ame de soi n'est qu'un simple Mouvement, il faut de necessité que ce soit, ou celui-ci, ou celui-là?*

Un autre exemple est celui qui se trouve dans l'Apologie de Socrate faite par Theodecte; lorsqu'il montre qu'on ne sçauroit rien reprocher à ce grand homme touchant la Religion & le culte qui est dû aux Autels.

Car, dit-il, *Quels Temples a-t'il profanez jamais? & Quels Dieux n'a-t'il point honorez de ceux qu'adore la Republique?*



ET parce que la plûpart des choses sont de telle nature, que toûjours elles sont suivies de quelque bien & de quelque mal; Il se trouve *Un autre Lieu* qui considere chaque chose par sa suite, & montre Qu'elles sont bonnes ou mauvaises par ce qui les accompagne d'ordinaire: Et ce Lieu aprés tout est de tel usage, qu'il est propre également à tous les trois Genres; soit pour Persuader XIV.

ou dissuader; Loüer ou blâmer; Accuser ou défendre Par exemple, à cause que d'un côté la Science a ce malheur, Que ceux qui en font profession sont ordinairement enviez; Et d'un autre côté aussi, Que l'avantage en est si grand, qu'elle nous donne la connoissance d'une infinité de belles choses, & que sans elle il est impossible d'arriver à la Sagesse; pour cela on pourra tirer ces deux consequences contraires.

Donc il ne faut point être sçavant, ni s'adonner à l'étude, puisqu'on doit éviter les occasions d'être envié.

Et tout au contraire,

Donc il faut étudier & tâcher d'être sçavant, puis que la Sagesse est si necessaire, que sans elle un homme est malheureux & méprisable.

Ce Lieu au reste est quasi tout ce que Calippe enseigne dans sa Retorique, si ce n'est qu'il traite encore de quelques autres matieres particulieres, comme *De ce qui est Possible, ou Impossible*, & autres semblables dont il a été parlé.



XV. UN *autre Lieu* encore assez semblable au precedent est, *Quand de deux effets opposez qui s'ensuivent d'une même chose, on a à se servir de tous les deux pour persuader à une personne de faire la même chose, ou de ne la pas faire*, & cela autant d'une part que d'autre, & en la même maniere qu'il a été remarqué pour l'autre Lieu. Veritablement il y a cette difference entre ces deux Lieux, que dans le premier les choses y sont opposées comme elles se trouvent; & dans celui-ci il faut toûjours qu'elles soient contraires & dans une parfaite opposition. Comme quand la Pré-

tresse voulut détourner son fils de parler en public & de suivre la profession d'Orateur, elle se servit de ce raisonnement.

Ou bien dit-elle, *tu parleras pour la Justice, ou contre ? Si tu es pour la Justice les hommes t'en voudront du mal & te haïront: Et au contraire si tu defends l'Injustice, tu auras les Dieux pour ennemis & attireras leur colere sur toi.*

Et c'est pour cela, dit alors un autre à ce fils, *Que vous devez plûtôt faire ce que vôtre Mere ne veut pas; car si vous parlez pour la Justice, vous aurez les Dieux pour Amis; Et au contraire si vous deffendez l'Injustice, les hommes vous en aimeront & vous voudront du bien.*

Or telle maniere de raisonner est à peu prés ce qui se dit en commun Proverbe, *Acheter l'huile & le sel.* Et c'est encore ce qui s'appelle *Donner le change* ou *Argument renversé,* par exemple lors qu'il arrive comme ici, Que deux choses étant contraires & se trouvant également suivies de bien & de mal; ce Mal & ce Bien se trouvent aussi tous deux opposez également & contraires l'un à l'autre. βλαισωσις



ET parce que les hommes sont dissimulez à ce point, que le plus souvent le cœur dement la bouche, & que ce qu'ils loüent en public & devant le monde n'est pas toûjours ce qu'ils loüent dans le particulier: Par exemple en compagnie ils feront les honnêtes gens & ne témoigneront de l'estime que pour la Justice & les sentimens d'honneur; cependant dans l'ame ils seront attachez à leur interêt, & ne feront état que du profit: Pour cela il y aura occasion de faire fondement là dessus, & de montrer quelquefois par ce qu'un hôme XVII.

fait, que ses actions & ses sentimens ne répondent pas toûjours à ses paroles : *Et ce Lieu* apres tout est de tel usage, que c'est un des plus forts moïens que nous aïons pour combattre des sentimens extraordinaires, & rendre ridicule un homme qui veut faire croire qu'il est bien plus vertueux & plus parfait que les autres.



XVII. *UN autre Lieu*, est de voir *Si de ce qu'on dit, d'autres choses ne devroient pas s'ensuivre à proportion ?* Ainsi Iphicrate, voïant qu'à toute force on vouloit obliger son fils, qui n'étoit encore qu'un enfant, de faire les fonctions de Citoïen & d'avoir sa part des charges comme les autres; & le tout à cause de sa taille & qu'il étoit grand, repartit,

> *Que s'ils pretendoient qu'on d'eût faire passer pour des hommes faits les Enfans qui étoient grands; il faloit en même tems qu'ils declarassent Qu'à l'avenir les petits hommes ne passeroient plus que pour des Enfans.*

Ou bien encore comme il se trouve dans Theodecte en l'Oraison *pour la Loi.*

> *Que si, Messieurs, c'est avec raison que vous avez crû qu'il faloit recompenser les bons services & la fidelité de quelques Etrangers qui étoient à vôtre solde ; comme d'un Strabax & d'un Charidéme en les honorant de la qualité de Citoiens & leur donnant chez vous droit de Bourgeoisie. Pourquoi je vous prie en même tems ne pas punir & chasser honteusement de vos Estats tous ceux qui ont manqué à leur devoir & qui se sont mal comportez.*



Un autre Lieu est *quand un même effet s'ensuit de deux Causes differentes, de montrer que ces Causes-là sont de même nature & ne different point.* XVIII.
De là vient que Xenophanes asseuroit,

Qu'il n'i avoit pas moins d'impieté à dire Que les Dieux prennent naissance, qu'à dire ; Qu'ils mourront un jour ; puisque de quelque façon qu'on le prenne, il se trouvera un tems où il n'i aura point de Dieux.

En un mot, Tout ce qui s'ensuivra de l'une & de l'autre de ces deux Causes, pourra étre pris pour un seul & même effet; ainsi qu'il se peut voir dans l'Apologie de Socrate.

L'Arrêt, Messieurs, que vous allez prononcer est de telle consequence, Qu'il ne s'agit pas ici simplement de la personne de Socrate, mais de sa profession; & de sçavoir absolument si c'est une bonne chose de s'adonner à la Philosophie.

C'est encore comme qui diroit.

Que donner Terre & Eau, est renoncer à sa liberté.

Ou bien ;

Que de se laisser comprendre dans les articles d'une Paix commune, est Recevoir la loi, & faire ce qu'un autre commande.

Pour ce qui est de se servir de l'un ou de l'autre de ces deux raisonnemens, cela se fera selon qu'on le jugera à propos & qu'il viendra mieux à la Cause.



Un autre Lieu est celui qui se fonde *Sur la bigearrerie de nôtre choix, qui fait Que tantôt nous ne voulons plus ce que nous voulions bien au-* XIX.

paravant; *& tantôt tout le contraire*. L'Enthimême qui suit servira d'Exemple,

Que si, Messieurs, pendant tout le tems de nôtre exil nous avons eu les armes à la main combattant genereusement afin de nous faire rétablir; Quoi aujourd'hui que nous nous voïons rétablis il seroit dit que nous serions assez lâches pour nous exiler de nous mêmes, de crainte de donner le moindre combat?

Car par cet Argument il paroît, Que tantôt ceux dont il est pârlé, aimoient mieux en venir à un combat & mourir genereusement, que de demeurer toûjours exilez; & tantôt au contraire, Qu'ils aimoient beaucoup mieux retourner en exil & ceder à leurs ennemis, que de mettre leur vie en danger par un combat.



XX. UN *autre Lieu* est, *Quand simplement ce qui pourroit avoir été cause Qu'une chose est ou a été faite, quoi que cela ne soit pas; de l'alleguer neanmoins comme si elle en étoit la cause*. Comme si quelqu'un par exemple avoit donné quelque chose à une personne, & que là-dessus on voulût soûtenir,

Que telle chose ne lui auroit été donnée, qu'à dessein de l'attrister davantage & lui faire plus de dépit, en la lui ôtant.

D'où vient qu'un Poëte a dit,

La Fortune souvent ne nous paroît Amie,
Et n'éleve d'abord aux suprêmes honneurs,
Que pour précipiter avec plus d'infamie.

Ainsi en est-il de cet endroit *du Meleagre* d'Antiphon.

Non pas que leur dessein soit de percer le flanc
Du Monstre furieux, ni de verser son sang;

Mais de voir Meleagre, afin que son adresse
Soit par tout publiée, & vantée à la Grece.

Theodecte dans son *Ajax* nous fournit encore d'un semblable exemple, lorsqu'il dit,

Que si quelquefois Diomede a choisi Ulisse pour compagnon dans une entreprise considerable, il ne faut pas croire que ce fût parce qu'il le preferât à d'autres, ni pour témoigner qu'il l'eût plus en estime: Mais simplement pour se faire honneur & n'avoir aucun Rival qui pût partager sa gloire avec lui.

Car enfin il se pouvoit faire que ce fût-là son veritable motif, & qu'il n'en eût point d'autre.



UN *autre Lieu* de grand usage dans le Barreau & dans les Déliberations est, *De prendre garde aux choses qui achevent de confirmer une personne dans son dessein, ou qui l'en détournent. Comme encore aux motifs qui sont ordinairement cause qu'on fait une chose ou qu'on évite de la faire*; car toutes ces choses-là sont de telle qualité, que lors qu'elles semblent favoriser une entreprise, jamais on ne doute qu'il ne s'i faille porter. Par exemple, XXI.

Quand telle entreprise est possible, ou facile à faire: Ou qu'il en doit revenir de l'avantage à celui qui la fait, ou à ses Amis; Ou du dommage & de la perte à ses ennemis; Enfin quand il y a beaucoup plus à gagner qu'à perdre.

Et de vrai pour *Persuader* jamais on n'allegue d'autres raisons que celles-ci; comme pour *Dissuader*, on a recours aux raisons contraires. Et tout de même en est-il du Barreau pour Accuser & pour Deffendre: puisqu'enfin les mêmes raisons qui servent à *Persuader* servent encore

a *Accuser*; & les mêmes qui servent à *Dissuader* servent à *Deffendre aussi*. Ce Lieu au reste est tout ce qui se trouve de plus remarquable dans l'Art que nous ont donné Pamphile & Calippe.



XXII. Un autre Lieu est, *Quand pour preuve on apporte des choses qui semblent être à la verité, & pourtant qui sont incroiables; puisque jamais on ne les croiroit si elles n'étoient effectivement, ou du moins en état d'être bien-tôt.* Or c'est ce qui fera qu'on y ajoûtera d'autant plus de foi, veu qu'on ne croit les choses que pour deux raisons, ou parce qu'elles sont en effet, ou à cause qu'elles paroissent vrai semblables. Si donc celles-ci dont nous parlons, tout incroiables qu'elles soient & contraires à la vraisemblance ne laissent pas d'être creuës, il faut dire que c'est purement parce-qu'elles sont veritables, puisque d'elles-mémes elles ne sont ni probables, ni capables d'être persuadées. Un exemple de ceci est celui d'Androcles Pitheus lors qu'il vint à s'élever contre je ne sçai quelle Loi: car voiant que le Peuple murmuroit, & trouvoit étrange qu'il eût dit,

Que de toutes les Loix qu'ils faisoient il n'y en avoit pas-une qui n'eût besoin d'une autre Loy pour la corriger: Il ajoûta, *Qu'il ne s'en faloit pas étonner, & que le Poisson qu'on tire de la Mer a bien besoin de sel.*

Or est-il qu'il n'y a rien à quoi la Raison resiste plus, ni qui soit moins vrai-semblable; que de dire, qu'un Poisson nourri & élevé dans la Mer ait besoin de sel. Et tout de même de dire, *Que les Olives ont besoin d'huile*, puisque c'est une chose assez difficile à croire que ce qui produit l'huile en ait besoin lui-même.



UN *autre Lieu* encore ; mais qui n'est propre qu'á refuter, est *D'avoir égard aux choses qui sont incompâtibles, & qui marquent de la contradiction.* Et pour cela il en faudra examiner toutes les circonstances, soit du Temps, des Actions, des Paroles, & voir s'il ne s'y rencontre rien qui choque & qui se démente. Ce qui premierement se pourra faire en la personne de l'Adversaire: Par exemple. XXIII.

Il dit, Messieurs, qu'il vous aime & est porté pour vôtre Bien ; mais je voudrois sçavoir surquoi seroit fondée cette affection, lui qui a été de la conjuration des Trente, & qui a fait tout ce qu'il a pû pour vous ôter la liberté.

En second lieu cela se pourra faire séparément en nôtre personne.

Il dit, Messieurs, que je suis un Chicaneur & que j'aime les procés ; cependant il ne sçauroit montrer que jamais j'aie plaidé en ma vie, ny que par mon moien personne ait été appellé en Jugement.

Enfin cela se pourra faire conjointement & en nôtre personne, & en celle de l'Adversaire ; Par exemple de cette sorte.

Pour lui, Messieurs, on sçait que ce n'est qu'un vilain, & que jamais il n'a rien presté à personne ; Et moi au contraire j'ai été obligeant à ce poinct, que plusieurs d'entre vous ne sçauroient nier que s'ils sont sortis des mains des Ennemis, ce n'est que par mon moyen, & par l'argent que j'ai donné pour les racheter.



XXIV. UN *autre Lieu* eſt, *Quand une perſonne, ou quoi que ce ſoit, viendra à être ſoupçonné d'une choſe qu'on aura de la peine à croire; De faire voir ſur quoi eſt fondé un ſoupçon ſi incroyable, & d'en apporter la raiſon*; car il eſt certain qu'il faudra qu'il y ait une raiſon de cela, puis qu'enfin un tel ſoupçon ne ſe ſera pas formé de lui-même, ni ſans qu'il y ait eu quelque fondement; par exemple, Une certaine femme tranſportée de joie de voir ſon fils qu'elle n'avoit pas vû il y avoit long-temps, l'embraſſa ſi amoureuſement & de ſorte que ceux qui la virent en cet état, & qui ne ſçavoient pas que c'étoit la mere & le fils, s'imaginerent qu'il y avoit du mal, & que c'étoit tout de bon qu'ils ſe baiſoient; mais la raiſon n'en fut pas plûtôt ditte; que la calomnie ceſſa. Ou bien encore comme il ſe trouve dans l'*Ajax* de Theodecte, où Uliſſe rend la raiſon à Ajax pourquoi étant plus vaillant que lui, neantmoins on ne le croit pas tel.



XXV. UN *autre Lieu* eſt *De juger de l'Effet par ſa Cauſe*, comme de dire, *Que ſi la Cauſe eſt, l'Effet eſt; Et ſi la Cauſe n'eſt point, que l'Effet auſſi n'eſt point*: attendu que toute Cauſe & tout Effet ne vont jamais l'un ſans l'autre; & qu'abſolument nul effet ne peut être produit, qu'il n'i ait quelque Cauſe qui le produiſe. Par exemple, Leodamas aiant à ſe defendre contre Thraſybule qui dans ſon accuſation lui reprochoit entr'autres choſes, qu'il étoit un infame, & que ſon nom ſe liroit encore ſur le pillier de

l'Hôtel de Ville, s'il n'avoit eu soin de le faire effacer pendant la Tirannie, & du temps que les Trente étoient en authorité.

Cela, dit-il, *Messieurs, ne peut être, puis qu'enfin les Trente se seroient plus fiez en moi qu'ils n'ont fait, voiant par cette inscription la haine que toute ma vie j'étois obligé de porter au Peuple.*



UN *autre Lieu* en matiere d'accusation, est *De voir, S'il n'eût pas mieux valu donner un tel conseil, que celui qui a été donné ou que l'on donne; Ou si telle chose qui a été faite, n'eût pas été mieux en la faisant d'une autre façon?* Car il y aura lieu de pretendre que cela n'a point été fait absolument, puisque personne n'aime à faire mal une chose quand il sçait qu'il la peut mieux faire. Il y a pourtant ici de la fausseté puis qu'assez souvent il arrive qu'on ne s'apperçoit qu'une chose pouvoit être mieux, qu'aprés qu'elle est faite, ce qu'on ne connoissoit pas auparavant. XXVI.



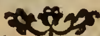
UN *autre Lieu* est, *L'orsqu'on sera prêt de faire quelque chose, de prendre garde si dans ce qu'on va faire il n'y aura rien qui soit contraire à ce qu'on a fait auparavant*; Ainsi Xenophanes consulté par les Eleates, Si sacrifiant à Leucothée, ils devoient la pleurer ou non? répondit, *Si vous la croiez Déesse, il ne la faut point pleurer. Et si vous pensez que ce ne soit qu'une femme, il n'est point besoin de sacrifices.* XXVII.



XXVIII. UN *autre Lieu* eſt, *Quand une faute aura été faite, de s'en ſervir également pour defendre ou pour accuſer.* Comme dans *la Medée* de Carcinus où certaines gens accuſent cette Princeſſe d'avoir tué ſes enfans, *A cauſe*, diſent-ils, *qu'on ne ſçait ce qu'ils ſont devenus* : car en effet il ſe trouve que la faute qu'a faite Medée, eſt d'avoir fait partir ſes enfans ſans qu'on en ſceût rien. A quoi elle répond pour ſa defenſe,

Qu'on a tort de l'accuſer d'une telle action, puiſque ſi elle avoit eu à tuër quelqu'un, ç'auroit été bien plûtôt Jaſon que non pas ſes propres enfans; En tout cas quand elle en ſeroit venuë à cette extremité, Que ce n'eſt point de cela qu'il la faudroit accuſer principalement, ni ce qui la rendroit coupable; mais bien plûtôt de n'avoir pas tué le pere aprés avoir tué les enfans.

Or ce Lieu là en particulier & telle ſorte d'Enthimême, eſt la ſeule choſe qu'enſeigne Theodore dans ſon premier Ouvrage de la Rhetorique.



XXIX. UN *autre Lieu* eſt, *Quand ſimplement on s'arrête aux mots, & qu'on ſe ſert de leur Etimologie:* ainſi Sophocle, parlant d'une Dame cruëlle qui s'appeloit *Sidero*, dit.

Elle eſt fort bien nommée, aiant un cœur d'acier.

L'uſage de ce Lieu au reſte eſt tres-frequent dans les Hymnes & dans tout ce qui ſe chante à l'honneur des Dieux. Ainſi Conon encore à l'occaſion de Thraſybule diſoit,

Que son nom lui venoit bien, puis qu'il étoit si hardi à suivre les Conseils qu'on lui donnoit.

Autant en dit Herodicus à Trasymaque touchant son nom, le voiant à son ordinaire s'emporter à la dispute.

Jamais, dit-il, *vous ne serez autre que Thrasymaque, car vous aimez bien à quereller.*

Il fit encore la même allusion sur le nom de Polus parlant à lui-même, qui veut dire *un Poulain*, à cause de sa maniere d'agir qui ressembloit assez à celle de cet animal. Une pareille allusion aussi a été faite sur le nom du Legislateur Dracon à l'occasion de ses Loix; car il fut dit,

Que les Loix qu'on avoit de lui n'étoient point les Loix d'un homme, mais d'un Dragon & d'une bête cruelle.

Et le tout à cause de leur severité & de la difficulté qu'il y avoit à les observer. Et même encore comme il se trouve dans *l'Hecube* d'Euripide contre Venus.

Son nom commence bien par le mot de Folie.

Ou comme Cherémon parlant de Penthée & de son nom, qui sembloit l'advertir du malheur qui lui arriva.

Dire Penthée, est dire un mal-heureux.

VOILA donc pour ce qui regarde les Lieux de châque Enthimême en particulier, Soit de ceux qu'on appelle *Démonstratifs* & qui prouvent Soit de ceux qui *Réfutent* simplement. Or il est à remarquer que l'Enthimême qui refute, est beaucoup plus estimé que celui qui sert à la preuve, aiant cet avantage de ramasser & de faire voir en peu de mots les choses qui ont de l'opposition & qui se contredisent; car les *Contraires* ont cela

lorſqu'ils ſont oppoſez, qu'il n'y a rien de ſi cla
ni que l'Auditeur conçoive plus aiſément.

De tous les Argumens au reſte, ſoit *Démontra tifs* ou pour *Réfuter*, ceux-là ſans comparaiſo ſeront plus touchans & feront plus d'impreſſio ſur l'eſprit, qui n'auront pas plûtôt été commen cez qu'on devinera le reſte; Ce qui doit venir, no pas de ce qu'ils ſeront ſuperficiels & que la ma tiere en ſera commune; mais de l'artifice de l'O rateur & de ſon adreſſe; vû que l'Auditeur alor ſentira une joie en lui-même, de ſe voir ſi in telligent que de concevoir même les choſe avant qu'on ait achevé de les dire.

Les meilleurs, aprés ces Argumens ici, ſon ceux qui ne font point attendre l'eſprit, & qu'o n'a pas ſi-tôt prononcez qu'on les comprend.



CHAPITRE XXIV.

Lieux pour les Enthimêmes faux & qui ne prouvent qu'en apparence.

MAis d'autant que parmi les *Sillogismes* de la Dialectique il se trouve du mélange ; Que les uns sont de vrais Sillogismes, & les autres n'en ont que l'apparence : Ainsi en est-il de la Rhetorique touchant ses *Enthimêmes*; puisqu'entr'eux il s'en voit de bons, & d'autres qui paroissent tels simplement ; car enfin tout Enthimême n'est autre chose qu'une sorte de Sillogisme. Or les Lieux de tels Enthimêmes faux & qui n'ont que l'apparence, les voici.



LE premier est lorsque la diction est si trompeuse *Que le tout consiste dans l'expression.* Ce Lieu au reste comprend deux Parties. I.

L'*Une*, ainsi qu'il se voit dans la Dialectique, *Quand, sans avoir fait d'Argument, on passe tout d'un coup à la conclusion*, Par exemple de cette sorte,

Que si, Messieurs, cela n'est point, ni cela non plus ; donc cela sera necessairement, & cela aussi.

Car en matiere d'Enthimêmes, dire les choses avec certain détour & d'une façon opposée, est

ce qui trompe particulierement ; aussi est-ce l
qu'il se plait & où il est le plus en jour pour faire son effet. Or cette sorte de tromperie est à peu prés ce que les Dialecticiens comprennent sous le mot de *Figure de diction.* Au reste ce qui pourra beaucoup aider à cette tromperie & fa re croire que veritablement on argumente, c'est de ramasser plusieurs Chefs ou conclusions d'autres Sillogismes déja faits,& les dire de suite en cette maniere:

Il a sauvé les uns, vangé les autres, & remis les Grecs en liberté.

Car comme châcun de ces Chefs aura déja été prouvé, on s'imaginera que les repetant ainsi tous à la fois,il en resulte quelque chose de nouveau & qui n'avoit pas été remarqué auparavant.

L'autre Partie de ce Lieu Captieux, est celle qui s'attache à l'Equivoque,comme si quelqu'un parlant à l'avantage des Souris, disoit,

Qu'il faut que ces petits Animaux là soient bien loüables & aient quelque chose en eux d'excellent, puis que la fête des Misteres, si solemnelle & si considerable entre toutes les autres Fêtes, a été appellée de leur nom ; le mot de Mystere *venant de* Mys, *qui signifie une Souris.*

Ou bien encore, comme si aiant à faire l'éloge du Chien, sous ce mot l'on comprenoit cette Constellation qui en porte le nom,& tout de même le Dieu Pan, parce que Pindare l'appelle Chien dans l'une de ses Odes,lorsqu'il dit.

O toi heureux,que les Dieux immortels
Nomment le Chien de la grande Déesse!

Ou bien encore, à cause que le Proverbe dit,

Qu'il est honteux de n'avoir chez soi ni Chien ni Chat, de conclure de là,

Qu'il faut que le Chien soit quelque chose de bien honorable & bien digne d'estime. * ***



UN *autre Lieu*, est *De dire conjointement & ne faire qu'une chose, de ce qui doit être distingué* & *dit séparément*. Ou au contraire, *De dire à part, ce qui doit être dit conjointement & comme une même chose*; car puisque d'ordinaire on confond ces choses ici & que le tout ne passe que pour un en apparence, quoi que souvent il y ait bien à dire; pour cela dans la rencontre il s'en faudra servir selon qu'on le jugera à propos & qu'il viendra mieux au sujet. Ceci au reste est toute la finesse d'Euthidéme dans ce Sophisme si connu qui court de lui, lorsqu'il pretend prouver, qu'une certaine Galere est dans le Pirée, quoi qu'elle n'y soit pas, à cause que celui à qui il parle sçait en particulier, & ce que c'est que le Pirée, & la Galere dont il entend parler. II.

Un raisonnement encore de cette qualité est comme si quelqu'un pretendoit, Parce qu'un homme connoîtroit les lettres d'un vers difficile, qu'il auroit aussi l'intelligence du vers; à cause que ce vers là ne seroit composé d'autre chose que des lettres qu'il connoîtroit.

Il en seroit de même de soûtenir, Parce que le Double d'une chose ne vaudroit rien à un malade, que la dose toute Simple ne lui vaudroit rien non plus;

Vû, diroit-on, *qu'il est ridicule de croire que deux choses qui sont bonnes châcune à part, puissent devenir mauvaises étant ensemble.*

Or il faut remarquer que ceci dit de la sorte ne

peut servir qu'à Refuter, au lieu que d'une autre façon l'Argument seroit bon pour Prouver ; Par exemple,

Car certainement il n'est point vrai que le Bien soit si changeant de sa nature, que d'une chose qui est bonne, quand elle est toute seule, en puisse faire deux mauvaises en y mettant le double.

Tout ce lieu au reste est captieux & plein de fausseté: De cette qualité encore est l'Argument de Policrate, lors qu'élevant l'action de Thrasybule au dessus de celles des autres Liberateurs d'Athénes, il veut montrer que pour un Tyran que les autres ont détruit, celui-ci en a chassé trente tout à la fois ; pource qu'en disant cela il assembloit en un seul homme ce qui ne se trouvoit qu'en trente, par ce moien faisant trente Tirannies d'une seule. Theodecte fait le contraire dans son *Oreste*, car il separe ce qui devroit étre joint.

N'est-il pas vrai, dit-il, *Qu'une femme qui tuë son mari merite la mort ? N'est-il pas vrai encore qu'il est du devoir d'un fils de vanger la mort de son Pere ? Et n'est-ce pas ce qui se rencontre dans l'action qui a été faite ?*

Oüi, mais peut-être arrivera-t'il que joignant ces deux choses, ce ne sera plus une action juste comme dans l'exemple present. Un tel Argument encore est vicieux en ce poinct, qu'il peut étre rapporté à cette autre sorte de Fallace que les Dialecticiens appellent *de Défaut*, quand on ne dit pas une chose qui devroit étre ditte ; puisqu'ici il n'est point remarqué par qui l'action a été faitte, ni que c'est un fils qui a tué sa propre mere.



Un *autre Lieu*, est quand on a à prouver une III.
chose, ou à la refuter, *De l'exaggerer simplement & la faire plus grande qu'elle n'est* : Par exemple lors qu'accusant une personne d'avoir fait quelque méchante action sans neanmoins avoir prouvé Que c'est elle qui l'a faite, on vient tout d'un coup à agrandir le crime : Or, comme j'ai dit, cela est égal de part & d'autre; pource que si l'Accusé se sert de cette adresse, & que lui-même fasse voir l'énormité du crime dont on l'accuse, par-là on croira que ce n'est point lui qui l'a fait. Et au contraire si l'Accusateur s'emporte, & paroît passionné en parlant du même crime, on ne doutera nullement que l'Accusé ne soit coupable; cependant dans tout ce que je viens de remarquer il n'i aura ni preuve, ni argument qui fasse voir que la chose est. Or c'est enquoi consiste la tromperie, de dire que l'Auditeur puisse étre abusé à ce point, de s'imaginer qu'une chose ait été faite ou ne l'ait pas été, encore bien qu'on n'en allegue aucune preuve.



Un *autre Lieu* est, *Quand pour raison d'une* IV.
chose on apporte un simple signe; Car tout Enthimême de cette qualité est captieux, & ne conclud rien. Par exemple, c'est comme si quelqu'un disoit,

Que les Amoureux sont fort utiles aux Republiques & aux Peuples qui chérissent la liberté; puis que l'Amour que s'entreportoient Harmodius & Aristogiton servit à détruire la Tirannie, & à se défaire d'Hipparque.

Ou bien encore c'est comme si quelqu'un pretendoit,

Que Denis le Tyran est un larron, à cause que c'est un méchant homme.

Car sans difficulté un semblable argument ne concluroit rien, parce qu'il n'est point vrai Que tout méchant homme soit Larron, quoi que tout Larron soit méchant.



V. VN autre Lieu est, *Quand pour cause d'un Effet on allégue une chose qui ne se rencontre là que par accident*; comme ce que dit Policrate à la loüange des Rats & des Souris.

Que l'Etat avoit une particuliere obligation à ces petits Animaux; puis qu'en tems de Guerre ils avoïent été secourables à ce point, que de desarmer les Ennemis, aïant rongé toutes les cordes de leurs Arcs.

C'est encore comme si quelqu'un soûtenoit,

Que le plus grand honneur qu'on puisse faire à un homme, c'est de l'inviter à un festin; attendu que ce fut là le sujet pourquoi Achille se mit si fort en colere contre les Grecs lors qu'ils firent ce grand festin à Ténedos, & qu'ils ne l'en prierent pas.

Car enfin ce n'est point là la raison pourquoi Achille se mit alors en colere, mais à cause qu'il jugea par là qu'on le méprisoit & que c'étoit lui faire affront. Que si maintenant la chose n'est arrivée que parce qu'il n'a point été prié à ce festin, ce n'est que par occasion.



VI. VN autre Lieu est, *d'Alleguer pour raison & pour cause d'une chose, ce qui n'en est que*

la suite, comme ce qui a été dit à la loüange de Pâris,

Qu'il faloit que ce fût un Prince bien magnanime & d'une ame fort élevée au dessus du commun, puis que méprisant la Cour & le grand monde, il aima mieux vivre en solitaire & se retirer au Mont Ida.

Car pource que les personnes magnanimes & qui ont quelque grandeur d'ame, d'ordinaire aiment la solitude; il semble à cause de cela que Pâris soit à loüer pour cette vertu. Ce seroit encore le même argument de dire,

Qu'un Tel est Adultere, parce qu'il fait le beau fils & court toute la nuit; à raison que ceux qui ont ce vice font la même chose.

Comme aussi de soutenir,

Que les Gueux & les Bannis sont les plus heureuses gens du monde. Les Gueux, *parce qu'ils ne font que chanter dans les Temples & sauter.* Les Bannis, *pource qu'ils ne sont point obligez de demeurer en même lieu, pouvant aller par tout où bon leur semble.*

Car à cause que ceux qui paroissent heureux aux ïeux du monde se trouvent en liberté de vivre comme il leur plait & de faire toutes ces choses; pour cette raison on s'imaginera qu'il y a bien du bonheur à cela, & qu'en effet ceux qui vivent ainsi sont tres-heureux. Mais la question est de sçavoir comment les uns & les autres le sont; Et parce qu'on n'en fait aucune mention, telle sorte d'Argument peut être rapportée à cette autre maniere de tromper que nous avons appellée *Fallace d'omission*, qui consiste à ne dire qu'une partie de ce qu'il faut.



VII. UN *autre Lieu* eſt, *Lors qu'on attribuë la cauſe d'un Effet à une choſe qui n'en eſt point la Cauſe*, & le tout parce que ces deux choſes-là ou auront été faites en même temps, oú l'une incontinent apres l'autre. Et de vrai il eſt ſi ordinaire de confondre des choſes de cette nature, & de prendre ce qui s'eſt fait apres, pour un effet de ce qui s'eſt fait auparavant, ſur tout dans les Etats & en matiere de Gouvernement, qu'on ne raiſonne preſque point d'une autre façon. Ainſi Démades accuſant Demoſthene ſoûtenoit,

Que ſon Gouvernement & ſa Politique avoient été cauſe de tous les malheurs qui étoient arrivez depuis à l'Etat, pource qu'incontinent apres on avoit eu la guerre.



VIII. UN *autre Lieu* pour tromper eſt celui qui a ce defaut *De ne pas dire ni Quand, ni Comment une choſe a été faite*, car c'eſt comme ſi quelqu'un aſſeuroit,

Que Paris n'eſt point à blâmer pour l'enlevement d'Helene; à cauſe qu'Helene avoit permiſſion de ſon pere de prendre pour mari qui bon lui ſembleroit & celui qui lui plairoit le plus.

Car peut étre n'eſt-il pas vrai que ce fût pour toûjours que ce choix lui eût été accordé, mais ſeulement pour le tems qu'elle ſeroit encore à marier; puiſqu'enfin l'autorité d'un pere ſur ſa fille ne paſſe pas plus avant: Ou bien encore c'eſt comme ſi l'on diſoit,

Que battre des personnes libres sans respect de leur condition & comme si c'étoient des Esclaves, est une insolence qui n'est point à souffrir.

Oüi bien quelquefois, mais non pas toûjours; Par exemple quand celui qu'on frappe a offensé le premier & est l'agresseur.



Davantage, comme dans les disputes de l'Ecole & lorsqu'on se soucie plus de la victoire que de la verité, d'ordinaire il arrive Que le raisonnement est faux & le Sillogisme captieux pour ne pas mettre de difference entre *Ce qui est absolument vrai-semblable*, & *Ce qui ne l'est que sous condition & d'une certaine façon*, Par exemple dans la Dialectique on soûtient quelquefois, IX.

Que tout ce qui n'est point, est effectivement; puis qu'au moins peut-on asseurer de telles choses, Qu'absolument c'est ce qui n'est point.

Et tout de même on soûtient,

Qu'on peut Sçavoir, ce qui ne peut étre Sceu, vû qu'au moins connoît-on au vrai & a-t'on cette certitude Que cela ne peut-étre sçû absolument,

Ainsi arrive-t'il dans la Retorique où souvent l'Enthimême est captieux & le raisonnement faux, lors *Que ce qui est vrai-semblable absolument* est confondu avec *Ce qui ne l'est que je ne sçai comment & sous condition*, car enfin telle sorte de Vrai-semblance ne se doit jamais entendre universellement, comme a fort bien remarqué Agathon,

A voir comme le Sort se plaît au changement,
Il paroît vrai semblable avecque fondement,
Que cent choses se font contre la Vrai-semblance.

Et de vrai on ne sçauroit nier qu'il n'arrive beaucoup d'effets extraordinaires & contre toute apparence ; si bien que la Vrai-semblance à cét égard peut étre considerée comme s'étendant au dela de ses bornes, jusqu'à se rencontrer dans les choses mémes qui n'en ont point ; Et ainsi il y a lieu de soûtenir , *Que ce qui de soi n'est point vrai-semblable, ne laisse pas de l'étre* ; non pas à la vérité absolument ni en general , mais simplement comme il arrive aux Ecoles & dans ces disputes de chicane où l'on ne songe qu'à avoir l'avantage sur son compagnon ; car tout de même que là pour oublier à remarquer certaines circonstances, par exemple, *De quelle part*, *Au respect de qui*, *En quel Lieu*, & autres semblables, on vient à étre trompé, & que l'Argument est captieux: Ainsi en est-il de la Retorique, où souvent on se méprend Quand ce qui n'est vrai-semblable que je ne sçai comment , est pris pour vrai-semblable absolument & sans condition. Et ce Lieu au reste a paru si considerable à Corax, que c'est la seule chose qu'il enseigne dans son Livre, & en quoi il fait consister tout le secret de la Retorique, car c'est ainsi qu'il raisonne.

Qu'un homme , dit-il *soit accusé d'en avoir battu un autre, qu'on ne puisse pas soupçonner de l'avoir fait, soit pour étre infirme, ou tres-foible de corps; sa deffense est toute prête , puis que la chose de soi ne paroîtra nullement vrai-semblable. Que si tout au contraire le soupçon tombe sur lui, Par exemple pour étre de beaucoup plus fort que celui qui aura été battu; la méme raison revient encore, puis qu'on pourra dire à sa défense, Qu'absolument l'accusation est injurieuse & contre toute sorte de vrai-semblance & de verité; vû que cet hõme ne pouvoit douter, étant fort comme il est, qu'on ne manqueroit point de*

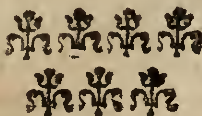
s'en prendre à lui, la chose parlant d'elle-même & étant si vrai-semblable.

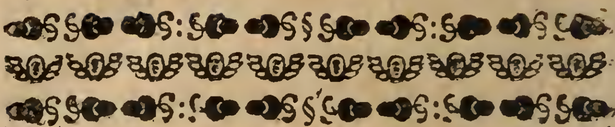
Et non seulement il disoit que cela avoit lieu en telle rencontre, mais en toute autre : car enfin, ajoûtoit-il,

De deux choses l'une, Ou l'Accusé est coupable, ou il ne l'est pas? de maniere que de quelque façon qu'on le prenne la chose paroîtra toûjours vrai-semblable.

Mais comme j'ai dit, la difference est, que l'un sera vrai semblable absolument & en effet, & l'autre sous condition simplement & d'une certaine façon. Et cette tromperie proprement est ce qu'on appelle, *Donner l'avantage au mauvais Parti*; ou *D'une méchante cause en faire une bonne.* Aussi est-ce avec juste raison Que Protagore étoit si mal voulu à cause de la profession qu'il faisoit ; pource qu'il n'i avoit rien de si faux ni de si éloigné de la verité que ce qu'il enseignoit; toute sa doctrine n'aïant pour fondement qu'une certaine Vrai-semblance trompeuse & une fausse apparence, qui n'a lieu dans pas-un Art, si ce n'est dans la Retorique & parmi des Sophistes.

Pour ce qui regarde donc les Enthimêmes particuliers, tant faux que veritables, voila ce que nous avions à dire.





CHAPITRE XXV.

Des ſolutions.



IL eſt à propos maintenant de traiter des *Solutions.*

Pour ce qui eſt de donner *Solution à un Argument*, cela ſe fait en deux manieres, ou argumentant contre ce qui a été dit, ou apportant une Inſtance. Touchant la façon d'*Argumenter & d'oppoſer Argument à Argument*, c'eſt une matiere qui à preſent ne peut pas recevoir de difficulté ; puis que les mêmes Lieux que nous avons donnez pour établir une opinion & en faire la preuve, les mêmes peuvent ſervir à parler contre & à la détruire. Et de fait tous les Argumens que la Retorique emploie ne ſont fondez que ſur la Vrai-ſemblance; or eſt-il que la Vrai-ſemblance eſt de telle nature, qu'il s'i trouve beaucoup de choſes qui ſe choquent & qui ſemblent contraires.

A l'égard *des Objections*, *& d'apporter une Inſtance*, cela ſe peut faire en quatre façons, ainſi qu'il a été montré dans nos Topiques ; Car toute Objection eſt tirée,

Ou de la Choſe qui eſt en queſtion ;
Ou d'une Semblable ;
Ou du Contraire ;
Ou de ce qui a été jugé.

Je dis que l'Objection est tirée du Sujet que l'on traite. Par exemple s'il s'agissoit de l'*Amour* & qu'on eût fait cet Argument,

Qu'absolument c'est la plus belle de toutes les Passions & sur tout celle des honnêtes gens.

A cela on pourroit faire deux réponses. La premiere en general,

Que tout ce qui témoigne du besoin, est mauvais.

La seconde en particulier,

Que s'il étoit vrai que tout Amour fût legitime & honnête, il s'ensuivroit Qu'on auroit en tort de parler si mal de l'amour de Biblis pour Caunus jusqu'à l'avoir fait passer en Proverbe, si veritablement il ne se trouvoit des Amours infames & à condamner.

L'Objection est tirée du *Contraire*, comme si l'Argument étoit,

Qu'absolument on n'est point honnête homme si l'on ne fait du bien à ses Amis.

A cela on pourroit repartir,

Qu'un méchant homme n'a point accoûtumé de mal-traiter ses Amis ni de leur faire du mal.

L'Objection est tirée d'une chose *Semblable*, par exemple, Si on avoit fait cet Argument,

Que toute personne qui a été mal-traitée d'un autre, ne lui pardonne jamais, & l'a en haine toute sa vie.

On pourroit opposer,

Que les gens qu'on a le mieux traitez & qui nous ont le plus d'obligation, ne sont pas toûjours ceux qui témoignent davantage de recon-

noissance, ni qui continuënt le plus long-tems à nous aimer.

On se sert de ce qui *a été jugé*, quand ceux de qui vient ce jugement sont personnes de reputation & qui font autorité, comme si quelqu'un argumentoit ainsi;

Qu'on doit pardonner aux Yvrognes les fautes qu'ils font, puis qu'ils pechent par ignorance.

L'Objection seroit,

Et quoi, Pittacus n'étoit-il pas un grand homme, & à loüer pour le Jugement? Cependant dans les Loix qu'il a laissées, il ne se montre point plus severe que contre ceux que l'ivrognerie fait tomber dans quelque faute.

Voila pour répondre en general à quelque Argument que ce soit.

Voiez ce qui a été dit à la fin du 2. chap. du I. Liv.

POUR y répondre en particulier, il faut se souvenir, Qu'il n'i a que quatre choses sur lesquelles soient fondez tous les Enthimêmes qui se font; sçavoir,

Le Vrai semblable,
L'Exemple,
Le Signe necessaire ou *Tecmerion*,
Le simple Signe,

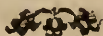
Tout *Enthimême* qui établit sa preuve sur ce qui arrive ou semble arriver d'ordinaire, est celui qu'on dit étre tiré du *Vrai-semblable*.

L'Enthimême fondé sur l'Induction, qui pour preuve allegue une ou plusieurs choses toutes semblables; & cela lorsque remontant à l'Universel on en fait application au Particulier; tel Enthimême est celui qui est tiré de l'*Exemple*.

L'*Enthimême* qui pour preuve apporte un effet necessaire, & tel qu'on ne peut pas nier que

chose ne soit ; est celui que nous disons être tiré du Signe necessaire.

Enfin lorsque pour sa preuve, on se contente d'alleguer des choses ou tres-generales ou tout-à-fait particulieres, soit qu'elles soient vraies ou non ; cette sorte d'Enthimême est celui qui est fondé sur le *simple Signe*.



CEci donc presupposé, & de plus puis que *le Vrai-semblable* de sa nature est tel, Que jamais il ne regarde les choses qui arrivent toujours de la même façon, mais simplement celles qui arrivent pour l'ordinaire; il s'ensuit; Que de tous les Enthimêmes que nous venons de remarquer, il n'i en a pas-un à qui l'on ne puisse donner solution en apportant une Instance. J'avoüe que telle Instance ne sera pas toûjours une veritable solution, & qu'elle aura plus d'apparence que d'effet; mais aussi ne sera-t'elle pas inutile, puis qu'encore qu'on ne puisse pas toûjours montrer *Qu'une chose n'est pas Vrai-semblable*; ce qui pourtant est la seule solution qu'il faudroit apporter pour ruiner l'Argument; neanmoins on ne l'aissera pas d'i donner atteinte & de l'affoiblir, en faisant voir, *Que la preuve n'est point convainquante, & n'enferme aucune necessité.* Aussi est-ce pour cela que celui qui se défend a toûjours bien plus d'avantage que celui qui Accuse, à cause de cette fausseté qui se glisse dans le raisonnement & qui trompe l'esprit. Et de fait puis que tout Accusateur fonde sa preuve sur la Vrai-semblance, & que quelque difference qu'il y ait entre montrer, *Qu'une chose n'est pas vrai-semblable*, ou simplement *Qu'elle n'est pas necessaire*; le Vrai-semblable cependant est de telle nature, Qu'absolu-

ment il y a toûjours lieu d'i rêpondre & d'apporter quelque objection ; attendu que si cela n'étoit, ce ne seroit plus alors vrai-semblance, mais une chose de pure necessité & qui se feroit toûjours de la même façon. De là il arrive que le Juge, qui n'est pas des plus fins en ces matieres, lors que de cette sorte il entend répondre à un Argument, & qu'il voit soûtenir, *Qu'il n'i a aucune necessité d'ajoûter foi à ce qu'on avance*, aussi-tôt il s'imagine, Ou que la chose absolument n'est pas vrai-semblable, Ou en tout cas qu'elle excede son pouvoir, & que ce n'est point à lui à en juger; trompé comme j'ai dit par la qualité de cette Réponse : Cependant il a tort, donnant par là à connoître Qu'il ne sçait pas jusqu'où s'étend sa Jurisdiction; puis que tout Juge n'a pas seulement à prononcer sur les choses de necessité absoluë, mais encore sur celles qui ne sont que vrai-semblables; ce qui est si vrai, que même c'est là proprement ce qu'on appelle, *Juger en conscience & dans l'Equité.*

Ainsi donc pour donner solution ; il ne suffira pas de montrer, *Que la preuve n'est pas convainquante, & n'enferme aucune necessité* ; mais encore il sera besoin de faire voir, *Qu'absolument elle n'est pas vrai-semblable.* Ce qui sera évident si l'objection qu'on apporte est fondée sur des choses qui arrivent bien plus ordinairement que celles qui seront alleguées.

Or il se trouve toûjours qu'une réponse est de cette qualité pour deux raisons, Ou à cause *du Tems*, ou à cause *des Choses* Que si ces deux conditions se rencontrent à la fois, pour lors il n'i aura rien de si fort ; étant certain Que plus une chose arrivera souvent de cette maniere, & plus elle paroîtra vrai-semblable.



POUR ce qui est *du simple Signe* & des Enthimêmes que nous avons dit qui en sont tirez, quelque vrais même qu'ils soient, toûjours on y peut donner solution, ainsi qu'il a été remarqué au commencement : car tant s'en faut qu'ils fassent preuve, que même il n'y en a pas un qui puisse servir à tirer la moindre consequence; Et cela est une chose évidente par nos Analitiques.



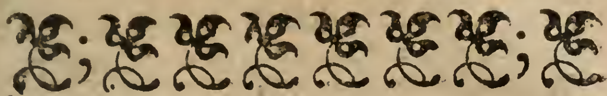
QUANT aux Enthimêmes tirez *de l'Exemple*, la solution qu'on leur doit donner est la même que celle qu'on donne aux Enthimêmes tirez du vrai-semblable ; car pour peu qu'on ait à leur opposer qui fasse connoître *Que la chose n'arrive pas toûjours de la sorte que l'Adversaire prétend* ; cela suffit ; puis qu'au moins verra-t'on par là Qu'il n'y a aucune necessité d'y ajoûter foi ; & cela quand bien même de la part de l'Adversaire il auroit été montré que de l'autre façon la même chose fût arrivée & plus de fois & plus souvent.

Que si la preuve de l'Adversaire est telle, que sans lui pouvoir rien opposer il ait fait voir, *Que non seulement la chose est comme il dit*, mais encore *& tres-souvent* : Ce qu'il y aura à répondre, est de soûtenir, *Ou qu'il ne s'agit pas du même Fait; Ou qu'il y a d'autres circonstances à remarquer ; Ou qu'il se trouve quelque difference de l'un à l'autre.*



A L'égard du *Signe necessaire*, & des Enthimêmes qui en sont tirez ; comme ce n'est pas y satisfaire, ni leur donner solution, que denier simplement la consequence ainsi que nous l'avons fait voir dans nos Analitiques ; le seul moien qui reste pour y répondre, c'est de montrer, *Que ce qu'on dit n'est pas vrai, & qu'absolument la chose ne se trouvera point* : Que si effectivement la chose est vraie, & de plus qu'on ne puisse pas douter que la consequence qu'on en tire ne soit necessaire, pour être fondée sur un Signe infaillible & certain ; l'Argument alors sera sans réponse, attendu que le tout paroîtra aussi clair que si l'on avoit apporté une Démonstration.





CHAPITRE XXVI.

De l'Amplification.



UANT à l'*Adresse d'agrandir une chose, ou la faire paroître plus Petite qu'elle n'est.*, elle ne doit point passer pour Element d'Enthimémes : Par *Element* au reste, j'entends la même chose que ce que j'entends par le mot de *Lieu* ; puis qu'enfin *Element* & *Lieu* servent tous deux de fondement à plusieurs Enthimêmes & sont comme un Reduit où ils viennent tous à se rencontrer.

L'Adresse donc d'agrandir une chose ou de la faire paroître petite, n'est autre que d'apporter certains Enthimêmes pour montrer, *Que tel effet en particulier est Grand ou Petit, de grande ou de peu d'importance* ; Tout de même qu'il y en a pour prouver *Qu'une chose est Bonne, ou Mauvaise ; Juste ou Injuste* ; & ainsi du reste, car tout cela est pure matiere de Sillogismes & d'Enthimêmes. Tellement que si pas-une de ces preuves ici ne doit étre considerée ni comme Lieu d'Enthimêmes, ni comme Element ; il en faut dire autant de l'Amplification.

ON doit faire le même jugement des *Enthymêmes propres à Refuter*, puis qu'ils ne sont point d'une autre espece que ceux qui ser-

vent à la Preuve : Et de vrai tout homme qui Refute & qui pretend donner solution à un Argument, n'a que deux voies pour y parvenir ; L'une est, de Prouver; & L'autre, d'apporter une Instance. *On agit par preuve* quand on montre tout le contraire de ce que l'Adversaire dit, comme si l'Adversaire pretend *Qu'une chose a été faite*, Celui qui refute montre *Qu'elle ne l'a pas été*. Et si l'autre prouve *Qu'elle ne l'a pas été*; Celui-ci soûtient le Contraire, & montre *Qu'elle a été faite veritablement*. De maniere qu'il n'i a aucune difference entre l'un & l'autre, puisque tous deux également se servent des mêmes moiens; & que chacun dans son Parti apporte aussi bien des Enthimêmes pour montrer qu'une chose est, que pour montrer qu'elle n'est pas.

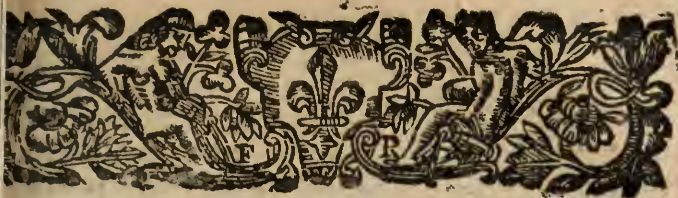
A L'égard de *l'Instance*, il est certain que la qualité d'Enthimême ne lui convient point : & de vrai *Faire une Instance*, ainsi qu'il a été remarqué dans nos Topiques, n'est autre chose que d'avertir & donner tel avis sur une matiere que par là on vienne à connoître, Ou que la consequence qui a été tirée n'est pas bonne, Ou que dans l'Argument on s'est servi d'une proposition fausse.

Touchant donc ce que nous nous étions proposé de traiter sur la fin, sçavoir *des Exemples*, *des Sentences*, *des Enthimêmes*, & enfin de tout ce qui appartient *à la maniere de concevoir & de prendre les choses*; & cela non seulement afin d'avoir à choisir toute sorte de Preuves & d'Argumens, mais encore pour nous voir en état de répondre à tout ce qui pourroit

être allegué contre nous, & y donner Solution ; C'eſt à peu prés ce que nous croions devoir étre remarqué là-deſſus. Il ne nous reſte plus qu'à parler de *la Diction*, & de *l'Ordre* ou *Diſpoſition* qui eſt à obſerver dans le Diſcours.

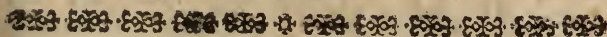



P
D



LA RHETORIQUE D'ARISTOTE.

LIVRE TROISIÉME.



CHAPITRE I.

Recapitulation ſommaire.



Parce que dans tous Diſcours trois Choſes ſont à conſiderer, & dont il faut que la Rhetorique traite ; La premiere ;

De quel endroit on doit tirer ſes Preuves.

La ſeconde,

Ce qu'il y a à obſerver pour l'Elocution.

La troiſiéme,

Comment il faut que chaque Partie ſoit placée ?

Preſentement pour ce qui eſt de la Preuve; c'eſt

une matiere que nous avons examinée à fonds & dans toutes ses parties : car non seulement il a été remarqué qu'il y avoit trois sortes de Preuves, & specifié qu'elles étoient ; mais encore la raison a été donnée pourquoi il n'y en avoit pas davantage. Et de vrai, pour montrer qu'il n'i en peut avoir que trois, c'est que les Juges jamais ne viennent a étre persuadez ni à croire ce qu'on leur dit, que pour l'une de ces trois raisons ici ; car c'est toûjours,

Ou parce qu'ils se sont laissez émouvoir & prevenir de quelque passion :

Ou pour avoir eu bonne opinion de celui qui parle ;

Ou enfin à cause que ce qui a été dit a été bien prouvé.

Et tout de même encore il a parlé des Enthimêmes & montré où il les faloit chercher, aiant fait sçavoir qu'il y en a de deux sortes : les uns *Specifiques* & particuliers à châque Genre ; les autres communs à tous les Genres ensemble, appellez *Lieux Communs*. Maintenant nous avons à traiter de *l'Elocution*, car sans doute il ne suffit pas de connoître ce qu'il faut dire, mais encore il est necessaire de le dire comme il faut ; & dautant plus que c'est un moien qui ne contribuë pas peu à faire éclater les mœurs, & à donner bonne opinion de celui qui parle.

De l'Action.

ET d'autant que l'Eloquence, pour éclater, dépend de trois Poincts principalement ; Sçavoir,

Des Choses,
Des Paroles,
De l'Action.

A leur égard on peut asseurer que jusques ici l'ordre qui étoit le plus naturel a été suivi : car d'abord, comme c'est ce qui s'offre le premier, on a recherché *Quelles étoient les choses qui peuvent persuader ?* Aprés on est venu à examiner *Comment il faloit dire ces choses-là pour les dire bien, & dans quel ordre ?* Quant au dernier Poinct, *qui consiste dans l'Action*, & qui est d'un tres-grand effet ; c'est à quoi l'on n'a point encore travaillé : & même ce n'a été que fort tard qu'on s'en est avisé pour le Theatre, & pour Reciter les Poëmes Epiques; car auparavant c'étoient les Poëtes eux-mêmes qui representoient leurs propres Tragedies;de maniere qu'aujourd'hui il ne faut point douter que ce ne soit une Partie à cultiver dans la Rhetorique aussi-bien qu'elle l'a été dans la Poësie ; car pour la Poësie on sçait que beaucoup s'en sont déja mélez, entr'autres un certain Glaucon de Teos en Jonie. ῥαψῳδοί.

Au reste tout ce secret-là dépend de la Voix, pour sçavoir comment il s'en faut servir dans chaque Passion;par exemple *Quand il faut l'élever ou l'abaisser,ou parler à l'ordinaire*.Et tout de même à l'égard *des Tons differens*,qui sont l'Aigu, le Bas & le Mediocre,& encore à l'égard du Nõbre,afin dè les bien ménager dans chaque mouvemẽt particulier:car il est certain que tous ceux qui s'étudient à la pronõciation ont accoûtumé d'observer ces trois choses, *Le Corps ou la force de la voix,l'Harmonie;& le Nombre.* Et de vrai cela est si important,que de tous les Orateurs qui paroissent en public,il n'y a presque que ceux qui ont la prononciation belle,& qui recitent bien,qui remportent le prix;& il ne s'en faut pas étonner: Car

par la même raison que presentement pour le Theatre les Comediens ont un avantage consirable sur les Poëtes ; de même en est-il de ceux qui recitent en public; & le tout parce que le siecle est corrompu , & qu'aujourd'hui dans les Republiques on ne fait estime que de ce qui plaît.

Touchant l'action donc , comme j'ai dit, c'est une matiere qui n'a point encore été traitée ni reduite en Art ; & d'autant plus que ce n'est que depuis peu qu'on a songé à l'Elocution & à en donner des preceptes. Aussi pour en bien parler , il semble que l'Elocution soit peu de chose & qu'on ne devroit point s'i arrêter ; neantmoins parce que la Rhetorique elle-même , à la bien considerer , ne contient rien de solide , & ne gît qu'en opinion ; on ne doit pas laisser d'en traiter , non pas à la verité comme d'une chose qui merite qu'on en fasse état, mais comme necessaire de la sorte qu'on vit à present.

En effet, il seroit à desirer que pour le Discours on ne s'amusât point à tant de vaines adresses comme on fait , puisque tout l'agrement qu'on y devroit chercher , seroit de faire en sorte qu'il ne pût pas tout-à-fait déplaire , ni aussi donner trop de plaisir ; étant de la justice de ne s'atacher qu'à son Sujet & de travailler fortement à faire connoître la verité ; tout le reste , hors la Preuve étant inutile. Pourtant, comme j'ai dit , le mal-heur du siecle est tel , qu'aujourd'hui ces Adresses-là sont de tres grand effet à cause que l'Auditeur n'est pas comme il dévroit étre , & que tout est perverti. Pour l'Elocution , veritablement il y a quelque exception à faire, veu qu'elle est necessaire en quelque sorte dans les Sciences ; parce que dans les Sciences il importe que vous vous exprimiez de telle ou de telle façon: mais cela n'approche point de l'ex

cés où nous voions la Rhetorique quant à ce poinct ; car enfin toute son expression n'est que pure phantaisie & n'a été trouvée que pour s'accommoder au goût de l'Auditeur : Et de fait son langage est si étrange à l'égard des Sciences, que personne ne s'en sert pour enseigner la Geometrie.

POur revenir à l'Action, il est certain Qu'aussitôt qu'elle sera reduite en Art, elle produira le même effet que fait aujourd'hui le Theatre pour la Representation. Or que cela ne se voie quelque jour, c'est dequoi il ne faut point douter, puisque même il se trouve déja des Autheurs qui ont essaié d'en toucher quelque chose, comme Thrasymaque dans le Livre qu'il intitule, *Des Moiens d'exciter la Pitié.* Apres tout il y a cette difference entre l'Action & l'Elocution, Que *l'Action*, pour ainsi dire, emprunte tout de la Nature & du Genie, & fort peu de l'Art ; *L'Elocution* au contraire emprunte tout de l'Art, & fort peu du Genie. Aussi est-ce la raison pourquoi aujourd'hui la gloire de l'Eloquence est partagée entre les Orateurs, & qu'on donne le prix aussi-bien à ceux qui reüssissent pour l'Elocution, qu'aux autres qui éclatent par l'Action ; car tout discours sur le papier a cela, lorsque la diction en est belle, qu'il se fait beaucoup plus valoir par l'expression que par les pensées.

De l'Elocution.

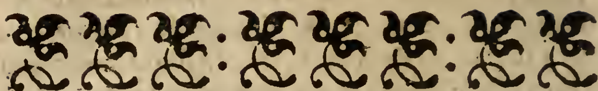
OR les premiers qui se sont mis en peine de cultiver l'Elocution, ont été les Poëtes, comme effectivement l'Ordre & la Raison vouloient

que ce fussent eux qui commençassent ; n'i aiant rien de si propre à seconder le dessein du Poëte, qui est d'Imiter, que les Paroles, qu'on sçait étre les vives images des Choses; & de fait il se trouve que de toutes les Parties que la Nature nous a données, il n'y en a pas une qui soit plus propre à imiter ce que nous voulons, que la Voix ; d'où vient aussi qu'en suite de l'Elocution on a vû paroître ces Arts qui servent purement à la Representation, comme celui *des Comediens*, celui de reciter les *Poëmes Epiques*, & quelques autres.

Et dautant qu'il fut remarqué touchant l'Elocution, que de tous les Poëtes qui étoient en reputation la plûpart sembloient n'étre estimez, que parce que leur expression étoit riche, & qu'ils faisoient de beaux vers, attendu que pour le sens ils ne disoient que des niaiseries; c'est pour cela aussi que la Diction Poëtique d'abord a été en usage chez les Orateurs, témoin celle de Gorgias: car elle a plû à ce poinct, qu'encore aujourd'hui les Ignorans & ceux qui n'ont point de goût s'imaginent qu'un homme fait merveilles quand il s'en sert. Cependant tant s'en faut que cela soit, Que la Prose a une diction toute differente de celle de la Poësie : Et pour le faire voir, c'est que ce qui est arrivé dans la Poësie depuis peu, le justifie clairement; car il se trouve que de tous les Poëtes qui travaillent pour le Theatre, il n'y en a pas-un qui presentement se serve de la même diction dont on se servoit autrefois. En effet comme premierement des vers Tetrametres, ils ont passé aux Jambiques, à cause que de tous les vers l'Iambique est celui qui approche le plus de la Prose : Aussi de tous les Mots ils ont quitté ceux qui s'éloignent de la façon ordinaire de parler, laissant-là tout ce qui auparavant servoit à embellir leur Diction: en quoi

quoi ils ont été ſuivis par tous les autres qui font des vers Hexametres. Ainſi donc de vouloir encore imiter les Poëtes en ceci, ce ſeroit une choſe ridicule, veu qu'eux mêmes ne s'en ſervent plus. Si bien qu'il ſe voit par là Que nous ne ſommes point ici obligez de traiter exactement de toute ſorte d'Elocution ; mais de celle qui fait à nôtre ſujet & que nous avons remarquée étre propre à l'Orateur; car pour l'autre qui regarde la Poëſie, il en a été parlé dans nôtre Poëtique.





LA DICTION.

CHAPITRE II.

De la belle Elocution.



Nsuite des Reflexions que nous venons de faire, supposons Que la beauté de l'Elocution consiste *A étre Claire d'elle-même, & intelligible.* Et pour marque de cela c'est que tout discours qui ne se fait pas entendre ne fait point son effet. De plus elle ne doit étre ni trop Basse, ni trop Noble ; mais Propre au Sujet. Car j'avoüe bien que peut-étre en se servant de la diction Poëtique on évitera cette bassesse que nous condamnons ; mais aussi en le faisant ce seroit tomber dans l'excez, puis que cette sorte d'expression ne convient point à la Prose.

Au reste ce qui contribuë le plus à rendre le Discours intelligible & clair, sont les mots *Propres*; mais ce qui lui ôte la bassesse, & lui donne de l'ornement, ce sont tous ces autres termes dont il a été fait mention dans nôtre Poëtique. Car sans doute changer les mots d'une certaine maniere & les déguiser, fait paroître la Diction toute autre & la rend majestueuse. En effet comme on éprouve je ne sçai quoi à la veuë des Etrangers qu'on n'éprouve pas à la veuë de ceux qu'on voit tous les

jours; de même en est-il de la Diction. Pour cette raison-là donc il sera à propos de déguiser un peu sa façon de parler, & l'habiller pour ainsi dire à l'étrangere; car tout ce qui vient des Etrangers paroît admirable; or tout ce qui est admirable, plaît & réjoüit. Veritablement les Vers ont cet avantage qu'il se trouve beaucoup de choses en eux qui produisent cet effet, & même qui y viennent fort bien, à cause que tout ce qui s'i traite est incomparablement plus noble & plus grand, soit pour les personnes, soit pour les matieres. Il n'en va pas ainsi de la Prose, où les occasions de le faire sont bien moins frequentes, attendu que les sujets qu'elle traite sont ordinaires & beaucoup au dessous de ceux de la Poësie. Et pour montrer qu'il est necessaire que la Diction soit proportionnée au sujet, c'est que si dans la Poësie même, toute noble qu'elle est, la bien-seance ne permet pas toûjours qu'elle se soûtienne par la grandeur de l'expression; car enfin ce seroit une impertinence, aïant à faire parler un petit garçon, ou un valet, d'emploier ce qu'il y a de plus beau dans la langue; & tout de même en traitant de petites choses. Ainsi en doit-il étre de la Prose, où cette même bien-seance veut, Que tantôt on fasse plus, & tantôt moins; Tantôt qu'on étale & tantôt qu'on resserre à mesure que le Sujet le permettra; mais pourtant de sorte, que l'artifice en soit caché, & qu'au lieu de paroître étudié, il semble que cela se dite naturellement; car l'un est propre à persuader, & l'autre produit un effet tout contraire: & de vrai quand l'Auditeur s'en apperçoit, il se tient sur ses gardes, comme si on avoit dessein de le surprendre, ne se défiant pas moins d'un Discours de cette nature, qu'on se défie des vins mixtionnez. Aussi peut-on dire qu'il y a autant de difference

de l'un à l'autre, qu'il s'en remarque entre la voix de Theodore, cet excellent Comedien, & celle de ses Compagnons; parce que la sienne est si naturelle & si trompeuse, qu'il ne semble pas que ce soit un Comedien qui parle, mais la personne même dont l'action est representée; au lieu que celle des autres paroît forcée & contrefaite. Au reste le vrai moïen de tromper & de cacher son artifice, c'est de choisir les mots qui viennent le plus en usage, comme fait Euripide qui le premier a trouvé ce secret, & l'a découvert aux autres.

Des Metaphores.

MAIS parce que tout Discours n'est composé d'autre chose que *de Noms* & *de Verbes*, de plus Qu'il se trouve autant d'especes de Noms qu'il en a été remarqué dans nôtre Poëtique: pour cela il faut que l'Orateur prenne garde à se servir le plus rarement & en moins de lieux qu'il pourra, tant des mots pris des autres langues que nous appellons *Etrangers*, que des mots *Doubles*; ou *Feints*. De sçavoir maintenant quand l'occasion se presentera de le faire, c'est ce que nous dirons un peu apres; Pour la raison qui deffend de s'en servir, elle a déja été donnée; attendu que tels mots changent trop la façon de parler ordinaire, & la déguisent au delà de ce qu'il faut Il n'en va pas ainsi des mots *Propres* & *Usitez*, ni des *Metaphores* qui seuls sont utiles à la Prose & y viennent bien. Et une marque que cela est ainsi, c'est que tout le monde ne se sert d'autre chose, n'i aïant personne qui dans l'entretien & en parlant familierement n'emploie & les Metaphores,

& les Noms usitez, & les mots Propres. Tellement qu'il se voit, Que si l'on sçait se servir à propos de tous ces termes dont nous avons fait mention, non seulement il y aura dans l'expression je ne sçai quoi d'extraordinaire qui frappera, mais encore l'artifice en sera si caché, qu'il ne paroîtra pas que ce soit une chose travaillée, & même il n'i aura rien de si clair; qui sont trois conditions en quoi consiste la plus parfaite Elocution de l'Orateur.

De tous les mots au reste qui entrent dans la Prose, il est à remarquer Que les *Equivoques* sont plus d'usage pour les Sophistes, à cause que c'est-là où ils mettent leur finesse & ce qui leur sert le plus à tromper. Quant aux *Sinonimes*, les Poëtes en ont plus de besoin. J'appelle mots *Propres* & *Sinonimes*, par exemple, *Marcher* & *Cheminer*, dautant que ces deux mots sont propres également pour ce qu'ils signifient, & qu'ils signifient la même chose. De sçavoir maintenant ce que c'est que chacun de ces Termes-là en particulier? de plus Combien il se trouve d'especes de Metaphores, & l'effet merveilleux qu'elles font, soit dans les Vers, soit dans la Prose? c'est ce qui a été dit en traitant de la Poëtique.

Apres tout l'Orateur sera d'autant plus obligé de rechercher les Metaphores & de se mettre en peine d'en trouver, Qu'absolument la Prose a beaucoup moins de choses qui viennent à son secours que les Vers: car outre que la Metaphore a cela de propre, Qu'elle est claire, agreable, & qu'elle frappe par je ne sçai quoi de nouveau; c'est qu'il la faut trouver de soi-même & ne l'emprunter de personne. Au reste soit qu'on se serve d'Epithetes ou de Metaphores, il faut biẽ prẽdre garde

de n'en point choisir qui ne soient tout-àfait au sujet; ce qui arrivera, s'il s'i trouve de l'analogie & une juste proportion dans le sens, autrement la chose ne vaudroit rien & seroit impertinente; car les Contraires ont cela, que jamais ils n'éclatent d'avantage & ne se font mieux connoître que lors qu'ils sont opposez. Or le moïen d'éviter cette faute, c'est de considerer le rapport que les choses ont entr'elles, & de quelle façon elles se regardent: Car tout de même qu'au Jeune homme nous voïons que l'Ecarlate sied bien, & au Vieillard une autre couleur; ainsi en est-il de tout le reste.

OR s'il s'agit de loüange & que vous vouliez embellir la matiere que vous traitez, alors il faudra tirer vôtre Metaphore de ce qui se trouvera de plus noble dans le même genre; Et au contraire voulant en donner mauvaise opinion, il la faudra tirer du pire endroit & de ce qui s'i rencontrera de plus méprisable. Je m'explique, par exemple, Attendu que ce sont deux choses contraires & comprises sous même genre, de dire d'un homme qui en prie un autre, *Que c'est qu'il gueuse*; Et tout au contraire d'un qui gueuse effectivement, *que c'est qu'il prie*; à cause que faire l'une ou l'autre de ces deux choses c'est *Demander*, qui est le genre; cela proprement est pratiquer ce que nous venons de dire. Ainsi Iphicrate voulant un jour faire dépit à Callias contre qui il avoit prise, l'appella *Metragirtes* & non pas *Dadouchos*, qui étoit sa veritable qualité, *Metragirtes* au reste veut dire simplement un Questeur de Confrairie ou Porte-bassin, & *Dadouchos* un Porte-cierge. A quoi Callias repartit, *Qu'on voïoit bien par ce qu'il disoit, qu'il n'étoit guere entendu aux Misteres de la*

Déesse & que jamais il n'avoit eu l'honneur d'être admis au nombre des Initiez; puis qu'enfin s'il eût sçû ce que c'étoit, il n'auroit eu garde de l'appeller Metragirtes *comme il faisoit, mais* Dadouchos. Car quoi que sous ces deux noms soient comprises deux fonctions qui regardent les ceremonies qu'on fait pour la Mere des Dieux; la difference neanmoins en est si grande, que l'une est sans honneur & l'autre tres honorable. Ainsi en est-il encore de ceux qui étoient à la Cour de Denis le Tiran, que tout le monde appelloit *Dionisiocolacas les Flateurs du Tiran*, car entr'eux ils se nommoient *les Adroits & les gens de Cour*; or est-il que tous ces deux mots sont dits avec Metaphore, mais l'un est infamant & reproche un vice honteux; l'autre au contraire est pris en bonne part. Les Voleurs font la même chose, car pour couvrir d'un nom honnête le métier qu'ils font, ils s'appellent *Avanturiers & gens de Fortune.* Par cette raison l'on voit qu'il n'i aura rien qu'on ne puisse tourner en bonne ou mauvaise part; car qu'un homme ait commis un crime, on dira simplement, *Qu'il a failli, & que c'est par malheur qu'il est tombé dans cette faute:* Et tout au contraire qu'un autre n'ait fait qu'une simple Faute, par cette adresse on le traitera de criminel faisant passer son action pour un *Attentat.* Ainsi en sera-t'il aïant à parler d'un qui n'aura que dérobé; car pour rendre son action plus odieuse, on se pourra servir des termes qui marquent le plus de violence, par exemple, *Qu'il a ravi, Qu'il a enlevé, Qu'il a ravagé.* Pour ce qui est de ce que dit Telephe dans Euripide touchant certains Rameurs,

Qu'avec leurs Rames, faisant les Rois sur la Mer, & commandant aux flots afin d'arriver plûtôt en Misie,

La Metaphore de cela n'est pas bonne, à raison que

le mot de *Roi* en cet endroit,& celui de *Commander*,sont trop nobles pour étre attribuez à l'exercice de la Rame,qui est vil.De maniere que comme ces sortes de Metaphores ne sont point naturelles,l'artifice n'en peut étre caché.

On peut encore pécher contre les Metaphores au choix des mots, quand les sillabes en sont rudes & ne rendent pas un son agreable à l'oreille, ainsi que fait dans ses Elegies, le Poëte Dionisius,surnommé *l'Homme à l'airin*: comme quand il appelle la Poësie *le Cri de Calliope*,à cause que le mot de *Poësie* & celui de *Cri* signifient chacun une sorte de Voix:car non seulement la Metaphore est méchante en ce que le mot de *Cri* est rude; mais encore parce que ce qu'il signifie n'a aucun rapport avec la douceur de la Poësie.

Il fut surnommé ainsi, à cause de l'avis qu'il donna aux Atheniens de ne se servir d'autre monnoie que de celle d'airin.

Touchant les Métaphores encore il faut prendre garde Qu'elles ne soient point tirées de loin, mais de choses proches & de même espece; afin que venant à nommer ce qui n'a point de nom, ce soit de sorte qu'on ne doute point alors qu'il ne soit tres-bien nommé,à cause du parfait rapport;comme dans cet Enigme qui a tant couru.

J'ai vû, chose admirable! un homme avec du feu
Qui colloit de l'airin dessus la chair d'un homme.

Car comme la maniere d'appliquer les ventouses n'a point de nom,& que *Coller* & telle sorte d'application sont tous deux des moïens pour faire tenir une chose à une autre;celui qui a composé l'Enigme s'est servi exprês du mot de *Coller*,afin de mieux expliquer la façon avec laquelle on applique les ventouses.

En un mot qui veut avoir de bonnes Metaphores,doit recourir aux Enigmes bien-faits ; & de vrai puis que ce qui fait l'Enigme sont les Me-

taphores, il s'ensuit Qu'un Enigme ne sçauroit jamais étre bien fait, que les Metaphores n'en soient excellentes.

Les Metaphores encore ont ceci; Qu'elles veulent étre tirées de choses honnêtes, & qui portent une belle idée. Or comme a fort bien remarqué Licimnius, un mot peut être *honnête* ou *deshonnête*, en deux façons; ou à cause du son, aïant simplement égard à l'oreille, ou à cause de sa signification. Il se trouve outre cela une troisiéme façon qui sert de réponse à l'Argument Sophistique allegué communément pour prouver le contraire: Car la raison qu'apporte Brisson afin de montrer Qu'il n'i a rien de sale dans les paroles, & que personne ne sçauroit jamais rien dire de deshonnête en parlant; *A cause*, dit-il, *que de quelque maniere qu'on s'exprime, c'est toûjours dire la même chose*; absolumét cette raison est fausse, puis qu'enfin il se remarque des termes & plus propres les uns que les autres pour ce qu'ils signifient, & même bien plus expressifs & beaucoup plus capables de faire la peinture d'une chose & la mettre devât les ïeux. Joint qu'il ne faut pas s'imaginer Que tout ce qui signifie une même chose, la signifie également & de la même façon; de sorte que quand il n'i auroit que cela, ce seroit assez pour faire demeurer d'accord Qu'effectivement il y a des termes & plus honnêtes & plus sales les uns que les autres: car quoi que deux termes signifient une chose honnête & une chose sale tout ensemble, neanmoins ce n'est jamais ni comme sale precisément qu'ils la signifient, ni comme honnête; ou si cela est il s'i trouve du plus & du moins.

Donc pour ce qui est des Metaphores, il les faudra choisir de sorte, Qu'elles ne contiennent rien

que d'honnête & qui ne plaise, soit pour le mot, soit pour l'expression; & de plus Qu'elles ne presentent rien à la veuë ni aux autres Sens qui les puisse choquer. Et pour montrer que le choix dont nous parlons est necessaire, c'est qu'enfin il y a bien de la difference entre dire, *l'Aurore aux doigts de roses*, & *l'Aurore aux doigt d'écarlate*, & bien pis encore que tout cela *l'Aurore aux doigts rouges*.

Des Epithetes.

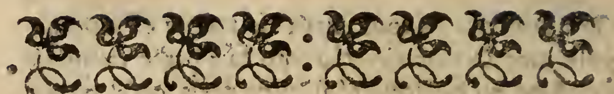
A L'égard des *Epithetes* ou *Adjectifs* on en peut encore user ainsi que des Metaphores, & les choisir à l'avantage, ou au désavantage d'une personne; à sa honte, ou à sa gloire. Par exemple aïant à parler d'Oreste; d'un côté on dira, *Que c'est un Parricide & un abominable qui a tué sa propre Mere:* Et d'un autre côté prenant la chose en bonne part, on l'appellera *Le Fils genereux, le Vangeur du sang & du meurtre de son Pere*. Ou bien encore comme fit Simonide quand Anaxilas, celui qui à la course des Mules gagna le prix, le vint prier de faire des vers; car voïant qu'il lui offroit trop peu, il fit semblant qu'il n'en vouloit pas faire, *Comme étant indigne*, disoit-il, *d'avoir à loüer des demi-Baudets*. Mais quand il lui promit d'avantage, alors il fit ces vers.

Qu'on vous aime en tous lieux, par tout qu'on vous caresse,
O Filles de Chevaux plus legers que le vent.

Cependant il les pouvoit encore appeller *Filles d'Anesses* s'il eût voulu.

Les Diminutifs font encore le même effet. J'appelle mot *Diminutif*, celui qui fait paroître quelque Bien ou quelque Mal plus petit qu'il n'est ; ainsi en use Aristophane dans ses *Babyloniens* lors qu'il raille, car au lieu de nommer quantité de choses comme on a accoûtumé de les nommer ; Par exemple *de l'Or, une Robbe, une Injure, une Maladie*, à la place il se sert de diminutifs. Neanmoins quand on les emploïera, il faut prendre garde de n'en pas abuser, & se tenir toûjours dans les bornes de la mediocrité.





CHAPITRE III.

De l'Elocution froide.



UATRE choses rendent l'Elocution Froide. Premierement les mots *Doubles* ou *Composez*, comme quand Licophron dit, *Le Ciel Porte-flambeaux, La Terre Porte-montagnes*, *&c.* * Ou comme Gorgias lors qu'il se sert des termes *de Vrai-Jureurs*, & *Faux-Jureurs*. Et encore comme fait Alcidamas en beaucoup de lieux. Car sans doute tous ces termes-là, & telles autres manieres de parler qu'ils affectent, sentent beaucoup plus la Poësie que la Prose, à cause de leur composition. C'est donc-là une des raisons pourquoi l'Elocution est froide.

Secondement l'Elocution paroît froide, lors qu'on se sert de mots *Etrangers*, ainsi que Licophron, qui voulant faire sçavoir Que Xerxes étoit de grande taille, l'appelle *Pelorion*. * Alcidamas encore est un de ceux qu'on peut réprendre en ceci particulierement.

En troisiéme lieu, la Diction paroît froide à raison *des Epithetes*, quand ils sont grands, ou qu'ils ne viennent pas à propos, ou qu'il y en a trop; Car je demeure bien d'accord Qu'en Poësie les Epithetes inutiles ont lieu quelquefois, & qu'il

est permis de dire, *Du Lait blanc*; mais dans la Prose, non seulement il n'y a rien de si impertinent que de s'en servir; mais encore d'en mettre trop, est un defaut si visible, qu'il n'i a personne qui ne prenne cela pour de la Poësie. Or parce que dans la Prose on ne sçauroit s'en passer; car les Epithetes ont cet avantage, qu'ils annoblissent merveilleusement la Diction; lui donnant je ne sçai quoi d'extraordinaire & d'étranger qui frappe; il faut pourtant étre reservé la-dessus, afin de ne pas tomber dans l'excés; puisqu'alors ce seroit un plus grand vice que de parler sur le chãp & sans preparation, Et de vrai le pis qu'on pourroit dire d'un discours qui n'auroit pas été preparé, c'est qu'il ne seroit pas bien; au lieu que l'autre ne vaudroit rien absolument. Aussi est-ce une des raisons pourquoi tout ce qu'a fait Alcidamas est si froid & si dégoûtant; car il a ce defaut, Qu'il se sert des Epithetes, non pas comme d'un simple assaisonnement propre à réveiller l'appetit; mais comme d'une viande à saouler; tant il se plaît à les faire venir souvent, à les choisir grands & longs, & à les emploier sans necessité. Par exemple, Il ne se contente pas de dire *la Sueur*, il ajoûte *l'humide Sueur*. Il ne dit pas *les Jeux de l'Isthme*; mais *la solemnité des Jeux de l'Isthme*. De dire *les Loix* tout simplement, ce seroit trop peu pour lui, il ajoûte *les Loix Reines des Estats*. Il ne se sert pas du mot de *Course* tout seul; il dit au lieu, *Ce mouvement impetueux de l'Ame qui porte à la Course*. *

Jamais il ne dira, *le Chagrin*; mais toûjours, *** *le triste Chagrin de l'Esprit*. Pour faire sçavoir *Qu'un Orateur a de la grace en parlant*, au lieu de cela il dit; *Qui a une grace à charmer tout le monde; répendant la joie & le plaisir dans*

l'esprit de tous ceux qui l'écoutent. S'il faut dire *Il cacha telle chose sous des branches*, il ajoûte *Sous des branches d'Arbres de la Forêt.* Il ne dira pas, *Il couvrit sa Nudité*, mais, *Il couvrit la honteuse Nudité de son corps.* De même en est-il quand il parle de la Convoitise, qu'il appelle *la Contremulatrice de l'Ame*, car ce mot est ici d'autant plus à condamner qu'il est à la fois & Epithete inutile, & mot Double; de sorte que cela sent tout à fait sa Poësie. *

ἀντιμιμεῖ.

*** Tous ceux donc qui affectent un stile Poëtique, non seulement font une chose messeante & qui ne convient point à la Prose; mais encore tout ce qu'ils disent paroist froid & ridicule; & même alors il arrive, que pour dire plus qu'il ne faut, ils en deviennent obscurs; car c'est une maxime que depuis qu'une chose est claire, tout ce que vous ajoûtez aprés ne sert plus qu'à l'obscurcir & à l'embroüiller.

L'occasion au reste où dans la Prose l'on peut se servir des mots Doubles & Composez, est quand on manque de mot Propre pour signifier ce qu'on veut, & que d'ailleurs la composition s'en trouve naturelle, par exemple comme est le mot de *Passe-temps*; mais il faut bien prendre garde de n'en pas abuser; puisque s'il y en avoit trop, cela passeroit pour de la Poësie. En effet pour montrer que l'usage des mots *Doubles* est purement Poëtique, c'est qu'il n'y a rien qui vienne mieux à la Poësie Dithirambique, ni qui l'embellisse davantage; attendu que son stile est enflé & qu'elle se plaît à faire du bruit. Pour les mots *Estrangers* & d'une autre Langue, ils sont plus propres au Poëme Heroïque & à l'Epopée, à cause que l'Epopée est majestueuse & aime le Grand. Enfin la *Metaphore* s'accommode mieux

χρονοτριϐή.

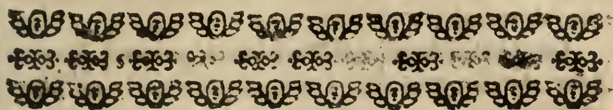
aux vers Jambiques & au Theatre, puisque comme il a été remarqué, l'usage de ces vers est receu dans le Dramatique, & qu'on ne se sert plus à present des autres.

La quatriéme chose où il se remarque de la froideur dans *les Metaphores*, est lorsqu'on ne les sçait pas bien choisir. Car il faut sçavoir qu'il y a deux sortes de Metaphores qui ne valent rien pour le sujet qu'on traitte; Les unes pource qu'elles font un effet ridicule, d'où vient que dans la Comedie les Poëtes s'en servent souvent; Les autres au contraire parce qu'elles sont trop graves & tiennent du Tragique. Cette même froideur se rencontre dans les Metaphores si elles sont obscures, & elles seront obscures si on les tire de loin, comme fait Gorgias qui tantôt appelle certaines affaires *Pâles & Défaites*, Et tantôt *Rubicondes & hautes en couleur*. Et encore qui dit en un autre endroit, *Et comme tu n'avois semé qu'à ta honte, aussi la recolte que tu as faite, a été bien triste pour toi*, car tout cela est trop Poëtique. Ou bien comme fait Alcidamas qui ose appeller la Philosophie *la Forteresse & le Boulevard des Loix*, Et tout de même l'Odissée *Le parfait miroir de la vie humaine*. * Car effectivement toutes ces choses-là ne sont point propres à persuader pour les raisons que nous avons dites. ***

A l'égard du Mot de Gorgias lorsque cette Hirondelle en volant fit son ordure sur lui, sans doute il auroit été excellent dans la bouche d'un Poëte serieux, car il lui dit, *Vraiment Philomele cela n'est guerres honnête*. Or il faut remarquer que s'il ne lui eût parlé comme à un Oiseau, la chose n'eût rien valu, puisqu'il n'y avoit rien

de honteux dans cette action ; mais bien lui parlant comme à une Fille il y avoit de la honte : De sorte qu'alors la reprimende fut tres-spirituelle parlant à cet Oiseau, comme ne considerant point ce qu'il étoit presentement, mais ce qu'il avoit été autrefois avant sa metamorphose.





CHAPITRE IV.

De l'Image.



Uant à *l'Image* ou *Comparaison*, c'est encore une Metaphore, ou peu s'en faut; & de fait quand le Poëte representant Achille, dit de lui,

Il va comme un Lion,

alors c'est une simple Image; mais quand il dit du même,

Ce Lion s'élançoit,

pour lors c'est une Metaphore : car à cause que le Lion est un animal courageux & fort, & qu'Achille est principalement remarquable par ces deux qualitez; pour cela le Poëte parlant de lui, & voulant montrer quelle étoit sa valeur, par Metaphore l'appelle un Lion.

Aprés tout, quoi que la Comparaison ne nuise pas dans la Prose, & même qu'elle y soit utile; neanmoins il ne s'en faut pas servir trop souvent; à raison de son caractere qui est poëtique. Toute Comparaison au reste se doit tirer du même endroit que les Metaphores, puisqu'il n'y a point d'autre difference entr'elles, que celle que nous avons remarquée. En voici quelques-unes. Par exemple, la raillerie d'Androtion contre Idrieus,

Qu'il étoit semblable à ces Chiens d'attache qu'on a deliez, qui mordent tous ceux qu'ils rencontrent; *car*, disoit-il, *cet Idrieus est de-*

venu si fâcheux depuis sa prison, qu'il attaque tout le monde.

Ou bien comme fait Theodamas, quand il compare Archidamus tout sçavant qu'il étoit en Geometrie, à Euxenus qui n'i sçavoit rien ; & le tout pour montrer qu'ils étoient tous deux si semblables en méchanceté & en laideur, qu'on pouvoit prendre l'un pour l'autre ; car la façon avec laquelle il le fait est si juste que même on la peut renverser ; & de fait, S'il est vrai d'asseurer de cet Archidamus que c'est un autre Euxenus, mais qui est sçavant en Geometrie ; il s'ensuit à proportion que ce même Euxenus est un autre Archidamus, mais qui n'est pas Geometre.

Platon aussi dans sa Republique parlant de ceux qui dépoüillent les Morts par vangeance, les compare à ces Chiens qui mordent la pierre, sans faire rien à ceux qui l'ont jettée.

La même encore à propos du Gouvernement populaire, compare le Peuple en cette rencontre à un Pilote fort & robuste, mais qui a l'oreille dure & qui n'entend pas bien.

Ce qu'il dit aussi contre la Versification n'est pas à omettre, quand il fait comparaison de la Beauté des Vers à cet éclat qui rend un visage agreable, quoi que de lui même il ne soit pas beau ; Car, dit-il, *cet eclat n'est pas plûtôt passé, que ce n'est plus le méme visage, & qu'on a de la peine à le reconnoître ; Ainsi en est-il des Vers, si vous leur ôtez ce nombre & cette justesse qui leur donnent l'agrément qu'ils ont.*

La comparaison aussi contre les Samiens de Pericles est remarquable, qu'ils ressembloient les petits Enfans, qui pleurent quand on les veut faire manger, & pourtant qui ne laissent pas de prendre ce qu'on leur donne.

Et tout de même ce qu'il dit contre les Bœotiens, à l'occasion de leurs dissentions & de ce qu'ils ne faisoient que s'entrebattre; Qu'ils étoient comme ces sortes de Chesnes qui venant à s'entreheurter se cassent & se brisent.

Ou bien encore comme Demosthene qui pendant la guerre, voiant aux Atheniens rejetter sans cesse les bons avis qu'on leur donnoit, les compare à ces gens qui ne sçauroient souffrir le branle d'un Vaisseau, ni être sur Mer, sans avoir envie de vomir.

Ou comme Democrate encore, qui pour mieux faire connoître la malice des Orateurs à fourber le Peuple, les compare aux Nourrices, qui sous pretexte de mieux preparer l'aliment qu'elles ont à donner à leurs Nourrissons, le succent si bien, que tout ce qu'elles tirent aprés de leur bouche n'est plus que de la salive dont elles les barboüillent.

Et encore comme Antisthene qui comparoit Cephisodote en chartre à de l'encens; car comme l'encens en se consumant donne du plaisir; aussi lui tous les jours allant en deperissant, chacun en avoit de la joie; pource que c'étoit un homme qui ne faisoit que du mal.

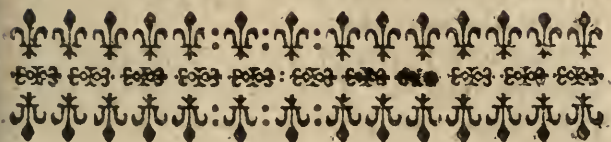
Tous ces Exemples ici donc peuvent être emploiez également & comme Images & comme Metaphores : d'où il s'ensuit, que tout ce qui sera bien receu en qualité de Metaphores pourra encore servir de Comparaison ; puisque toute Comparaison n'est autre chose qu'une Metaphore, hormis qu'elle doit être accompagnée d'une raison.

Or il faut sçavoir que toute Metaphore qui est fondée sur une Analogie, ne sçauroit être bonne, que ces deux conditions ici ne s'y rencontrent: car premierement il faut qu'elle se puisse renverser, & que les termes transportez de part ou d'autre se

répondent également : Et de plus elle doit être fondée sur des choses de même genre & de même nature. Par exemple, S'il est vrai de dire de la Vieillesse, *Qu'elle est l'Hiver de la vie*, Il faudra par la même raison qu'on puisse dire de l'Hiver, *Que c'est la Vieillesse de l'année.* Et tout de même encore, Si l'on peut dire de Bacchus, *Que la Couppe qu'il tient à sa main est son bouclier*, Suivant la même analogie on pourra dire aussi du Bouclier de Mars, *Que c'est sa Tasse & son Gobelet.*

Voila donc ce qui a accoûtumé d'entrer dans le Discours, & de quoi il est composé.





CHAPITRE V.

De la Pureté de l'élocution, & pour Parler correctement.



LE principal fondement de l'Elocution est de parler purement sa langue, ce qui dépend de cinq choses. Premierement des *Conjonctions* & des *Particules*, quand on les sçait placer à propos & dans leur ordre naturel; Que ce qui doit preceder, est mis devant; & ce qui doit suivre, aprés; ainsi qu'il se voit de quelques-unes où telle observation est indispensable. Par exemple. *Encore que* veut aprés soi, *Neanmoins*; *Que si* veut avoir *Donc*: Il est pourtant à remarquer touchant ces Conjonctions, qu'afin que la Reddition en soit juste & qu'elles se répondent parfaitement, il les faut disposer de sorte, qu'elles n'embarassent point l'esprit, & qu'ō se puisse souvenir de la premiere quand on viendra à la seconde. Pour cela donc on aura soin de ne les pas trop ecarter; & quand il s'en trouvera qui voudront se suivre necessairement, de n'en pas mettre d'autres entre-deux qui en fassent perdre la suite; car enfin il se rencontre peu d'occasions où cela se puisse faire, & étre bien. Ce seroit donc fort mal parler que de dire,

Or pour moi, si tôt qu'il m'eût dit cela, car Cleon arriva là-dessus qui me conjuroit, & me

prioit instamment de venir ; Je partis donc & m'en allai avec eux.

Car ici il se voit plusieurs Conjonctions interposées avant que de venir à celle qu'on attend, & qui doit suivre la premiere ; de sorte que pour peu que l'interposition fût plus grande entre, *Je m'en allai* , & ce qui est mis au commencement à quoi il se rapporte, la chose paroîtroit si obscure qu'on n'y verroit goute. Une des puretez donc de la Diction consiste à sçavoir bien placer les Particules & les Conjonctions.

La seconde chose qu'il faut observer , est de s'attacher aux mots *Propres*,& de ne point se servir de *Circonlocution.*

La troisiéme , est d'éviter *l'Ambiguité* & tout ce qui peut faire Equivoque , si ce n'est qu'on se proposât le contraire & que ce fût à dessein;comme font ordinairement ceux qui n'ont rien à dire & qui pourtant veulent faire croire qu'ils disent quelque chose; car telles gens alors ne manquent jamais d'user de Circonlocution & d'Equivoque ; comme fait Empedocle. Et de vrai il n'y a rien de si propre à tromper que le circuit des paroles , quand il y en a beaucoup ; car enfin la même chose arrive à l'Auditeur, que nous voions arriver à la plûpart de ceux qui vont au Devin , qui prennent pour verité tout ce qui enferme équivoque & porte un double sens, témoin Crœsus quand l'Oracle lui dit ,

Crœsus passant Halys,doit perdre un grand Empire.

Car non seulement les Devins ont accoûtumé de se servir d'Equivoques, mais encore ils ont cette

neſſe de ne dire les choſes qu'en general ; à cauſe que venant à ſe tromper, leur faute en paroît plus petite : & de fait qu'un homme jouë *à Pair & à Non*, il eſt certain qu'il manquera bien moins à répondre toûjours ou *Pair* ou *non Pair*; qu'à dire preciſement *tel Nombre*, & combien il y en a. Il en va de même des Predictions, puiſqu'il eſt bien plus ſeur de dire en general, *Qu'une choſe arrivera*, que de marquer *le Temps auquel elle doit arriver*. Auſſi eſt-ce pour cela que les Devins ne s'arrêtent point aux circonſtances, & que dans tout ce qu'ils prédiſent jamais ils ne diſent *Quand*. Toutes ces choſes-là donc que nous venons de remarquer ſont également vicieuſes ; de ſorte qu'on les doit éviter autant qu'on pourra, ſi ce n'eſt, comme j'ai dit, qu'on ne le fit à deſſein & pour raiſon.

La quatriéme choſe à obſerver pour la pureté de la langue, eſt ce qu'enſeigne Protagore touchant les genres des Noms, qu'il diviſe en *Maſculins*, *Feminins* & *Neutres*; car c'eſt à quoi il faut bien prendre garde, afin de n'y pas manquer & de rendre toûjours genre pour genre. Par exemple, aiant à parler d'une Femme, on ne doit rien mettre de tout ce qui ſe rapportera à elle, qui ne ſoit au Feminin ; ainſi on ſera obligé de dire, *Cette Femme étant arrivée, elle s'arrêta quelque temps à cauſer, & puis elle s'en alla*, & non pas, *Il s'en alla*, parce qu'il eſt là parlé de Femme, & que le mot de *Femme* eſt du genre feminin.

La cinquiéme choſe eſt d'avoir égard au *Nombre*, pour ſçavoir s'il eſt parlé d'une ſeule perſonne, ou de deux, ou de pluſieurs ; cela veut dire en un mot qu'il faut obſerver la conſtruction

du *Singulier*, du *Duel* & du *Pluriel*. Ainsi il faudra dire en parlant de plusieurs, *Ils ne furent pas plûtôt de retour qu'ils me battirent* ; & non pas *qu'il me battit*.

EN general tout ce qui s'écrira doit étre & aisé à lire, & aisé à prononcer ; ce qui ne dépend que d'une même observation. Or c'est ce qui ne se rencontrera pas s'il y a trop de Conjonctions, ou que la ponctuation soit difficile à trouver, comme dans les Ouvrages d'Heraclite; car en lisant Heraclite, ce n'est pas un petit secret que d'y bien faire la ponctuation ; pource que le plus souvent on ne sçauroit dire à quoi se rapporte le Devant ni le Derriere, par exemple comme dans ce qu'il a mis tout au commencement de son Livre, où il parle ainsi. *Or de cette Raison divine, & qui subsiste toûjours les hommes en sont incapables*, car on ne sçauroit dire ici à quoi se rapporte le mot de *Toûjours*, si c'est devant qu'on doit mettre une virgule, ou si c'est aprés.

Une autre faute encore tres-grande dans l'Elocution & qui est un Solécisme, est quand au lieu d'un mot qui dévroit convenir êgalement à deux autres de differente signification, on en met un qui ne leur convient point, ou ne convient qu'à un. Par exemple, ce seroit une incongruité de faire rapporter le mot de *Voir* au Son & à la Couleur, à cause que ce n'est pas un terme qui leur soit commun.

Aprés tout ce qui rend la Diction obscure, est lors qu'aiant plusieurs interpositions à faire, & que le premier sens commencé ne pourra étre entendu, si ce qui en dépend n'est mis de suite; d'attendre

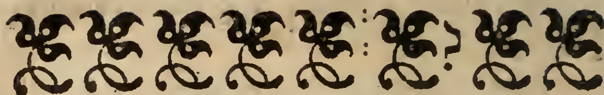
dre cependant à le mettre apres toutes ces interpositions. Par exemple il y auroit de l'obſcurité à s'exprimer ainſi,

Pour moi ma reſolution étoit, ſi-tôt que j'aurois eu dit à un Tel telle & telle choſe, & que je lui aurois fait comprendre que l'affaire eſt de telle façon ; de partir en méme tems & de me mettre en chemin.

Ce qui ſeroit beaucoup mieux de cette autre ſorte.

Or pour moi ma reſolution étoit de partir & de me mettre en chemin, ſi-tôt que je me ſerois entretenu avec un Tel ſur telle & telle choſe, & que je lui aurois fait comprendre que l'affaire eſt de telle façon.





CHAPITRE VI.

De l'Enflure.



Pour ce qui eſt de *l'Enflure* & de groſſir la Diction, premierement ce qui peut y contribuer, c'eſt au lieu du mot ſimple, de prendre la definition ; par exemple au lieu du mot de *Cercle*, de dire *Une ſurface qui de tous côtez eſt également diſtante de ſon Centre.* Pour ſerrer la Diction au contraire & abreger, il faudra au lieu de la definition, ſe ſervir du mot ſimple. Cette même adreſſe encore pourra être d'uſage toutes les fois qu'une choſe ne ſera pas honnête ou bien-ſeante à dire; car s'il arrive qu'on ne puiſſe donner ſa définition ſans exprimer quelque ſaleté, alors il faudra ſe ſervir du mot ſimple ; Et tout au contraire, ſi le mot ſimple eſt ſale, on prendra ſa definition.

Un ſecond moïen pour groſſir la Diction, eſt d'uſer de Metaphores & d'Epithetes; prenant bien garde neanmoins que cela ne ſente pas ſa Poëſie. Comme encore d'une ſeule choſe en faire pluſieurs, c'eſt-à-dire de ſe ſervir du Pluriel au lieu du Singulier, ainſi que font ordinairement les Poëtes : car qu'il ne s'agiſſe que d'un ſeul Port de Mer, ils ne laiſſeront pas de dire au Pluriel,

Dans les Ports d'Achaïe.

Et tout de même,

Ces lettres de regrets & de plaintes remplies.

quoi qu'il n'i ait qu'une lettre en tout.

Un autre ſecret de groſſir la Diction, eſt quand deux mots qui devroient être joints & mis de ſuite, viennent à être ſeparez par le moïen de l'article qu'on repete ; Par exemple, au lieu de dire tout de ſuite, *De nôtre Servante*, de repeter ainſi, *De la Servante De nôtre logis.* Pour abreger on fera le contraire. τῆς γυναικὸς τῆς ἡμετέρας.

Pour groſſir encore la Diction, il n'i aura qu'à ſe ſervir de Conjonctions; & ſi on veut abreger, on les omettra ; à condition pourtant que la choſe ne paroiſſe pas découſuë & ſans liaiſon. Se ſervant donc de conjonction, on dira ainſi, *Apres que je fus arrivé là, & que je lui eus parlé* : Et tout au contraire ſans conjonction, *Arrivé que je fus, je lui parle.*

Il ne ſera pas encore mal à propos pour groſſir la Diction, de faire comme Antimaque, qui eſt En parlant d'une choſe de s'amuſer à dire ce qu'elle n'a pas; ainſi qu'il fait lorſqu'il veut loüer Teumeſſus petite montagne de Bœotie.

Un certain petit Mont toûjours battu du vent,
Se voit &c.

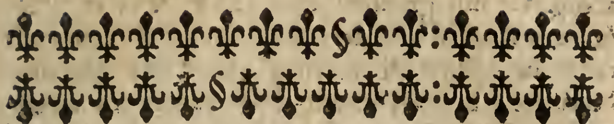
Car à s'i prendre de la ſorte, la choſe peut être continuée à l'infini. Or cette adreſſe eſt commode en ce point, qu'elle peut ſervir également de part & d'autre, & être auſſi bien emploïée dans les bonnes choſes que dans les mauvaiſes: Et de fait c'eſt de-là que les Poëtes ont pris occaſion d'inventer tant de ſortes d'Epithetes & de termes Negatifs; comme quand faiſant mention d'un Con-

Le reſte de cet exemple eſt perdu, ce qui fait qu'on n'en voit point l'application.

cert de voix seules ils l'appellent *Melos Achordon, Alyron*, comme qui diroit *un Concert où il ne se trouve ni Luths ni autres Instrumens à corde* : car tout cela marque simplement privation. Apres tout, quoi que ces termes Negatifs ne disent rien d'eux-mêmes, neanmoins ils ne laissent pas d'être beaucoup estimez dans les Metaphores qui sont fondées sur une analogie. *

***





CHAPITRE VII.

De la Diction propre au Sujet.



FIN que la Diction convienne au Sujet, il faut trois choses ;

Qu'elle soit Pathetique,

Qu'elle donne à connoître les mœurs de celui qui parle,

Qu'elle soit Proportionnée à la matiere que l'on traite.

La Diction sera *Proportionnée au Sujet*, si le Sujet étant grand & noble, on ne l'avilit point par une bassesse d'expression;Ou si au contraire étant bas & commun, on ne le releve point par des termes graves & majestüeux;Enfin si un Mot étant simple & de petite signification, on n'i cherche point d'ornement, puisque cela sentiroit sa Comedie;ainsi que fait Cleophon, qui le plus souvent exprime les choses de sorte, que ce qu'il dit est á peu pres comme si parlant de Figues, il les appelloit *Venerables*.

La Diction sera *Pathethique*, si s'agissant d'offense & d'injure reçeuë, le discours paroit comme venant d'un homme en colere;Ou si aïant à faire mention d'impieté ou d'une chose sale, il semble que ce soit avec aversion & à regret qu'on en parle ; Ou au contraire s'agissant de quelque belle Action, si c'est avec ravissement & té-

moignant une grande joie ; Enfin si la matiere étant triste & digne de compassion, le discours est triste lui-même & accompagné d'une certaine humilité ; & ainsi en est-il de toutes les autres passions. La Diction aussi qui est accommodée au sujet, ne sert pas peu à persuader ; attendu que l'esprit trompé par là, vient à faire ce faux raisonnement en lui-même, *Qu'effectivement ce qu'on dit est vrai,* à cause que tous ceux qui sont touchez des mêmes passions, jamais ne disent les choses autrement; de sorte qu'il arrive Qu'encore qu'il ne soit rien de tout ce qu'on dit, & que ce ne soit qu'une pure feinte; neanmoins la chose paroît si vraie, qu'on ne doute point qu'elle ne soit telle que l'Orateur l'a dit. Ajoûtez à cela la propre foiblesse de l'Auditeur, qui ne peut entendre parler un homme passionné, sans éprouver en même tems & ressentir quelque chose de sa passion, quand bien même il ne diroit rien : Et c'est aussi pourquoi nous voïons que tant de gens ne laissent pas d'émouvoir & de jetter dans le trouble, seulement à force de tempêter & de faire du bruit.

La Diction exprime les mœurs quand on s'attache à certains Signes qui les font connoître ; car il faut sçavoir Qu'a châque genre de personnes, aussi bien qu'à châque habitude, est affecté je ne sçai quel caractere en parlant qui les accompagne toûjours. Par ce mot de *Genre* au reste j'entends la difference des Ages, du Sexe, & de la Nation; par exemple, *De l'Age*, si c'est un Enfant, un Homme fait, ou un Vieillard qui parle. *Du Sexe*, si c'est un homme, ou une Femme. *De la Nation*, si c'est un Lacedemonien, ou quelqu'un de Thessalie. Par le mot *d'Habitude* j'entends ce qui distingue chaque Particulier, eu égard à la vie qu'il méne, car sans doute toute habitude ne met pas

de la difference dans la vie des hommes & ne change pas les mœurs. De maniere donc que si l'on sçait faire le choix à propos des termes particuliers & propres à chaque habitude, infailliblement le Discours sera dans le caractere que nous disons, & donnera à connoître les mœurs de l'Orateur; car enfin autre est le langage d'un Païsan & celui d'un homme Sçavant; & de fait si deux personnes de cette qualité avoient à parler sur un même sujet, jamais elles ne diroient les mêmes choses, ni de la même façon.

UNE autre adresse qui touche assez & fait impression sur l'esprit, est ce qui se lit aujourd'hui si communément, & même avec importunité, dans les Ouvrages de ceux qui écrivent, lors qu'il s'agit de faire recevoir quelque proposition douteuse; par exemple quand ils disent, *Et qui est l'Ignorant qui ne sçait pas cela? N'est-ce pas une chose que tout le monde connoît?* car l'Auditeur qui a bonne opinion de lui-même, & qui auroit honte d'avoüer son ignorance, se range aussi-tôt de vôtre Parti, afin de n'étre pas le seul qui semble ignorer ce qu'il croit que tous les autres sçavent. A l'égard du tems auquel il sera à propos de s'en servir, ou non; c'est une chose qui suppose du jugement, & qui a cela de commun avec le reste des autres adresses de la Retorique.

Que s'il se trouve de l'hiperbole à ce qu'on dit, & qu'on soit passé à quelque excés; le remede est ce qui se fait aujourd'hui si ordinairement; Car alors il faudra que l'Orateur se blâme lui-même, & se reprenne d'avoir failli; veu que par là il fera croire que tout ce qu'il dit est vrai, puis que quand il se méprend & vient à manquer, il sçait bien s'en appercevoir.

Une autre observation à faire, est pour les choses qui doivent être proportionnée & qui demandent quelque sorte d'uniformité, afin de n'i être pas en tout si exact; car c'est un moïen qui ne contribuë pas peu à tromper l'Auditeur. Je m'explique & dis par exemple, Que si les mots dont on se sert sont durs & rudes, de faire en sorte qu'il ne se remarque rien ni dans le visage, ni dans la voix, ni dans tout le reste de l'action, qu'õ sçait devoir être conforme, qui réponde entierement à cette dureté; parcequ'autremét telle affectation seroit bientôt découverte. Que si au contraire on prend l'un & qu'on laisse l'autre, pour lors l'artifice demeurera caché, & pourtant on ne laissera pas de produire le même effet; à condition neanmoins que cela ne se fasse pas si grossierement, qu'on passe d'une extremité à l'autre; car si quelqu'un étoit si peu judicieux que de prononcer avec dureté ce qui veut être prononcé doucement; Ou tout au contraire qui prononceroit doucement ce qui doit étre dit d'un ton rude & fort; sans doute il n'i auroit rien ni de si méchant, ni qui fût moins propre à persuader.

Au reste dans la Passion il est permis de se servir de toutes sortes de termes, soit Epithetes, Mots composez & en grand nombre, & même Etrangers; parce qu'enfin on pardonne à un homme en colere qu'il fasse les choses plus grandes qu'elles ne sont, & qu'à l'occasion de quelque petite offense receuë il se serve des mots les plus extraordinaires, comme de celui de *Pelorien* mot étranger à Athénes, de celui d'*Ouranomekes* mot double, qui veulent dire, *Enorme, Epouvantable, Qui monte jusqu'au Ciel.*

πελώειον. οὐρανομήκης.

Cette licence encore est permise dans le tems

que l'Orateur s'est rendu tout-à-fait maître de l'esprit de ses Auditeurs, & qu'il les a transportez comme hors d'eux-mêmes; soit par les loüanges qu'il leur aura données, ou au fort d'une invective, ou au milieu de sa colere, où dans la joie & les mouvemens d'une affection qui s'emporte; comme fait Isocrate sur la fin de son Panegirique.

A vôtre advis, Messieurs, quelle peut être la gloire & la reputation, &c.

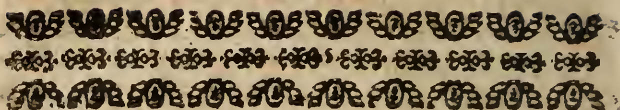
Et encore.

Ceux donc, Messieurs, qui pour la gloire & le salut de leur Patrie ont bien voulu souffrir, &c.

Car sans doute tous ceux qui sont dans le transport ont apris de dire des choses semblables; & c'est aussi ce qui fait qu'on est reçû à les dire, à cause qu'en ces rencontres l'Auditeur lui même ne se possede plus, & participe au même transport: & de fait c'est la raison pourquoi telle maniere convient particulierement à la Poësie, à cause que la Poësie a quelque chose d'extraordinaire & de divin.

Ces façons de parler là donc & autres termes peuvent être emploïez, ou de la maniere que nous venons de dire, ou avec Ironie & en raillant comme fait Gorgias, & comme il se voit dans le *Phedre* de Platon.





CHAPITRE VIII.

Du Nombre.



TOUCHANT *la Forme* & *le Tour* de la Diction, il ne faut pas qu'elle soit Ni nombreuse & mesurée comme les vers; Nî aussi sans nombre: car d'un côté d'être trop nombreuse, outre qu'elle ne seroit point propre à persuader; c'est qu'elle paroîtroit étudiée, & ôteroit l'attention; pource qu'alors on ne songeroit qu'à ce nombre, & que l'esprit sans cesse seroit à épier, quand la même chûte auroit à revenir: & cela justement comme il arrive aux petits Garçons qui voïent mettre un Esclave en liberté. Car à cause que l'Huissier, qui fait la proclamation, repete plusieurs fois la même chose, où toûjours dans le même ordre revient le nom de celui que l'Affranchi élit pour son Procureur, par exemple, *Cleon*: ces petits Garçons, disje, attentifs à la même chûte & au mot de *Cleon*, y sont tellement preparez, qu'ils ne manquent point à châque fois de le repeter avant l'Huissier. D'un autre côté aussi de n'observer aucun nombre, la chose seroit vague & n'auroit point de fin; or est-il Qu'il faut que la Diction soit finie & ait des bornes, mais non pas comme les vers; attendu que n'étant point finie, il n'i auroit rien de si desagreable, ni même si confus & si difficile à comprendre.

En de vrai, toutes choses veulent être renfer-

mées dans quelque nombre; or le nombre que demande la Prose lui est particulier qui s'appelle *Rithmes* : & les Vers sont comme des portions & des parties qu'on en a coupées. Ainsi donc il faudra toûjours que la Prose soit nombreuse, mais non pas mesurée comme les Vers, puisque cela passeroit pour un Poëme; & nombreuse encore de sorte que ce nombre ne soit pas si exactement observé; mais seulement en quelque façon, & sans y apporter trop de scrupule.

Les Especes du Nombre.

QUANT aux Nombres, ils sont de plusieurs sortes.

Premierement il y a l'*Heroïque*, qui est grand, plein de son, & qui veut être harmonieux.

En second lieu nous avons l'*Iambe*, qui est comme on parle d'ordinaire ; d'où vient aussi qu'en parlant on fait souvent des vers Iambiques; or celui-ci n'est point du tout propre à la belle Prose, à cause qu'il est bas ; & que la Prose pour être belle à besoin de quelque chose qui lui donne de la majesté & la releve.

A l'égard du *Trochée* il n'est bon que pour la Danse, ce que font assez voir les vers Tetrametres qui en sont composez, car il n'i à point de nombre plus sautillant ni plus enjoüé que celui là.

Il reste le *Pæan* dont depuis Thrasymaque on a seulement commencé à se servir, & pourtant de sorte que ceux qui s'en servoient alors eussent été bien empéchez de dire ce que c'étoit. Pour sçavoir donc au vrai ce que c'est, *Le Pæan* est un troisiéme nombre qui suit immediatement les deux premiers que nous venons de remarquer; attendu que la proportion qui se trouve en lui,

à deux ; au lieu que celle des autres, par exemple de l'Heroïque qui comprend le Spondée & le Dactile, n'eſt jamais que d'un à un ; Et celle de l'Iambe & du Trochée, qui ſont la même choſe en valeur, n'eſt que de deux à un ſeulement. De maniere qu'il ne peut plus reſter que la proportion du double & demi ; & cette proportion eſt proprement ce que nous appellons *Pæan.*

Tous les autres Nombres donc ſont à rejetter, tant pour les raiſons qui ont été dittes, que parce qu'ils ne ſont propres que pour les vers. Et ainſi l'on doit ſeulement retenir le Pæan à cauſe que de tous les nombres dont il a été fait mention, c'eſt le ſeul qui s'accōmode le moins avec les vers, & même qui n'i puiſſe pas entrer : tellement que de s'en ſervir c'eſt le vrai moïē de cacher sō artifice & de faire croire que ce qu'ō dit n'a point été preparé. Or il faut ſçavoir que preſentement on ne ſe ſert que d'une ſorte de Pæan, & encore eſt-ce pour le commencement de la Periode : mais ce n'eſt pas aſſez, parce qu'il ne faut pas que la fin reſſemble au commencement. Si bien qu'il doit y avoir deux ſortes de Pæan, & tous deux oppoſez ; Le premier, pour mettre toûjours au commencement de la periode, & comme on s'en ſert aujourd'hui ; dont la premiere ſera longue, & les trois dernieres breves, tels que ſont les ſuivans.

Δαλογενὲς εἴ τε λυκίαν.

C'eſt-à-dire.

Car ſoit que de Delos où tu pris ta naiſſance,
Soit que du Licien le nom te ſoit plus cher.

Χρυσεοκόμα ἕκατε παῖ Διος.

C'eſt-à-dire.

Et toi, brillant Phœbus avec tes cheveux d'or,
Race de Iupiter.

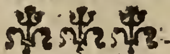
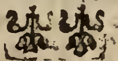
L'autre au contraire aura les trois premieres breves, & la derniere longue ; comme il se peut voir dans cet autre vers ici.

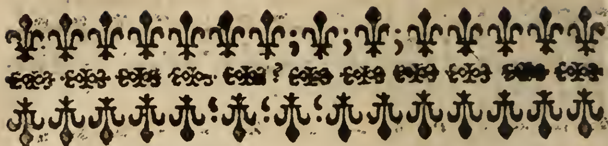
Μετὰ δὲ γᾶν ὕδατά τ' ὠκεανὸν ἠφάνισε νύξ.
˘ ˘ ˘ — ˘ ˘ ˘ — ˘ ˘ ˘ —

C'est à dire.
La nuit venant aprés cacha la Terre & l'Onde.

Et c'est celui qui doit terminer la periode & étre mis à la fin ; car comme la syllabe breve est imparfaite d'elle-même & finit trop court, cela feroit que le Discours paroîtroit estropié : Ainsi pour bien faire il faudra toûjours que la periode soit coupée par une longue, afin qu'on ne soit point en doute que c'est-là qu'elle finit ; & cela sans avoir égard ni à la ponctuation, ni à l'ordre observé dans l'écriture ; mais simplement à la cadence & au nombre.

IL a donc été montré, non seulement que la Diction doit s'accommoder à l'oreille & n'être pas privée de nombre; mais encore il a été remarqué en particulier quels sont les pieds qui la doivent rendre nombreuse, & méme de quelle façon il faut que ces pieds-là soient disposez & quelle est leur vraie place.



CHAPITRE IX.

Qu'il y a deux sortes d'Elocution.



IL y a deux ſortes d'Elocution, car il faut de neceſſité, Ou que la Diction ne s'arrête point & qu'elle ſoit une par ſa liaiſon continuelle; comme les *Anaboles* & ces longues traînées des Poëtes Dithtrambiques; Ou bien il faut qu'elle ſoit renfermée dans de certaines bornes, & ſemblable aux *Antiſtrophes* des vieux Poëtes.

Quant à la premiere, elle eſt ancienne, & même nous voions qu'Herodote s'en eſt ſervi; car c'eſt ainſi qu'il commence ſon Hiſtoire. *Ceci eſt l'Expoſition de l'Hiſtoire composée par Herodote natif de Thurium, &c.* Et de vrai il ſe trouve qu'autrefois il n'y avoit autre Diction en uſage, que celle-là: maintenant elle eſt abandonnée & peu de gens la goûtent.

Au reſte j'appelle *Diction continuée* celle qui ne finit point d'elle-même, ſi ce n'eſt que la matiere qu'on traite vienne à finir; or eſt-il qu'il n'i a rien de ſi deſagreable ni de ſi laſſant, à cauſe qu'on n'i voit point de fin; car les hommes ont cela, qu'en toutes choſes ils veulent voir une fin. d'où vient que ceux qui courent pour le prix, lors qu'ils arrivent aux Tournans & perdent le but de veuë, ſemblent comme hors d'haleine & manquer

de forces tout à coup ; ce qu'ils n'éprouvoient pas auparavant, lors qu'ils voyoient le but. Telle est donc la Diction continuée & qui ne s'arrête point.

L'Elocution bornée au contraire est celle qui consiste en periodes. J'appelle *Periode* toute Diction qui de soi a un commencement & une fin; & de plus qui est de grandeur à être veüe tout d'un coup sans donner de peine à l'esprit. Or telle sorte de Diction non seulement est agreable mais encore aisée à comprendre. Elle est agreable sans doute, puis qu'étant finie comme nous la supposons, elle se trouve tout au contraire de l'autre qui n'est ennuieuse que parce qu'elle ne finit point ; joint que l'Auditeur alors croit sans cesse remporter quelque chose de ce qui se dit, à cause que telles periodes contiennent toûjours je ne sçai quoi de fini & un sens achevé ; au lieu que d'écouter un discours sans esperance d'y voir de fin & sans que jamais rien s'acheve pour le sens, c'est une chose tres-desagreable. Telle sorte de Diction encore sera facile à comprendre, pour être aisée à retenir ; parce qu'il n'y a point de Periode qui n'ait du nombre, & que le nombre est la chose du monde qui se retient le mieux: Et de fait c'est la raison pourquoi on se souvient bien plûtôt des Vers que de la Prose, à cause que dans les Vers le nombre est si exact, que même c'est ce qui sert à les mesurer. Au reste il faudra toûjours bien prendre garde que la Periode ne se trouve finie aussi bien pour le sens que pour le nombre; & ne pas faire comme Sophocle dans ses Vers, qui interrompt un sens tout-à-coup & tres-mal à propos, ce qui se voit dans le suivant.

Aristote cite ce Vers cõme étant de Sophocle, cependant il est d'Euripide.

C'est cette Calidon, Terre au Peloponnese.

Car enfin telle occaſion pourroit ſe rencontrer, où pour avoir ainſi coupé ſa Periode mal à propos il s'en tireroit un ſens tout contraire à celui de l'Autheur, comme dans le Vers que nous venons de citer, qui donne lieu de prendre Calidon pour une ville du Peloponneſe, bien que ce ſoit une ville d'Ætolie.

De la Periode.

POur ce qui eſt de la Periode, il s'en trouve de deux ſortes, l'une *Composée de membres*, & l'autre *Qui n'en a point & qui eſt ſimple.*

La Periode composée de Membres peut-étre définie *Une ſorte d'Elocution achevée; parfaite pour le ſens; qui a des parties diſtinguées; & qui eſt facile à prononcer tout d'une haleine*; Facile, dis-je, à prononcer non pas à cauſe de ſes parties, ni parce qu'elle eſt divisée comme pourroit étre la Periode vicieuſe dont nous parlions incontinent; mais à la prendre entiere & dans toute ſon étenduë.

Le *Membre* eſt une des parties de la Periode.

J'appelle *Periode ſimple* celle qui n'eſt que d'un membre.

Quant à la juſte meſure des Periodes & de leurs Membres, il ne faut pas ni qu'elles ſoient trop courtes, ni auſſi qu'elles ſoient trop longues; car d'un côté d'étre trop courtes, c'eſt une choſe qui embaraſſe l'Auteur & qui l'arrête à chaque pas; parce que comme il s'attend d'aller plus loin, & trouver cette longueur qu'il s'eſt figurée; ſi le contraire arrive & que l'Orateur ceſſe, pour lors il recule en arriere, de la même façon qu'il feroit ſi une pierre s'étoit rencontrée en ſon chemin

contre laquelle il se fût heurté. D'un autre côté aussi d'être trop longue, c'est une chose lassante & qui fait demeurer derriere; car il en prend ici comme à la promenade quand on est de compagnie, où ceux qui veulent passer outre, abandonnent les autres qui les laissent aller.

De même en est-il des Periodes lors quelles sont trop longues, qu'on prend plûtôt pour un discours entier que pour une simple Periode; outre qu'il n'i a rien qui ressemble mieux à ces longues & ennuyeuses Anaboles dont nous avons déja parlé; si bien qu'à l'égard de ceux qui affectent une pareille longueur, on pourroit user de la même raillerie dont se servit Democrite de Chios contre Melanippide, qui au lieu d'Antistrophes avoit fait de ces longues Anaboles ou Prologues traînez des Poëtes Dithirambiques. Cette Raillerie au reste est fondée sur deux Vers sententieux d'Hesiode, où il change peu de chose: Les vers d'Hesiode sont,

Celui-là se fait mal, qui fait du mal aux autres,
Mais tout mauvais conseil est bien pis pour l'Autheur.

Et lui pour sa raillerie c'est ainsi qu'il les détourne,

Celui-là se fait mal, qui fait du mal aux autres,
Mais tout Prologue lõg est bien pis pour l'Autheur.

Or ce que nous venons de dire contre ceux qui font de trop longues Periodes, peut-étre dit encore des autres qui leur donnent de trop longs Membres.

Pour les Periodes qui ont les membres trop courts, c'est encore pis; car même on ne peut pas dire que ce soient des Periodes; pource que la chose passe si vîte & avec tant de precipitation, que l'Auditeur n'a pas le loisir de se reconnoître,

L'Elocution ou *la Periode composée de plusieurs membres* est de plus d'une sorte; car il y en a Une qui se contente de les voir distinguez entr'eux, & sans opposition : & Une autre au contraire qui les oppose.

Celle qui ne les oppose point est comme qui diroit,

Pour moi j'ai souvent admiré en moi-même & Ceux qui ont été cause que ces grandes & illustres Assemblées ont commencé ; & Ceux qui ont été les Instituteurs de ces Jeux & de ces exercices celebres.

Celle qui se fait avec opposition, est lors que dans l'un & dans l'autre membre un contraire est opposé à son contraire ; ou qu'une même chose est jointe à deux contraires à la fois; comme qui diroit,

Ils ont également profité aux uns, & aux autres; & à Ceux qui sont demeurez, & à Ceux qui les ont suivis. A ceux qui les ont suivis ? puis qu'il leur ont fait acquerir plus de bien qu'ils n'avoient chez eux. Aux autres qui sont demeurez? parce qu'ils leur ont laissé suffisamment dequoi vivre à leur aise dans leurs familles.

Ici on voit de l'opposition dans tous ces membres, en ce que *Demeurer* est contraire à *Suivre* ; & *Suffisamment* à *Plus*. Et tout de même dans ce qui suit apres.

De sorte qu'ils ont pleinement satisfait à tous, & à Ceux qui ne songeoient qu'à amasser, & à Ceux qui vouloient joüir de ce qu'ils avoient.

Car dans ces deux membres l'on voit encore de la

contrarieté, en ce que ces deux mots *Amasser* & *Joüir* sont opposez. Voici quelques exemples encore semblables.

Souvent il arrive en de telles rencontres que les plus Advisez sont les plus malheureux, & que des Estourdis reüssissent.

D'abord il se maintinrent dans leur Païs par leur valeur qui est la gloire des Braves; & peu de temps aprés ils se firent Maîtres de la Mer.

Et tout de même celui-ci, lorsqu'il est parlé de la puissance de Xerxes.

Mais ce qui est étonnant, c'est qu'il fit voile sur terre, & fit marcher à pied sec ses troupes sur la Mer; de ses Vaisseaux couvrant tout l'Hellespont, & perçant le mont Athos.

De méme en est-il encore des exemples qui suivent.

Quelle apparence, Messieurs, que des gens que la Nature a fait Citoyens de la même Ville, en soient chassez par la Loi?

Car les uns sont peris miserablement, & les autres ne se sont sauvez qu'avec honte.

N'est-ce pas une chose honteuse que dans le particulier nous nous servions des Barbares pour Esclaves? & que dans le General nous voions un grand nombre de nos Alliez, qui sont Grecs comme nous, être faits Esclaves de ces mêmes Barbares?

Ou ils les auront vivans, ou ils ne les abandonneront que morts.

Ou encore comme il fut dit en plein Barreau contre Pitolaus & Lycophron.

Ces gens ici quand ils étoient chez eux,

vous vendoient ; & depuis qu'ils sont venus chez nous, ils se sont laissez acheter.

Tous ces exemples-là donc font voir ce que nous avons dit touchant l'opposition. Au reste telle maniere d'Elocution est agreable en ce poinct, que comme les Contraires sont tres-connus d'eux-mêmes, on les connoît encore bien davantage quand ils sont approchez & qu'on les oppose : Joint qu'alors il se remarque je ne sçai quelle apparence de Sillogisme dans ce qui se dit, avec d'autant plus de fondement, que l'*Elenque* qui est cette espece de Sillogisme dont on se sert pour réfuter, met toute son adresse à ramasser dans sa consequence les choses où il se trouve de l'oppofition & qui sont contraires. L'Opposition donc ou l'Antithese, est proprement ce que nous venons de dire.

QUANT aux autres manieres de figurer les Periodes, le tout consiste, Ou à faire que la Periode soit composée de membres égaux, ce qui s'appelle *Parisose* : Ou bien par le moien de la *Paromœose*, de faire que les extremitez de châque membre se ressemblent pour la terminaison. Or ceci arrive en deux façons, car il faut de necessité ou que cette Ressemblance se rencontre au commencement de châque membre, ou seulement à la fin ; Si c'est au commencement, toûjours il faudra que les mots entiers se ressemblent ; & Si c'est à la fin, ce sera assez que la ressemblance se trouve dans les dernieres sillabes ; ou qu'un nom soit mis en divers Cas ; ou que le même mot soit repeté.

Un exemple donc de cette ressemblance qui se doit faire au commencement, est comme qui diroit en parlant d'un Avare friand,

Le coût lui ôta le goût des viandes.

Pour la fin c'est une chose qui est claire d'elle-même.

A l'égard d'un même Nom repeté en divers cas, c'est comme si l'on disoit ;

Les Charges les plus belles ne sont pas sans de grandes charges.

On doit sçavoir que ces manieres de figurer la Periode sont particulieres aux Grecs & aux Latins. *Voiez les Remarques.*

Un exemple d'un même mot repeté est de dire,

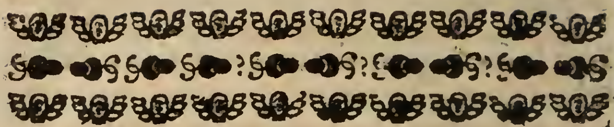
Pour toi tandis que ce pauvre homme a été vivant tu en as toûjours dit du mal, & maintenant qu'il est mort tu ne laisse pas encore d'en écrire du mal.

En un exemple de ressemblance pour la derniere syllabe, est comme de dire,

Et que te seroit-il arrivé de fâcheux, pour avoir vû un paresseux ?

Aprés tout rien n'empêche qu'une même Periode ne puisse avoir tout ce que nous venons de dire, & qu'il ne s'y rencontre à la fois & *Antithese*, & *Egalité de membres*, & *Ressemblance de terminaisons*. Pour ce qui est du commencement de châque Periode, c'est une matiere qui a été traitée exactement dans nos Livres de la Rhetorique à Theodecte. Au reste il faut remarquer qu'il se rencontre des Antitheses fausses aussi bien que de veritables ; témoin celle qui se voit dans Epicharme quand il dit,

Or tantôt nous étions ensemble
Et tantôt j'étois avec eux.



CHAPITRE X.

La façon de dire les choſes Spirituellement.



PRES avoir parlé de tout ce qui regarde l'Elocution, & fait ſçavoir ce qu'on doit obſerver pour l'oreille ; il eſt à propos maintenant que nous traitions *De la maniere de dire les choſes agreablement & avec eſprit* ; A la verité j'avouë que pour telle adreſſe il faut du Genie, ou s'y étre exercé de longue main ; mais de le faire à propos & d'en donner les moiens, cela n'appartient qu'à la Rhetorique, & c'eſt d'elle ſeule qu'il le faut apprendre. Examinons cette matiere à fonds & dans toutes ſes Parties.

Poſons pour fondement Qu'*Apprendre avec facilité eſt une choſe qui naturellement plaît à tout le monde*. Cela étant, je dis que puiſque les mots ſont inſtituez pour ſignifier quelque choſe, il s'enſuit, Que ceux-là ſeront tres-agreables qui porteront une nouvelle connoiſſance à l'eſprit & lui apprendront ce qu'il ne ſçavoit pas;d'où j'infere, Qu'abſolument les mots *Eſtrangers* ne peuvent étre conſiderez en cette qualité,comme n'étant pas aſſez connus d'eux-mêmes;Ni encore les mots *Propres*, puis qu'ils n'apprennent rien de nouveau. Mais bien la *Metaphore* aura cet avan-

tage & produira l'effet que nous disons. Et de vrai qu'un homme en parlant de la Vieillesse, par metaphore l'appelle *de la Paille*, il est certain que ce mot alors nous apprend je ne sçai quoi que nous ne sçavions pas, nous faisant connoître ces deux choses par leur genre & par ce qu'elles ont de commun ; attendu que le mot de *Paille* & celui de *Vieillesse* disent tous deux une chose dont la fleur est passée & qui n'a plus cette beauté ni cette vigueur qu'elle avoit auparavant.

Les *Images* ou Comparaisons des Poëtes sont aussi de ce nombre & font le même effet ; puisqu'une Comparaison emploiée à propos a beaucoup de grace ; & paroît tres-spirituelle ; car, comme il a déja été remarqué, toute Comparaison de soi est une Metaphore, n'en étant differente que par ce je ne sçai quoi qu'on ajoûte qui la met dans le caractere d'une Comparaison; & c'est pourquoi même elle n'en est pas si agreable, à cause qu'elle fait attendre plus long-temps; joint qu'elle a encore ce defaut, de ne dire jamais d'une chose, Ce qu'elle est, mais à quoi elle ressemble; qui n'est point du tout ce que nôtre esprit cherche ni ce qu'il veut sçavoir.

Toute Diction donc & tout Enthimême auront l'agrément que nous venons de dire, qui portant une nouvelle connoissance à l'esprit seront compris d'abord. D'où il s'ensuit que jamais on ne pourra faire état, ni d'aucun de ces Enthimêmes superficiels, c'est-à-dire connus de tout le monde & qu'il ne faut point chercher pour trouver ; ni de tous ceux encore qui étant achevez de prononcer ne seroit point entendus: Mais au contraire on prendra grand plaisir à ceux qui n'aurôt pas plû-

tôt été prononcez, que ſans que l'eſprit alors ſoit retardé en rien, ou fort peu, en même-temps on comprendra ce que c'eſt ; quoi que ce fût une connoiſſance qu'on n'eût pas auparavant : car de cette façon il ſemble qu'on apprenne quelque choſe, au lieu qu'avec les autres cela n'arrive point.

Pour ce qui regarde donc purement la *Penſée* & le ſens dans les Enthimêmes, ce que nous venons de dire eſt ce qui agrée & qui les fait eſtimer par deſſus les autres. Quant à *la grace de leur Expreſſion*, elle dépend de trois poincts.

Premierement de la *Figure*, s'il s'i trouve de l'Antitheſe, par exemple,

Et ce qui étoit une Paix pour tous les autres, ceux-ci le regardoient comme une plus belle occaſion de leur faire la Guerre en particulier.

En cet exemple l'on voit que le mot de *Paix* eſt opposé à celui de *Guerre.*

En ſecond lieu cette grace ſe rencontrera dans les mots, s'ils ſont mis avec *Metaphore* ; pourveu que telle Metaphore ne ſoit ni tirée de loin, puiſque d'abord il ſeroit difficile de l'entendre ; ni auſſi trop connuë & trop commune, à cauſe qu'elle ne toucheroit point.

Enfin il s'y remarquera de la grace, ſi la diction eſt *Energique* & met la choſe devant les yeux ; car enfin tout ce qui eſt repreſenté dans l'action, ſe fait beaucoup mieux voir & touche bien d'avantage que ce qui n'agit pas encore.

AFIN donc qu'ils paroiſſe de l'eſprit dans ce qu'on dit, ces trois choſes ſont à rechercher, *la Metaphore*, *l'Antitheſe*, & *l'Energie* autrement

ment la Peinture. Mais parce qu'il y a quatre sortes de Metaphores, il sera bon de choisir celles qui auront de l'analogie, comme étant les plus estimées & les plus belles. De cette qualité est celle de Pericles quand il dit,

Que tant de brave Jeunesse perie à la derniere bataille, étoit une perte si considerable pour l'Etat, qu'on pouvoit asseurer Que l'Année n'en feroit pas une plus grande si on lui ôtoit le Printems.

Ou encore comme ce que dit Leptinés en faveur des Lacedemoniens, afin de faire conserver leur ville,

Qu'il ne faloit pas permettre qu'on fit ce tort là à la Grece de lui arracher un œil.

Ou bien de la façon que fit Cephisodote à Chares, voïant qu'à toute force il vouloit rendre compte aux Atheniens de son administration, quoi que la guerre d'Olinthe durât encore; car ne pouvant souffrir cette injustice, il lui dit avec indignation,

Qu'il le faisoit beau voir en l'état qu'étoient les affaires, & tenant le peuple comme dans un four, de vouloir rendre compte.

Ou comme le même dit encore quand il voulut porter les Atheniens à passer dans l'Eubée pour y fourrager.

Qu'il faloit bien que le Decret de Miltiades sortit enfin son effet.

Une Metaphore semblable est le mot d'Iphicrate, lors que les Atheniens conclurent la Paix avec les Epidauriens, & tous ceux de la même côte; car il leur dit en colere,

Qu'ils pouvoient bien serrer leurs armes & ne plus songer à faire la guerre, puis qu'ils s'étoient ôté les vivres pour leurs Armées.

Il en est de même, de ce que disoit Pitholaüs, appellant ce fameux vaisseau des Atheniens nommé Paralos, *la Massuë du Peuple.*

Et tout de même la ville de Sestos, *le Grenier du Pirée.*

Comme chez nous la Beausse est appellée le Grenier de la France. * * *

Cette même analogie aussi se rencontre dans ce que dit Pericles lorsqu'il conseilla de raser l'Ægine, l'appellant la *Chassie du Pyrée*, à cause qu'elle en gatoit la veuë. *

La même adresse se peut remarquer dans cette raillerie de Polieucte contre un certain Speusippe travaillé d'Apoplexie, qui aimoit à broüiller l'Etat.

Qu'il étoit étrange qu'un Homme comme lui ne pût se tenir en repos, lui que la Fortune tenoit arrêté par une maladie pire que la Pentesyringue.

La Pentesyringue étoit un certain instrumēt de bois à cinq trous; dont on se servoit pour les Criminels, par où on leur faisoit passer la tête, les bras, & les jambes, afin qu'ils ne se pussent remuer. * *

C'est ainsi que par Metaphore il appelloit l'Apoplexie, à cause que cette maladie & la Pentesyringue ont cela de commun, d'empêcher le Corps de se pouvoir remuer.

Et tout de même en est-il de ce que disoit Cephisodote lorsqu'il appelloit les Galeres des Atheniens, *des Moulins peints & ensclivez*; à raison que chez les Atheniens un Coquin étoit envoié aux Galeres pour punition, comme chez les Particuliers un Esclave étoit envoié au Moulin quand il avoit fait quelque friponnerie. *

Ou encore comme Æsion parlant de l'ardeur des Atheniens à s'armer contre la Sicile, & du grand nombre d'hommes qui s'embarqua pour y aller, car il disoit d'eux,

Qu'ils avoient répandu leur Ville dans la Sicile.

Car tout cela en effet, & contient Metaphore & met la chose devant les yeux.

Il en est de même de cet autre endroit, *En sorte que la Gréce s'écria*, pource qu'à s'exprimer ainsi il semble en quelque façon qu'on voie la chose, & si de plus c'est une Metaphore.

Et tout de même encore lors que Cephisodote disoit aux Atheniens, à l'occasion de leurs Assemblées seditieuses ;

Qu'ils prissent garde qu'autant de fois qu'ils s'assembleroient, ce ne fût autant de jours de batailles

Isocrate a dit quelque chose d'approchant, parlant de ceux qui couroient avec tant d'empressement aux Assemblées publiques.

Ou bien encore comme il se lit dans l'Oraison funebre de Lysias.

Que la Grece pouvoit bien aller pleurer sur le tombeau de ceux qui étoient morts à Salamine, & là se faire raser ; puis que sa Liberté se trouvoit ensevelie avec la Valeur de tant de braves gens ; car si simplement il eût dit,

Que la Grece avoit sujet de venir pleurer sur ce tombeau, puisque sa valeur se trouvoit ensevelie avec tant de vaillans Hommes ;

Sans doute il y auroit eu de la Metaphore ; & même c'étoit faire une peinture & mettre la chose devant les yeux ; mais d'avoir opposé comme il fait la *Liberté* à la *Valeur*, en cela il se trouve une sorte d'Antithese qui encherit de beaucoup & qui donne à l'expression toute une autre grace.

On pourroit aussi alleguer ce que dît un jour Iphicrate,

Le discours, Messieurs, que j'entreprends, se va ouvrir un chemin au travers des grandes actions de Chares.

Car ici la Metaphore est d'autant plus belle, qu'elle est fondée sur une Analogie; joint que ce mot *au travers* fait une peinture & represente la chose comme si on la voïoit.

Il en seroit de même de dire,

Que pour sortir d'un Danger, il faut appeller au secours un autre Danger.

car c'est encore une metaphore qui met la chose devant les ïeux.

On peut aussi rapporter ce qu'allegua Licoleon lors qu'il defendoit Chabrias,

Quoi, Messieurs, disoit-il, *n'aurez-vous aucun respect pour cette figure de bronze qui semble maintenant interceder en sa faveur & vous demander grace ?*

pource que dans le tems qu'il disoit cela c'étoit une belle metaphore, quoi qu'en un autre tems elle n'eût rien valu; & non seulement c'étoit une metaphore, mais encore une peinture qui representoit la chose même. En effet Chabrias étant en danger de sa vie, il y avoit de l'esprit à feindre, que sa Statuë qui étoit là presente demandoit grace pour lui, & de cette chose sans vie d'en faire une animée:

Et encore quand parlant de la même Statuë & des autres, il dit,

Que c'étoit-là veritablement l'Histoire d'Athenes, où l'on apprenoit ce qu'elle avoit fait de beau.

Il en est de même de cet endroit d'Isocrates

Ces gens-là tous les jours s'étudiant par toutes sortes de moïens à devenir plus bêtes & plus stupides.

car ici le mot de *s'Etudier* est mis par metaphore, n'étant jamais pris qu'en bonne part,

& voulant dire proprement, Le soin qu'une personne prend d'ajoûter aux avantages qu'elle a, & de devenir plus parfaite de jour en jour.

De dire encore,

Que l'entendement de l'Homme est un flambeau que Dieu a allumé dans son ame afin de le conduire,

asseurément c'est une tres-belle Metaphore, en ce que ces deux choses-là sont faites pour êclairer.

Vn endroit encore ingenieux est celui-ci.

Par cette Paix, Messieurs, nous ne finissons pas la Guerre, mais nous la diferons.

Pource qu'ici le mot de *Delai* & celui de *Paix*, de la façon qu'Isocrate l'entend, sont pris tous deux pour une chose qui regarde l'Avenir.

Il en est de même de dire,

Que les Traittez de Paix sont des Trophées plus glorieux pour un Etat que ceux qui se remportent à la Guerre; puis que les Trophées d'ordinaire ne sont fondez que sur de legers avantages & quelque petit bonheur arrivé dans une rencontre; au lieu que les Traittez de Paix desarment l'ennemi, & ne se font jamais sans mettre fin entierement à la Guerre;

car sans doute la metaphore est tres-juste, en ce que *Traitté de Paix* & *Trophêe* sont tous deux, des marques de victoire.

Ce seroit aussi une belle Metaphore de dire,

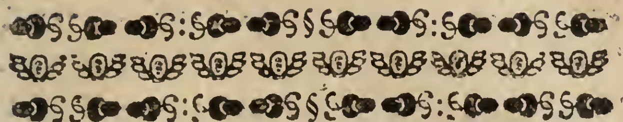
Que ce n'est pas une petite punition aux Etats de faire des actions qui les mettent en mauvaise reputation.

car ici le mot de *Punition* est d'autant plus

beau, qu'il ſignifie proprement, Un certain dommage qui eſt fait avec juſtice.

IL a donc été montré que tout ce qui eſt dit avec grace conſiſte particulierement aux Metaphores qui ont de l'Analogie, Et de plus à repreſenter les choſes comme ſi on les avoit devant ſes yeux.





CHAPITRE XI.

Ce que c'est qu'Energie & mettre une chose devant les yeux.

IL s'agit maintenant de montrer, ce que c'est que *Mettre une chose devant les yeux*, & ce qu'il faut observer pour cela. Je dis donc que tout terme sera Energique & mettra une chose devant les yeux, qui marquera de l'action. Par exemple, qui diroit simplement de l'homme de bien,

Que c'est ce Quarré & ce Cube immobile qui demeure toûjours en même assiette;

asseurement c'est une Metaphore; puisque tous deux donnent à connoître une chose qui est dans un état parfait; cependant il ne s'i voit aucune Energie, ni rien qui marque de l'action, mais au contraire qui diroit ainsi,

Non pas d'un homme de mon âge, & cassé comme je suis; mais d'un homme encore en sa vigueur & dans un âge florissant.

pour lors ce seroit marquer de l'action.

Ce seroit encore marquer de l'action de dire de quelqu'un,

Que c'est un vrai Cheval échappé,

Ou bien ainsi que fait Euripide. Eurip. Sent.

Les Grecs donc sans tarder aussi-tôt s'élançant. Iph. in Aul.

Car dans le mot de *s'Elançant* se trouve & action & metaphore tout ensemble.

Ou bien encore de la façon qu'Homere s'en sert en plusieurs endroits, car par le moien de la Metaphore il anime toutes les choses qui n'ont point de vie. En effet donner de l'action à ce qui n'en a point, a beaucoup de grace & se fait toûjours estimer ; comme dans les vers suivans, lors qu'Homere represente cette lourde pierre de Sisyphe qui retomboit toûjours,

Il a beau l'élever jusqu'au haut du sommet,
Odiss. 11. *Quoi que dans ce travail le malheureux succombe,*
Ce Rocher impudent en même temps retombe.

Et encore lors qu'il parle d'une Fléche qu'on tire,

La Fléche s'envola.

Iliade 13. Et ailleurs encore parlant d'une autre Fléche,

Impatiente de frapper.

Ibid. Et tout de même, lorsqu'il dit,

Les Dards fichez en terre & par tout herissez,
Iliad. 11. *Sembloient ne respirer que sang & que carnage.*

Ou comme il dit encore en un autre endroit,

Et la pique ennemie, avide de son sang,
Iliad. 15. *Vient à lui de fureur & lui perce le flanc.*

Car à cause que dans ces exemples le Poëte parle de toutes ces choses comme si veritablement elles étoient animées; aussi semble-t'il que d'elles-mêmes elles agissent & se portent à quelque action. En effet le mot d'*Impudent*, qui est attribué à la Pierre; celui d'*Avide*, qui est donné à la Pique; & tous les autres, sont autant d'actions qui viennent de choses qui ont de la vie. Or le Poëte, qui est adroit, a sceu à propos s'en servir par Metaphore, à cause de l'analogie qui s'i rencontre: Et de vrai l'on peut dire que ce que la Pierre fait à l'égard de Sisyphe, l'Impudent le fait à l'égard de celui qu'il choque par son impudence. Le meme Poëte ne manque pas d'en faire autant dans ses plus

belles comparaisons lorsqu'il les tire de choses inanimées, comme dans ces vers ici.

Et les Flots recourbez tout blanchissans d'écume, Iliad. 13.
Alloient & revenoient d'un cours impetueux.

Car Homere a cela, qu'il anime & donne de l'action à tout ce qu'il décrit ; & veritablement il a bien raison de le faire, puisque la Poësie étant une pure imitation, comme elle est, il n'y a rien de si propre à representer ni qui imite plus parfaitement que l'Action.

Au reste afin qu'une Metaphore soit bonne, ainsi qu'il a déja été remarqué, on la doit tirer de choses proches, & pourtant qui ne soient pas trop connuës, mais à peu prés comme on fait en Philosophie quand il s'agit de trouver quelque ressemblance. Pour ce qui est de trouver de la ressemblance dans les choses éloignées, cela n'appartient qu'aux personnes qui ont beaucoup d'esprit; comme quand Architas soûtenoit,

Qu'il n'i avoit point de difference entre un Arbitre & un Autel, parce que tous deux servent d'azile à l'Affligé.

Ou encore de dire ;

Qu'une Ancre de Navire & une Cremaliere sont la même chose pour l'usage, puisque l'une est faite pour retenir par en haut, & l'autre par en bas.

Ou bien de dire en parlant de Villes,

Qu'on les auroit égalées.

Car sans doute c'est trouver de la ressemblance en des choses bien éloignées, de transporter ainsi le mot d'*Egal*, & le faire passer des Surfaces à l'Autorité & à la Puissance.

Aprés tout la plus grande partie des bons mots & de ce qui se dit avec esprit, dépend de la me-

taphore; Et encore de je ne sçai quelle tromperie adroite qui surprend l'esprit & lui fait prendre l'un pour l'autre: attendu que par cette tromperie il reconnoît d'autant plus évidemment avoir appris quelque chose, qu'il voit que c'est tout le contraire de ce qu'il s'étoit imaginé d'abord; comme si l'esprit alors se disoit à lui-même, *Effectivement c'est ainsi qu'il le faloit entendre, & j'ai tort de l'avoir pris autrement.*

QUant aux *Apopthegmes*, ceux-là aussi ont de la grace qui font entendre toute autre chose que ce qu'ils signifient, comme ce que dit Stesichore aux Locrois pour les détourner de faire la guerre,

Que s'ils en venoient-là, les Cigales chez eux pourroient bien chanter à terre.

LEs *Enigmes* bien faits, sont aussi tres-agreables pour la même raison; car outre qu'on y apprend quelque chose qu'on ne sçavoit pas, c'est que la Metaphore s'y rencontre.

IL se trouvera encore de la grace dans la maniere que nous enseigne Theodore, qui est *De dire des choses nouvelles.* Or cela arrive quand ce qui se dit est surprenant, & comme il s'explique lui-même, quand ce qui se dit n'est nullement ce qu'on attendoit; ainsi qu'il se voit dans le Ridicule lorsqu'un mot vient à être tant soit peu changé. Toutes les Railleries qui sont fondées sur quelque allusion font le même effet; car c'est une chose qui trompe, même dans les Vers; vûque ce qui se dit alors n'est rien moins que ce que l'Auditeur pensoit d'abord, ni ce qu'il s'imaginoit qu'on d'eût dire, comme dans le Vers qui suit,

Il marchoit à son rang les Mules aux talons.
Et de vrai l'Auditeur en cet endroit ne s'attendoit à rien moins qu'à entendre parler de Mules aux talons, mais de quelque maniere de Chaussure. Or il faut bien prendre garde qu'en le disant la chose s'entende tout d'un coup, autrement cela ne vaudroit rien.

Pour ce qui est de l'*Allusion*, sa grace consiste, non pas à dire ce qui est exprimé en apparence, mais ce que porte le mot sur lequel l'allusion est fondée; comme ce que Theodore dît un jour par raillerie à un certain Nicon Joüeur d'instrumens, *Thrattei se*, car il semble d'abord qu'il le prenne à la lettre, comme qui diroit, *Il te trouble*; cependant c'est où est la tromperie, parce qu'il lui donne tout un autre sens. Or c'est ce qui est plaisant à ceux qui l'entendent; car qui ne sçauroit pas que celui à qui il parle est venu de Thrace, & que sa Mere étoit Esclave, la chose n'a plus de grace. De même en est-il de cette autre allusion, *Boulei auton Persai.* Ce qu'il faut sçavoir ici touchant ces Allusions, est que l'application en doit étre juste dans tous les deux sens.

IL y aura aussi de la grace aux termes *Equivoques*; ainsi à l'égard du mot *Arche*, qui signifie à la fois & *Commandement* & *Commencement*, il a été dit.

Athenaiois ten tes Thalasses Archen, *Que le Commandement & l'Empire de la Mer aux Atheniens*, me Arche einai ton kakon, *n'a pas été le commencement de tous les maux qui leur sont arrivez, comme on pretend; parce qu'ils y ont fort bien fait leurs affaires.*

Ἀθηναίοις τὴν τῆς θαλάσσης ἀρχὴν, μὴ ἀρχὴν εἶναι τῶν κακῶν.

Ou bien encore de l'autre façon que s'en est servi

S vj

Isocrate contre les Lacedemoniens quand il dit,

Archen te Polei, *Que le commandement & l'Empire qu'ils s'étoient acquis sur la mer*, Archen einai ton kakon, *avoit été le commencement de tous les malheurs qui lui étoient arrivez depuis.*

Pource que dans l'une & dans l'autre façon, la chose à quoi personne ne s'attendoit, a été ce qu'on vouloit dire; & qui aprés tout s'est trouvée veritable. En effet si Isocrate, & l'autre qui ont usé de ces termes equivoques ne lui avoient donné qu'une signification, & qu'en disant *Archen einai Archen*, ils eussent entendu simplement, *Que le Commandement & l'Empire qu'ils s'étoient acquis sur la Mer, étoient un Empire & un Commandement*, sans doute il n'y auroit pas eu grande finesse à cela; mais ce n'est point là du tout ce qu'ils veulent dire; car quand pour la seconde fois ils repetent le même mot, ce n'est plus *ce Commandement & cet Empire* qu'ils entendent, mais toute autre chose. En telles rencontres donc, de sçavoir à propos se servir d'un terme equivoque, ou d'une metaphore, c'est ce qui est beau. Voici d'autres Exemples, mais d'un caractere diferent; car au lieu de se joüer sur un terme equivoque, ici l'on nie qu'il y ait equivoque dans le mot. Ainsi il a été dit à l'occasion d'un Médisant;

Que celui qui s'appelloit le Muet, *n'étoit pas trop* Muet,

Et tout de même d'un autre.

Que le nommé Anaschetos, *n'étoit rien moins qu'*Anaschetos; *pour donner à entendre que son humeur étoit insupportable.*

Au reste en toutes ces rencontres, afin que la chose ait de la grace, il faut que le même mot soit toûjours repeté deux fois, comme dans les

exemples que nous venons d'apporter ; & dans les ſuivans,

Ce n'eſt pas étre Soldat, que de vivre ainſi en Soldat,

Ou bien,

Pour étre Soldat, on n'en eſt pas toûjours plus Soldat.

Comme encore ;

Pour étre Etranger dans une maiſon, il ne faut pas vivre ſi fort en Etranger.

Ou bien,

Pour étre Etranger ceans, vous n'en ſerez pas plus traité en Etranger.

Car on voit ici que le même terme qui eſt repeté renferme plus d'une ſignification.

La même grace encore ſe rencontre dans cet excellent mot d'Anaxandridas qui a été tant loüé,

Qu'il eſt beau de mourir avant que d'avoir rien fait qui merite la mort.

Car c'eſt la même choſe que de dire en d'autres termes,

Qu'il eſt juſte de mourir lorſqu'il n'eſt pas juſte que l'on meure.

Ou bien,

Qu'un homme alors eſt digne de mourir qui n'eſt pas digne de la mort, ou encore autrement, *qui n'a rien fait qui merite la mort.*

Parce que tout cela eſt un même tour, & la même maniere d'exprimer. Mais ce qui eſt pour donner la derniere grace & faire tout-à-fait eſtimer une choſe, c'eſt de la dire ſuccintement & avec oppoſition. La raiſon eſt, Qu'on la comprend, & beaucoup mieux, à cauſe de l'oppoſition; & plûtôt, à cauſe qu'elle eſt renfermée en peu de mots.

Ce qu'on doit encore obſerver, dans ces beaux Sentimens ici, eſt de prendre garde que ce qu'on dit convienne à la perſonne de qui on parle, &

même qu'il soit heureusement exprimé; au moins si l'on veut que ce sentiment-là passe pour verité, & non point pour une chose dite en l'air & à l'ordinaire; car ces deux conditions ne se rencontrent pas toûjours ensemble, & l'une est quelquefois sans l'autre; Et de fait qui diroit tout simplement,

Qu'il est juste de mourir lors qu'on n'a point encore fait du mal.

Sans doute que le sentiment seroit fort beau & le même que celui que nous avons allegué; cependant cela n'auroit point de grace. Ce seroit aussi un bon conseil à donner, que de dire,

Qu'une Fille de condition ne doit point s'allier qu'à un homme de sa condition.

Mais une expression de cette qualité ne toucheroit point & n'auroit pas l'agrément que nous cherchons; mais bien la chose aura de la grace si l'un & l'autre s'i rencontrent; que l'expression soit belle, & que le sentiment convienne à la personne; comme de dire,

Qu'il n'est jamais plus juste de mourir que lors qu'il n'est pas juste que l'on meure.

Et pour montrer qu'on ne sçauroit ici trop prendre de peine aprés son élocution, c'est que même plus il s'i rencontrera d'ornemens de ceux que nous avons remarquez; & plus la chose aura de grace; je veux dire si tout ensemble les mots y sont mis avec metaphore, & que cette metaphore renferme une analogie; De plus s'il s'y trouve de l'Antithese, si les membres sont égaux; enfin si le sens est Energique & plein d'action.

POUR les *Images* encore ou Comparaisons, on ne peut pas douter non plus qu'elles n'aient beaucoup de grace, puis qu'en quelque façon

me il a été déja montré, elles tiennent rang entre les metaphores les plus excellentes, pour être toûjours fondées ſur deux choſes qui ont même rapport, ainſi que la metaphore analogique: car on ſçait que toute metaphore ne l'eſt pas,& qu'il y en a de ſimples;Par exemple de dire,

Que le Bouclier de Mars eſt ſa Couppe.

Ou bien,

Qu'un Arc eſt une Harpe ſans corde;

Sans doute cette expreſſion n'eſt pas ſimple & comprend un double ſens, qui eſt ce que la comparaiſon cherche; mais de dire ſimplement,

Qu'un Arc eſt une Harpe.

Ou

Qu'un Bouclier eſt une Couppe;

Alors la metaphore eſt ſimple,& telle que jamais elle ne ſe rencontre dans les bonnes Comparaiſons.

Quelquefois pourtant il ſe fait d'autres Comparaiſons, par exemple de cette ſorte;

Qu'un Joüeur de Flûte reſſemble à un Singe, à cauſe de leur poſture ramaſſée. * * * * *

Mais pour bien faire il faut toûjours qu'il s'y trouve de la metaphore,car aſſeurément c'eſt une fort belle comparaiſon de dire,

Que le Bouclier de Mars eſt ſa Couppe.

Ou

Qu'une Maſure eſt la robbe déchirée d'une Maiſon.

Ou encore comme il fut dit de Nicerate,

Que c'étoit le Philoctete mordu par Pratis.

Car c'eſt la comparaiſon qu'en fit Thraſymaque voiant ce Nicerate avec des grands cheveux, & tout negligé, depuis que Pratis eut remporté le prix pour ſçavoir beaucoup mieux Reciter des Vers que lui. Ainſi il faut bien prendre garde d'être juſte dans ſes Comparaiſons; car la

chose est de telle consequence, qu'il n'i a rien qui rende un Poëte plus ridicule que d'i manquer, quelque habile homme qu'il soit d'ailleurs comme quand ils apportent de ces comparaisons.

Ainsi que le Persil ses jambes sont tortuës.
Ou bien,
Ainsi que Philammon & Coricus ensemble,
Quand sous un même joug ils regimbent si bien.

Car tout cela c'est autant de comparaisons. Or donc que les Comparaisons ne soient des metaphores, c'est une matiere qui a été rebattuë assez de fois pour n'en plus parler.

QUANT aux *Proverbes*, il est certain que ce sont encore des metaphores, mais de ces metaphores qui passent d'une espece à l'autre, comme si quelqu'un par exemple, dans l'esperance de profiter, venoit à transporter chez lui une chose qui lui fust aprés tres-dommageable, & que là-dessus on allât dire,

Que c'est le Carpathe avec son Lievre : car pour lors ce seroit une metaphore, à cause que l'avanture de cet homme seroit pareille à celle des habitans de Carpathe lors qu'ils voulurent avoir des Lievres dans leur Isle. Pour ce qui est donc de la belle maniere de dire les choses, & ce qui fait qu'on y remarque de l'esprit ; je pense qu'il y a peu de raisons à ajoûter à celles que j'ai apportées.

IL n'i a point de doute encore que les *Hyperboles*, lorsqu'elles sont belles, ne soient des metaphores, comme celle qui fut faite à l'occasion d'un certain homme qui avoit le visage plein de boutons & tout bourgeonné ;

Vous eussiez dit à voir son visage que c'étoit un panier plein de Meures.

Car ce qui fait la ressemblance en cette rencontre, est que tout bouton qui vient au visage est rouge, mais il faut avoüer qu'il y a un peu trop d'excés à cela.

Ce qui est à remarquer touchant *l'Hyperbole*, est qu'il ne s'en trouve point dont on ne puisse faire une comparaison en ajoûtant simplement les particules necessaires, comme de dire, *Tout de même*, *Tout ainsi*, &c. Ce qui est si vrai, qu'il se voit beaucoup de comparaisons de cette sorte; la difference n'étant que dans le caractere & la maniere de s'exprimer; comme sont les suivantes que j'ai déja apportées,

Ainsi que Philammon & Cericus ensemble, &c.

Car enfin il n'y a qu'à changer de caractere pour en faire une Comparaison; & de fait en voici une,

Vous eussiez dit à le voir que c'étoit Philammon qui étoit aux prises avec Coricus.

Et de même en est-il de l'autre Vers, car à s'exprimer comme fait le Poëte,

Ainsi que le Persil ses jambes sont tortuës.

alors c'est une Comparaison; mais de le dire d'une autre sorte, c'est une pure Hiperbole, par exemple

Pour moi je ne croiois point que ce fussent de veritables jambes d'homme qu'il eût, mais des jambes de Persil qu'on lui eût faites exprés, tant elles étoient tortuës.

Aprés tout il se trouve que les Hiperboles sont pueriles, quelque bonnes même qu'elles soient, à cause qu'il y a de l'excés dans tout ce qu'elles disent; aussi est-ce la raison pourquoi ceux qui sont en colere s'en servent principalement comme dans Homere,

Iliad. 9. *Me donnât-il autant que la Mer a de sable,*
Et la Terre de points

Et encore en un autre endroit,

Jamais Agamemnon ne m'aura pour son Gendre,
Ibid. *Quand sa Fille en attraits plus riche que Venus*
Etaleroit aux yeux des charmes inconnus ;
Quand elle égaleroit Pallas même en sagesse.

Veritablement j'avouë qu'à Athenes cette figure a grand cours, & que là les Orateurs s'en servent d'ordinaire; mais quoi qu'on veüille dire, l'usage n'en est pas bon pour toutes sortes de personnes, puis qu'enfin il n'y a rien de si messeant dans la bouche d'un Vieillard.





CHAPITRE XII.

Qu'il y a deux sortes d'Elocution.

APRES tout il ne faut pas ignorer, Qu'à chaque Genre ou nature de Discours convient une sorte de diction ; car sans doute il y a grande diference ntre un Discours qui est fait pour étre leu, & n autre qui doit étre recité ; & grande diference ncore entre le stile d'un Plaidoié, & celui d'une Harangue, c'est-à-dire d'un discours fait our parler devant tout un Peuple & dans les randes Assemblées. Or quant à ces deux diferences, & d'écrire & de parler, c'est ce qu'il aut sçavoir. Celle donc qui regarde l'Action, onsiste à parler purement sa langue ; & pour 'autre, c'est de se voir en tel état qu'aiant à donier quelque chose au Public on ne soit pas contraint de se taire, ce qui arrive à tous ceux qui ie sçavent pas écrire.

Au reste il y a une telle difference entre ces leux Stiles, Que la Diction, qui doit étre leuë, reut être tres-exacte ; & L'autre au contraire, qui a à étre recitée, ne s'attache qu'à l'Action. Or de celle-ci il s'en trouve de deux sortes : car l'Une s'étudie à faire connoître les mœurs; & l'Autre est Pathetique. Aussi est-ce pour cela que

les Comediens sur tout recherchent les Ouvrages où éclate l'un ou l'autre de ces deux caracteres; comme les Poëtes de leur côté ne s'oublient pas à choisir des Comediens qui réüssissent à representer ces choses & à les faire valoir par l'action.

Pour l'autre Stile, il ne laisse pas encore de donner de la reputation aux Poëtes quand ils excellent, comme Cheremon; car celui-ci dans sa diction est aussi exact qué le plus scrupuleux de nos Autheurs qui écrivent en Prose; Licimnius encore de tous les Dithirambiques est le premier en cela.

ET pour montrer combien la diference est grande de ces deux Stiles, c'est qu'il ne les faut que comparer ensemble. Et de fait qu'on vienne à reciter quelqu'un de ces Discours qui paroissent si beaux sur le papier, pour lors il n'y aura rien de si maigre ni de si sec: Et tout de même il n'i aura rien de plus plat que ces Discours si merveilleux quand on les prononce, si-tôt qu'ils sont entre les mains & qu'on les lit. La raison est que ceux-ci ne sont propres que pour l'action, de sorte que si ce qui est fait pour l'action & qui doit emprunter toute la force de-là en est separé; pour lors il arrive que ne faisant plus son effet, la chose paroît ridicule. Et ceci se remarque particulierement dans les *Asyntheton*, c'est-à-dire lorsqu'on omet les Conjonctions: car c'est avec raison qu'on ne les peut souffrir sur le papier; non plus que de voir repeter & rebattre souvent la méme chose; cependant il n'y a rien qui fasse tant valoir l'action que cela, & enfin tous les Orateurs s'en servent.

AU reste il faut avoir soing, en repetant la même chose,de ne pas emploier les mé-es termes, mais les varier & changer autant de is de façon de parler ; attendu qu'il n'i a rien ii aide tant l'action, ni qui y achemine davan-ge ; par exemple,

C'est lui, Messieurs, qui vous a volez, c'est lui qui vous a trompez, c'est lui enfin qui a fait son possible pour vous trahir & vous livrer à vos Ennemis.

›ur d'autres exemples de telles repetitions,il n'i qu'à se souvenir de ce qu'on a vû faire au Co-edien Philemon dans la Piece d'Anaxandridas, titulée la *Gerontomanie* ou *Les Vieux Fous*, lorsqu'e Rhadamante & Palamede paroissent sur le heatre. Et encore dans le Prologue *des Pieux*, i le mot de *Moi* est si souvent repeté ; car qui animeroit cela de l'action & ne le feroit valoir, feroit une chose aussi maussade, *Que de voir à homme porter une poutre*, comme il y a au ›overbe.

Le même se doit entendre des Conjonctions ; r exemple de cette sorte,

J'arrive donc sur le lieu, Je l'aborde, Je le prie, &c.

ir il faut de necessité que cela soit animé, & ne pas prononcer tout d'une piece ni du même ton mme si c'étoit la même chose. De plus l'O-ission des Conjonctions a cela de particulier, ie dans le même temps il semble qu'on dise aucoup de choses à la fois. En effet puisque le opre de la Conjonction,de plusieurs choses est n'en faire qu'une,sans doute l'omettant,le con-iire arrivera ; si bien que d'une seule & même ose il s'en fera plusieurs: Ainsi l'on voit que de n servir, c'est une espece d'Amplification. Par emple,

Je m'en viens à lui, Je lui fais entendre l'af
faire, Je le prie;

Pource qu'il semble alors que ce soient plusieu actions qu'on fasse à la fois. Et encore comme d dire,

Mais; Messieurs quelque chose que je lui d
se, quelque chose que je lui puisse remonstrer
il semble qu'il n'en tienne compte.

Aussi est-ce sans doute ce qu'Homere a vou faire dans cet endroit de l'Illiade.

Iliad 2. *Nirée natif de Samos....*
Nirée le fils d'Aglaïas.....
Nirée la beauté même.....

Car puisqu'on ne sçauroit dire beaucoup de ch ses d'une personne sans que cette personne-la n soit nommée plusieurs fois; il s'ensuit que disa peu d'elle & la nommant plusieurs fois, il sembl ra qu'on en dise beaucoup de choses; de sor qu'Homere qui connoissoit l'effet de cette trom perie, a si bien fait par cette adresse, que la seu fois qu'il parle de ce Nirée, il le rend remarquab & en conserve le souvenir, quoi que dans tout reste de son Poëme il n'en fasse plus de mentio

---

Que chaque Genre a sa Diction.

TOUCHANT la Diction qui convient à ch que Genre, on peut dire que celle du Dé beratif ressemble proprement à ces peintures om brées, qui d'autant plus qu'elles sont grossier & confuses, & mieux les voit-on de loin; si bi que dans l'une & dans l'autre non seulement est inutile d'étre si exact, mais même il n'y rien de si méchant.

A l'égard du Genre Judiciaire, la Diction

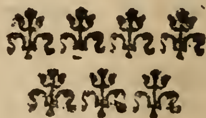
doit étre plus exacte & plus travaillée ; & beaucoup plus même quand on n'aura à faire qu'à un Juge que quand on aura à faire à plusieurs, parce qu'alors, la Rhetorique se trouvant à l'étroit, ces adresses servent de peu, étant aisé en ces rencontres de remarquer si ce qui se dit fait à la Cause ou non: outre que les matieres y sont traitées paisiblement & sans chaleur, ce qui est cause aussi que d'ordinaire les Jugemens qui s'i rendent en sont beaucoup plus épurez & plus juridiques.

Ainsi toute Diction ne convient pas à toute sorte de Discours, & il y en a une qui est pour l'action, & l'autre pour étre leuë ; Et c'est aussi la raison pourquoi les Orateurs qui excellent en l'une, n'excellent pas en l'autre. Car là principalement où il est besoin de beaucoup d'action, là toûjours il faut que la diction soit moins exacte; c'est-à-dire aux occasions où la voix doit étre élevée, & particulierement lors qu'il faut crier de toute sa force ; comme quand on a à parler devant un grand Peuple.

LA Diction donc la plus exacte de toutes & la plus propre à étre mise sur le papier, est celle du Genre Démonstratif; car elle est faite principalement pour étre leuë. L'autre qui vient aprés, est la diction du Genre Judiciaire. De croire maintenant comme quelques uns veulent, qu'il faille ajoûter à cette division ce qu'ils disent, *Que la Diction doit étre agreable & magnifique*, cela est superflu : car pourquoi ne pas dire encore, *Qu'elle doit étre sobre, liberale*, & ainsi du reste des autres Vertus qui regardent les Mœurs? En effet supposé *qu'elle soit agreable*, il est certain que rien ne lui manquera de tout ce qui a été remarqué pour la rendre parfaite, si tant que la definition que nous

avons donnée de sa veritable perfection ait été bien établie. Car je vous prie;pourquoi avoir dit, *Qu'elle doit étre Claire. Qu'elle ne doit rien avoir de bas, mais que tout y doit étre convenable & proportionné au sujet?* Parce que d'un côté s'il y a trop de paroles asseurément elle ne sera pas claire; non plus que s'il n'y en a pas assez. Tellement qu'il se voit que pour bien faire, l'on doit toûjours garder un certain milieu & se tenir dans les bornes de la Mediocrité. Joint que ce que nous avons dit d'ailleurs n'est que trop suffisant pour lui faire avoir cet agrément dont est question; par exemple, Si on sçait faire le mélange à propos de ce qui est en usage & de ce qui est Etranger; outre cela Si le nombre s'i rencontre,& ce je ne sçai quoi qui persuade toûjours quand on dit les choses avec la décence requise & dans ce caractere qui convient à la personne qui parle.

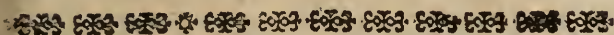
Voila ce que nous avions à dire touchant l'Elocution, tant pour ce qui regarde les trois Genres en commun,que châcun en particulier.Il nous reste à parler de l'ordre qui est à observer dans le Discours & de l'arrangement de ses Parties.



CHAPITR



LES PARTIES DU DISCOURS.



CHAPITRE XIII.

Que tout Discours, a le bien prendre, n'a que deux Parties.



TOut Discours a deux Parties, car premierement il faut faire sçavoir dequoi il s'agit; & ensuite en venir à la Preuve. En effet proposer une chose, sans la prouver; ou la prouver sans avoir dit auparavant ce que c'est, n'i l'avoir proposée; c'est ce qui ést impossible: parce que tout homme qui prouve, necessairement prouve quelque chose; & tout homme qui propose une chose, la propose toûjours à dessein d'en montrer la verité & d'en faire la preuve apres. Or de ces Parties-là, l'une s'appelle *Proposition*, & l'autre *Preuve*; comme si quelqu'un empruntant

d'autres termes disoit, Que l'une est *la Question*, & l'autre *la Demonstration*.

Je sçai bien qu'aujourd'hui la division s'en fait autrement, mais elle est ridicule. Premierement quant à la Narration,il est certain qu'elle n'a lieu que dans le Genre Judiciaire: car pour les autres Genres, sçavoir le Démonstratif & le Déliberatif, comment pourront ils faire voir qu'elle s'i rencontre,de la façon qu'ils disent?Non plus que cette autre Partie qu'ils veulent pour répondre aux raisons de l'Adversaire & les refuter ? Ni enfin leur Peroraison, s'il s'agit de Panegirique? veritablement j'avouë Que dans la Déliberation l'Exorde quelquefois a lieu ; Qu'on y fait voir l'opposition de ses raisons & celles de l'Adversaire,& même Qu'on se sert de Récapitulation;mais jamais cela n'arrive que lors qu'il y a contestation formée;(car on sçait qu'il n'est pas nouveau de voir contester en ces occasions, ni que des Particuliers s'accusent & se defendent de part & d'autre;) Ainsi quand cela se fait,ce n'est point la Déliberation qui y oblige;c'est par rencontre.On en peut dire autant de la Peroraison, à l'égard du Genre Judiciaire ; étant certain Qu'elle n'est pas toûjours necessaire dans le Plaidoié,par exemple si le Discours est fort petit,ou l'affaire de telle nature, qu'elle se puisse retenir aisément ; car enfin l'usage de la Récapitulation n'a été introduit Que pour soulager la memoire, & faire voir sommairement ce qui a été dit fort au long.

ABSOLUMENT donc il ne se trouve que deux Parties necessaires dans le Discours, sçavoir *la Proposition*, & *la Preuve* ; ces Parties

là au reste sont essentielles & lui appartiennent en propre. Que s'il en faut ajoûter d'autres ; au plus il n'i en aura que quatre, sçavoir *l'Exorde, la Proposition, la Preuve & la Peroraison* ; car pour ce qui se dit en repartie contre l'Adversaire, cela est de la Preuve & ne peut faire un corps à part ; non plus que tout ce qui s'allegue quand on compare ses propres raisons avec celles de la partie Averse, puis que ce n'est qu'une amplification & pour faire valoir ce qu'on a dit ; de sorte que cela ne peut être consideré que comme une partie de la Preuve ; attendu que celui qui s'en sert ne fait rien davantage que d'établir sa preuve plus fortement. Il n'en va pas de même de l'Exorde ni de la Peroraison qui ont leurs fonctions à part ; étant instituez particulierement pour rafraichir la memoire du Juge & l'avertir des choses à quoi il pourroit ne pas prendre garde.

Quiconque donc s'amuseroit à diviser le Discours comme nous venons de dire, celui-là feroit la même chose que les Sectateurs de Theodore ; qui nont contens d'admettre une *Narration* ; veulent encore une autre Partie qui la précede, qu'ils appellent *Avant-Narration* ; & une autre incontinent apres qui la finisse, qu'ils appellent *Apres-Narration*. Et de même en font-ils de la *Refutation*, qu'ils pretendent devoir être suivie d'une autre Partie qui soit comme un surcroît de Refutation, & une sorte d'encherissement. Or tous ces gens-là ont tort en ce point, Que pour imposer un nouveau Nom, il faut êtablir une nouvelle espece, & apporter une diference essentielle ; à moins de cela, tout ce qu'on sçauroit alleguer est vuide, & badin : Témoin ce qu'a fait Licimnius dans sa Retorique, lors que parlant de

la Preuve il la diviſe en je ne ſçai combien de Parties frivoles & ridicules, à qui il donne divers noms; appellant l'une *Irruption*, l'autre *Digreſſion*; d'autres, *Rameaux*; & ainſi du reſte.



CHAPITRE XIV.

De l'Exorde.



POUR ce qui est de l'*Exorde*, c'est ce qui commence le Discours; & est la même chose que ce qu'en Poësie on appelle *Prologue*, ou *Prelude* en matiere de Flûtes & de Hautbois: parce que tout cela n'est qu'un commencement, & pour ainsi dire une Entrée qui ouvre le chemin afin de passer outre, Et veritablement on peut dire qu'il n'y a rien qui ressemble davantage aux Exordes dont on se sert dans le Genre Démonstratif, que les Preludes de ceux qui en concert jouënt de la Fluste, car s'ils ont quelque piece qu'ils sçachent le mieux, ils ne manquent point de s'en servir comme de Prelude, passant insensiblement de cette piece à celle par où ils ouvrent leur concert. Or ainsi en doit-on user dans le Genre Démonstratif, puis que quelque matiere qu'on traitte dés l'entrée, cela sera toûjours bien receu; pourveu qu'on ait l'adresse de passer de là à son sujet & le faire venir à propos; ce que tout le monde pratique aujourd'hui, apportant pour exemple l'Exorde d'Isocrate dans le Panegyrique d'Helene; Et de fait tout ce qu'il dit d'abord contre les Sophistes, n'a rien de commun avec son sujet qui est de loüer Helene; outre qu'à s'écarter ainsi de sa ma-

tiere, il en revient cet avantage, que le discours ne paroît pas si uniforme, & est plus diversifié.

AU reste les Exordes du Genre Dêmonstratif peuvent être fondez indifferemment sur le blame ou la loüange. Sur la loüange ? par exemple comme fait Gorgias dans l'Oraison intitulée l'*Olimpique*,

Ces personnes-là, Messieurs, sont dignes d'admiration, & sans doute meritent une loüange toute particuliere, &c.

car d'abord il loüe ceux qui ont été cause que dans la Grece il s'est fait de celebres Assemblées & des Jeux publics. Isocrate fait le contraire dans son Panegirique, blâmant ces personnes-là d'avoir voulu qu'il y eût des prix pour les simples adresses & les exercices du Corps ; & qu'il n'i en eût point pour les habiles gens & pour les qualitez excellentes de l'esprit.

Il s'en trouve qui font autrement, & qui commencent leurs Panegiriques comme s'ils donnoient un conseil, par exemple,

Puisqu'il n'i a rien de si juste, ni à quoi nous soïons plus obligez que d'honorer les honnêtes gens, c'est pour cela, Messieurs, qu'aujourd'hui j'entreprens de loüer Aristide.

Ou bien de cette sorte,

Les personnes qu'on doit loüer ne peuvent être, ni les Méchans, ni Ceux dont les loüanges sont dans la bouche de tout le monde: mais bien ceux-là qui aïant été honnêtes-gens toute leur vie, ne sont pas reconnus tels, & dont la vertu demeure cachée; ainsi qu'il se trouve d'un Alexandre fils de Priam.

car cela proprement est donner un avis touchant ce qu'il faut faire quand on a à loüer quelqu'un.

On peut même encore dans ce Genre imiter la maniere du Barreau, c'est-à-dire se servir des choses qui regardent l'Auditeur; comme de l'avertir, Si la matiere qu'on a à traiter est incroiable, ou difficile, ou trop commune afin de lui en faire des excuses; ainsi qu'en use Chœrile au commencement de son Poëme:

Or puis que maintenant les autres ont tout dit, &c.

Les Exordes donc du Genre Démonstratif se tirent tous de ces cinq lieux,

De la Loüange, ou du Blâme;
De la Persuasion, ou Dissuasion;
Enfin de tout ce qui regarde l'Auditeur.

Ce qui sera toûjours à observer en ces rencontres, est de prendre garde que ce qu'on dira avant que d'entrer en matiere, soit ou tout-à-fait au sujet, ou tout-à-fait éloigné.

Touchant le Genre Judiciaire, ses Exordes font le même effet que les Prologues dans les pieces de Theâtre; & les Prefaces ou Entrées dans le Poëme Epique; car pour le Lirique ou Dithirambique ses Entrées sont semblables aux Exordes du Genre Démonstratif, comme il se peut voir dans l'Exemple suivant.

Pour toi seul, ô Bacchus, pour tes dons, pour ta proie.......

L'Original de ceci est perdu & c'est tout ce qui nous en reste.

Or dans le Dramatique & dans l'Epopée, l'Exorde est toûjours comme une montre qu'on fait des

choses qu'on a à dire;afin que par avance l'Auditeur sçache dequoi il s'agit,& qu'il n'ait pas toûjour l'esprit en suspens ; pource qu'il n'y a rien de si importun qu'un Discours vague & indeterminé,l'esprit alors s'égarant sans cesse & ne sçachant où il est ; de sorte que pour remedier à cet inconvenient, on se sert toûjours d'entrée & de commencement, comme si c'étoit un fil qu'on mît à la main & qu'on donnât à tenir par un bout afin que l'Auditeur retenu par là,puisse suivre jusqu'à la fin. Aussi est-ce pour cela qu'Homere dans tous ses Poëmes , & premierement dans l'Iliade , dit.

Muse , raconte-moi la colere d'Achille......

Et encore dans son Odyssée.

Muse, dy-moi celui.......

Ou même comme un autre Poëte a commencé.

Muse,encore une grace,appren moi le sujet
De ce couroux puissant meslé de jalousie ,
Qui fit contre l'Europe armer toute l'Asie.

Les Poëtes Tragiques encore ont soin d'observer la méme chose pour leurs Pieces ; & quoi que ce ne soit pas toûjours d'abord comme Euripide , neanmoins jamais ils ne manquent de le faire en quelque endroit de leurs Prologues ; ainsi en use Sophocle dans l'*Oedipe.*

Polybe étoit mon Pere.

Il en est de même de la Comedie.

CONSTAMMENT donc l'ouvrage le plus necessaire de l'Exorde & sa fonction particuliere consistent à faire sçavoir dequoi il s'agit dãs tout le Discours,& le but qu'on se propose:C'est pourquoi si l'affaire est claire d'elle-méme, ou qu'il y

aît peu de chose à dire, jamais alors il n'est besoin d'Exorde. Pour toutes les autres choses qui entrent dans l'Exorde du Genre Judiciaire, ce sont des secours simplement & des remedes au besoin; & de plus elles sont communes à toutes les autres Parties du Discours: Au reste ces choses-là sont toûjours tirées,

Ou de la Personne qui parle;
Ou de Celui qui écoute;
Ou de la Chose qui est en question;
Ou de la Partie averse.

De la personne qui parle & *de la Partie averse*, se peuvent dire toutes les choses qui servent à se justifier d'un crime ou à en charger un autre. Veritablement la façon de le faire est diferente en ces personnes-là; parce que celui qui se defend doit toûjours dire d'abord ce qui peut servir à sa justification; l'Accusateur au contraire doit se reserver pour la fin, & ne faire son invective qu'à la Peroraison. La raison est évidente, puis qu'il est necessaire à quiconque se defend, afin de rétablir sa rèputation & s'insinuer dans l'esprit du Juge, d'ôter ce qui l'embarasse & l'arrête en chemin; si bien que ce qu'il a à faire d'abord, c'est de se purger. Il n'en va pas ainsi de l'Accusateur, qui toûjours doit attendre à la Peroraison à invectiver, afin que les Juges ayent la memoire plus fraische de ce qu'il a dit, & qu'ils s'en puissent mieux souvenir.

Les choses qui regardent l'Auditeur, c'est-à-dire le Juge, consistent d'une part, A gagner sa bienveillance, & de l'Autre, A aigrir son esprit contre la Partie averse; Quelquefois même à le rendre attentif, & quelquefois au contraire à le détour-

ner d'avoir de l'attention; car il faut ſçavoir. Qu'il n'eſt pas toûjours bon que les Juges ſoient ſi attentifs ; d'où vient qu'il s'en trouve beaucoup qui tâchent ſimplement à les faire rire & à les divertir.

Pour ce qui eſt de rendre ſon Auditeur docile & prêt d'ajoûter foi à tout ce qu'on lui dira, outre que ce que nous venons de remarquer y eſt propre ſi l'on veut ; il faudra encore tâcher de lui donner bonne opinion de ſoi & faire paroître qu'on eſt honnête-homme ; parce qu'il n'y a gens au monde qu'on écoute plus volontiers que ceux-là.

Ce qui rend les Auditeurs attentifs , eſt de promettre. Qu'on a de grandes choſes à leur dire ; ou qui les regardent particulierement ; ou qui ſont merveilleuſes , ou même plaiſantes à entendre: & pour cela il les faudra avertir d'abord que c'eſt de ſemblables choſes qu'on a à les entretenir. Que ſi au contraire on veut qu'ils ne ſoient pas attentifs , il n'y aura qu'à leur faire ſçavoir , Ou que la choſe ne merite pas d'être écoutée, ou que cela ne les regarde point; ou qu'il n'y a rien de ſi ennuyeux. Or il eſt à remarquer que tout ceci eſt hors d'œuvre & ne fait rien au ſujet ; car enfin cela ſuppoſe que le Juge qui écoute n'eſt pas comme il faut , mais d'humeur à prêter l'oreille à tout ce qu'on lui dira. Et de fait s'il n'étoit tel , jamais on n'auroit beſoin d'Exorde, ſi ce n'eſt autant que la matiere de ſoi l'exigeroit , & encore ſeroit-ce ſommairement, afin que le Diſcours ne parût pas eſtropié & comme un corps ſans tête.

Apres tout, ceux-là ſe trompent fort, qui penſent: Que l'adreſſe de rendre l'Auditeur attentif appar-

tienne particulierement à l'Exorde ; car tant s'en faut que cela soit, Que même elle est commune à toutes les autres parties du Discours, étant libre de s'en servir par tout où il en est besoin ; Et de vrai il se remarque. Que par tout ailleurs l'Auditeur est beaucoup plus languissant & écoute bien moins qu'il ne fait pas au commencement ; Ainsi il est ridicule de vouloir que ce soit au commencement qu'on travaille à gagner l'attention, puisque c'est le tems principalement où l'Auditeur est plus attentif & plus curieux d'écouter. Quand donc l'occasion se presentera d'exciter l'attention, & qu'il sera à propos de le faire, on pourra dire ainsi,

Messieurs, Je vous prie d'être attentifs, car il ne s'agit pas plus ici de mon interêt que du vôtre.

Ou bien de cette sorte,

Messieurs, Je vous prie de me prêter ici vôtre attention; car de vôtre vie vous n'avez entendu parler d'une chose si étrange ni si admirable.

Et c'est là ce que vouloit faire entendre Prodicus, lors qu'il contoit. Que quand ses Auditeurs s'endormoient, pour les réveiller, il n'avoit qu'à leur toucher quelque chose de cette Question curieuse qu'il n'enseignoit pas à moins de 50. Dragmes.

Que l'Exorde donc n'ait point esté fait pour l'Auditeur, précisément en qualité d'Auditeur, cela est clair & ne reçoit aucune difficulté, car enfin tout ce qui s'y traite aboutit simplement ; ou à donner mauvaise opinion de son Adversaire & le rendre odieux; Ou à faire voir aux Juges. Qu'on n'est point coupable, & qu'on n'a rien à craindre du côté de leur Jugement; car c'est ce que fait Sophocle dans son Antigone.

Sire je vous dirai, non pas avec quel soin.....

Et tout de même Euripide dans son Iphigenie,

Pourquoi cette Preface & ce long Preambule?

Quant aux autres qui se servent encore d'Exorde, ce sont ceux, ou qui en effet ont mauvaise cause, ou du moins qu'on croit telle : car le mieux pour ces gens-là, est de s'arrêter plûtost à parler de toute autre chose, que de leur affaire ; d'où vient aussi que les valets, lors qu'ils ont fait quelque friponnerie, jamais ne répondent à ce qu'on leur demande; mais prennent de longs détours, & font certains preambules qui n'aboutissent à rien.

De sçavoir ce qu'il faut faire afin de se bien mettre dans l'esprit de son Auditeur, & gagner sa bien-veillance & choses semblables; c'est une matiere qui a dêja esté traitée & dont il ne reste plus rien à dire. Mais parce qu'il n'y a rien de si judicieux que ce qu'Homere fait dire à son Ulysse lorsqu'il invoque Minerve,

Déesse, accorde moi qu'au païs des Phaaques
Je trouve ou la faveur, ou du moins la pitié.

Pour cela en parlant à ses Juges, il faudra toûjours prendre garde à ces deux choses, ou a leur faire pitié, ou à gagner leur affection.

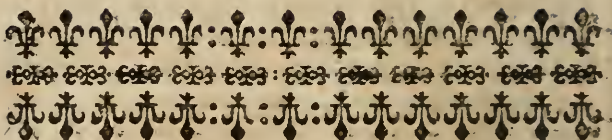
A L'Egard du Genre Démonstratif, l'adresse dont on se doit servir pour les Exordes, c'est de faire en sorte que l'Auditeur croye avoir part à la loüange de ceux qu'on louë, soit qu'alors il soit touché quelque chose de lui, ou de sa race, ou de sa profession, enfin de quelque façon que ce soit: & c'est pourquoi aussi ce que dit Socrate dans Platon est tres-veritable.

Qu'il n'y a rien de si aisé que de louër les Atheniens en parlant aux Atheniens; mais que la difficulté seroit de le faire en parlant aux Lacedemoniens.

Pour ce qui est du Genre Déliberatif, d'ordinaire ses Exordes sont empruntez du Genre Judiciaire, à cause que de lui-même il n'en a pas ; car premierement l'Auditeur sçait dequoi il s'agit, & de plus c'est que la matiere n'y porte point, & n'en a que faire de sorte que si alors on est obligé d'user d'Exorde, il faut toûjours que ce soit, Ou en sa propre consideration, Ou à cause de ceux qui contredisent, Ou pource qu'enfin on ne prend pas les choses du biais qu'on voudroit, soit pour les croire bien moindres qu'elles ne sont, ou de plus grande importance : tellement que quand cela arrive, de necessité il faut en venir aux prises ; il faut accuser, se défendre ; agrandir les matieres, ou les diminuër.

Voila donc pourquoi d'ordinaire dans le Genre Déliberatif l'on se sert d'Exorde, si ce n'est qu'on le fasse encore par ornement ; & afin que le discours en soit mieux ; de crainte que n'en aiant point, & tout d'un coup entrant en matiere, la chose ne parût trop precipitée, car c'est à peu prés la faute que Gorgias a faite dans son Panegirique pour les Eliens, où sans avoir encore rien dit qui preparât les esprits, d'abord il commence ainsi. *O Elis ville fortunée, &c.*





CHAPITRE XV.

Moiens pour se defendre dans une Accusation.



TOUCHANT l'Accusation, *un Moien* pour se purger, est De recourir aux choses qui peuvent faire perdre la mauvaise opinion qu'on aura de nous ; Peu importe au reste que cette mauvaise opinion vienne des invectives de l'Adversaire, ou d'ailleurs, car le precepte est general & ne reçoit aucune restriction.



UN *autre Moien* encore est, De repartir comme on fait dans les contestations lors qu'un Fait n'est pas bien établi ; par exemple d'alleguer,

ou *Que ce qu'on avance n'est point vrai ;*
ou *Que la chose ne fait tort à personne ;*
ou *Que celui qui s'en plaint n'i a point d'interêt ;*
ou *Que le mal n'est pas si grand qu'on le fait ;*
ou *Qu'il n'y a aucune injustice à cela, ou bien peu ;*

ou *Que dans ce qui a été fait il n'y a rien de honteux, ni contre l'honneur ;*

ou enfin *Que c'est si peu de chose que cela ne vaut pas la peine d'en parler.*

Car c'est là dessus qu'on conteste d'ordinaire. Ainsi Iphicrate se defendant contre Nausicrates, demeuroit d'accord avec lui, que ce qu'il disoit étoit vrai, & qu'il lui avoit fait tort; mais en même temps il soûtenoit qu'il n'avoit rien fait qu'il ne deût faire. On pourroit encore répondre autrement, & montrer qu'il y a eu quelque sorte de compensation, comme de dire.

Que veritablement la chose a été dommageable, mais en recompense qu'elle a été glorieuse ; ou si elle a été fâcheuse, qu'elle a apporté du profit; & ainsi du reste.



UN *troisiéme Moien* pour se purger aiant fait quelque tort est de dire, III.

ou *Qu'on n'y pensoit pas ;*

ou *Que cela est arrivé par malheur ;*

ou *Que c'est la necessité qui y a contraint.*

De cette sorte en usa Sophocle à l'endroit de celui qui l'accusoit de feinte en le voiant trembler, car il lui dit,

Que s'ils trembloit, ce n'étoit point pour faire pitié aux Juges, ni pour paroître vieux comme il pretendoit faussement ; mais qu'il y étoit forcé par son âge : puisque c'étoit bien malgré lui qu'il avoit quatre-vingt ans.

On pourroit encore ici répondre autrement en forme de satisfaction, déguisant l'intention avec laquelle une chose aura été faite; comme de dire,

Son dessein, Messieurs, n'étoit point de l'offenser, mais seulement de faire telle chose.

Ou bien,

Certainement, Messieurs, il ne se trouvera point que j'aie rien fait de ce que pretend l'Accusateur ; à la verité il est arrivé que cela lui a fait du tort, mais je n'en suis pas la cause, & ce n'étoit point à ce dessein-là que je le faisois : Que si j'en avois eu seulement la pensée, je meriterois que jamais personne ne me regardât & qu'on me tinst pour le plus méchant homme du monde.



IV. UN *autre Moien* est, De voir si l'Accusateur lui-même n'est point envelopé dans le crime dont il nous accuse, soit pour être complice, ou pour en avoir fait autant autrefois ; si non lui, du moins quelqu'un des siens.



V. UN *autre* encore, est de prendre garde de quelle maniere l'accusation est conceuë, & si elle ne donne point lieu en même temps d'accuser d'autres personnes que l'Adversaire pretend être tres-innocentes de ce côté-là ; Comme si quelqu'un étoit accusé d'être un Adultere, à cause qu'il aime les beaux habits & fait le gentil, il pourroit objecter à son Accusateur,

Que si ce qu'il dit, étoit vrai; il s'ensuivroit que Tels & Tels qu'il n'accuse point, seroient adulteres aussi-bien que lui.



VI. UN *autre Moien*, est De voir si celui qui nous accuse n'en a point déja accusé plusieurs au-

paravant, comme en faisant mêtier ; Ou si lui-même n'a point été déja accusé par d'autres ; ou enfin si, sans accusation, il ne s'est point trouvé de personnes qui autrefois pour le même crime aient êté soupçonnées, comme l'on est, dont l'innocence ait été reconnuë.



UN *autre moien*, est De repousser la calomnie par la calomnie, & d'accuser qui nous accuse, afin d'empécher par là que l'Adversaire ne soit crû ; puis qu'enfin il seroit ridicule qu'on ajoûtât foi à ses paroles, lui qui n'est plus digne de foi. VII.



UN *autre* encore, est De voir si l'affaire dont il s'agit n'a point déja été jugée, comme fit Euripide contre Higienon, qui sous pretexte d'action d'*Antidose*, le poursuivoit criminellement comme un Impie, pour avoir enseigné dans une de ses Pieces à être Parjure, à cause de ce Vers qui s'i trouve. VIII.

J'ai juré de parole, & non pas de pensée. In Hippo coronato.

car Euripide alors ne se justifia point autrement ; qu'en disant à cet Higienon,

Qu'il étoit un Chicaneur, & que c'étoit faire injure à ces Messieurs établis pour Commissaires aux Jeux de Bacchus, de renouveller ainsi en plein Barreau des affaires qui avoient passé par leur jugement. Qu'au reste non seulement il avoit sceu en rendre compte dans leur assemblée, mais qu'il étoit encore tout prêt de le faire, au cas que l'Accusateur voulût intenter son action par devant eux.



IX. UN *autre moien*, est de laisser là l'Affaire, & de se mettre à parler contre la calomnie ; montrant en general ce qu'elle est, & combien il est dangereux de l'écouter ; & d'autant plus, Qu'elle trouble tout l'ordre des Jugemens ; & que jamais un homme ne s'en sert que lors qu'il voit que sa cause n'est pas bonne.



X. UN *Lieu* encore *utile de part & d'autre*, & pour accuser, & pour se defendre, est d'Avoir recours à certaines marques ou apparences, comme dans *le Teucer*. Car Ulisse d'un côté qui veut montrer que ce Prince est suspect & qu'on ne doit point se fier à lui, n'allegue autre preuve sinon ;

Qu'il est Allié & proche parent de Priam, comme étant fils d'Hesicne sœur de ce Roi.

D'un autre côté Teucer qui veut prouver le contraire, se sert de ces autres apparences.

Premierement, *Qu'il est fils de Telamon le plus capital ennemi qu'ait Priam.* En second lieu, *Qu'on se peut souvenir qu'en d'autres rencontres il a fait preuve de sa fidelité, comme quand on envoia des Espions à Troie dont jamais il ne découvrit le secret.*



XI. UN *autre moien* ; mais qui n'est propre qu'à l'Accusateur, est De loüer d'abord quelque petite chose en la personne de l'Accusé, & aprés d'invectiver fort au long contre lui ; en tout cas si

c'est quelque chose de grand dont on le loüe, de passer legerement dessus & n'en dire que deux mots. Cela se pourra faire encore d'une autre façon, qui sera D'alleguer quantité de bonnes choses que cette personne-là aura faites, qui pourtant ne sont rien au sujet, & aussi-tôt d'en blâmer une qui sera tres-importante à la Cause, & portera coup. Or ces sortes de moiens sont les plus adroits & les plus malicieux qui soient dans toute la Rhetorique, puis qu'alors mélant artificieusement le Bien avec le Mal, on est injuste à ce point, de se servir même de ce qu'une personne a de plus loüable, afin de lui nuire.



ET parce qu'une même action peut étre faite par diferens motifs, & rapportée à plusieurs Fins; il se trouve encore *Un autre moien* qui peut servir en commun & à Celui qui se defend, & à Celui qui accuse; mais avec cette diference, que comme l'Accusateur doit toûjours parler mal de sa Partie, aussi interpretera-t'il toûjours en mal ce qui viendra d'elle; Au contraire celui qui se defend fera prendre en bonne part & donnera le meilleur sens qu'il lui sera possible à toutes les choses qu'il aura dites ou faites qui lui seront objectées. Par exemple, s'il étoit question de porter jugement du choix que Diomede fit d'Ulisse, lorsqu'il le voulut avoir pour compagnon dans une certaine entreprise; un qui auroit à parler à l'avantage d'Ulisse, diroit, XII.

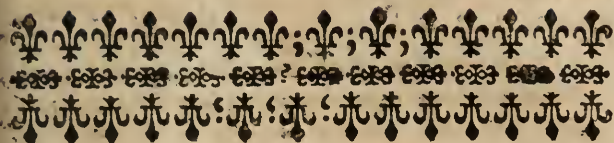
Que s'il fit ce choix, c'est qu'il connoissoit sa valeur, & étoit asseuré que c'étoit un des plus grands Capitaines qui fût.

Un autre au contraire qui auroit à parler contre, prenant la chose au pis, pourroit dire,

Que tant s'en faut que Diomede eût cette opinion d'Ulisse, qu'il ne le prefera à tant d'autres que parce qu'il le jugeoit le moindre de tous, étant bien aise dans une occasion de cette importance, de n'avoir point de Rival qui lui donnât de jalousie, ni qui partageât sa gloire.

Cela soit dit touchant la Calomnie & les Moyens de s'en defendre.





CHAPITRE XVI.

De la Narration, & de quelle maniere on s'en doit servir dans chaque Genre.



POUR ce qui est de *la Narration*, jamais dans le Genre Demonstratif elle ne se fait de suite ; mais à diverses reprises, & partie à partie. Parce que comme la loüange est fondée sur les actions qu'une personne a faites, on doit s'arrêter sur châcune, & les prendre les unes apres les autres. Car tout Panegirique est composé de deux Parties, L'une qui ne dépend point de l'artifice de l'Orateur, comme sont les Actions ; puis qu'enfin on ne peut pas dire que l'Orateur soit cause en aucune façon des actions qu'il loüe. L'autre au contraire dépend purement de son adresse, & emprunte tout de l'art ; ce qui consiste à montrer, ou *Que cette action là en particulier a été faite, au cas qu'elle soit difficile à croire* ; ou *qu'elle est telle qu'on la represente* ; ou *Considerable au poinct qu'on prétend* : ou *Tout cela ensemble.* De sçavoir maintenant pourquoi, il n'est pas à propos quelquefois de Narrer tout de suite, on peut apporter deux raisons, La premiere, à cause que ce seroit une chose embarassante & difficile à retenir que d'avoir à faire sa Preuve.

Par ces actions donc, Messieurs, vous voiez combien il étoit sage; par celles-là combien il étoit vaillant; par ces autres, combien il étoit amateur de la Justice, & ainsi du reste.
L'autre raison est qu'un Discours en cet état paroîtroit simple; au lieu que de l'autre maniere, il sera diversifié, & aura plus de corps.

Au reste il y a cette diference à observer entre les actions connuës, & les autres *; que pour les connuës il suffit d'en faire ressouvenir & en rafraîchir la memoire; d'où vient que beaucoup de gens qu'on louë n'ont que faire qu'on dise rien de leur vie, ni de leurs actions. Par exemple, si vous vouliez loüer Achille; parce que tout le monde sçait ce qu'il a fait, il faudroit simplement se servir de ses actions, sans s'arrêter à en faire le recit. Il n'en seroit pas de même de Critias, car en lui tout seroit à particulariser, à cause que peu de monde le connoît. *

** Ce que l'on ajoûte ensuite qui a été dit au 9. Chap. du 1. Liv est hors de propos, puisqu'il s'agit ici de la Narration en particulier, & non pas de l'adresse de loüer. Outre que ce n'est point la coûtume d'Aristote de r'habiller ses Ouvrages de pieces rapportées, ni de répeter mot pour mot en un endroit, ce qu'il a dit en un autre; car comme il est le plus methodique de tous les Maîtres, chez lui chaque chose est placée en son lieu, où aprés il renvoie toûjours le Lecteur.*

Touchant la longueur de la Narration, il se trouve des personnes assez ridicules pour dire, *Qu'il faut qu'elle soit courte.* Mais à mon avis on pourroit leur faire la même réponse que fit un certain homme à son Boulanger, qui devant que de pétrir lui étant venu demander, Comment il feroit sa pâte; s'il la feroit molle ou ferme? *Et quoi*, dit-il. *Est-ce que c'est une chose impossible de bien faire de la Pâte.* Il en est de même ici, car on ne doit pas être trop long à Narrer, non plus qu'à faire un Exorde, ou une Preuve; puis que ce qui fait, qu'une chose est bien en ces rencontres, ne vient point precisément, ni de ce qu'elle ne dure guéres, ni de ce qu'elle est abregée; mais de ce qu'on a sceu garder la mediocrité, Or

ceci à l'égard de l'Accusateur consiste, ou *A ne rien omettre de ce qui peut éclaircir l'Affaire*; ou *A se servir des choses qui donneront opinion qu'effectivement ce qu'il dit a été fait*, ou *A montrer que sa Partie lui a nui en telle rencontre*, ou *fait telle injustice*; ou enfin *A grossir le mal & à le faire paroître aussi grand qu'il voudra.* Celui qui se defend en usera de même; horsmis qu'il dira tout le contraire.

Ce qu'on doit principalement se proposer dans la Narration, est d'affecter en parlant de dire des choses qui fassent paroître qu'on est homme de bien; & la Partie averse au contraire un méchant homme, & porté au mal, Par exemple de cette sorte.

Pour moi, Messieurs, j'ai toûjours fait ce que j'ai pû pour l'obliger à faire ce qui étoit de la Justice & de son devoir, lui remontrant sans cesse qu'il ne devoit point abandonner ses enfans ainsi. Mais pour lui toute la réponse qu'il me faisoit là-dessus étoit, Que quelque part qu'il fût il trouveroit assez à avoir d'autres enfans

Qui est la réponse, à ce que dit Herodote, que firent les Egiptiens à leur Roi quand ils quitterent l'Egipte, & ne voulurent plus lui obeïr.

Un autre poinct encore à observer est, De tâcher de dire des choses qui plaisent aux Juges. Au reste en matiere de Narration, celui qui se défend doit toûjours étre bien plus court que celui qui accuse; car comme c'est l'Accusateur qui pose le Fait, tout ce qui reste à l'Accusé c'est de contester, Par exemple, où *De nier le Fait absolument*, ou *Que la chose ait porté préjudice*, ou

Qu'il y ait de l'injustice à l'avoir faite ; ou *Que le mal soit si grand qu'on dit.* Si bien qu'alors il n'est point besoin de s'arrêter sur les choses dont on demeure d'accord, à moins que cela ne fist à la Cause ; comme si étant demeuré d'accord du Fait, on eût à montrer, *Que l'action n'est point injuste* ; & ainsi du reste.

A quoi doit prendre garde encore celui qui se defend en narrant un Fait, est de ne point dire de choses qui lorsqu'on les fait donnent de la compassion, ou peuvent irriter les Juges. Un exemple de ceci est le recit que fait Ulisse de ses avantures à Alcinoüs, qu'il fait long exprés afin de donner de la pitié à ce Roi, & qui est reduit ailleurs en trente vers, lorsqu'il raconte la même chose à Penelope. Cela se peut voir encore dans le Poëme de Phaille, intitulé *le Cercle.* Et tout de même dans le Prologue de l'*Oeneus* Tragedie d'Euripide.

LA Narration au reste doit toûjours donner à connoître les mœurs de celui qui parle; ce qui arrivera si nous connoissons l'effet qu'elles font d'ordinaire. Un de leurs effets donc, & ce qui donne toûjours à connoître les mœurs d'une personne à l'entendre parler, est quand par ce qu'elle dit on juge de son choix dans les actions qui regardent la conduite de la vie. Or selon que ce choix est diferend, ce qui se reconnoît au but & à la Fin qu'elle se propose, ses mœurs aussi chãgent, & se trouvent diferentes; Et c'est pour cette raison que les discours de Mathematique ne sont point dans ce caractere là, a cause que ce choix dont nous parlons ne s'i rencontre nullement; puis qu'on ne voit point ni quel est le but en cela du Mathematicien, ni la Fin qu'il se propose.

Mais

Mais bien ce choix éclaire particulierement dans les discours que fait Socrate, car là il n'est parlé d'autre chose que de la fin qu'on se doit proposer en cette vie.

On peut encore faire connoître les mœurs a remarquer simplement les choses qui monstrent le caractere de chacune & en sont des suites ; Par exemple,

Or en disant cela, il ne laissoit pas toujours de marcher & de continuer son chemin.

car sans doute remarquer telle particularité d'une personne,fait voir je ne sçai quoi de rogue & de rustique dans ses mœurs.

Cela se peut faire encore autrement,qui est de dire une chose,non pas comme venant de la Raison qui dicte qu'il la faut faire parce qu'elle est utile ; ainsi qu'en usent aujourd'hui tous nos Orateurs;mais comme venant d'inclination & de son propre choix, par exemple

Quant a moi, Messieurs, c'est tout ce que je souhaitois,& que j'ose dire que quand il n'y auroit autre chose à esperer pour moi,je ne laisserois pas de le faire.

car l'un simplement fait voir un homme qui raisonne sur ce qu'il fait,& qui prend garde à ses interests ; au lieu que l'autre est d'un homme de bien qui fait les choses par un principe de vertu. Que si ce qu'on dit semble hors d'apparẽce&difficile à croire,il en faudra dõner la raison.Sophocle nous en fournit un exemple dans son Antigone,car cette Princesse,qu'il suppose aimer tendrement son Frere, voulant montrer que ce Frere lui devoit être plus cher ; ni que son Mari ni que ses propres Enfans ; elle ajoûte en-

meme tems cette raison, Que son Mary & ses Enfans venant à mourir, elle en peut avoir d'autres.

Mais mon Pere & ma Mere étant dans le tombeau.
De qui d'orénavant pourrois-je attendre un Frere?

Que si l'on n'a point de raison à donner, il n'y aura qu'à dire,

Veritablement je sçai bien que ce que j'avance-là est une chose extraordinaire & qui peut sembler incroïable ; mais c'est que je suis fait ainsi, & que c'est mon humeur.

Or cela sera d'autant plus necessaire à dire alors, Qu'on ne croit pas volontiers qu'un homme puisse faire une chose de lui-méme, sur tout de cette nature, qu'il n'y sente du profit.

EN Narrant encore il sera bon de s'attacher au Pathetique, remarquant les choses, & qui sont une suite de la passion, & que les Juges sçavent, & qui nous sont particulieres, ou à la Partie adverse; par exemple.

Il s'en alla en me jettant un regard de travers,

Ou bien cõme fait Æschines en parlant de Cratyle

Que sifflant & frappant des mains.

Parce que toutes ces sortes de circonstances sont propres a persuader, attendu que les Juges viennent a faire fondement là-dessus, & tirent de ces signes qui leur sont connus, des consequences & des conjectures pour le reste qu'ils ne connoissent pas. Homere est plein de semblables exemples, comme quand il dit,

La Vieille de ses mains se cachoit le visage.

à cause que ceux qui se prennent à pleurer, ordinairement portent les mains à leurs yeux.

Au reste tâchez toûjours d'abord de donner une telle impression de vous & de vôtre Partie, que les Juges ne la perdent point; ce qu'il faudra faire adroitement, & sans qu'on s'apperçoive de l'artifice. Or que cela ne soit aisé, il ne faut que jetter les yeux sur ceux qui apportent des nouvelles: Car à leur mine seulement & à leur contenance, d'abord nous nous doutons de ce que c'est à peu pres.

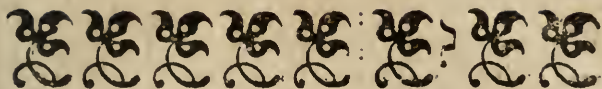
Ce qu'il y a encore à remarquer pour la Narration, est que dans le Discours, elle n'a point de lieu affecté, pouvant étre placée en divers endroits; ce qui est si vrai, que même il n'est pas quelquefois á propos de narrer dés le commencement.

QUANT au Genre Déliberatif, il n'a que faire de Narration, parce que là il s'agit de l'Avenir dont on sçait qu'il n'y a rien à raconter. Que si quelquefois il s'y en fait, ce ne peut-étre que du Passé & de ce qui est arrivé; afin que s'en ressouvenant on puisse prendre une meilleure resolution touchant les choses qu'on se propose de faire à l'avenir. N'importe au reste que ce qu'on dit alors soit apporté comme des exemples loüables & à suivre, ou comme des exemples à fuïr & honteux. Ce qu'il y a à sçavoir, c'est que l'Orateur alors sort de ses bornes, & ne fait plus la fonction de Conseiller ni d'une personne qui delibere.

Que si le Fait qu'on narre est étrange & difficile à croire, il faudra promettre d'en faire voir la preuve sur le champ; où offrir aux Juges

de s'en rapporter à eux, & d'en paſſer par où ils voudront. Auſſi Jocaſte dans l'*Oedipe* de Carcinus promet ſans ceſſe à celui qui cherchoit ſon Fils & le vouloit avoir, de le faire venir incontinent. De même en fait Æmon dans Sophocle.





CHAPITRE XVII.

De la Preuve.

TOUCHANT *la Preuve* elle doit étre Démonstrative & fondée sur la force des argumens. Et comme il n'y a que quatre Chefs sur lesquels on conteste, il faudra que celui qui prouve n'ait en veuë que ce qui est en Question & fait le diferend, afin d'y rapporter ses preuves;

Par exemple dans le Barreau, s'il s'agit de Fait & qu'on prétende,

Que la chose n'a point esté faitte.

Surquoi il faudra insister, c'est de monstrer aux Juges *Qu'elle ne l'a point esté effectivement.*

De même en est-il des autres Chefs, quand on aura à prouver.

ou *Qu'on n'a point fait de tort;*

ou *Que le tort est moindre qu'on ne dit;*

ou *Qu'on n'a fait que ce qu'on devoit;*

Et ce que je viens de dire ici touchant la *Negative* pour se Deffendre, se doit aussi entendre de l'*Affirmative* pour Accuser; par exemple pour monstrer *Qu'une chose a été faite, Qu'elle a porté préjudice*; & ainsi du reste des autres Chefs. Or il ne faut pas ignorer que la Question de Fait est la seule des quatre que nous venons de remarquer, où il faut de necessité que l'une des Parties soit malicieuse & de mauvaise foi; car enfin si l'on conteste mal à propos en ces rencontres, ce n'est point l'i-

gnorance qui en eſt la cauſe, ainſi qu'il arrive dans un point de Droit & lors qu'il s'agit de ſçavoir ſi une choſe eſt juſte ou injuſte. Et parce qu'il n'y aura rien de ſi décisif dans la Cauſe, c'eſt pour cela qu'il faudra s'y arrêter & inſiſter particulierement deſſus; ce qu'il n'eſt pas permis de faire dans les autres Conteſtations.

A L'égard du Genre Démonſtratif, au lieu de Preuve on ne ſe ſert que d'amplification, faiſant voir ſimplement, Que telles & telles actions ont eſté utiles à l'Eſtat, ou glorieuſes pour la perſonne qui les a faites; car comme dans le Panegyrique on doit ſuppoſer que le ſujet eſt vrai, pour cela rarement en vient-on à la Preuve, ſi ce n'eſt que la choſe fuſt difficile à croire, ou qu'un autre paſſaſt pour l'avoir faite.

QUANT à la Déliberation, toutes ſes conteſtations aboutiſſent à dire,

ou *Que ce qu'on pretend devoir arriver, n'arrivera pas*;
ou *Que cela ſera injuſte*;
ou *Qu'il n'en reviendra rien*;
ou *Que l'avantage ne ſera pas bien grand.*

A quoi il faut avoir l'œil dans la Déliberation, c'eſt de voir ſi celui qui eſt contre nous, n'allégue rien de faux dans les choſes qui ne ſont point de ſon ſujet; car ſi une fois on le peût convaincre de fauſſeté là-deſſus, ce ſera un préjugé pour tout le reſte & qui fera croire que tout ce qu'il aura dit d'ailleurs n'eſt gueres plus vrai.

En general, touchant les Preuves, on doit ſçavoir Que dans le Genre Déliberatif, Les Exemples

sont de grand usage, & y font plus d'effet qu'ailleurs. Pour les Enthyménes, ils sont plus propres au Genre Judiciaire. La raison est que dans le Déliberatif il s'agit de l'Avenir ; ainsi necessairement il faut avoir recours à l'Histoire pour sa preuve, & monstrer par les exemples du Passé que ce qu'on dit s'est toûjours fait de la même façon. Mais quant au Judiciaire, il est besoin d'Enthyménes, à cause que là il s'agit de Fait, & de sçavoir : *Si une chose a esté faite*, ou *si elle ne l'a pas esté*; ce qui gît davantage en démonstration & est d'une plus grande certitude : car le Passé est de telle nature qu'il emporte une certaine necessité avec soi ; étant impossible que ce qui a esté fait ne l'ait pas esté.

En fait d'Enthyménes au reste, afin de s'en bien servir, c'est de ne les pas mettre de suite, mais les entreméler; puisqu'autrement ils se nuiroient : Et de plus il n'en faut pas trop apporter; car en ceci il y a des bornes : d'où vient qu'Homere fait dire à Menelas lors qu'il loüe le jeune Pisistrate d'avoir parlé à propos,

Puis que donc mon cher fils vous avez sçû nous dire Autant qu'un habile homme, ou plus âgé diroit. Odyss. l. 4.

Notez qu'il loüe le fils de Nestor d'avoir dit *Autant* qu'auroit fait un hõme judicieux, & non pas d'avoir dit *de pareilles choses*; pour monstrer qu'on peut pecher par excés, même en ne disant rien que de bon.

Une autre observation à faire pour les Enthymémes, est de n'en pas apporter sur tout ; sinon vous tomberiez dans la même faute que certains Philosophes d'aujourd'hui, qui s'amusent à prouver des choses beaucoup plus connuës & plus probables que celles qu'ils apportent pour preuve.

De plus aiant à toucher quelque passion, donnez vous bien de garde de faire aucun argument: car de deux choses l'une, ou il empécheroit l'effet de la passion, ou ce seroit comme si vous n'en faisiez point; parce qu'enfin deux Mouvemens ne peuvent compatir ensemble ni se souffrir; où ils se détruisent, ou ils s'affoiblissent.

Il en sera de même des Mœurs lorsque vous voudrez donner bonne opinion de vous; car l'Argument n'a rien de commun avec les mœurs, & ne fait point connoître si vous étes homme de bien ou si vous ne l'étes pas.

A L'égard des *Sentences* on s'en doit servir également & dans la Narration & dans la Preuve, à cause qu'elles découvrent les Mœurs & font voir qui l'on est; Par exemple.

Pour moi je n'ai pas laissé de lui donner ce qu'il me demandoit, quoi que je sceusse fort bien qu'il est dangereux de se fier à toutes sortes de gens.

Que si l'on veut y mesler de la passion & dire la chose pathetiquement on pourra ajoûter.

Cependant, Messieurs, je ne m'en repens point, quelque tort que cela me fasse; car enfin si le profit lui en demeure, au moins ai-je la satisfaction d'avoir fait ce qu'un honnête homme doit faire.

APRES tout, si la matiere du Genre Déliberatif est plus difficile à traiter que celle du Judiciaire, il ne s'en faut pas étonner, puisque là il s'agit de l'Avenir, qu'on sçait être une chose fort obscure; au lieu que dans le Judiciaire il s'agit simplement du Passé, qui est aisé à connoître; & si aisé que les Devins fondent principalement leur science là dessus, au rapport

même d'Epimenide de Crete ; car celui-ci avouë franchement que les predictions qu'il faisoit n'avoient point du tout en veuë l'Avenir, mais le Passé; à la verité en des choses un peu cachées & que tout le monde ne reconnoissoit pas. Ajoûtez que dans le Genre Judiciaire on a cet avantage, que la Loi y sert de fondement ; or est-il que quiconque a un fondement & un principe, celui-là n'a pas grand' peine à argumenter, ni à trouver les preuves qu'il cherche. Outre cela même il s'en faut beaucoup qu'on ait tant de liberté dans le Genre Déliberatif qu'on en a dans le Judiciaire, où tantôt il est permis de tourner son discours contre sa Partie ; tantôt de parler de soi avantageusement ; tantôt d'exciter les passions & d'émouvoir ses Juges ; Ce qui se fait rarement dans la Déliberation, & moins qu'en pas-un autre Genre ; encore cela n'arrive-t'il point que l'Orateur alors ne sorte de son sujet.

Telles libertez donc ne sont jamais à prendre dans le Genre Déliberatif, si ce n'est que la matiere vienne à manquer, & que l'Orateur ne sçache plus que dire ; comme en usent aujourd'hui ceux qui éclatent à Athenes pour l'éloquence, sur tout Isocrate ; car jamais il ne traite un sujet de déliberation, qu'il n'invective & n'accuse quelqu'un ; tantôt les Lacedemoniens, comme dans son Panegirique ; tantôt un Charés, comme dans son Oraison *pour les Alliez*.

A L'égard du Genre Démonstratif, les digressions y doivent étre frequentes; tout Panegirique aimant à se grossir de loüanges étrangeres ; Ainsi en use Isocrate qui n'i manque jamais, car il a toûjours quelqu'un à loüer, à quoi on ne s'attendoit pas ; Or c'est là proprement ce que

vouloit dire Gorgias lors qu'il se vantoit. *Que quelque discours qu'il eût à faire, il étoit asseuré de jamais ne demeurer court, faute de matiere.* En effet qu'il ait à parler d'Achille, aussi-tôt il loüe Pelée, puis Æaque, apres il vient à Jupiter ; il en fait autant s'il a à parler de la valeur; car ensuite il fait venir à son sujet une telle chose, puis une autre; qui est la même maniere.

Que si l'on a des argumens & de bonnes preuves, afin de les entremêler, tantôt on affectera de paroître honnête homme; & tantôt on reviendra à ses argumens. Mais si l'on n'en a point, il faudra se tenir à la qualité d'homme de bien, & ne faire valoir son discours que par là; attendu qu'il est beaucoup plus seant à un homme de bien de faire paroître qu'il est tel, que d'apporter le discours le plus achevé.

De la Refutation.

De tous les Enthymêmes au reste, ceux qui servent à refuter sont incomparablement meilleurs que ceux qui servent à la preuve. La raison est que tout ce qui refute, presse davantage, & fait qu'on s'apperçoit beaucoup mieux de la force de l'argument ; parce qu'il n'y a rien qui se fasse mieux connoître que les Contraires lors qu'ils sont opposez.

Or il faut sçavoir que tout ce qui sert à répondre à un Adversaire, ne fait point une espece à part, mais est de la Preuve ; puis qu'enfin on ne refute jamais, ou qu'en apportant une objection, ou opposant argument à argument.

Apres tout en matiere de Preuve, soit dans le Conseil ou dans un Barreau, celui qui parle le premier doit toûjours dire ses raisons d'abord ; & ensuite prévenir les Objections qu'on lui pourroit faire, y donnant solution, & tâchant de monstrer qu'il n'y en a pas une qui ne soit vaine & mal fondée. Que si ce qui se dit contre est embarassant & d'une longue discussion, comme ayant plusieurs Adversaires en tête ; alors il y faudra répondre d'abord comme fit Calistrate à l'Assemblée de Messine; car la premiere chose qu'il fait, c'est de détruire ce qu'on pouvoit dire contre lui, & apres il expose ses raisons. Pour celui qui parle le dernier, il faut toûjours qu'il refute d'abord, apportãt solutions & argumens contraires; particulierement s'il voit que ce qui a été dit ait été bien receu & ait fait impression : car tout de même que l'esprit ne sçauroit souffrir un homme qui passe pour infame & a déja été accusé de crime; ainsi en est-il d'un discours, quand la Partie averse a fait goûter ses raisons & qu'on croit qu'elle a dit la verité. Ce qu'il y aura donc à faire en telle rencõtre, c'est de tâcher à trouver place dans l'esprit de l'Auditeur afin d'y faire recevoir ce qu'on aura à dire; ce qui arrivera si vous arrachez de son esprit ces premieres impressions dont il est préoccupé, & qui ferment l'entrée aux raisons que vous avez à deduire : Et ainsi il sera à propos de combattre ou tout ce que la Partie aura dit, ou les principales choses, ou les plus touchantes, ou les plus aisées à refuter ; apres quoi on alleguera ses propres raisons, qu'on tâchera de rendre les plus probables qu'il sera possible. De la vient qu'on a dit.

Des Déesses d'abord je prendrai la defense......
Car j'honore Junon......

qui est un exẽple tiré d'Euripide dans ses *Troades*.

lors qu'Hecube chez Menelas veut répondre aux raisons d'Helene; car ce qu'elle touche là d'abord & par où elle commence à refuter son discours, est ce qui s'y trouve de plus foible. Voila ce que nous avions à dire touchant la Preuve.

POUR ce qui est des Mœurs, attendu qu'il se remarque certaines choses qu'on ne sçauroit dire de soi sans s'exposer à l'envie, ou sans ennuyer, ou sans se mettre en état d'être choqué : Et tout de même encore qu'on ne sçauroit dire d'un autre sans encourir quelque blâme, ou passer pour impertinent; En telles occasions il sera bon d'introduire quelqu'un qui le fasse pour nous, ainsi que fait Isocrate dans l'Oraison qu'il envoye à Philippe, & dans l'autre appellée l'*Antidose*. Ou encore comme Archiloque, quand il veut parler mal de la fille de Lycambe; car alors il introduit le propre Pere qui dit,

Il n'est rien qu'on ne doive attendre,
Ni rien dont on puisse jurer.

Et comme fait le méme encore ailleurs sous le nom d'un certain nommé Caron. La Piece commence ainsi,

Je n'ai pas la fortune & le bien de Gyges....

De même en use Sophocle, quand Æmon est representé parlant pour Antigone à son Pere, à qui il fait dire plusieurs choses, comme si c'étoient d'autres qui les dissent & non pas lui.

Une derniere Observation à faire pour la Preuve, est de déguiser de telle sorte ses argumens, que d'un Enthymême quelquefois on en fasse une Sentence. Par exemple ce seroit une pure Sentence de dire,

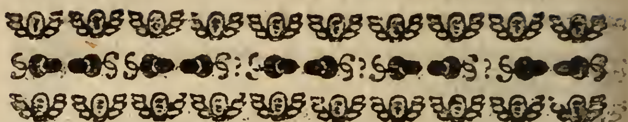
Que tout bon Politique ne doit jamais differer

à faire la Paix lorsqu'il a l'avantage sur ses Ennemis, puisque c'est le moien d'asseurer ses conquestes & de faire ses conditions beaucoup meilleures,

Mais en forme d'Argument on diroit ainsi :

Que si le vrai temps de faire la Paix avec les Ennemis est lorsque les conditions en doivent étre & plus utiles à l'Etat & plus glorieuses ? Sans doute c'est quand on a l'avantage sur eux & qu'ils sont contraints de recevoir la loi.





CHAPITRE XVIII.

De l'Interrogation.



OUCHANT l'*Interrogation*, le vrai temps de s'en servir, est lorsque de deux choses, dont l'une aura été accordée par la Partie Averse, vous ne pourrez l'interroger sur l'autre que de sa Réponse il ne s'ensuive une absurdité. Ainsi en usa Periclés quand il interrogea Lampon sur ce qui s'étoit passé aux mysteres de Cerés, appellée *la Déesse Salutaire*, car celui-ci aiant répondu,

> *Que ce n'étoit pas une chose qui se revelât à tout le monde, & qu'il faloit être Initié pour cela.* Periclés là dessus lui demanda, *Si lui-même sçavoit bien ce qui s'y étoit passé?* Et comme il lui répondit Qu'*oüi, qu'il le sçavoit bien*, Periclés ajoûta en méme temps, *Et comment le pouvez-vous sçavoir, vous qui étes aussi peu initié que moi?*

Secondement il y aura lieu de se servir d'Interrogation, Quand de deux propositions l'une sera tres-claire, & l'autre de telle qualité qu'on ne sera point en doute que la Partie averse n'en demeure d'accord si on vient à l'interroger dessus: Avec cette précaution pourtant, de laisser là

celle qui est claire d'elle-même & ne l'interrogeant que sur l'autre, de passer droit à la conclusion; comme fait Socrate dans l'*Apologie*; car Melitus soûtenant,

Qu'il etoit un Impie & ne croicit point de Dieux. Mai quoi ? dit Socrate, *au moins ne reconnois-je pas qu'il y a quelque nature spirituelle au dessus de l'Homme & quelque Demon particulier ?* Melitus étant obligé d'en demeurer d'accord parce que Socrate avoit toûjours fait sçavoir qu'il avoit un certain Démon ou bon Genie qui prenoit soin de sa conduite & l'avertissoit de tout ce qu'il êtoit à propos qu'il fit; chose au reste connuë de tout le monde; Socrate ensuite lui fait cette interrogation, *Mais ces natures là spirituelles*, dit-il, *& ces Demons, ne faut-il pas qu'ils soient, ou de la race des Dieux & leurs propres enfans, ou quelque chose de divin ?* Et comme l'autre l'eut aussi accordé; Socrate en même temps passant à la Conclusion, *Que dites-vous là Melitus ? quoi vous pensez qu'il y ait des gens qui puissent croire qu'il se trouve quelques enfans des Dieux, & pourtant qu'il n'i ait point de Dieux ?*

De plus il sera bon de se servir d'Interrogation lorsque par la reponse de la Partie averse on poura montrer, Ou qu'elle dit tout le contraire de ce qu'elle a dit auparavant, Ou qu'elle avance une chose incroiable & contre le sens commun.

Enfin l'interrogation portera coup, lorsque la Partie ne pouvant satisfaire entierement à nôtre demande, elle ne fera qu'une réponse captieuse & de Sophiste; car par exemple si elle répõdoit ainsi,

Que sans doute il y a quelque fondement à ce que nous disons, & pourtant que cela n'est pas vrai. Qu'en partie la chose est, & qu'en partie elle n'est pas. Qu'en un sens cela se peut soûtenir, mais non pas en l'autre.

Pour lors telle sorte de réponse troubleroit si bien les Juges qu'ils ne sçauroient où ils en seroient.

Hors ces quatre occasions, l'Interrogation est tellement inutile, que même il ne faut pas essaier de s'en servir; puisque pour peu qu'on resistat, on passeroit pour vaincu : car enfin on ne peut pas faire plusieurs interrogations de suite, à cause de la foiblesse de l'Auditeur & de son peu de capacité; Et c'est pourquoi aussi il est important de ramasser ses argumens & de n'en faire aucun qui ait une longue suite.

Pour répondre à une Interrogation.

QUANT à la *Maniere de répondre à une Interrogation*, Si celle qu'on nous fait est captieuse & enferme un double sens; alors on doit user de distinction, mais non pas en si peu de paroles qu'on ne la comprenne. Que si l'interrogation qu'on fait nous engage à dire des choses contraires en apparence; le remede est, en même temps de la réponse d'apporter la solution avant que la Partie ait le loisir de poursuivre ses interrogations, ni de tirer aucune conclusion à nôtre desavantage : car ce ne sera pas une chose bien difficile que de prevoir la raison qu'il faudra apporter. Tout ceci au reste a été expliqué nettement dans nos Topiques, aussi bien que ce qui regarde la matiere des Solutions.

Que si celui qui nous interroge tire quelque conclusion de nos réponses qu'il change en interrogation ? ce qu'il faut faire, c'est d'accorder sa demande & d'en donner la raison en même temps comme fit Sophocle à Pisandre, car Pisandre l'interrogeant

S'il n'avoit pas été d'avis aussi bien que les autres de changer la forme de l'Etat & d'établir la domination des Quatre Cens ? Il en demeura d'accord. *Mais quoi*, ajoûta Pisandre, *ne sçaviez-vous pas que c'étoit mal fait ? Je l'avouë*, répondit-il. *Comment*, dit l'autre, *vous l'avoüez ? c'est donc avoüer en même temps que vous sçaviez fort bien que vous faisiez mal ? Cela est encore vrai*, dit-il, & ajoûta, *Mais je ne voiois pas alors qu'il y eût rien à faire de mieux*.

Ou bien encore comme ce Lacedemonien rendant compte de son administration de la charge d'Ephore; car aiant à répondre sur certain Decret qui étoit cause qu'on avoit fait mourir ses compagnons, & interrogé

S'il ne trouvoit pas qu'on avoit eu raison de les faire mourir? Il répondit qu'Oüi. Interrogé en suite, *S'il n'avoit pas été d'avis avec eux que ce Decret passast & si l'affaire ne s'étoit pas faite de son consentement.* Il avoüa encore que cela étoit vrai. *Et bien*, ajoûta-t'on, *ne croiez-vous pas aussi qu'il est juste qu'on vous fasse mourir comme eux ? Non pas*, dit-il, *car eux ce qu'ils en ont fait c'est qu'ils étoient gagnez par argent, & moi je l'ai fait parce que c'étoit mon avis, & que je pensois bien faire.*

Par ces exemples là donc nous voions que jamais il ne faut interroger apres la conclusion tirée, ni de la Conclusion en faire une Interrogation; si ce n'est que la chose fût tres-certaine d'ailleurs, &

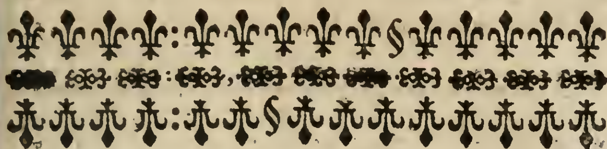
qu'il restât encore assez de verité pour convaincre celui qu'on interroge.

Du Ridicule.

A L'égard du *Ridicule*, à cause qu'il peut étre de quelque usage dans les contestations, & comme dit Gorgias, *Qu'il est bon quelquefois de tourner le serieux d'un Adversaire en raillerie; & sa raillerie en serieux*, ce qui n'est pas mal observé : pour cela on n'a qu'à voir ce que nous avons dit dans nôtre Poëtique touchant le Ridicule & ses especes, oû nous avons fait voir, Qu'il y a certaine Raillerie qui sied bien à un honnête homme, & une autre qui en est indigne. C'est donc là qu'il faut avoir recours pour y choisir les matieres dont on aura affaire & qui viendront au sujet.

L'Ironie au reste a cela au dessus de la Bouffonnerie, qu'elle sent plus son honnête homme ; puisque tout Railleur ne se sert du Ridicule que pour lui-même & par divertissement; au lieu que le Bouffon & le Plaisant s'en servent pour faire rire les autres.





CHAPITRE XIX.

De la Peroraison.



LA Peroraison est composée de quatre choses, puisqu'il est necessaire,

De se mettre bien dans l'esprit des Juges, & y mettre mal sa Partie ;

D'aggrandir & de diminuer les raisons alleguées de part & d'autre ;

D'émouvoir les Juges & les porter à quelque passion ;

Et enfin de les faire ressouvenir de ce qu'on a dit.

Car sans doute il n'i a rien de si naturel, aprés avoir montré que ce qu'on a dit est vrai ; & au contraire que ce qu'a dit l'Averse Partie est faux, il n'i a rien dis-je, de plus naturel alors, que de se faire valoir aupres des Juges & d'insulter à sa Partie, & pour ainsi dire, à la maniere des Artisans, de repasser sur son ouvrage & y donner la derniere main.

Pour ce qui est *De se mettre bien dans l'esprit des Juges*, il faut avoir en veuë l'une de ces deux choses ; Ou de tâcher qu'ils nous considerent comme gens de bien absolument, ou tels à leur égard ; Et quant à la Partie Averse, de leur donner d'elle une opinion toute contraire. Or le moïen d'i reüssir c'est de consulter les Lieux qui

ont été apportez pour faire paroître les personnes qu'on voudra, bons ou méchans.

Ensuite de ceci, & qu'on presuppose, Que la Cause a été bien prouvée ; pour lors il est naturel d'*Agrandir* & de faire valoir ses raisons; & au contraire d'abaisser & de traiter de mépris celles de l'Averse Partie : ce qui ne se pourroit pas faire si la chose ne passoit pour constante : Car il en est ici comme des Corps, qui ne sçauroient croitre ni s'augmenter s'ils ne sont premierement. De sçavoir maintenant comment on peut faire paroître une chose plus grande ou plus petite qu'elle n'est, il a été donné des Lieux exprés pour cela.

Les Juges donc étant persuadez que ce qu'on a dit est vrai, & ne doutant plus ni de la qualité de l'affaire ni de son importance ; aprés on tâche à les émouvoir & à les porter à quelque passion. Les Passions sont *la Pitié*, *l'Indignation*, *la Colere*, *la Haine*, *l'Envie*, *l'Emulation*, *l'Animosité* dont il a déja aussi été donné des Lieux.

Tellement qu'alors il ne reste plus que de faire une *Recapitulation* & toucher sommairement les raisons qu'on a apportées afin d'en rafraîchir la memoire ce qui se fera de la maniere que quelques-uns l'enseignent pour l'Exorde, quoi que ce ne soit point là le lieu. Je sçai bien qu'ils disent que c'est afin que le Juge soit plus instruit de l'affaire qu'ils recommandent de la rebattre souvent : mais cette raison-là ne vaut rien, puisque si l'Orateur au commencement est obligé d'exposer le Fait, c'est simplement afin que le Juge n'ignore pas dequoi il s'agit, ni sur quelles matieres il a à prononcer. Il n'en va pas de même ici, où la Récapitulation n'est necessaire que pour soulager la memoire du Juge & lui faire voir en abregé ce qui a été prouvé fort au long. Au reste

le commencement d'une Récapitulation se pourra faire de cette sorte.

Que jusques ici l'on pense s'être acquité de sa promesse, & là dessus il faudra faire sçavoir qu'on a dit telle & telle chose pour telle & telle raison.

Cela se pourra faire encore autrement, qui est de comparer ce qu'on a dit avec ce qu'a dit l'Averse Partie. Ce qui se fait en deux façons, Ou en prenant toutes les choses qui ont été dittes pour & contre, les opposant ; ou sans les opposer, de dire tout naturellement,

L'Averse Partie donc, Messieurs, a dit telle & telle chose touchant cela ; & moi j'ai dit cela pour telle & telle raison.

On peut même se servir d'Ironie, & dire en raillãt,

Certainement, Messieurs, on ne sçauroit nier que la Partie Averse n'ait tres-bien prouvé ce qu'elle a dit, lors qu'elle a apporté telle & telle chose pour ses raisons; pour moi je n'ai dit que cela & cela simplement.

Ou bien encore de cette maniere.

Et je vous prie, Messieurs, que ne feroit point à present la Partie Averse si elle avoit montré telle & telle chose, & non pas cela & cela comme elle a fait ?

On pourra aussi user d'interrogation.

Or Messieurs que n'ai-je point fait voir, & quelles preuves pourroit-on ajoûter à celles que j'ai aportées ?

Ou bien en parlant de sa Partie.

Or, Messieurs, qu'a-t'il fait voir dans tout ce qu'il a dit ?

La Récapitulation donc se peut faire en deux façons, ou de la sorte que nous venons de remarquer, rapportant ce qui a été dit pour & contre & l'opposant l'un à l'autre ; ou bien encore plus naturellement & sans rien changer à l'ordre, De re-

peter châque raiſon comme elle a été dite, premierement ſes propres raiſons, & en ſuite à part, ſi l'on veut, celles de l'Adverſaire.

Pour finir, il ſera bon d'éviter les conjonctions afin que les Juges s'apperçoivent que le diſcours n'a plus à être continué, par exemple,

Je vous ai dit mes raiſons, vous les avez entenduës, vous ſçavez Meſſieurs dequoi il s'agit, c'eſt à vous maintenant à prononcer & à donner vôtre Jugement.

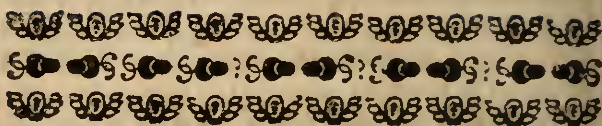


REMARQUES.



CEux qui ont donné à cet Ouvrage le titre de *Rhetorique à Theodecte*, se sont trompez lourdement, & je ne sçaurois assez m'étonner que Picolomini se soit opiniâtré à maintenir cette erreur. Quand Aristote au 3. Livre cite *la Rhetorique à Theodecte*, on voit manifestement qu'il n'entend point parler de celle-ci, mais d'une autre : Et de vrai lorsqu'il fait mention de nôtre Rhetorique, ce qu'il fait tres-souvent, jamais il ne se sert d'autres manieres de parler que des suivantes. *Comme nous avons fait voir auparavant. Ainsi qu'il a été montré fort au long. Dont il a été traité à fonds & donné des Lieux particuliers &c.* Mais pour la Rhetorique à Theodecte, il ne la cite point autrement qu'il fait ses *Topiques*, sa *Poëtique*, & ainsi des autres Livres qui forment un corps à part.





LIVRE I.



Page 1. *A Rhetorique & la Dialectique, &c.* Par le mot de *Dialectique* Aristote entend ici seulement cette partie de la Logique qui s'attache à la Vraisemblance & aux matieres probables, & qui n'est autre que les *Topiques* ; ce n'est pas qu'en beaucoup d'endroits le même mot ne soit emploié pour signifier toute la Logique.



Page 6. *Donc puisque, &c.* Le mot de *Démonstration* est pris ici pour cette troisiéme sorte de Preuve artificielle dont il est parlé au Chapitre suivant.



Page 6. *Et cela d'autant, &c.* Par le mot de *Vrai* Aristote entend, Ce qui arrive necessairement & toûjours de la même façon. Par celui de *Vrai-semblable* il entend simplement ce qui n'arrive que pour l'ordinaire. Ces termes au reste sont si considerables en Logique, qu'ils embrassent & partagent entr'eux tout ce qui tombe sous sa connoissance ; aussi sont-ils cause qu'on lui donne deux noms,

car cette Partie qui s'attache au Vrai, s'appelle proprement *Logique*; l'autre qui s'attache au Vrai-semblable s'appelle *Dialectique*, autrement Topiques. Or la raison pourquoi la même Faculté qui traite du Vrai, doit aussi traiter du Vrai-semblable; c'est qu'il n'i a pas grande diference de l'une à l'autre; Et de fait, entre ***Ce qui arrive toûjours***, & ***Ce qui arrive tres-souvent***, il ne s'agit que du Plus & du Moins.



Que plus de choses qu'une seule, &c. Il y a ici plus de finesse que l'on ne pense, & sans la précaution dont Aristote se sert, la Proposition absolument seroit fausse. Un exemple eclaircira ce que je dis. Mettez d'un côté vingts petits Loüis blancs de quatre sols, & de l'autre côté un Loüis d'or, ou trois; Il est certain que si simplement vous faisiez comparaison de ces vingt petits Loüis avec ce Loüis d'or, ou ces trois; il ne seroit point vrai de dire, *Que le plus grand nombre l'emporteroit sur le petit*; Aussi n'est-ce pas là le sens d'Aristote; mais il ajoûte, Mettez encore autant d'or avec ces pieces d'argent qu'il y en a de l'autre côté, & pour lors la Proposition sera vraie. Page 51. Prop. I.



Témoin ce que fit Calippe &c. Voiez Plutarque en la vie de Dion. Pag. 115





LIVRE II.



Pag. 232. ELLE *fut l'Avanture de Diopithes.* On ne sçait pas bien quel est ce Diopites si c'est ce General d'Armée des Athéniens de qui parle Demosthene dans sa troisiéme Philippique; ou ce Devin fameux dont Aristophane fait mention. Tant y a que c'est un homme qui aiant été long-temps en tres-grande necessité, mourut justement lors que le Roi de Perse lui envoioit dequoi vivre à son aise.



Pag. 232. *On rapporte d'Amasis , &c.* Cette histoire est dans Herodote; tout ce qu'il y a à dire, c'est qu'Aristote attribuë à Amasis ce qui n'est arrivé qu'à son fils Psamenitus : tellement qu'il faut, ou que ne s'en souvenant pas bien il a pris l'un pour l'autre, ou qu'il ait suivi d'autres memoires que ceux d'Herodote.



Pag. 292. *De crainte que les Cigales, &c.* c'est-à-dire de crainte que faisant la guerre & aiant du pire, vôtre Païs ne soit si bien ravagé qu'il n'y reste pas seulement un buisson , ne soient contraintes de chanter à terre.



Voisinage d'Athenien, à cause que les Atheniens chasserent ceux de Samos de leur Isle. Pag. 294.



Comme ce qui arriva au Jugement de Demosthene, &c. On ne croit point que ce Demosthene dont il est parlé ici & en d'autres endroits de cet Ouvrage, soit ce fameux Orateur de qui nous admirons l'éloquence, contemporain d'Aristote; mais un autre considerable à Athenes pour les grandes affaires, & qui même a commandé des Armées. Pag. 309.



Que si ton Pere est plaint, &c. par là il entend Thestie pere d'Althée affligé de la mort de Toxée & de Plexippe. OEneus est le pere de Meleagre. Voiez le 8. Livre de la Metamorphose d'Ovide. Pag. 310.



Que donner terre & eau, est renoncer à sa liberté. Ceci est fondé sur la demande que faisoient les Rois de Perses aux peuples qu'ils avoient dessein d'assujettir, par là donnant à entendre qu'ils vouloient étre maîtres par tout, aussi bien sur Mer que sur terre. Pag. 323.



Qu'il est honteux à un homme d'honneur, &c. J'ai fait application ici de nôtre Proverbe, quoi que les termes d'Aristote portent un autre sens; Pag. 335.

mais comme on n'y voit goute, & que tout ce qu'on dit là-dessus ne signifie rien, j'ai mieux aimé biaiser un peu en cet endroit que de debiter du galimathias. Il y a deux exemples ensuite que j'ai obmis pour être fondez sur des équivoques qui n'ont rien de commun avec nôtre Langue.

Le premier est à la loüange de Mercure, tirée simplement de ces deux mots **Κοινωνικὸς** & **κοινός**. *Koïnonikos* au reste proprement veut dire un homme communicatif & qui volontiers fait part aux autres de ce qu'il a. Pour le mot *koinos* il signifie *Commun*, *Avec qui on a communication*, terme particulierement attribué à Mercure à cause de sa fonction *Superis Deorum gratus & imis*. Le sens donc de ce Sophisme est,

> *Qu'il faut que Mercure possede éminemment au dessus des autres Dieux la qualité de Liberal & de Communicatif, puisqu'il est le seul à qui l'Eloge de* Koinos *soit donné.*

L'autre exemple est fondé sur les diferentes significations du mot λογός qui tantôt signifie *Discours*, & tantôt *Estime*. Voici le sens.

> *Qu'il faut que le mot* λογος *marque quelque chose de bien excellent, puisqu'en parlant des grands Hommes on ne dit point d'eux, Qu'ils meritent d'avoir du bien ni d'être riches, mais que seulement ils sont* ἄξιοι λόγου.

Or c'est ici qu'est l'équivoque ; car en cet endroit le mot *Logos* change de signification, pour dire, *Des personnes qui meritent d'être estimées.*





LIVRE III.





E Ciel *Porte-Flambeaux.* Au Grec il y a τὸ πολυκεφαλοσώπον οὐρανὸν. *Le Ciel à plusieurs faces* : mais comme de rendre ainsi ce n'étoit point apporter un mot composé, qui est ce qu'Aristote reprend en cet endroit, je me suis servi de l'Epithete de du Bartas, si connu en nôtre Langue & qui d'ailleurs ne s'éloigne gueres de ce que j'avois à dire. Pag. 374.

J'ai sauté στενοπόρον & πτωχόμουσος qui suivent un peu aprés pour n'être point propres à être imitez. Le premier est de Licophron qu'il attribuë à un certain rivage, voulant marquer qu'il étoit d'un abord difficile & fort étroit. L'autre est de Gorgias dont il se sert afin de mieux exprimer l'esprit d'un Flateur, comme qui diroit en un seul mot, *Gueux-adroit qui gueuse avec esprit.*



Et encore comme fait Alcidamas en beaucoup de Lieux. J'ai mis *En beaucoup de Lieux*, afin qu'on ne s'apperceût pas du vuide que j'ai laissé pour ne pouvoir imiter supportablement les exemples vicieux qu'Aristote allegue de cet Alcidamas. Les mots donc que j'ai passez & qu'il reprend, sont Ibid.

Premierement πυρίχρων que cet Alcidamas emploie pour exprimer la colere ardente & furieuse d'un certain homme qu'il décrit,

Il avoit, dit-il, *l'Ame pleine de fureur & les yeux tout en feu.*

En second lieu il reprend τελεσφόρον, que ce même Auteur emploie en deux endroits, dont Aristote apporte ici les Exemples, comme qui diroit *Porte-fin*, c'est-à-dire qui fait arriver à la fin & au but qu'on se propose. Le premier exemple est tel,

Il s'imagina que leur promptitude & cette gaieté qu'ils témoignoient, les feroient venir à bout de leur dessein.

Dans le second exemple, le même mot est donné pour Epithete à la Persuasion.

Enfin le dernier mot qu'il condamne pour la composition, est Κυανόχρων, que ce même Alcidamas attribuë à la Merjce que les Latins appellent *Color cæruleus*, c'est-à-dire de couleur bleuë comme le Ciel.



Πελώριος. Ce mot étoit étranger à Athenes, & seulement en usage chez les Thessaliens. L'exemple qui suit immediatement que j'ai passé, est du même Lycophron ; c'est lors qu'il appelle Sciron ce fameux voleur qui tüa Thesée, σίνις ἀνήρ, qui veut dire en langue étrangere, *un homme pernicieux & qui ne fait que du mal.*

Les autres exemples vicieux sont d'Alcidamas, premierement quand parlant de la Poësie il se sert du mot ἄθυρμα, voulant marquer que ce n'étoit qu'un simple divertissement & un jeu d'esprit.

Secondement lors qu'il emploie le terme ἀτασθαλία, pour dire *une faute, un peché.*

Et encore πιθηγμένον pour repreſenter *un homme ſi tranſporté de colere qu'il ne ſçait ce qu'il fait.*



L'Etoile de cette Page eſt pour faire ſçavoir qu'il y a un exemple de ſauté. C'eſt du mot Μουσεῖον, qui ſignifie ce Lieu à Athenes dedié aux Muſes & aux Sciences. Or cet Alcidamas qu'Ariſtote traite ici plus mal que jamais, n'avoit garde de ſe contenter d'un mot ſi ſimple, mais pour l'embellir, il faut qu'à ſon ordinaire il ajoûte *de la Nature.* Pag. 373.



Le vuide que j'ai laiſſé ici, eſt rempli dans le Texte d'un autre exemple vicieux d'Alcidamas Touchant le mot ἄξιόδεον, &c. Le ſens eſt, *Un debordement de méchanceté qui n'a ni fonds ni rive.* Pag. 374.



L'exemple que j'ai obmis ici eſt du même mot ἄθυρμα, que j'ai déja expliqué. Ce qu'il y a à ſçavoir, c'eſt qu'Ariſtote la premiere fois le reprend comme mot étranger & maintenant comme mauvaiſe Metaphore. Le ſens d'Alcidamas dans ce paſſage ici, eſt

Ne ſe trouvant, dit-il, *rien de ſemblable dans ſa Poëſie qui pût divertir.*



S'il eſt vrai de dire de la vieilleſſe, &c. J'ai ajouté cet exemple afin de faire mieux entendre celui qu'apporte Ariſtote, comme ne nous étant pas aſſez familier pour en goûter la beauté. Pag. 380.



Pag. 387. *Ces Lettres de regrets, &c.* Ricobon donne un autre sens à ce vers qu'il prend de Lampridius, & que je croirois bien étre le veritable ; mais comme ce sens n'a rien de beau, & qu'on n'en pourroit faire qu'un vers ridicule ; j'ai mieux aimé m'attacher à celui de Victorius, & d'autant plus que tous les bons Traducteurs s'en sont servis.



388. *De la Servante de nôtre logis.* Ceci ne vaut rien en nôtre langue, dans le Grec la chose a lieu, & est bien receuë.



Pag. 388. Ce qui manque à la fin de ce Chapitre est l'exemple qu'Aristote apporte de ces termes negatifs, qu'il dit étre estimez lorsqu'ils contiennent une Metaphore analogique. Il finit donc ainsi.

Par exemple comme de dire de la Trompette,
Que c'est τάλυρεμμέγιον.

Pour faire entendre ceci, je suppose qu'on sçait ce que c'est que *Proportion* & *Analogie.* Posons donc quatre termes, *la Trompette* d'une part, & ensuite *le Son qu'elle rend*, qui n'a point de nom propre ; Et d'une autre part *le Luth* que les Grecs appellẽt *Lyra*, & encore ensuite *son Harmonie*, que l'on distingue par le nom *Melos.* Cela posé, je dis que puisque ces termes sont analogiques, Le même rapport qu'il y aura du *Son* de la Trompette, à la *Trompette* ; le méme sera du *Luth* à son *Harmonie* appellée *Melos* : Et par consequent il s'ensuit que chacun de ces termes pourra reciproquement étre transferé de l'un à l'autre, c'est-à-dire, qu'il

sera permis d'attribuer par metaphore à la Trompette le nom *Melos*, ainsi que fait le Poëte duquel Aristote cite ici l'exemple : Mais comme *Melos* exprime quelque chose de trop doux pour être dit de la Trompette si absolument ; le même Poëte voulant moderer cette hardiesse & trouver quelque temperament à sa metaphore, s'est servi du mot *Aliron* terme negatif, afin de corriger ce qu'il sembloit avoir dit trop licentieusement ; Or ce terme de soi ne signifie rien de positif, & ne sert qu'à montrer que lors que le mot *Melos* est attribué à la Trompette, on ne doit point croire pour cela que son harmonie soit aussi douce ni aussi delicate que celle du Luth ; & c'est en quoi consiste la grace qu'Aristote remarque, à cause de l'analogie.



Proportion veut dire ici le rapport des temps qui se trouve dans châque nombre. Par le mot de *Tẽps* il faut entendre la syllabe bréve; deux bréves au reste valent une longue. Aristote donc en cet endroit remarque trois sortes de proportions dãs les Nombres, La premiere du *Pæan*, qui est de trois à deux ; puisque tout Pæan est composé d'une longue & de trois bréves, ce que Ciceron nomme *Ratio sesquiplex*, ou *sesqui altera*, proportion du double & demi. La seconde est du nombre *Heroïque*, qui est d'un à un simplement, que Ciceron appelle *Par ad Par*, c'est-à-dire où il y a autant d'un côté que d'autre ; soit que la chose soit telle en effet comme dans le Spondée, où le rapport est d'une longue à un autre longue ; ou simplement par équivalence, comme dans le Dactile, où le rapport est d'une longue à deux bréves. La troisiéme proportion qui est de deux à un, que Pag. 255.

Ciceron appelle *Duplex*, eſt celle qui oppoſe une longue à une bréve, ainſi qu'il arrive dans l'Iambe & dans le Trochée. Voiez Ciceron là-deſſus dans ſon Livre *de Orat. ad Brut.* Touchant ce qu'Ariſtote dit au commencement de cette Page, *Que le Trochée n'eſt bon que pour la Danſe.* Le Grec porte κορδακικώτερον, ce mot vient de *kordax* qui étoit une ſorte de Danſe laſcive & pleine d'agitation, à quoi étoit fort propre le Trochée. Tout ceci apres tout n'a rien de commun avec nôtre langue, qui n'a d'autre Juge pour le nombre que l'oreille, & qui ne s'arreſte point à meſurer les ſyllabes comme font les Grecs & les Latins.



pag. 398. *Herodote natif de Thurium.* Demetrius aſſeure qu'il étoit d'Halicarnaſſe, mais Plutarque reſout cette difficulté dans ſon Liv. *de l'Exil*, où il dit, que veritablement Herodote étoit natif d'Halicarnaſſe, mais depuis qu'il quitta ce lieu avec les autres habitans pour aller demeurer à Thurium.



pag. 405. *Un exemple donc de cette reſſemblance*, &c. Quoi que la plûpart des manieres figurées qui finiſſent ce Chapitre ſoient ridicules en nôtre langue, je n'ai pas laiſſé de vouloir faire entendre mon Auteur. Le premier exemple donc que j'ai apporté eſt pour répondre à celui d'Ariſtote, ἀγρὸν ἔλαβεν ἀργὸν παρ' αὐτοῦ, ce que le Latin explique aſſez heureuſement, auſſi bien que l'autre exemple qui le ſuit, *Agrum accepit agrum ab ipſo*, ce qui veut dire en François pour le ſens, *Il eut de lui une méchante terre.* Dans le ſecond

exemple, qui est pris d'Homere, il y a δωρητοί τ' ἐπέλοντο, &c. ce qui est rendu ainsi dans le Latin, *Placati donis pacatique ore fuerunt;on ne les contenta pas seulement de paroles, mais encore on les renvoia avec des presens.*



Pour la fin c'est une chose qui est claire d'elle-même. Je me suis servi de cette expression pour sauter deux autres exemples qui sont dans le texte, à cause que quand j'aurois pû les imiter parfaitement, c'eût été rimer en Prose, ce qui chez nous est insupportable. Au premier exemple il y a οὐκ ὤϊοντο, ce qui veut dire, Ibid.

On ne croioit pas que veritablement il en fût le Pere, mais bien que sans lui jamais l'Enfant n'eût été au monde.

L'autre exemple est tel, ἐν πλείσταις φροντίσιν &c. dont le sens est,

Ils avoient assez de chagrin, mais peu d'esperance.



Les Charges les plus belles, &c. Cet exemple tient la place de celui qu'apporte Aristote. Le voici ἄξιος δ' εἶναι δοκεῖ χαλκοῦς, &c. Ibid.

Tu veux passer pour habile homme, & qu'on te rende de grands honneurs, cependant tu n'es qu'un sot & un coquin.



Et tenant le Peuple dans un four. La beauté de cette metaphore consiste en ce poinct, que comme ceux qui se trouvent enfermez dans un four se mettent peu en peine de tout le reste, pourveu Pag. 459

ſeulement qu'ils puiſſent ſortir du lieu où ils ſont; ainſi alors en étoit-il du peuple d'Athenes embaraſſé dans la guerre d'Olinthe, qui apparemment ne devoit étre guere attentif en écoutant ce compte, pour ne ſonger qu'aux moiens d'étre delivré de cette guerre.



Pag. 410. La premiere étoile de cette page eſt pour deux exemples que j'ai obmis. Touchant le premier, de m'amuſer à rapporter ce que les autres diſent, ce ſeroit temps perdu; puiſqu'ils ne donnent que des conjectures vagues, & qu'aprés tout ils avoüent eux-mêmes qu'ils ne l'entendent point. Le ſecond exemple eſt compris dans un vers d'Anaxandridas, lorſqu'il parle de ſes filles comme trop âgées pour ſonger au mariage. La metaphore eſt fondée ſur le mot ὑπερήμεροι, terme analogique en cet endroit, & qui proprement veut dire *un homme qui ſe laiſſe condamner faute de comparoître en Jugement.* Le ſens donc du Poëte eſt;

O mes Filles qui avez laiſſé paſſer ce beau jour, lors qu'Himen vouloit que vous comparuſſiez afin d'ordonner de vos Nopces.

La ſeconde étoile eſt pour le mot de Diogene que j'ai paſſé, lorſqu'il taxe d'ivrognerie les Atheniens, appellant leurs Cabarets *Attica Phiditia.* La gentilleſſe de cette metaphore dépend de l'intelligence de *Phiditia.* Ce mot donc ſignifie ces Repas publics & ſobres des Lacedemoniens, qui étoient d'inſtitution & fort frequens. Maintenant il eſt aisé de faire l'analogie, car ce que *Phiditia* étoient aux Lacedemoniens, le *Cabaret* l'étoit aux Atheniens, toute la diference eſt, Que les Repas à Sparte appellez Phiditia ont toûjours

été loüables pour la sobrieté, & ceux des Atheniens au Cabaret étoient blâmables pour l'excés.



μέλλει αὐτὸν πέρσαι, Cette raillerie n'est pas connuë. On sçait bien à la verité que *Persai* vient de *Pertho*; qui veut dire, *Je ravage*, *Je pille*; & qu'apparemment c'est à un homme de Perse qu'on parle, ce qui fait l'allusion ; mais de passer plus avant ; *Mare undique & undique Pontus*. Pag. 419.



Qu'un Tel nommé le Muet, &c. Et incontinent aprés, Pag. 420.

Ce n'est pas être Soldat, &c. J'ai ajoûté ces deux exemples de moi-même pour faciliter davantage l'intelligence de ceux qu'Aristote apporte.



A cause de leur posture ramassée. J'ai passé l'autre comparaison qui est dans le Texte, si difficile apres tout, que quoi que j'y entrevoie je ne sçai quoi, neanmoins c'est trop peu pour entreprendre de l'expliquer. Au texte donc il y a ainsi de suite. Pag. 423.

Qu'un Joüeur de Flûte ressemble à un Singe ;
Et un Chassieux à une Lampe qui dégoute Λύχνῳ ψεκαζομένῳ, d'autres lisent λύχνῳ ψακαζομένῳ, à un Loup moüillé.



Que c'étoit le Philoctete, &c. Cette metaphore est fondée sur l'avanture de Philoctete lorsqu'il fut mordu par un serpent. Ibid.



pag. 414. *Ainsi que Philammon & Coricus, &c.* On tient que ce sont les noms de deux Athletes fameux. A l'égard de *Coricus* neanmoins, Ricobon apporte une explication tirée de Mercurialis dans son 2. liv. *De arte Gymnastica*, où il est montré que *Coricus* étoit une sorte de Balon que dans les Academies on attachoit au plancher avec une corde pour exercer la Jeunesse.



pag. 449. *Action d'Antidose.* Voiez les Commentaires de Budée.





TABLE DES MATIERES.

A.

C.

D.

G.

I.

M.

N.

O.

S.

T.

V.

X.

Y.

Z

FIN.

A LYON,

De l'Imprimerie de CLAUDE CHIZE, 1691.



